

A person is shown from the chest up, wearing a light-colored knit beanie and a dark jacket with a checkered scarf. Their hands are pressed against their face, covering their eyes and nose, suggesting a state of distress or despair. The background is a solid yellow color with a faint, light-colored grid of latitude and longitude lines. The text is overlaid on this background.

**AU-DELÀ
DES BARRIÈRES:
VOIX
DES
MIGRANTS
AFRICAINS
IRRÉGULIERS
EN
EUROPE**

10° O

0°

10° E

20° E

30° E

40° E

62° N



AU-DELÀ DES BARRIÈRES :
VOIX DES MIGRANTS AFRICAINS IRRÉGULIERS EN EUROPE

54° N



46° N



46° N

38° N



38° N

28° N



28° N

20° N



20° N

10° N



10° N

0°



0°

10° S



10° S

10° O

0°

10° E

20° E

30° E

40° E

50° E



« Les migrations sont un phénomène historique multidimensionnel qui touche aux questions humanitaires, aux droits de l’homme et aux enjeux démographiques. Profondément liées à l’économie, l’environnement et la politique, elles suscitent un grand nombre d’opinions diverses et légitimes défendues avec conviction. Toutefois, celles qui sont soutenues avec fermeté ne sont pas toujours légitimes, et celles qui sont légitimes ne sont pas toujours défendues avec suffisamment d’ardeur. »

De 38°43'N 9°09'W à 40°45'N 73°58'W

ANTÓNIO GUTERRES

Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies¹

37°15'N 7°12'W
CAMP DE MIGRANTS
Lepe, Espagne



BURGER KING
AUTOKING
PLAY KING



AVANT-PROPOS

« Le message essentiel qui ressort de cette étude, à savoir que les migrations sont le reflet d'un développement inégal, et plus particulièrement d'une trajectoire de développement qui néglige la jeunesse, envoie un signal fort aux décideurs. »

Dans son *Rapport mondial sur le développement humain 2009*, sous-titré *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) examinait la question migratoire à travers le prisme du développement humain en analysant la façon dont la mobilité humaine, dans un monde inégal, constituait à la fois un facteur fondamental et une conséquence du développement. Publié au plus fort de la crise financière mondiale, le rapport posait la question suivante : « *La crise économique fera-t-elle apparaître des barrières protectionnistes contre l'immigration, ou sera-t-elle l'occasion de repenser le rôle de la migration en tant que facteur d'avancées économiques et sociales ?* ».

Dix ans plus tard, la migration est effectivement devenue un enjeu crucial du débat politique qui anime les démocraties, notamment en Europe. Les mouvements de population aux frontières nationales génèrent souvent un fort sentiment de crainte et d'incertitude. Or, ces mouvements étant profondément liés au processus de développement, entre autres phénomènes, ils sont appelés à s'amplifier en termes absolus, compte tenu de l'accroissement de la population mondiale.

La réponse apportée par la communauté internationale sera déterminante non seulement pour les personnes en situation de déplacement, mais également pour le développement des pays d'origine et les sociétés des pays de destination.

Le présent rapport contribue à la mise en œuvre efficace du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il tente d'élargir et d'éclairer le débat public, et vise à aider les décideurs à concevoir des approches à long terme du phénomène migratoire qui soient humaines, productives et fondées sur des données probantes. L'étude s'appuie sur l'enquête la plus exhaustive et la plus approfondie réalisée à ce jour concernant les Africains entrés en Europe illégalement à partir de différents pays d'Afrique. Il fait suite au rapport intitulé *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique : Moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs*, publié par le PNUD en septembre 2017.

Le rapport de cette année fait entendre la voix de celles et ceux qui, jouissant d'une éducation et d'une situation relativement meilleures que celles de leurs pairs, ont fait le choix d'émigrer. Il s'agit essentiellement de jeunes qui ont bénéficié des progrès en matière de développement réalisés par le continent africain au cours des dernières décennies. Pourtant, ils partagent le sentiment répandu que leur pays ne leur donne pas la possibilité de tirer parti de ces progrès ni de concrétiser leurs aspirations. Ce sentiment est ancré si profondément qu'il a fait naître chez eux un rejet radical de leur condition les poussant à entreprendre un voyage clandestin et potentiellement dangereux vers un avenir incertain en Europe.

Le message essentiel qui ressort de cette étude, à savoir que les migrations sont le reflet d'un développement inégal, et plus particulièrement d'une trajectoire de développement qui néglige la jeunesse, envoie un signal fort aux décideurs. Nous ne devons pas nous laisser distraire par la fausse promesse de solutions à courte vue, telles que des politiques nationales inutilement sévères, mises en place à la faveur du détournement de l'aide au développement, pourtant si nécessaire, de ses priorités essentielles. De telles mesures n'auraient pour effet que de contenir les ambitions des jeunes Africains, au lieu de favoriser et d'exploiter leur potentiel en tant que moteurs de changement transformateur. Je vous invite à poursuivre votre lecture.



De 28°17'S 52°47'W à 40°45'N 73°58'W

ACHIM STEINER
Administrateur du PNUD

REMERCIEMENTS

Le rapport *Au-delà des barrières* a été élaboré par le PNUD Afrique sous la supervision et la direction d’Ahunna Eziakonwa, Administratrice assistante du PNUD et Directrice du Bureau régional pour l’Afrique, à qui nous exprimons notre reconnaissance.

L’équipe chargée de formuler les résultats de l’étude et de procéder à leur analyse aux fins du présent rapport comptait dans ses rangs : Mohamed Yahya, Jessica Banfield, Chinpihoi Kipgen, Tatiana Castillo Betancourt, Liisa Mäkinen, Jelena Raketec, Andie Davis, Mark Gill et Lucy Hovil. Nous tenons en outre à remercier pour leurs contributions Aicha Bah, Adam Cathro, Susanna Dakash, Aliou Dia, Dario Diodato, Hein de Haas, Melanie Hauenstein, Silke Hollander, Amy Hong, Saran Kaba Jones, Jeroen Laporte, Sandra Macharia, Mariapia Mendola, Gerd Trogemann, Marta Vallejo, Philip Vernon, Simon Zadek et Mintwab Zelelew. Le processus de rédaction a également bénéficié des connaissances et de l’expertise de nombreux collègues du PNUD et d’autres institutions, qui ont pris le temps d’examiner et de commenter ce rapport et ont largement contribué à l’enrichir.

Le PNUD remercie l’ensemble des organisations partenaires qui ont collaboré aux recherches sur le terrain : le Centre de réfugiés Joel Nafuma en Italie ; l’Asociación de Nuevos Ciudadanos por la Interculturalidad et Jarit (ASNUCI) en Espagne ; l’AfricanTide Union en Allemagne ; le Front d’actions des migrants en Belgique ; l’Association de parrainage républicain des demandeurs d’asile et de protection (APARDAP), et Environnement, santé et développement en Afrique (ESDA) en France ; Worldhouse aux Pays-Bas ; l’Église suédoise et Ting & Kaka en Suède ; le Conseil grec pour les réfugiés en Grèce ; le Conseil danois pour les réfugiés au Danemark ; le Brushstrokes Community Project au Royaume-Uni ; et le Conseil finlandais pour les réfugiés en Finlande.

Nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes interrogées pour leurs contributions et points de vue apportés au cours de l’enquête menée dans le cadre du présent rapport. Nous adressons nos remerciements particuliers aux interviewers qui ont réalisé les entretiens sur lesquels repose cette étude. En Allemagne : Uchenna Anthony, Caumbussa Cheick, RosaLyn Dressman, Teodoso Elios, Farina Görmar, Samson Itodo, Jamilatou Jallow, Yvonne Makopa, Delphine Epote Mukete, Chinelo Ntagu, Kingley Olutayo, Jörg Roßmannek, Rosemary Wanjuhi, Andrea Weber, Saline Weinmann et Hassan Yacoubou. En Autriche : Bashi Mohamud

et Abdi Musa Liban. En Belgique : Moctar Ba, Serge Bagamboula, Dodou Cham, Koumba Cissé, Thierno Dia, Mamadou Diallo, Aboubakr Khoumeili, Nicha Mbuli, John’s Mbulula, Abel Moumbondji, Mahamed Robleh Bourale et Mireille Sangwa Pombo. Au Danemark : Grith Andersen, Siv Berge, Sandra Boakye, Rikke Gramkow, Anne-Sofie Hammerich, Kadra Hassan, Helena Lassen, Emelie Muñoz, Mette Møller Nielsen et Johanne Spare Rickers. En Espagne : Antonio Abad, Abou Condé, Enzo Cor, François Correa, Papa Demba, Mbaye Diop, Seydou Diop, Ana de Dios Castaño, Daouda Fall, Haya Fofana, Bassirou Gueye, Kande Magassa, Ana María Mateos, Papa Balla Ndong, Basile Pare, José Luis Pascual, Alba Rudolph, Mamen Santos, Ndeye Khady Seck, Mame Mor Sene, Daouda Sylla, Djenneba Tangara, Tanana Traore et Manuela Vidal. En Finlande : Elina Ala-Hannula, Mohamed Ali, Khalid Iddriss, Ben Malinen et Arsène Towa. En France : Janny Auguste, Patrick Baguet, Michèle Cœur, Marie-Claude Douhouré, Papa Malick Fall, Nicole Forêt, Maxime Ani Gnagbo, Charlotte Martin, Espérance Memel, Pierre Michaud, Angela Mokondjimobe, Clotilde Ohouochi, et Simone Targe. En Grèce : Panayiota Aggoli, Leila Gouider, Constantinos Mourtezas, Spyros-Vlad Oikonomou, Sylvie Tedika Kionga et Alagie Touray. En Italie : Liban Abdullahi, Andrew Dilts, Mohamed Jalloh, Georges Ndirangu, Lamin Njie, Anthonia Nyiam, Joseph Peters, Mahamadou Sankareh et Annika Stanley. En Norvège : Julie Bergaust, Ibrahim Sheikh Mohamed Ahmed et Edrjs Omer. Aux Pays-Bas : Akhiar Mohammed Jimmie Ali, Kangi Alusine, Renate Bos, Alena Carl, Moses Eze, Nick Gentsidis, Edward Iga Kigongo, Julia ter Kuile, Weldu Mahargo, Irene Marti, Andrew Martins, Marta Marzorati, Asmerom Michael, Kerem van Mil, I.T. Molaudzi, Victoria Musa, Hidayana Nampiiima et Erick Tshamala Kazadi. Au Royaume-Uni : Nigel Chandra, Kifah Farah, Mariam Lefsey, Jacques Matensi, Fartun Mohamed, Fiston Muana, David Newall et Said Odowa. En Suède : Erik Apelgårdh, Turid Apelgårdh, Amal Das, Pontus Haag, Abshiro Khalid, Evelyn Maluila et Louis M. Ugwumba.

Nous remercions Studio Mnemonic pour leur expertise en matière de graphisme et de design, les photographes Lena Mucha et Johan Tholson pour leurs images percutantes, ainsi que Robert Edison Sandiford pour son aide précieuse à la révision.

Enfin, nous tenons à saluer le soutien généreux et durable que nous apportent les nombreux partenaires clés du PNUD, sans lesquels il nous serait impossible d’œuvrer à travers le monde. Ce rapport a été entièrement financé grâce à leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

2	LISTE DES FIGURES
4	RÉSUMÉ ANALYTIQUE
11	INTRODUCTION
18	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON DE RECHERCHE
25	SECTION 1 : DANS LE PAYS D'ORIGINE Chapitre 1 : La vie dans le pays d'origine 1.1 Tendances au niveau macroéconomique 1.2 Situation familiale 1.3 Niveau d'instruction 1.4 Profils professionnels Chapitre 2 : Motivations et ressorts 2.1 Un raisonnement aux dimensions multiples 2.2 Prise en compte des facteurs économiques 2.3 Éléments d'ordre familial 2.4 Contexte de gouvernance 2.5 Situation personnelle
53	SECTION 2 : EN EUROPE Chapitre 3 : La vie dans le nouveau monde 3.1 Expériences sur le marché du travail européen 3.2 Profil des migrants percevant des revenus 3.3 Rendement de l'investissement 3.4 Bien-être matériel et psychologique Chapitre 4 : Attitudes à l'égard du retour 4.1 Mission accomplie ?
82	AU-DELÀ DES BARRIÈRES : VUE D'ENSEMBLE
85	SECTION 3 : CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET PROGRAMMES
93	ANNEXES
108	NOTES DE FIN
116	BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES FIGURES

		page		page	
Figure 1	Arrivées en Europe par voie maritime entre 2000 et 2018	13	Figure 20	Pourcentage ayant contribué à l'économie du ménage, selon la répartition hommes/femmes et la place occupée dans la fratrie	31
Figure 2	Répartition géographique des entretiens menés dans le cadre du projet « Au-delà des barrières »	18	Figure 21	Plus haut niveau d'études atteint	32
Figure 3	Répartition des personnes interrogées par pays d'accueil et pays d'origine	19	Figure 22	Nombre médian d'années d'études comparé à la tranche d'âge des 15-29 ans et à la moyenne nationale dans différents pays	32
Figure 4	Visualisation de la répartition des personnes interrogées par pays d'origine et pays d'accueil	20	Figure 23	Situation financière dans le pays d'origine	33
Figure 5	Âge au moment du départ en Europe	21	Figure 24	Revenu mensuel moyen dans le pays d'origine selon la région et la répartition hommes/femmes	34
Figure 6	Répartition hommes/femmes par région d'origine	21	Figure 25	Revenu mensuel moyen dans le pays d'origine comparé aux moyennes nationales dans différents pays	34
Figure 7	Situation matrimoniale avant le départ pour l'Europe	21	Figure 26	Principale activité exercée dans le pays d'origine	35
Figure 8	Nombre d'enfants	21	Figure 27	Caractéristiques du travail exercé dans le pays d'origine	35
Figure 9	Année d'arrivée en Europe	22	Figure 28	Bien-être financier avant de venir en Europe	35
Figure 10	Mode d'arrivée en Europe	22	Figure 29	Nombre de raisons mentionnées pour expliquer la venue en Europe	40
Figure 11	Voyages antérieurs vers l'Europe	22	Figure 30	Raisons ayant motivé la venue en Europe	41
Figure 12	« Dans quel pays vous trouviez-vous juste avant de gagner l'Europe ? »	23	Figure 31	Principale raison ayant motivé la venue en Europe, selon la répartition hommes/femmes	41
Figure 13	Pays européen d'arrivée	23	Figure 32	Coût du voyage en Europe et coût par rapport au revenu perçu dans le pays d'origine, selon la région et la répartition hommes/femmes	42
Figure 14	Zones où ont grandi les personnes interrogées par rapport aux résultats infrarégionaux de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans différents pays	28	Figure 33	Aide financière reçue pour entreprendre le voyage en Europe	43
Figure 15	Zones où ont grandi les personnes interrogées et leurs parents	29	Figure 34	Aide financière reçue pour entreprendre le voyage en Europe selon le plus haut niveau d'études atteint	44
Figure 16	Croissance urbaine, Benin City (Nigéria), 2000-2018	29	Figure 35	Impressions relatives au traitement du gouvernement dans le pays d'origine	45
Figure 17	« Est-ce que l'un des membres de votre famille est venu s'installer en... ? »	30	Figure 36	Engagement politique/influence sur le gouvernement dans le pays d'origine	46
Figure 18	Contribution financière d'un proche émigré	30			
Figure 19	Taille du ménage des personnes interrogées	31			

	page		page		
Figure 37	Confiance vis-à-vis des institutions du pays d'origine	46	Figure 51	Revenu mensuel dans le pays d'origine, revenu mensuel en Europe et envois de fonds à la famille : comparaison	63
Figure 38	Satisfaction à l'égard des services du pays d'origine	46	Figure 52	Calcul du nombre d'années qui auraient été nécessaires pour parvenir à la même situation financière qu'en Europe	63
Figure 39	Danger attendu et vécu au cours du voyage vers l'Europe	47	Figure 53	Privations subies en Europe	64
Figure 40	Appui à la décision de migrer vers l'Europe, par année d'arrivée	48	Figure 54	Type de logement occupé au moment de l'entretien	65
Figure 41	« Qu'est-ce qui vous aurait fait changer d'avis concernant votre décision de venir en Europe ? »	49	Figure 55	Expérience vécues comme victimes de la criminalité selon la répartition hommes/femmes	66
Figure 42	Situation financière en Europe	56	Figure 56	Services utilisés au cours des six derniers mois, selon la répartition hommes/femmes	66
Figure 43	« Êtes-vous autorisé(e) à travailler légalement dans votre pays d'accueil ? »	56	Figure 57	Évaluation des aspects du bien-être en Europe par rapport au pays d'origine	67
Figure 44	« Êtes-vous autorisé(e) à travailler légalement dans votre pays d'accueil ? », répartition par année d'arrivée	57	Figure 58	Sentiment de solitude et de mal du pays	68
Figure 45	Principale activité exercée dans le pays d'origine et en Europe, selon la répartition hommes/femmes	58	Figure 59	« Globalement, si vous décidez de rester dans votre pays d'accueil, êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste quant à votre avenir ? »	68
Figure 46	Type d'activité exercée dans le pays d'origine et en Europe (tel qu'énoncé par la personne interrogée), selon la répartition hommes/femmes	59	Figure 60	« Voudriez-vous vivre en Europe de façon permanente ? »	74
Figure 47	Revenu mensuel moyen par région du pays d'accueil comparé à la moyenne régionale et au salaire minimum du pays d'accueil, et selon la répartition hommes/femmes	60	Figure 61	« Y a-t-il une raison qui vous empêche de regagner votre pays d'origine en Afrique ? Si oui, laquelle ? »	75
Figure 48	Caractéristiques du travail exercé en Europe par année d'arrivée	60	Figure 62	Confiance vis-à-vis des institutions européennes	76
Figure 49	Situation financière en Europe selon le plus haut niveau d'études atteint et la situation financière dans le pays d'origine	61	Figure 63	« Selon vous, si vous retourniez dans votre pays d'origine demain, votre communauté serait-elle heureuse ou mécontente ? »	77
Figure 50	Envois de fonds dans le pays d'origine, selon la répartition hommes/femmes, la situation financière en Europe et l'année d'arrivée	62			

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Alors que les nouvelles formes de mobilité et de déplacement apparues au XXI^e siècle mettent à l'épreuve les institutions mondiales et remettent en question les approches créées à une autre époque, il est essentiel de redéfinir les cadres de gestion des migrations contemporaines. L'un des plus grands défis de notre époque est de répondre efficacement aux déplacements de populations à grande échelle. Le PNUD a réalisé cette étude, *Au-delà des barrières : Voix des migrants africains irréguliers en Europe*, afin d'approfondir notre compréhension des relations qui existent entre migrations et développement, et de combler les déficits de données en la matière à l'échelle mondiale.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2009* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sous-titré *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, abordait la question migratoire à travers le prisme du développement humain en analysant la façon dont la mobilité humaine, dans un monde inégal, constituait à la fois un facteur fondamental et une conséquence du développement. L'approche adoptée était volontairement générale, couvrant les différents schémas migratoires : migrations internes, internationales, légales, forcées et même historiques. Dix ans plus tard, le rapport *Au-delà des barrières* s'intéresse plus spécialement aux migrants africains qui arrivent en Europe de manière irrégulière. Selon nous, ce groupe est particulièrement lésé par les cadres réglementaires et les priorités politiques, créant une situation qui ne bénéficie ni aux résultats du développement en Afrique, ni aux contextes sociopolitiques et économiques des pays européens.

Ce rapport met l'accent sur les migrants qui ont quitté leur pays pour des raisons de développement, et dont la principale motivation, selon leurs propres mots, ne revêtait pas de caractère humanitaire et n'était pas liée à un besoin de protection. Nous pensons que, dans une optique de développement, il convient de mieux comprendre les facteurs et les incitations qui motivent ces personnes, et d'exploiter le potentiel qu'offrent les schémas de migration à l'échelle mondiale. L'accent qui est mis dans le présent rapport sur les aspects de la migration irrégulière relatifs au développement reflète le mandat institutionnel du PNUD en tant que principal organisme de développement du système des Nations Unies. Ce document contribue à la mise en œuvre efficace du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte mondial sur les migrations).

***Au-delà des barrières* : principales conclusions**

Les données présentées confirment la thèse défendue par ailleurs, selon laquelle les migrations sont le reflet des avancées enregistrées en matière de développement. Elles nous permettent de comprendre et d'analyser plus précisément le point de vue des migrants qui voyagent par des voies irrégulières. Elles montrent enfin que l'Afrique se développe, mais que les progrès réalisés sont trop lents, inégaux, et qu'ils offrent peu de marge de manœuvre.

L'étude révèle que les personnes qui ont quitté leur pays jouissaient d'une situation *relativement* meilleure que celle de leurs pairs. Il s'agit manifestement de personnes ayant bénéficié des dividendes du développement réalisés en Afrique au cours des dernières décennies, et dont

le parcours de vie a été influencé par les tendances de développement au niveau macroéconomique : urbanisation, caractéristiques spatiales de la croissance économique, pression démographique, et, dans de nombreux cas, des antécédents familiaux de migration. La progression du niveau d'études des Africains, y compris chez les filles sur l'ensemble du continent, joue un rôle prépondérant. Ainsi, le niveau d'études des personnes interrogées est généralement plus élevé que la moyenne dans leur pays d'origine. D'après le rapport, le revenu des personnes interrogées qui gagnaient de l'argent au moment de leur départ était compétitif au regard du contexte national. D'autre part, ces dernières ont été nombreuses à mentionner des emplois décrits comme sûrs et stables. Pourtant, seules 38 % ont déclaré gagner suffisamment pour « s'en sortir », 50 % ont estimé ne pas gagner assez, et 12 % seulement ont affirmé être en mesure d'épargner.

Ces personnes, qui avancent globalement plusieurs raisons à l'appui de leur décision de départ, mentionnent essentiellement des motivations économiques étroitement liées à la réalisation de soi et au sentiment que le seul moyen de concrétiser leurs aspirations serait de quitter l'Afrique. Les réponses aux questions sur le contexte de gouvernance dans le pays d'origine dénotent un fort sentiment d'exclusion sociale fondée sur l'identité et d'aliénation générée par l'attitude des acteurs de l'État débiteurs d'obligations à leur égard, sentiment qui a nourri la décision de migrer. L'ensemble des personnes interrogées se dit également très déçu par la qualité des services dont elles peuvent bénéficier dans leur pays. Le fait qu'il s'agisse, pour la plupart, de jeunes adultes indique l'existence d'importantes contraintes liées à l'âge quant aux possibilités offertes en Afrique, les jeunes trouvant peu de débouchés qui leur permettent de réaliser leurs aspirations et leurs rêves ou d'accélérer leurs perspectives d'avancement et celles de leur famille dans leur contexte d'origine. Les progrès de ces dernières décennies n'ont eu d'autre effet que de donner à ces jeunes la volonté et les moyens de partir. Or, les voies légales de migration restent largement fermées à cette catégorie d'aspirants au départ.

Chez les personnes interrogées, les migrations irrégulières représentent un investissement dans un avenir meilleur : choisies par ceux qui se trouvent déjà sur une trajectoire de développement ascendante, elles permettent de se libérer radicalement des contraintes du pays d'origine pour franchir les barrières symboliques et physiques qui les empêchent de se réaliser sur le plan personnel et d'accéder à de meilleures perspectives. L'implication de la famille constitue une aide essentielle à la concrétisation du voyage vers l'Europe, et les conclusions de cette étude corroborent l'idée selon laquelle la migration est un moyen de diversifier les sources de revenu de la famille. Seulement 2 % des personnes interrogées affirment qu'une meilleure connaissance des risques occasionnés par leur voyage les aurait poussées à rester dans leur pays d'origine. L'étude confirme que les migrants prennent un risque calculé, en comparant les avantages et les inconvénients qu'il pourrait y avoir à partir ou à rester, compte tenu des conditions dans leur pays d'origine.

CHEZ LES PERSONNES INTERROGÉES, LES MIGRATIONS IRRÉGULIÈRES REPRÉSENTENT UN INVESTISSEMENT DANS UN AVENIR MEILLEUR : CHOISIES PAR CEUX QUI SE TROUVENT DÉJÀ SUR UNE TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT ASCENDANTE, ELLES PERMETTENT DE SE LIBÉRER RADICALEMENT DES CONTRAINTES DU PAYS D'ORIGINE POUR FRANCHIR LES BARRIÈRES SYMBOLIQUES ET PHYSIQUES QUI LES EMPÊCHENT DE SE RÉALISER SUR LE PLAN PERSONNEL ET D'ACCÉDER À DE MEILLEURES PERSPECTIVES.

Le présent rapport illustre les fortes répercussions socioéconomiques et personnelles liées à l'absence de voies légales accessibles à ce groupe de migrants qui souhaitent concrétiser leurs aspirations en Europe. Les données indiquent clairement que le marché du travail européen, y compris les entreprises de l'économie officielle, ne se privent pas de recourir aux services des migrants en situation irrégulière lorsque les voies légales leur sont fermées. Pourtant, le profil professionnel des personnes interrogées s'est fortement dégradé : le pourcentage de celles qui occupent un emploi élémentaire (non qualifié ou domestique) en comparaison avec celui qu'elles exerçaient dans leur pays d'origine en Afrique est passé de près d'un tiers à plus de la moitié. L'analyse met en évidence la sous-exploitation du potentiel humain et de la main-d'œuvre des migrants africains clandestins en Europe. La plupart de ceux qui perçoivent des revenus en Europe font état de salaires très inférieurs au salaire minimum de leur pays d'accueil, ainsi que d'autres formes de précarité liée à l'emploi, soulignant davantage l'exploitation qui est faite de leur situation irrégulière. Néanmoins, les données confirment leur engagement à honorer l'investissement financier de leur famille et à obtenir le rendement attendu de cet investissement, à savoir une mobilité sociale rapide. Parmi ceux qui perçoivent des revenus, 78 % envoient de l'argent dans leur pays d'origine. Selon une analyse du pouvoir d'achat issu des envois de fonds comparé aux revenus des personnes interrogées, il leur faudrait jusqu'à 40 ans pour atteindre une situation financière équivalente dans leur pays d'origine. Pour les personnes qui réussissent, migrer par des voies irrégulières est donc susceptible de produire des rendements transformateurs qui représentent un bond générationnel en avant, malgré les risques que cela comporte et les obstacles à surmonter.

Les migrations irrégulières de l'Afrique vers l'Europe, pour nombre de ceux qui sont prêts à en assumer les risques financiers et physiques importants, peuvent représenter un effort limité dans le temps qui permet de sauter plusieurs générations en matière de mobilité sociale. Bien qu'une nette majorité des personnes interrogées déclare souhaiter vivre en Europe de manière permanente, une forte proportion de celles qui ne le souhaitent pas perçoit des revenus, dispose d'un permis de travail en règle et envoie de l'argent à sa famille. Pour ce groupe, le fait d'avoir « réussi » dans ces conditions semble leur procurer une confiance accrue et les inciter davantage à regagner leur pays d'origine avec un sentiment de « mission accomplie ». Cette attitude vient confirmer l'image générale

qui se dégage de l'étude, laquelle dépeint la migration comme une entreprise à la fois très risquée et réfléchie, tributaire des opportunités économiques, et susceptible d'entraîner des difficultés et des sacrifices.

À l'inverse, les migrants qui n'ont pas encore acquis cette stabilité poursuivent leur quête et ne sont pas prêts à renoncer à leur vie en Europe. Le rapport illustre de façon poignante la honte ressentie par ceux qui ne perçoivent aucun revenu et qui n'envoient pas d'argent chez eux à l'idée de rentrer les mains vides : une grande partie d'entre eux pense que leur communauté serait mécontente s'ils retournaient dans leur pays d'origine demain. Parmi ceux qui se trouvent en Europe depuis le plus longtemps, un tiers déclare ne pas envoyer d'argent à leur famille. Les données indiquent également que pour une minorité non négligeable, les vulnérabilités associées aux conditions de leur voyage n'ont fait que s'accroître à leur arrivée en Europe. Les difficultés auxquelles font face ces personnes pour se construire une vie stable semblent être devenues insurmontables. À la dérive dans certains des pays les plus riches du monde, elles se retrouvent confrontées à diverses formes de dénuement, comme le sans-abrisme de long terme ou la faim.

Les expériences vécues en Europe par les femmes interrogées dans le cadre du présent rapport sont saisissantes. Les disparités liées au genre sont très marquées en ce qui concerne les possibilités d'emploi en Europe. Toutefois, les écarts de salaires observés en Afrique entre les hommes et les femmes s'inversent très nettement en Europe, où les femmes gagnent 11 % de plus que les hommes, alors qu'elles gagnent 26 % de moins qu'eux en Afrique. Les femmes interrogées font état de niveaux de privation moindres et réussissent mieux que les hommes à accéder aux services et à occuper des logements fixes. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine, y compris parmi celles qui ne perçoivent aucun revenu. Cette réussite relative tient à plusieurs facteurs, et notamment au fait qu'elles sont plus nombreuses à venir en Europe pour rejoindre leur famille et/ou leurs enfants. Par ailleurs, les politiques européennes sont peut-être plus favorables aux femmes migrantes, en particulier lorsqu'elles ont des enfants. Leur niveau d'études relativement plus élevé que celui de leurs pairs dans leur pays d'origine laisse également à penser que les femmes interrogées sont particulièrement motivées, déterminées et conscientes de leurs capacités personnelles. Malgré ces points positifs, il existe des disparités entre hommes et femmes au niveau des expériences vécues en matière de criminalité. Ainsi, dans les six mois ayant précédé l'entretien, le nombre de victimes de la criminalité était légèrement moins élevé chez les hommes que chez les femmes. En outre, les cas d'agression sexuelle sont beaucoup plus nombreux chez ces dernières. Si les femmes sont celles qui sont allées le plus loin parmi les personnes ayant répondu à nos questions, parvenant même à dépasser les barrières liées au genre imposées par les normes patriarcales en vigueur dans leur pays d'origine, et à surmonter l'exploitation subie pendant leur voyage, leur vulnérabilité physique aux actes de violence reste partie intégrante de leur expérience en Europe.

Conséquences en matière de politiques et programmes

À cause de l'émigration, l'Afrique est en train de perdre un nombre substantiel de ses citoyens porteurs des plus hautes aspirations. Les personnes qui partent illustrent, collectivement et paradoxalement, les aspects positifs associés aux progrès réalisés en matière de développement sur le continent. Malgré la récente diminution du nombre de migrants en situation irrégulière arrivés en Europe depuis l'Afrique, la proximité géographique et les déséquilibres démographiques, conjugués à des facteurs fondamentaux liés à la structure des économies et aux contextes de gouvernance globaux en Afrique, appellent à la prudence face aux hypothèses selon lesquelles cette baisse s'inscrira dans la durée. Il faut comprendre que les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement sont eux-mêmes susceptibles d'entraîner une augmentation continue des migrations. D'après les données probantes recueillies au niveau mondial, la plupart des pays africains ont tout juste atteint les niveaux de croissance et de développement auxquels l'émigration commence à s'intensifier. Cette analyse remet en question l'idée selon laquelle les migrations peuvent être prévenues ou considérablement réduites au moyen d'interventions programmatiques et politiques conçues pour les arrêter.

CETTE ANALYSE REMET EN QUESTION L'IDÉE SELON LAQUELLE LES MIGRATIONS PEUVENT ÊTRE PRÉVENUES OU CONSIDÉRABLEMENT RÉDUITES AU MOYEN D'INTERVENTIONS PROGRAMMATIQUES ET POLITIQUES CONÇUES POUR LES ARRÊTER.

La présente étude réunit et analyse les expériences et les points de vue de migrants parvenus de manière irrégulière en Europe à la recherche d'une vie meilleure, de manière à garantir des interventions de la part de parties prenantes qui soient fondées sur des données probantes. Les informations ainsi récoltées remettent en cause la faisabilité des interventions axées sur la dissuasion brutale et la prévention, ce qui suggère que les décideurs doivent réévaluer les approches adoptées jusqu'à présent. L'instrumentalisation de l'aide internationale au développement au profit d'objectifs politiques ne peut pas, dans la réalité, avoir d'effet à long terme sur les moteurs des migrations africaines irrégulières. Il est indispensable de recadrer les réponses politiques et programmatiques aux migrations en tenant compte de leur relation structurelle avec les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement. Il est également essentiel de placer au premier plan de la coopération les approches fondées sur les droits et le principe de responsabilité consistant à « ne pas nuire ». C'est d'autant plus vrai que les approches actuelles font croire à tort aux électeurs européens que ces stratégies seront efficaces à long terme.

Il est urgent d'adopter des politiques d'avenir qui tiennent compte de différents scénarios, y compris ceux qui prédisent une augmentation substantielle du nombre de migrants dans les années et les décennies à venir. En l'absence de nouvelles approches systémiques des migrations, il faut craindre un effet rebond, avec des migrations irrégulières échappant à toute

gestion et ayant directement des conséquences politiques déstabilisatrices. Il convient de définir un ensemble de stratégies claires et cohérentes destinées à régir les migrations irrégulières, afin de répondre à plusieurs objectifs : en limiter les effets pervers ; obtenir des avancées pour les migrants ainsi que pour la famille et le pays qu'ils ont laissés derrière eux ; et faire en sorte que les économies et les sociétés dans lesquelles ces personnes souhaitent se construire une nouvelle vie tirent profit de leur migration. Le prisme du développement humain adopté dans le présent rapport afin d'examiner la question des migrations incite à appréhender la problématique plus globalement, et le PNUD est fermement convaincu que les solutions « gagnant-gagnant » proposées sont possibles. Toutefois, elles exigent un certain courage politique en Afrique comme en Europe.

Les recommandations détaillées ci-dessous sont destinées à soutenir les efforts constants déployés par les décideurs en vue d'équilibrer les réponses à court terme apportées aux effets des migrations irrégulières avec des objectifs politiques à long terme. Elles s'appuient sur les témoignages des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, et visent à ouvrir des voies vers la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations.

1) Le développement transformateur : élargir les perspectives et les choix en Afrique

Le profil des personnes interrogées dans le cadre de cette étude laisse à penser qu'il appartient aux gouvernements africains de réorienter leur action de manière à offrir aux jeunes des incitations plus attractives, capables de leur permettre de réaliser leurs ambitions au plus près de chez eux. Les gouvernements se doivent à cet égard de revoir leurs orientations et d'explorer de nouvelles perspectives susceptibles d'être perçues de façon positive par les populations concernées. En effet, les témoignages des migrants africains en situation irrégulière analysés dans le cadre de cette étude peuvent être considérés comme un appel collectif lancé à leurs gouvernements respectifs, leur demandant de placer la barre plus haut en matière de créativité et d'ambition, et d'accélérer le rythme de la transformation économique et du développement sociopolitique de l'Afrique. Ces résultats ne seront peut-être pas atteints avant longtemps. Néanmoins, la production de données probantes substantielles et l'assurance qu'une transformation structurelle plus profonde est en cours concernant les perspectives économiques et la gouvernance pourraient modifier les choix de certains jeunes qui, sinon, considéreraient l'émigration comme leur seule chance de mobilité sociale.

Pour relever les défis liés aux migrations irrégulières, les gouvernements africains doivent démontrer leur capacité à contribuer à l'édification de sociétés qui offrent aux jeunes Africains la possibilité de canaliser leur énergie et leurs aspirations au service du projet de développement national. Au fil du temps, ces mêmes sociétés sont appelées à accélérer leur transformation structurelle. De leur côté, les partenaires

mondiaux doivent veiller à ce que les fonds internationaux destinés au développement soient consacrés à des priorités fondamentales et ne soient pas détournés au profit de la recherche de solutions rapides à la migration axées sur la dissuasion et la prévention. L'accélération des progrès passe par une plus grande cohérence entre les différentes politiques d'engagement envers l'Afrique. Le partenariat existant entre l'Afrique et l'Europe doit lui aussi évoluer afin de répondre aux difficultés actuelles.

Exemples de priorités spécifiques :

- **Faire participer les jeunes à la construction de l'avenir.** Il est essentiel de s'attaquer aux systèmes oppressants et gérontocratiques présents en Afrique. L'exclusion multidimensionnelle qui touche actuellement les jeunes Africains, qui représentent la majorité de la population du continent, fait obstacle à leur réalisation personnelle tout en retardant le développement. Un effort sociétal est nécessaire pour provoquer les mutations requises, de la part aussi bien des débiteurs d'obligations au sein des gouvernements que de l'ensemble de la société. Cela stimulera la participation concrète des jeunes du continent et favorisera l'égalité des chances. L'écart d'âge important entre la majeure partie de la population africaine, jeune, et ses dirigeants doit être comblé. Des progrès effectués en ce sens seraient le signe d'une nouvelle orientation, qui pourrait inciter les jeunes à prendre part au développement transformateur. L'amélioration et l'équité des services associées à des actions concertées visant à lutter contre la discrimination doivent également être au cœur de ce programme. En outre, l'étude réaffirme la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre les pratiques patriarcales à tous les niveaux, même dans les pays qui sont aux avant-postes en matière de promotion de l'égalité des genres.
- **Bâtir des économies inclusives.** Les priorités mises en évidence visent à améliorer la disponibilité et la qualité des perspectives économiques, et à faire en sorte que la croissance de l'Afrique crée de l'emploi et bénéficie au plus grand nombre, en favorisant la création de richesses à différents niveaux de l'économie. Le bond économique transformateur qu'effectuent les personnes percevant des revenus en Europe place la barre très haut. Investir dans la production nationale à valeur ajoutée, moderniser les infrastructures, fournir un accès aux marchés, instaurer des environnements favorables aux entrepreneurs et aux petites entreprises, et créer d'autres possibilités d'épargne destinées aux jeunes sont autant de mesures qui doivent être mises au service d'une plus large ambition. Compte tenu du profil urbain de la majorité des personnes interrogées dans le cadre de la présente étude, il est nécessaire de se focaliser sur la mise en œuvre de politiques visant à renforcer l'inclusion et la régénération économiques dans les villes.

- Lutter contre les obstacles externes à la transformation structurelle.** Bien qu'il incombe aux États africains d'orchestrer leur propre transformation structurelle, les relations avec les partenaires régionaux et internationaux peuvent à la fois soutenir et entraver ce processus. Les relations commerciales inégales et contraignantes alimentent les inégalités à l'échelle mondiale, nationale et régionale, et freinent le rythme de répartition des perspectives économiques. Aux niveaux régional et international, il reste beaucoup à faire pour intensifier les progrès du libre-échange en Afrique, comme en témoigne la signature de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine en 2018. L'objectif doit être de poursuivre l'élargissement des perspectives économiques régionales aux citoyens et aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, et d'intensifier les migrations intra-africaines, notamment en investissant dans la cartographie des échanges de main-d'œuvre à l'échelon bilatéral et infrarégional aux fins de la facilitation du processus. Il est admis de longue date qu'une redéfinition des relations commerciales existantes entre l'Afrique, l'Europe et d'autres partenaires internationaux de premier plan se traduirait par une augmentation exponentielle des gains en matière de développement. L'ouverture des marchés européens et d'autres marchés mondiaux aux marchandises africaines, et la mise en place active d'incitations visant à accroître localement la valeur ajoutée des principaux produits de base en Afrique engendreraient d'importants avantages matériels par la diversification des perspectives économiques. En outre, ce programme appelle à la cohérence, et notamment à un appui aux structures de gouvernance qui permettent d'obtenir des résultats en matière de développement défini au sens large. Il est tout aussi important de s'assurer que les dimensions sociopolitiques de la transformation sont facilitées (et non entravées) que de redéfinir les relations économiques. Pour mener à bien ce processus, il est essentiel de s'attaquer au problème des flux financiers illicites et de procéder au rapatriement des capitaux exportés de façon illégale. Les contributions des partenaires internationaux de développement doivent être redirigées en vue de soutenir les priorités stratégiques qui, de manière globale, permettront de conduire les transformations structurelles, politiques, économiques et sociales nécessaires.

ii) Passer d'une migration « incontrôlée » à une migration « contrôlée »

Le fait que le marché du travail européen ait volontiers recours à la main-d'œuvre migrante irrégulière et bon marché, comme le montrent les données, contredit la position de fermeté généralement exprimée par les politiques nationales en matière d'immigration. En parallèle, le volume des transferts de fonds en espèces depuis l'Europe à destination de l'Afrique génère ses propres structures incitatives attractives. Il convient de redéfinir le partenariat entre les deux continents afin de répondre directement à ces réalités. Dans le monde entier, il existe déjà des accords favorisant la mobilité de la main-d'œuvre qui aident

les entreprises à répondre à leurs besoins saisonniers et à long terme dans les secteurs où l'offre nationale est insuffisante. Ces accords sont avantageux pour les secteurs nationaux concernés et permettent également aux travailleurs migrants d'acquérir des compétences et une expérience qui ne sont pas forcément disponibles dans leur propre pays, de toucher des revenus plus élevés et d'envoyer les fonds valablement acquis à leur famille restée au pays.

Le Pacte mondial sur les migrations et le Plan d'action conjoint de La Valette (PACV) affirment tous deux la nécessité de développer les filières légales de la migration. Malgré l'existence de ces orientations stratégiques, la volonté politique d'étudier de nouvelles réglementations qui apporteraient une réponse adaptée aux migrations irrégulières en Europe est actuellement limitée, du point de vue européen en tout cas. Une perspective fondée sur des données probantes, éclairée par le présent rapport, fait état de la nécessité de mieux définir les voies légales que devraient emprunter les nombreuses personnes déterminées à quitter leur pays en quête d'un avenir meilleur. Les décideurs publics seraient bien avisés de suivre cette direction. Le fait de garantir aux migrants irréguliers qui sont déjà en Europe l'accès à des moyens de subsistance sûrs et productifs peut contribuer à atténuer les répercussions sociales et politiques, au lieu de les aggraver, et démontrer que les gouvernements maîtrisent la situation. De fait, le développement de filières légales permettrait effectivement au système mondial de se mettre en phase avec la réalité, et d'ancrer les cadres politiques dans le XXI^e siècle.

Exemples de priorités spécifiques :

- Faciliter les migrations circulaires entre les pays européens et africains.** Il est nécessaire de développer une nouvelle génération de filières légales définies dans des accords bilatéraux et/ou régionaux. Celles-ci doivent reposer sur les modèles qui, selon l'étude, sont les plus efficaces, à savoir un processus de migration circulaire prévoyant l'arrivée en Europe puis le retour dans le pays d'origine après une période définie durant laquelle les revenus générés par les migrants auront été partagés avec leurs proches restés au pays sous la forme d'envois de fonds. Ces accords doivent être étayés par une analyse et une réflexion concernant les secteurs qui connaissent des pénuries susceptibles de s'aggraver, et portant notamment sur l'évolution du marché du travail eu égard à divers facteurs tels que le vieillissement des populations. Cela permettrait ainsi de garantir que ces accords sont fondés sur le marché et peuvent être facilement présentés comme tels. Ces accords doivent à la fois reposer sur les droits humains et tenir compte de la problématique femmes-hommes, en s'appuyant sur les normes, directives et principes applicables de l'Organisation internationale du Travail. Dans les contextes de pénurie avérée, cette offre rotative de main-d'œuvre dont la situation aura été régularisée aurait également l'avantage d'endiguer l'économie clandestine et l'exploitation qui prospèrent actuellement en raison de

l'absence de réglementation. Diffusés à grande échelle, en Afrique comme en Europe, ces nouveaux cadres seraient le signe d'une nouvelle ère de coopération en matière de migration. Ils pourraient améliorer les investissements destinés à sécuriser le retour des personnes qui ne relèvent pas de ces accords, avec le plein appui des gouvernements des pays de départ et d'arrivée, ce qui présenterait de multiples avantages pour tous les acteurs concernés.

- **Créer des voies de régularisation à l'intention des migrants africains en situation irrégulière déjà présents en Europe.** Il est urgent de s'intéresser aux droits et aux besoins des migrants sans papiers vivant déjà en Europe, même si les cadres de coopération à long terme n'ont pas encore été finalisés. Les migrants qui ne parviennent pas à déposer une demande d'asile et qui ne sont pas renvoyés à leur arrivée doivent avoir la possibilité de sortir de la précarité et de la rue, notamment grâce à des mécanismes qui les autorisent à travailler et à accéder aux services correspondant à leurs besoins. En leur donnant la possibilité d'échapper à l'emprise de l'économie clandestine, il est possible de les prémunir contre les risques d'abus et d'exploitation et de restreindre ainsi leur exposition aux actes de criminalité dont ils pourraient être victimes. Par ailleurs, la régularisation de ces travailleurs ferait augmenter les recettes fiscales des gouvernements. La visibilité ainsi donnée aux contributions que les migrants apportent aux sociétés qui les accueillent peut aider à établir des ponts et à instaurer la confiance à leur égard au sein des communautés d'accueil.

iii) Construire un nouveau discours sur les migrations en Europe

Il est de plus en plus admis que la mondialisation et la croissance économique de ces dernières décennies n'ont pas offert les mêmes chances à tous dans les nations les plus riches du monde, et ce, à plusieurs égards. Les fractures socioéconomiques et géographiques au sein des pays, tout comme l'aliénation ressentie par nombre de citoyens exclus des processus politiques et éloignés des centres de décision, ont été mises en évidence dans toute l'Europe, en particulier depuis la crise financière mondiale de 2008. C'est dans ce contexte que peuvent être examinées les inquiétudes de certains citoyens préoccupés par la perte apparente de contrôle de l'État à leurs frontières, telle que mise en lumière par la « crise migratoire », par l'évolution des identités nationales et le changement culturel, ainsi que par d'autres éléments perçus comme des menaces pour leur mode de vie. En parallèle, il est intéressant de rappeler que si l'angoisse suscitée par les migrations a enflammé l'extrême droite, d'autres réactions compatissantes se sont élevées dans toute l'Europe. Les voix exprimées par les organisations non gouvernementales, les associations civiles et les mouvements citoyens pour soutenir les migrants et les réfugiés sont souvent reléguées au second plan dans l'espace public.

La participation démocratique à la conception d'approches politiques de la migration, fondée sur un débat constructif avec les citoyens, peut tracer la voie pour définir les types de migration dont les sociétés européennes ont besoin, aujourd'hui et demain. Cet engagement citoyen pourrait apaiser les inquiétudes et les angoisses souvent associées aux changements démographiques et aux perturbations visibles entraînées par les lacunes des politiques actuelles. Il est indispensable de faire évoluer progressivement le discours sur les migrations africaines irrégulières vers l'Europe, et sur les migrations en général, afin de contribuer à la mise en place de nouvelles approches visant à les contrôler.

Exemple de priorité spécifique :

- **Participation publique visant à faire émerger un nouveau discours sur les migrations.** Les citoyens européens sont en droit de recevoir des informations fiables sur le contexte global des tendances migratoires mondiales. Les aspects fréquemment négligés qui mériteraient, selon cette étude, d'être examinés plus en profondeur concernent notamment l'évolution des besoins du marché du travail en Europe, les informations relatives aux expériences vécues par les personnes qui migrent, les effets mesurés des différents types de politique migratoire, ainsi que les liens passés et présents qui unissent généralement un pays d'accueil donné au pays d'origine des migrants. La diffusion à grande échelle d'informations pertinentes sur ces aspects liés aux migrations aiderait les citoyens à se forger un avis éclairé sur le type de migration le plus avantageux pour leur pays, permettant ainsi une véritable appropriation démocratique des résultats des politiques. Dans le même temps, il convient de renforcer les mécanismes visant à engager la responsabilité des personnes qui diffusent des propos haineux et de fausses informations, comme le prévoient les mesures convenues à l'objectif 17 du Pacte mondial sur les migrations. Il est probable que la question migratoire demeure un important sujet politique ces prochaines années, mais il convient de la traiter avec plus de mesure afin qu'elle ne soit pas constamment cantonnée à des positions extrêmes. Les décideurs doivent investir dans la création de plateformes d'échange entre les citoyens, les autorités, les responsables politiques, la société civile, la communauté scientifique, les médias et les migrants eux-mêmes. Il est essentiel de mettre en place des espaces permettant aux citoyens issus de tous milieux de débattre et d'interagir en dehors des tribunes médiatiques polarisées. La boucle de rétroaction dynamique continue ainsi créée entre les parties prenantes qui travaillent ensemble à l'élaboration de stratégies satisfaisantes pour tous contribuera à instaurer un débat plus constructif. Il est urgent d'apporter une réponse aux différentes opinions citoyennes issues de ces nouvelles stratégies participatives. Cette réponse doit être fondée sur des données probantes, comme celles qui sont présentées dans ce rapport concernant les dynamiques actuelles des migrations vers l'Europe.

INTRODUCTION

On dénombre actuellement plus de 258 millions de migrants internationaux dans le monde, contre 220 millions en 2010 et 191 millions en 2005². Leur proportion dans la population mondiale est relativement stable, passant de 2,8 % à 3,4 % entre 2000 et 2017³. Toutefois, dans certaines régions du monde, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays a fortement augmenté en raison des conflits, des violences et des persécutions. Ainsi, fin 2017, on comptait 68,5 millions de personnes déplacées, soit près du double par rapport au chiffre de 1997⁴. De plus, il est établi que les données disponibles omettent quantité d'autres migrants en situation irrégulière sur lesquels il est particulièrement difficile d'obtenir des informations précises. Les phénomènes observés à l'échelle mondiale, y compris la mondialisation elle-même, la forte croissance démographique dans certaines régions du globe, le creusement des inégalités entre nations, ainsi que les effets des changements climatiques (entre autres facteurs), sont autant de facteurs qui devraient contribuer à accroître la mobilité. L'un des plus grands défis de notre époque est de répondre efficacement aux déplacements de populations à grande échelle.

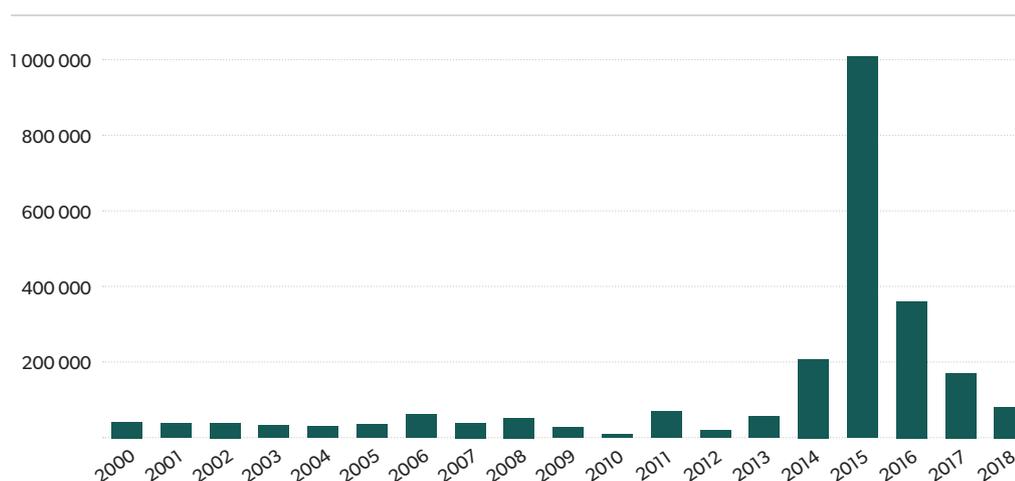
Dans son *Rapport mondial sur le développement humain 2009*, sous-titré *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) examinait la question migratoire à travers le prisme du développement humain en analysant la façon dont la mobilité humaine, dans un monde inégal, constituait à la fois un facteur fondamental et une conséquence du développement. Il soulignait que les migrations pouvaient améliorer la convergence de l'offre et de la demande sur le marché du travail, générer des flux d'envois de fonds essentiels au processus de développement d'un pays, favoriser l'épanouissement personnel et le transfert de connaissances et d'idées entre pays développés et en développement, et faciliter la création de liens économiques, politiques et culturels entre les peuples et les nations⁵. Il présentait une série de propositions visant à apporter des résultats positifs aux migrants, aux communautés et aux États, en affirmant que l'élimination des obstacles aux déplacements, d'une part, et l'amélioration du traitement des personnes en situation de mobilité, d'autre part, pourraient bénéficier à l'ensemble des travailleurs, au niveau national comme à l'étranger. Publié au plus fort de la crise financière mondiale, le *Rapport mondial sur le développement humain 2009* posait la question suivante : « La crise économique fera-t-elle apparaître des barrières protectionnistes contre l'immigration, ou sera-t-elle l'occasion de repenser le rôle de la migration en tant que facteur d'avancées économiques et sociales⁶ ? ».

Durant la décennie écoulée, l'incapacité du système international à faire face aux grands déplacements de population est devenue flagrante. Alors que les efforts visant à juguler les réseaux de passeurs se sont intensifiés au cours

des dernières années, les voies de migration empruntées, qu'un nombre croissant de parties prenantes qualifie de « mixtes », sont de plus en plus meurtrières⁷. Ainsi, on estime que 30 510 personnes ont trouvé la mort sur les routes migratoires entre 2014 et 2018⁸. Pendant ce qui a souvent été qualifié de « crise migratoire » (une expression discutable), ces pertes tragiques ont fait l'objet de récits parfois quotidiens dans l'actualité⁹. Le plus grand nombre de décès a eu lieu en Méditerranée¹⁰.

Le repli protectionniste prévu dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2009* s'est également produit. La transformation des modèles et la visibilité des personnes en quête d'un refuge, d'une vie meilleure et de perspectives plus sûres en dehors de leur pays ont eu de profondes répercussions sur l'environnement politique mondial, en Europe peut-être encore plus qu'ailleurs. La figure 1 illustre la forte augmentation du nombre d'arrivées en Europe par voie maritime, notamment depuis 2014. Si les images de réfugiés et de migrants arrivant sur les côtes de pays tels que la Grèce et l'Italie, souvent associées à des témoignages de noyade et de souffrance, ont déclenché des interventions humanitaires au niveau local, elles ont également fait naître un sentiment anti-immigration¹¹. Les responsables politiques des démocraties européennes s'efforcent de répondre aux angoisses, aux peurs et à la confusion ressenties par les citoyens face à la forte hausse des arrivées irrégulières et à l'apparente perte de contrôle des gouvernements. Parallèlement, les partis anti-immigration se sont multipliés en Europe. Dans un espace politique de plus en plus contesté par de nombreux pays européens, la question migratoire est devenue une préoccupation majeure.

FIGURE 1 ARRIVÉES EN EUROPE PAR VOIE MARITIME ENTRE 2000 ET 2018*



* Arrivées à Chypre, en Espagne, en Grèce, en Italie, et à Malte (les données relatives à Chypre datent de 2015). Pour l'ensemble des pays, les données de 2018 ont été recueillies de janvier à septembre.

Source : *Four Decades of Cross Mediterranean Migration to Europe* et base de données de l'OIM sur les flux migratoires diversifiés à destination de l'Europe.

Alors que les nouvelles formes de mobilité et de déplacement apparues au XXI^e siècle mettent à l'épreuve les institutions mondiales et les approches créées à une autre époque, il est essentiel de redéfinir les cadres normatifs de gestion des migrations contemporaines. D'importants progrès ont été réalisés à cet égard grâce à l'inscription des migrations internationales dans le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030¹². Une étape majeure a été franchie les 11 et 12 décembre 2018 à Marrakech, lorsque 164 États ont adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières¹³. Élaboré sous l'égide des Nations Unies, ce pacte constitue le premier accord intergouvernemental qui couvre toutes les dimensions des migrations internationales de façon globale et complète. Le Pacte mondial sur les migrations définit un cadre de coopération qui comporte 23 objectifs assortis de mesures et d'engagements résumés à l'annexe 1. Il précise que le principe consistant à « ne laisser personne de côté », qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'applique directement à toutes les formes de migration, et doit guider les réponses politiques.

En outre, le Pacte mondial sur les migrations réaffirme avec force la nécessité pour les États d'utiliser des approches fondées sur les droits. Toutefois, les efforts déployés en vue de réformer en profondeur l'environnement réglementaire qui régit les mouvements transfrontières des personnes ont prêté à controverse¹⁴. Malgré son caractère non contraignant, le Pacte mondial sur les migrations a suscité des inquiétudes quant aux conflits qu'il ferait naître en raison d'éventuelles divergences entre ses principes de gestion des migrations et la souveraineté des États. La pression politique et l'opposition rencontrée ont conduit certains États à se retirer du pacte. Il faut du temps pour démontrer concrètement l'efficacité de la « nouvelle façon de travailler » visant à refléter l'esprit et la lettre des engagements souscrits¹⁵. En outre, les réponses spécifiques à la situation des migrants irréguliers sont souvent éclipsées par d'autres priorités. Dans le même temps, de fausses idées continuent de circuler au sujet des moteurs de la migration, ce qui alimente la confusion.

Les migrations vers l'Europe recouvrent des situations très diverses. Elles concernent par exemple les personnes qui arrivent par des voies régulières en tant qu'étudiants ou dans le cadre d'un recrutement professionnel, conséquence de l'admission de pays voisins de l'Est dans l'Union européenne (UE). Elle inclut également les personnes déplacées qui fuient la guerre ou d'autres types de persécution, notamment en Syrie, mais aussi en Afghanistan, en Érythrée et en Libye. Les migrants originaires d'Afrique qui se rendent en Europe, qu'ils soient en situation régulière ou non, font partie de ces flux. Bien que leur nombre soit relativement faible comparé aux autres populations, les Africains occupent une place prépondérante dans les représentations populaires. Les

descriptions d'une Europe « envahie » ou « submergée » de migrants africains sont monnaie courante dans les médias¹⁶. Certains observateurs pointent un racisme latent qui alimente ces récits¹⁷. Bien que les migrants africains représentent une part moins importante du total des arrivées de migrants par rapport à d'autres populations, ils suscitent généralement un intérêt et des réactions disproportionnés, et le débat soulevé sur l'immigration dans les pays d'accueil contribue à influencer les politiques et les programmes internationaux.

La connaissance des réalités vécues par les personnes parties d'Afrique par des voies irrégulières pour gagner l'Europe se limite souvent aux tragédies en mer relatées par les médias. La couverture de ces événements dramatiques répétés contribue ainsi à créer une impression de crise persistante, et peut finir par émousser l'empathie ressentie à l'égard de ces personnes. Les idées reçues qui consistent à penser que ceux qui arrivent en Europe sont désespérés et démunis, ou qu'ils profitent du système d'asile, influencent l'opinion. En réalité, plus de 80 % des migrations africaines ont lieu en Afrique, à l'intérieur des régions et entre elles¹⁸. Le taux d'émigration africaine (c'est-à-dire la proportion d'émigrants africains rapportée à la population du continent) est l'un des plus faibles au monde. En outre, les migrations régulières de l'Afrique vers l'Europe sont nettement supérieures aux arrivées irrégulières¹⁹.

L'image populaire de la migration africaine en Europe est probablement exagérée. Néanmoins, il est clair que les chiffres se sont accrus en termes absolus au cours de ces dix dernières années²⁰. Pour des raisons tenant à des déséquilibres démographiques, à la proximité géographique, à la structure des économies et aux contextes de gouvernance africains, il est presque certain que les flux migratoires de l'Afrique vers l'Europe seront amenés à augmenter au cours des prochaines décennies. La connectivité numérique accrue du continent entre également en jeu²¹. Mais surtout, comme le confirment les données présentées dans cette étude, les progrès réalisés en matière de développement eux-mêmes favorisent les migrations. Le lien complexe qui existe entre développement et migration est un thème central du présent rapport.

À CE MOMENT CRITIQUE DU DÉBAT SUR LES MIGRATIONS, ET AFIN QUE LA DYNAMIQUE CRÉÉE PAR LE PACTE MONDIAL SUR LES MIGRATIONS SE TRADUISE PAR DES ACTIONS CONCRÈTES, LE TEMPS EST VENU D'ÉCOUTER CEUX QUI ONT ENTREPRIS CE VOYAGE.

Compte tenu des tensions qui entourent déjà la question des migrations dans les sociétés européennes, il apparaît indispensable de trouver des approches plus pérennes et plus innovantes de la migration irrégulière. Il est essentiel d'acquiescer à une compréhension des ressorts et des dynamiques de ce

phénomène qui soit fondée sur des données probantes, afin d'apporter des réponses mieux proportionnées et plus efficaces. À ce moment critique du débat sur les migrations, et afin que la dynamique créée par le Pacte mondial sur les migrations se traduise par des actions concrètes, le temps est venu d'écouter ceux qui ont entrepris ce voyage. C'est précisément ce à quoi s'attache la présente étude.

Axe principal de l'étude *Au-delà des barrières*

Grâce au travail des organismes spécialisés tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui apportent une aide vitale aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les données sur les victimes de déplacements forcés sont relativement précises. Toutefois, les migrations irrégulières, qui se définissent comme les déplacements « contrevenant aux normes réglementaires des pays d'origine, de transit ou de destination », reste à ce jour l'aspect le plus méconnu des schémas migratoires contemporains²². Les environnements juridique et politique dans lesquels interviennent les migrations ajoutent à la difficulté de cette définition, ce qui complique particulièrement l'analyse et le suivi précis du phénomène. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières reconnaît le manque de données permettant d'éclairer les options politiques et le débat public. Les études traitant des migrations à l'échelle internationale insistent de plus en plus sur le fait que la parole des migrants eux-mêmes est souvent absente du débat politique, et certaines appellent à une compréhension plus nuancée qui replace l'analyse des migrations dans les parcours de vie de leurs protagonistes²³.

Le PNUD a réalisé la présente étude précisément en vue de combler le manque de données à l'échelle mondiale et de mieux comprendre les relations qui existent entre migrations et développement. L'approche adoptée dans le cadre du *Rapport mondial sur le développement humain 2009* était volontairement générale, couvrant les différents schémas migratoires : migrations internes, internationales, légales, forcées et même historiques. Dix ans plus tard, le rapport *Au-delà des barrières* s'intéresse plus spécialement aux migrants africains qui arrivent en Europe de manière irrégulière. Selon nous, ce groupe est particulièrement lésé par les cadres réglementaires et les priorités politiques actuels, créant une situation qui ne bénéficie ni aux résultats en matière de développement en Afrique, ni aux contextes sociopolitiques et économiques des pays européens.

La formule retenue dans le titre du rapport, « au-delà des barrières », fait référence aux risques considérables auxquels sont confrontées les personnes qui voyagent de l'Afrique vers l'Europe par des voies irrégulières. Ces personnes ont énormément de mal à rejoindre le vieux continent et,

lorsqu'elles y parviennent, à se construire une vie productive. Cette formule illustre également de façon métaphorique les difficultés qui les empêchent de se réaliser sur le plan personnel, notamment le manque de perspectives économiques, sociales et politiques dans leur pays d'origine, qui, comme l'indiquent les données, nourrit leur volonté d'émigrer.

Par définition, les flux migratoires mixtes englobent les personnes qui migrent pour des raisons relevant des normes internationales en matière d'asile, mais également bon nombre de celles qui quittent leur pays pour d'autres motifs, notamment économiques. Toutefois, ces classifications doivent être utilisées avec précaution. En effet, il est de plus en plus admis que les motivations des personnes qui migrent pour des raisons humanitaires ou à des fins de protection et de celles qui sont poussées par des motifs économiques revêtent un caractère multidimensionnel. De la même façon, les expériences vécues pendant leur parcours et une fois arrivées en Europe se confondent. L'effectif total de la cohorte interrogée dans le cadre de l'étude reflète les différences comme les similitudes de ces parcours. Ce rapport met l'accent sur les migrants dont la principale motivation, selon leurs propres mots, n'avait pas de caractère humanitaire et n'était pas liée à un besoin de protection. Le PNUD considère que, dans une optique de développement, il convient de mieux comprendre les facteurs et les incitations qui motivent ce groupe particulier de personnes, et d'exploiter le potentiel qu'offrent les schémas de migration à l'échelle mondiale. L'accent qui est mis dans le présent rapport sur les aspects de la migration irrégulière relatifs au développement reflète le mandat institutionnel du PNUD en tant que principal organisme de développement du système des Nations Unies. Par ailleurs, ce rapport vient combler les lacunes de la documentation et des publications existantes.

LE PNUD A RÉALISÉ LA PRÉSENTE ÉTUDE PRÉCISÉMENT EN VUE DE COMBLER LE MANQUE DE DONNÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DE MIEUX COMPRENDRE LES RELATIONS QUI EXISTENT ENTRE MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT.

Il s'agit de la deuxième étude d'envergure que le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique consacre aux problématiques contemporaines du développement africain, en s'intéressant à l'expérience et au point de vue des personnes concernées²⁴. Elle s'appuie sur une enquête exhaustive réalisée au moyen d'entretiens menés dans toute l'Europe auprès de migrants ayant voyagé de manière irrégulière depuis différents pays d'Afrique. Les personnes interrogées ont principalement emprunté la voie maritime pour se rendre en Europe, où beaucoup ont ensuite poursuivi leur voyage.

Jusqu'à présent, on connaissait très peu de choses concernant les histoires personnelles des migrants africains qui assument les risques et les coûts qu'implique un tel voyage en dehors des voies légales. Quelles étaient leurs conditions de vie dans leur pays d'origine ? Quels sont les facteurs qui les ont poussés à partir ? Quelles sont les possibilités, les difficultés et les expériences qu'ils ont connues à leur arrivée en Europe, et quelles tactiques de survie ont-ils déployées durant cette période de transition ? Quel regard portent-ils sur leur expérience, sur ceux qu'ils ont laissés derrière eux et sur leur pays de destination ? Surtout, comment leur expérience s'inscrit-elle dans le contexte et la trajectoire de développement de leur pays d'origine ? Enfin, comment les politiques des pays d'origine et des pays d'accueil pourraient-elles commencer à répondre plus efficacement à leurs besoins et à leurs aspirations en vue d'obtenir des résultats qui soient positifs pour toutes les parties ?

Ce rapport est la seule étude du genre qui se penche sur cet aspect des migrations irrégulières à une telle échelle, notamment en examinant de manière approfondie les données biographiques des migrants, depuis leur vie dans leur pays d'origine jusqu'à leur vie en Europe. Cette analyse unique intervient à un moment opportun. Elle vise à éclairer les politiques prospectives qui permettront de mieux affronter les enjeux des migrations irrégulières de l'Afrique vers l'Europe et de mieux en comprendre les avantages – pour les migrants eux-mêmes, pour la famille et le pays qu'ils ont laissés derrière eux, et pour le pays dans lequel ils cherchent à se construire une nouvelle vie. Le rapport présente des données probantes fondées sur les points de vue exprimés par les migrants en situation irrégulière, qui remettent en cause les stéréotypes et les mythes. Il entend contribuer à la création de nouvelles formes de participation et d'intervention de qualité, en Afrique comme en Europe.

En outre, l'étude tient compte de la nécessité d'examiner de plus près les aspects liés au genre dans les travaux consacrés aux migrations, qui, pour beaucoup, ignorent généralement ces questions²⁵. Les réalités vécues par les femmes durant les processus migratoires sont trop souvent négligées, la tendance étant de généraliser les expériences des hommes migrants. Les migrations sont fortement conditionnées par les rapports de genre et les structures familiales patriarcales, qui ont une influence différenciée sur les hommes et sur les femmes²⁶. Le présent rapport vise à répondre à la nécessité reconnue d'améliorer la prise en compte de la dimension de genre (dans la collecte et l'analyse des données et dans les politiques), afin de garantir que les politiques migratoires répondent efficacement aux objectifs fixés en matière d'égalité des genres²⁷. Les disparités et les dynamiques hommes/femmes sont analysées à chaque fois que cela est pertinent tout au long du rapport.

Après une présentation de la méthodologie utilisée et du profil des participant(e)s à l'enquête, le rapport expose les principales conclusions tirées des informations recueillies et des données issues de la littérature. Ces conclusions sont organisées en deux sections, elles-mêmes divisées en deux chapitres : Section 1 – En Afrique (chapitre 1 : La vie dans le pays d'origine, chapitre 2 : Motivations et ressorts) et Section 2 – En Europe (chapitre 3 : La vie dans le nouveau monde, chapitre 4 : Attitudes à l'égard du retour). À la suite de ces chapitres thématiques, la section 3 examine les conséquences en matière de politiques et de programmes et propose des recommandations clés à l'intention des décideurs africains et européens.

CE RAPPORT EST LA SEULE ÉTUDE DU GENRE QUI SE PENCHE SUR CET ASPECT DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE À UNE TELLE ÉCHELLE, NOTAMMENT EN EXAMINANT DE MANIÈRE APPROFONDIE LES DONNÉES BIOGRAPHIQUES DES MIGRANTS, DEPUIS LEUR VIE DANS LEUR PAYS D'ORIGINE JUSQU'À LEUR VIE EN EUROPE. CETTE ANALYSE UNIQUE INTERVIENT À UN MOMENT OPPORTUN. ELLE VISE À ÉCLAIRER LES POLITIQUES PROSPECTIVES QUI PERMETTRONT DE MIEUX AFFRONTER LES ENJEUX DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE DE L'AFRIQUE VERS L'EUROPE ET DE MIEUX EN COMPRENDRE LES AVANTAGES – POUR LES MIGRANTS EUX-MÊMES, POUR LA FAMILLE ET LE PAYS QU'ILS ONT LAISSÉS DERRIÈRE EUX, ET POUR LE PAYS DANS LEQUEL ILS CHERCHENT À SE CONSTRUIRE UNE NOUVELLE VIE.

Approche méthodologique

La présente étude s'appuie sur un questionnaire remis en main propre à 3 069 migrants africains adultes (âgés de plus de 18 ans au moment de l'entretien) originaires de 43 pays d'Afrique et interrogés dans 13 pays européens. Tous étaient arrivés en Europe par des voies irrégulières au moins six mois avant l'entretien réalisé pour les besoins de l'étude.

À défaut de pouvoir déterminer de manière indépendante ou vérifiable les raisons qui avaient motivé le départ des participant(e)s à l'enquête, l'équipe de recherche a utilisé comme indicateur indirect les réponses à une question clé de l'entretien, à savoir la *raison la plus importante* ayant motivé la décision de la personne interrogée de venir en Europe. L'analyse des réponses données à cette question a permis de recenser 1 099 personnes (soit 36 % de l'effectif total interrogé) ayant cité les raisons suivantes parmi les plus importantes : « fuir la guerre/les conflits » ; « fuir les persécutions du gouvernement » ; « fuir l'extrémisme violent/le terrorisme » ; et « fuir la violence des gangs ». À des fins d'analyse, ces 1 099 personnes ont été séparées du reste de l'échantillon ayant

citée comme *raison la plus importante* des motifs économiques ou autres afin d'expliquer leur venue en Europe. Il convient de noter que l'instruction des demandes d'asile relève de la compétence de l'État concerné, et que seules les instances nationales spécialisées peuvent examiner ces demandes. La classification utilisée dans ce rapport repose uniquement sur la raison principale mentionnée par les personnes interrogées. Ce processus de tri des participant(e)s a abouti à la création d'un échantillon principal de 1 970 migrants en situation irrégulière originaires de 39 pays africains qui n'avaient pas migré pour des raisons humanitaires ni pour obtenir l'asile. Cette étude porte exclusivement sur ce groupe²⁸. Toutes les données présentées dans le rapport concernent donc uniquement cet échantillon principal.

Le travail conceptuel préparatoire, les consultations et l'élaboration des outils de recherche ont débuté en novembre 2017. Le travail de terrain a été réalisé en 2018. Le questionnaire portait sur divers éléments biographiques ainsi que sur les impressions et les témoignages des personnes interrogées concernant les facteurs socioéconomiques et politiques de départ. Il a été conçu pour mieux comprendre les ressorts des migrations irrégulières dans leur globalité, et pour mieux connaître la vie et les aspirations des migrants en situation irrégulière. Le rapport présente les points de vue des personnes interrogées sous la forme d'un instantané global ; il ne fournit pas d'analyse détaillée pays par pays.

Une stratégie d'échantillonnage non aléatoire a été utilisée afin de sélectionner des participants représentatifs de la population cible. Évoluant en marge de la société et se trouvant dans une situation juridique précaire, cette population vit généralement cachée et s'avère donc difficile d'accès. Les participants et participantes à l'étude ont été sélectionné(e)s en étroite collaboration avec les organisations partenaires locales qui viennent en aide aux migrants. Dans le cadre de cette démarche, l'équipe de recherche a formé les migrants africains afin qu'ils puissent eux-mêmes réaliser la plupart des entretiens : ces derniers représentent environ 80 % des enquêteurs. Environ 30 % des personnes interrogées ont été recensées directement par l'intermédiaire des partenaires locaux, et les 70 % restantes ont été sélectionnées sur recommandation et au moyen d'un échantillonnage en boule de neige, ou en approchant des participant(e)s potentiel(le)s dans les lieux connus pour être fréquentés par des migrants en situation irrégulière²⁹. De cette façon, l'équipe de recherche a limité d'éventuels biais d'échantillonnage tout en garantissant autant que possible la qualité des données recueillies. Les entretiens ont été réalisés en arabe, en anglais, en français, en espagnol et dans plusieurs langues africaines et nordiques. L'anonymat a été préservé.

Cet ensemble de données est unique de par la variété des contributions apportées par les participant(e)s et de par l'étendue des pays qu'il recouvre, qu'il s'agisse des pays d'origine ou de destination. Compte tenu de la méthode d'échantillonnage non aléatoire utilisée, tous les résultats sont applicables uniquement à cet ensemble de données et, techniquement, ils ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population des migrants en situation irrégulière³⁰. Toutefois, la taille globale de l'échantillon et la taille de ce dernier en certains endroits permettent de tirer des interprétations générales sur l'ensemble de la population des migrants en situation irrégulière présents en Europe. La méthodologie utilisée est stricte et fiable ; plusieurs contrôles qualité ont été effectués, et les données saisies ont été vérifiées à chaque étape de l'étude. Les conclusions ont été regroupées et compilées afin d'être analysées de manière descriptive dans les sections suivantes. Elles sont complétées par une analyse documentaire et par les conclusions tirées des données secondaires tout au long de l'étude³¹.

Outre l'analyse descriptive, les données ont également fait l'objet d'une analyse de régression à variables multiples. Il a été tenu compte des pays d'origine et de destination afin de déterminer s'il existait des différences systématiques entre les personnes interrogées en fonction des éléments suivants :

- coût du voyage vers l'Europe (modèle 1) ;
- aide financière reçue afin d'effectuer le voyage (modèle 2) ;
- participation au marché du travail européen (modèle 3) ;
- volonté de vivre en Europe de façon permanente (modèle 4).

Les résultats des modèles les plus illustratifs, dont la fiabilité et la signification statistique se situaient dans un intervalle de confiance égal ou supérieur à 95 %, figurent dans les sections correspondantes du présent rapport lorsqu'ils permettent d'enrichir le propos de manière pertinente. Les notes de fin fournissent des informations complémentaires sur les modèles et les analyses statistiques utilisés. Toutes les conclusions sont présentées à l'annexe 2.

Enfin, en complément de ces données, l'équipe de recherche a rassemblé les témoignages fournis par les participant(e)s afin d'éclairer un peu plus la réflexion. Des films et des photographies ont également été réunis, et seront présentés dans le cadre du projet *Au-delà des barrières* mené par le PNUD.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON DE RECHERCHE

Comme le montre la figure 2, les entretiens ont été réalisés dans 13 pays européens en plusieurs endroits. La hiérarchisation et la sélection des pays d'accueil ont été effectuées à partir de données secondaires afin d'estimer la proportion relative de migrants africains en situation irrégulière présents sur le territoire³². Le niveau d'accès et les capacités des partenaires de recherche ainsi que le réseau personnel des enquêteurs ont également influencé la taille des échantillons par pays.

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTRETIENS MENÉS
FIGURE 2 DANS LE CADRE DU PROJET « AU-DELÀ DES BARRIÈRES »**

Allemagne

— Berlin, Cologne, Dortmund, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Sarrebruck

Autriche

— Innsbruck

Belgique

— Anvers, Bruxelles

Danemark

— Allerød, Copenhague, Syddjurs

Espagne

— Alicante, Barcelone, Lepe, Lleida, Valence

Finlande

— Helsinki, Tampere

France

— Aix-en-Provence, Grenoble, Lyon, Marseille

Grèce

— Athènes

Italie

— Palerme, Rome, Turin

Norvège

— Oslo, Trondheim

Pays-Bas

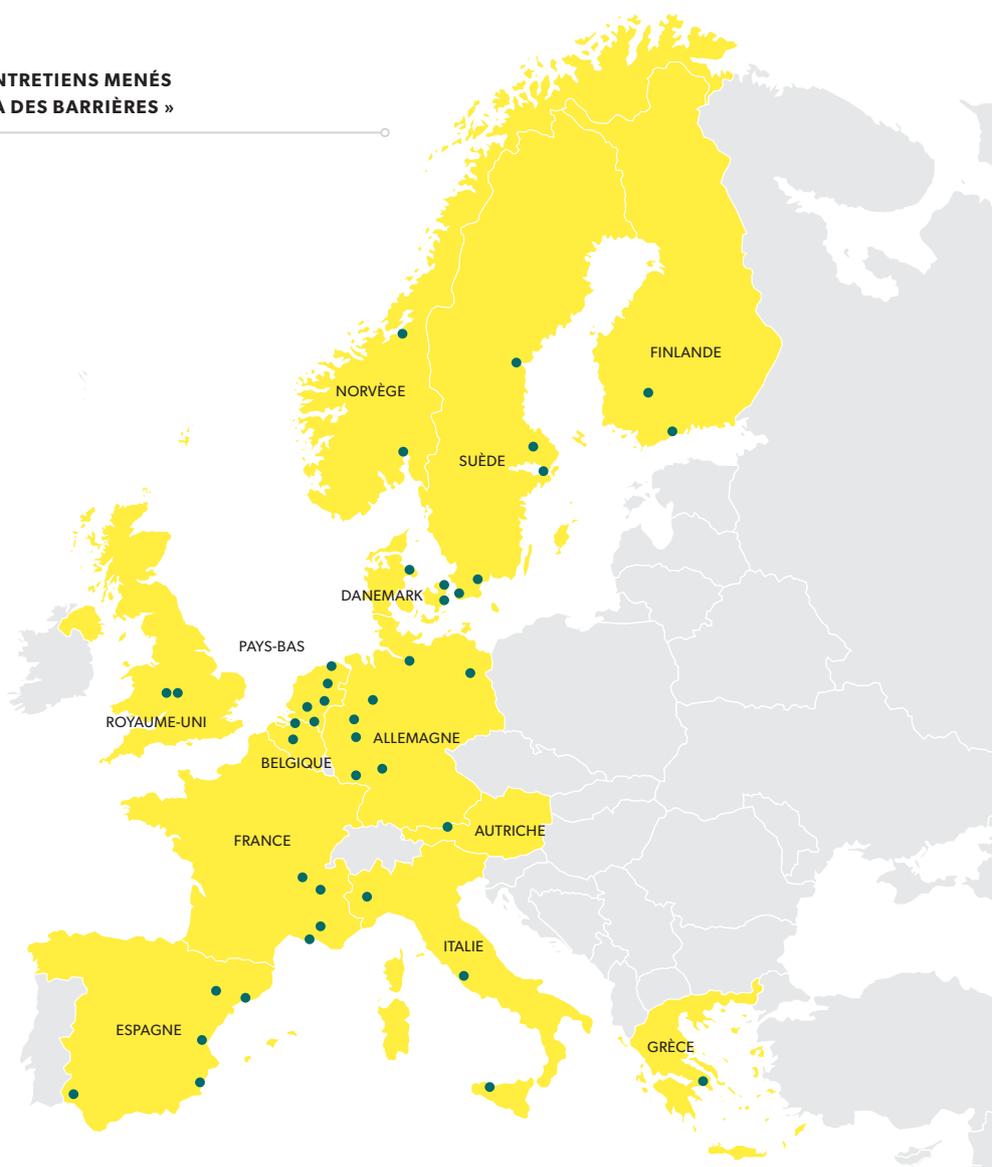
— Amsterdam, Eindhoven, Nimègue, Maastricht, Utrecht

Royaume-Uni

— Birmingham, Sandwell

Suède

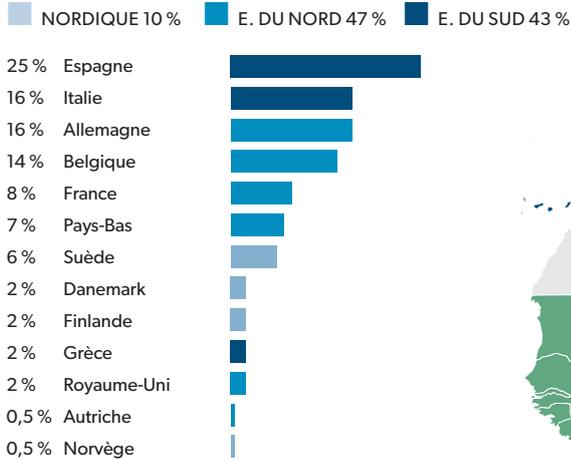
— Kristianstad, Malmö, Stockholm, Sundsvall, Uppsala



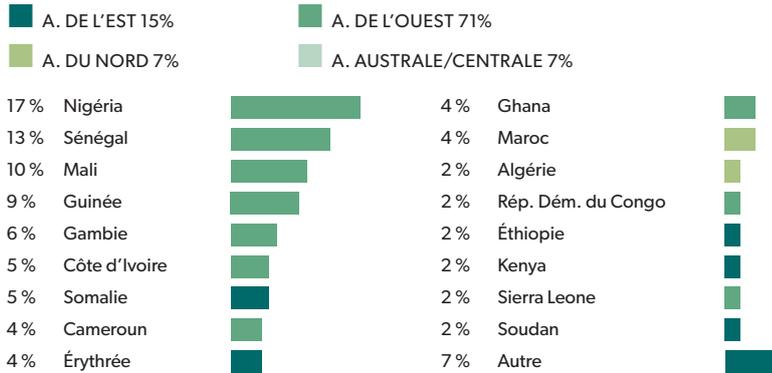
La figure 3 illustre la répartition des personnes interrogées par pays : Espagne, 25 % ; Belgique, Allemagne et Italie, environ 15 % par pays ; France, Pays-Bas et Suède, 6 à 8 % par pays. Suivent les pays qui accueillent 2 % ou moins de l'échantillon, tels que l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Grèce, la Norvège et le Royaume-Uni. La répartition des personnes interrogées par région est la suivante : pays d'Europe du Nord, 47 % ; pays d'Europe du Sud, 43 % ; pays nordiques, 10 %³³.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES PERSONNES INTERROGÉES

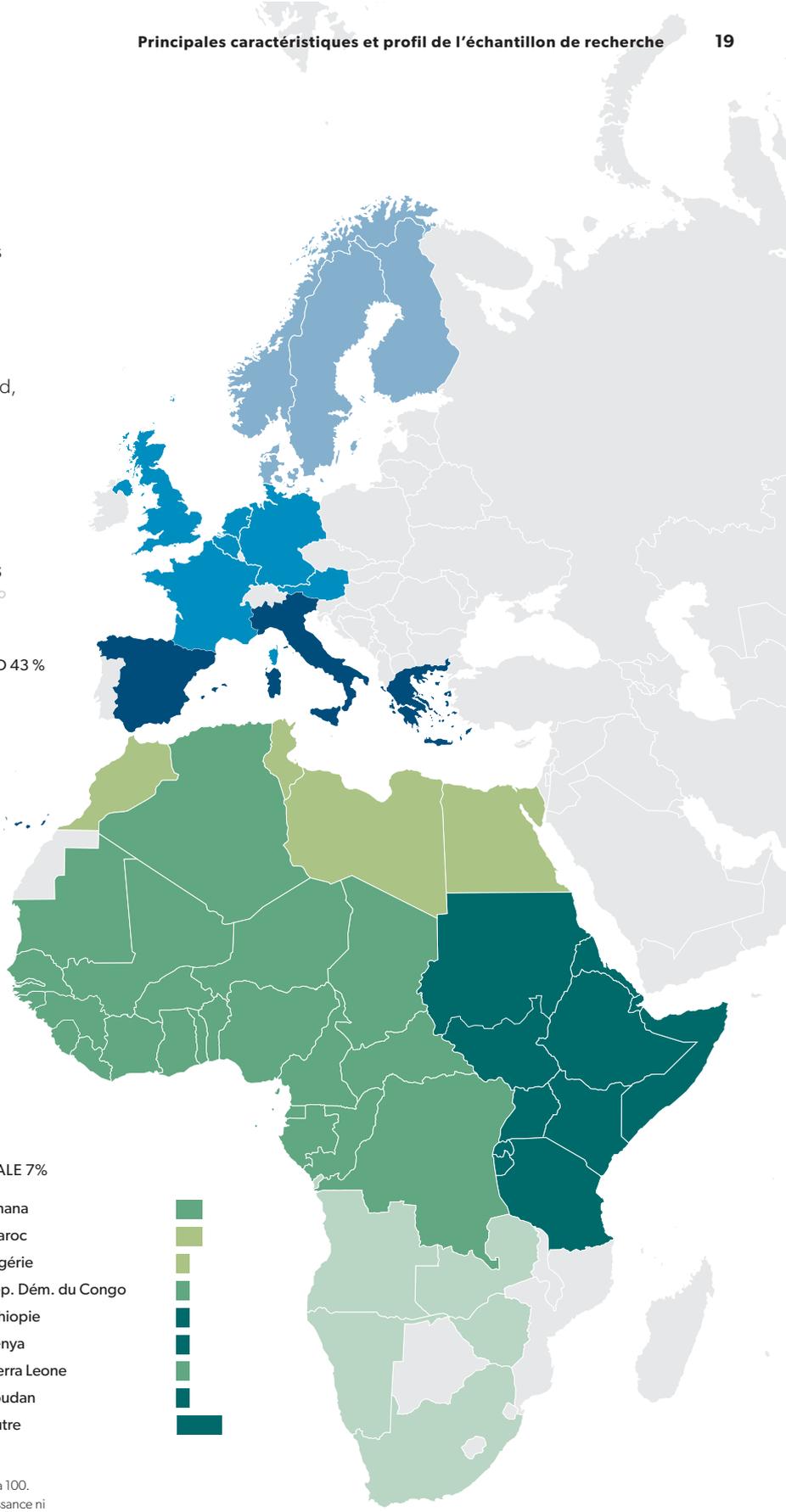
par PAYS D'ACCUEIL



par PAYS D'ORIGINE



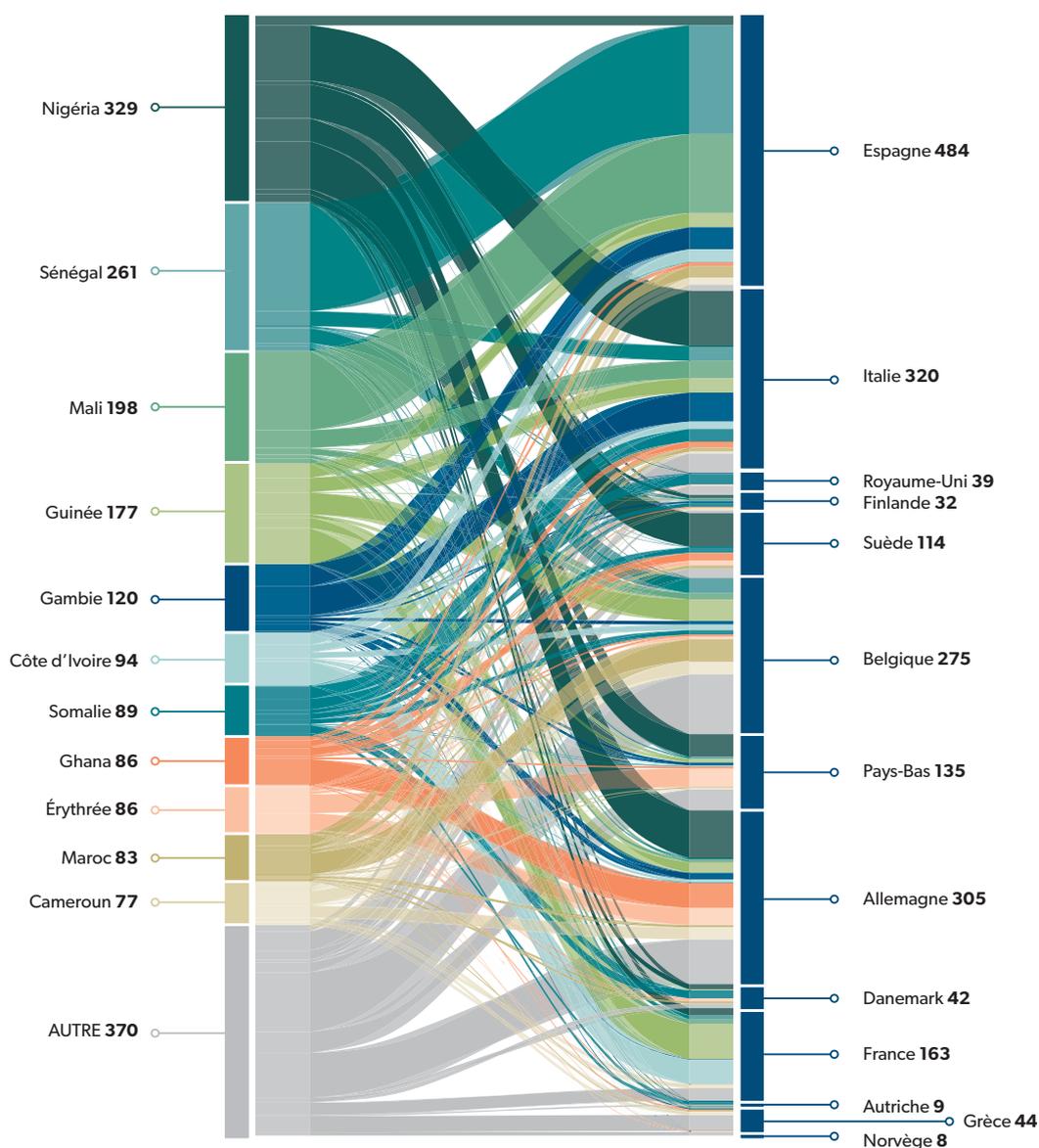
Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100. Les frontières et les appellations indiquées sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le tracé exact de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'est pas encore défini avec précision.



Près de trois quarts des pays africains étaient représentés dans l'échantillon comme pays d'origine des migrants interrogés. Sur ces 39 pays, 22 comptaient chacun pour moins de 1 % de l'échantillon analysé, tandis que cinq pays en constituaient à eux seuls 55 % : le Nigéria (17 %), le Sénégal (13 %), le Mali (10 %), la Guinée (9 %) et la Gambie (6 %). Ces pays, auxquels il faut ajouter la Côte d'Ivoire (5 %), le Cameroun (4 %), le Maroc (4 %) et la Somalie (5 %), sont cités dans le présent rapport lorsque des données secondaires sont introduites dans la réflexion à

des fins comparatives. Ces neuf pays figuraient tous parmi les 20 premières nationalités des personnes arrivées en Europe par voie maritime depuis l'Afrique entre 2014 et 2018³⁴. La répartition des personnes interrogées entre les différentes régions africaines est la suivante : Afrique de l'Ouest, 71 % ; Afrique de l'Est, 15 % ; Afrique du Nord, 7 % ; et Afrique australe/centrale, 7 %³⁵. La figure 4 donne un aperçu des pays où s'étaient rendues les personnes interrogées selon leur pays d'origine.

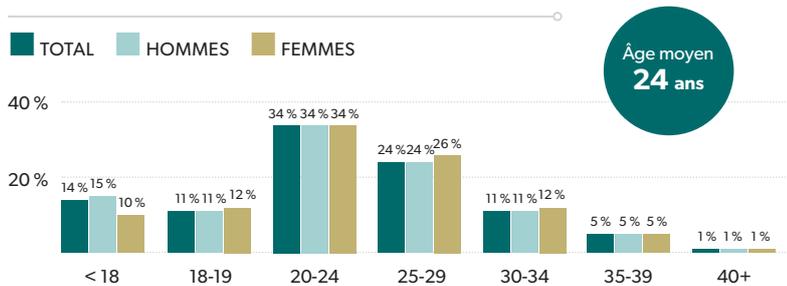
FIGURE 4 VISUALISATION DE LA RÉPARTITION DES PERSONNES INTERROGÉES par PAYS D'ORIGINE et PAYS D'ACCUEIL



L'âge moyen des personnes interrogées à leur arrivée en Europe était de 24 ans, sans écart majeur entre les hommes et les femmes (figure 5). Parmi les personnes interrogées, 58 % étaient âgées de 20 à 29 ans, et 94 % avaient moins de 35 ans. En outre, 14 % d'entre elles avaient moins de 18 ans au moment de leur départ. Globalement, 77 % des personnes interrogées étaient des hommes et 23 % étaient des femmes (figure 6). L'équipe de recherche s'est efforcée de faire en sorte que les femmes soient dûment représentées dans l'échantillon étudié³⁶.

Soixante-et-onze pour cent des personnes interrogées étaient célibataires, et 27 % étaient mariées ou vivaient en couple depuis longtemps avant de venir en Europe (figure 7) ; 66 % étaient sans enfant, et les 44 % restants avaient un ou plusieurs enfants (figure 8). Parmi les personnes interrogées, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être mariées (5 points de pourcentage de plus) et à avoir des enfants (23 points de pourcentage de plus).

FIGURE 5 ÂGE AU MOMENT DU DÉPART en EUROPE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

FIGURE 6 RÉPARTITION HOMMES/FEMMES par RÉGION D'ORIGINE

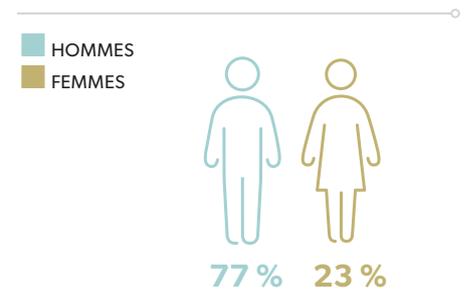


FIGURE 7 SITUATION MATRIMONIALE AVANT LE DÉPART pour L'EUROPE

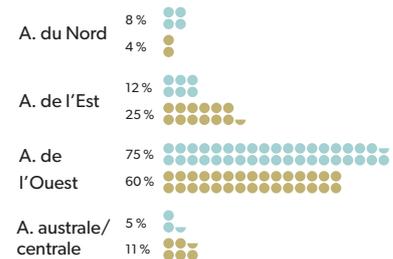
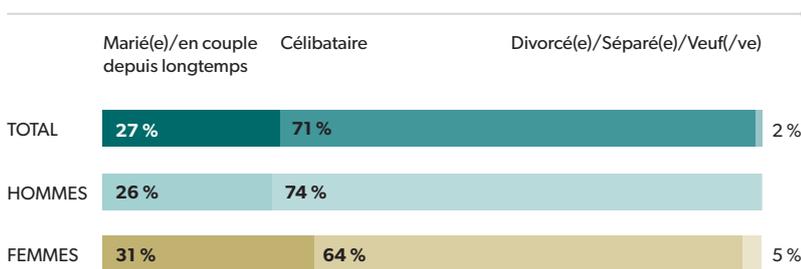
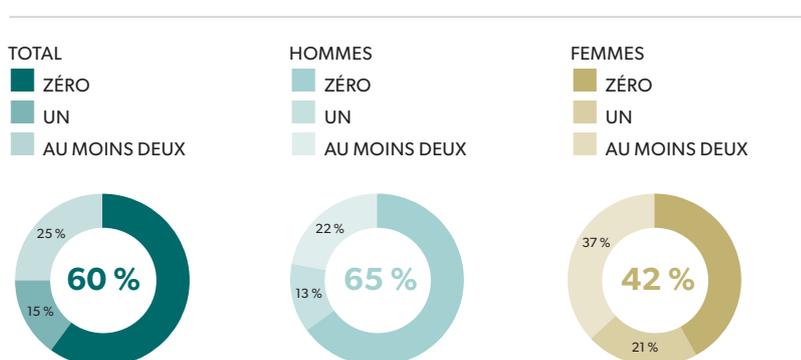


FIGURE 8 NOMBRE D'ENFANTS



Toutes les personnes interrogées ont reconnu être entrées en Europe de manière irrégulière au moins six mois avant l'entretien. Comme le montre la figure 9, 21 % des personnes interrogées ont gagné l'Europe avant 2011, et 54 % sont arrivées depuis 2015.

Quatre-vingt-onze pour cent des personnes interrogées sont parvenues en Europe par voie maritime, et uniquement 7 % et 2 % d'entre elles ont fait le voyage respectivement par voie terrestre et par voie aérienne (figure 10). Pour 96 % des personnes interrogées, il s'agissait du premier séjour en Europe au moment de l'entretien. Toutefois, 18 % avaient déjà tenté de rejoindre l'Europe par des moyens légaux, c'est-à-dire avant de recourir à des voies irrégulières (figure 11).

FIGURE 9 ANNÉE D'ARRIVÉE en EUROPE

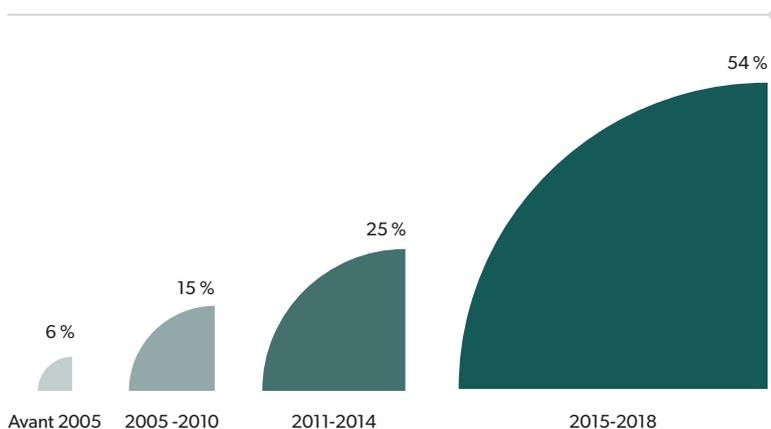


FIGURE 10 MODE D'ARRIVÉE en EUROPE

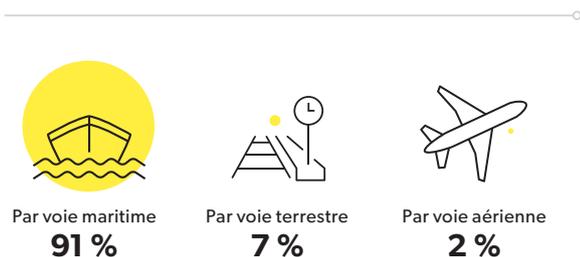
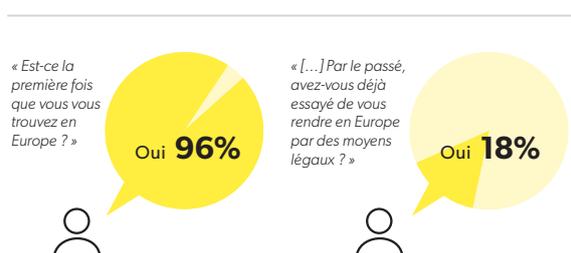


FIGURE 11 VOYAGES ANTÉRIEURS vers L'EUROPE



La majorité des personnes interrogées sont passées par la Libye, citée par 57 % comme le dernier pays où elles se trouvaient avant de partir pour l'Europe (figure 12). Le reste est passé par le Maroc (26 %) et la Turquie (7 %). L'Algérie, l'Égypte, la Mauritanie et la Tunisie représentent individuellement 2 % ou moins des autres pays de transit, et divers pays comptent collectivement pour les 3 % restants. L'Italie a accueilli 57 % des personnes interrogées, l'Espagne 30 % et la Grèce 7 % . Les autres sont réparties entre différents pays (figure 13).

FIGURE 12 « DANS QUEL PAYS VOUS TROUVIEZ-VOUS JUSTE AVANT DE GAGNER L'EUROPE ? »

33 % des personnes interrogées arrivées avant 2012 ont gagné l'Europe par la Libye, contre **67 %** pour celles arrivées après 2012.

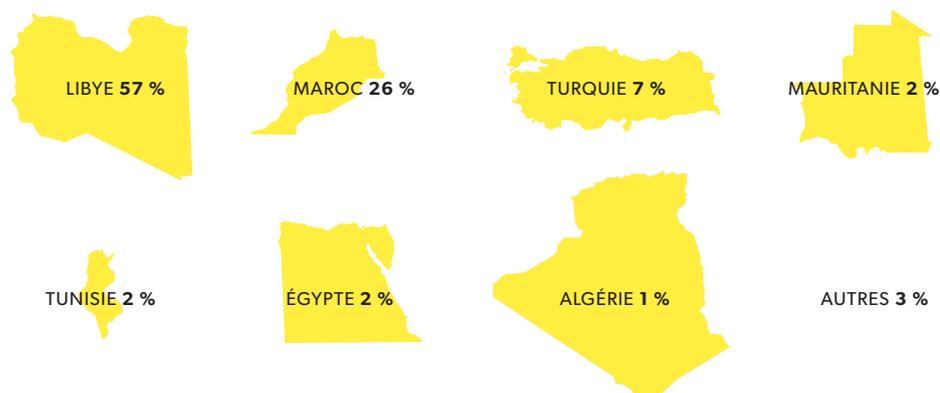


FIGURE 13 PAYS EUROPÉEN D'ARRIVÉE

85 % des personnes interrogées se sont enregistrées dans leur pays d'arrivée.





SECTION 1
DANS
LE PAYS
D'ORIGINE



« J'ai grandi confortablement en Gambie. Nous étions loin d'être riches, mais mes parents ont fait en sorte que nous soyons instruits et pris en charge. Je parle sept langues et m'entends bien avec des personnes appartenant à différents groupes ethniques. Je n'avais pas l'intention de partir ; je voulais monter une affaire. »

De 13°27'N 16°35'W à 41°54'N 12°30'E

MAHAMADOU, *Gambie*

CHAPITRE 1 : LA VIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

Au cours des vingt dernières années, l'amélioration de la croissance économique dans de nombreux pays d'Afrique a ouvert de nouvelles perspectives pour bon nombre d'Africains. Au niveau macroéconomique, des tendances telles que l'urbanisation – et les migrations elles-mêmes – ont également élargi les horizons. En outre, quelques dizaines d'années seulement ont permis de faire largement progresser les efforts déployés en vue de réduire la pauvreté et de répondre aux besoins humains fondamentaux des citoyens africains en matière de prestation de services dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et d'autres secteurs essentiels³⁷. Des indicateurs clés tels qu'une baisse de la mortalité de 58 % chez les enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne entre 1990 et 2017, et l'augmentation de l'espérance de vie, passée de 50 ans en 1990 à 60 ans en 2017, ne peuvent qu'être salués³⁸.

Alors que les migrations internationales sont désormais résolument inscrites dans le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030, et que les liens entre développement et migration sont considérés comme profondément pertinents pour la gouvernance des migrations internationales, la nature de ces liens est sujette à des interprétations contrastées³⁹. La situation d'urgence dans laquelle se trouvent de nombreux migrants africains arrivés clandestinement en Europe par voie maritime suscite des hypothèses sur les relations de cause à effet – dramatiques, mais simples – entre la pauvreté, la guerre et les migrations. Ces hypothèses influencent le débat populaire en Europe, et se reflètent également dans les réponses apportées, axées sur la limitation de la mobilité soit en concentrant l'aide internationale au développement sur le renforcement des frontières, soit en créant des emplois en vue de dissuader les candidats à la migration. Si des actions sont nécessaires en matière de développement, les types d'interventions susceptibles de répondre de la manière la plus efficace et constructive aux migrations clandestines d'Afrique vers l'Europe doivent être examinés de près.

S'appuyant sur l'ensemble des données disponibles afin de compléter les éléments probants recueillis à l'échelle mondiale, le présent chapitre recense les tendances et les caractéristiques qui influent sur la vie des 1 970 personnes interrogées dans leur pays d'origine avant leur départ. Il situe ainsi les différents contextes de développement qu'ont quittés les migrants, tout en soulevant des questions connexes sur les interventions appropriées en matière de développement qu'il convient de mener face au phénomène des migrations. Le présent chapitre met l'accent sur : i) les tendances au niveau macroéconomique ; ii) la situation familiale ; iii) le niveau d'instruction ; et iv) les profils professionnels.

1.1 Tendances au niveau macroéconomique

Les études relatives aux migrations internationales ont constaté un phénomène de « bosse migratoire », selon lequel l'émigration à partir d'un pays à revenu faible augmente à mesure de l'augmentation des niveaux de revenus et de la croissance économique dans le pays en question⁴⁰. D'après cette approche, le développement ne cesse de stimuler les migrations, jusqu'au moment où le

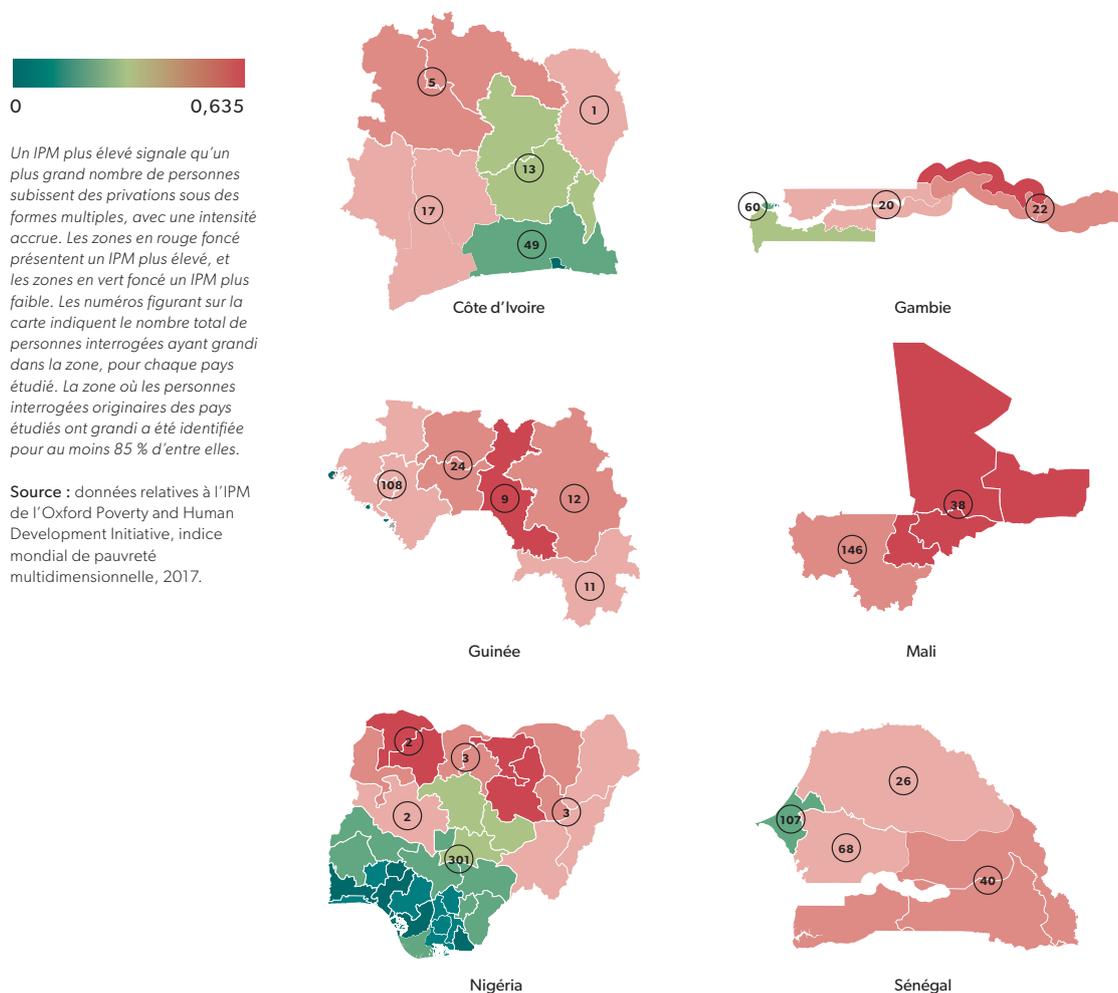
pays à revenu faible devient un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – se stabilisant pendant un certain temps avant d’amorcer une courbe descendante. Plusieurs études révèlent également que les Africains qui migrent vers l’Europe sont généralement issus de ménages vivant dans des zones urbaines⁴¹. Par ailleurs, il a été constaté que le fait d’avoir un proche ayant migré augmente considérablement la probabilité des migrations au sein des familles. Parallèlement, l’observation de l’expérience migratoire dans d’autres familles peut contribuer à « perpétuer » les migrations dans les communautés⁴². Lorsque l’on analyse les liens entre les principales tendances en matière de développement et de migration au niveau macroéconomique, il ressort que la plupart des éléments probants disponibles ne portent pas spécifiquement sur les migrants qui voyagent par des voies

irrégulières. Cependant, certains résultats de la présente étude démontrent leur pertinence au regard de l’expérience des migrants clandestins quittant l’Afrique pour l’Europe, et donc pour une nouvelle catégorie de voyageurs.

Les personnes interrogées venaient de régions de différents pays enregistrant des niveaux de privation relativement faibles. La figure 14 montre que la majorité des migrants faisant partie de l’échantillon, originaires de Côte d’Ivoire, de Gambie, du Mali, du Nigéria et du Sénégal, étaient originaires de régions ayant un Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) moins élevé que d’autres régions de leur pays. L’IPM est une mesure de l’extrême pauvreté comparable à l’échelle internationale, qui rend compte des multiples privations existantes en matière de santé, d’éducation et de niveaux de vie au sein des communautés⁴³.

ZONES OÙ ONT GRANDI LES PERSONNES INTERROGÉES

FIGURE 14 par rapport aux RÉSULTATS INFRARÉGIONAUX DE L’INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (IPM) DANS DIFFÉRENTS PAYS



Disponibles aux niveaux infranationaux, les données relatives à l'IPM permettent de comparer les régions d'un même pays. Un IPM plus élevé indique qu'un plus grand nombre de personnes vivant dans une région donnée subissent ces privations sous des formes multiples, avec une intensité accrue.

Par ailleurs, les personnes interrogées sont massivement et disproportionnellement originaires de zones urbaines (85 %). Elles sont presque deux fois plus nombreuses à être issues de milieux urbains en regard de la totalité de la population africaine, qui compte environ 45 % de citadins⁴⁴. En comparaison avec leurs parents, dont une large part avait pourtant grandi dans des villes (68 %), à peine la moitié ont été élevées en zone rurale (figure 15). L'expérience de l'urbanisation galopante à l'échelle du continent sert de toile de fond aux migrations africaines irrégulières vers l'Europe. L'analyse de l'expansion urbaine de Benin City – ville d'origine commune de la plupart des personnes interrogées – donne un exemple flagrant de l'envolée du taux d'urbanisation (plus de 122 %) au cours des huit dernières années, et illustre la tendance à l'échelle du continent (figure 16).

ZONES OÙ ONT GRANDI LES PERSONNES INTERROGÉES ET LEURS PARENTS

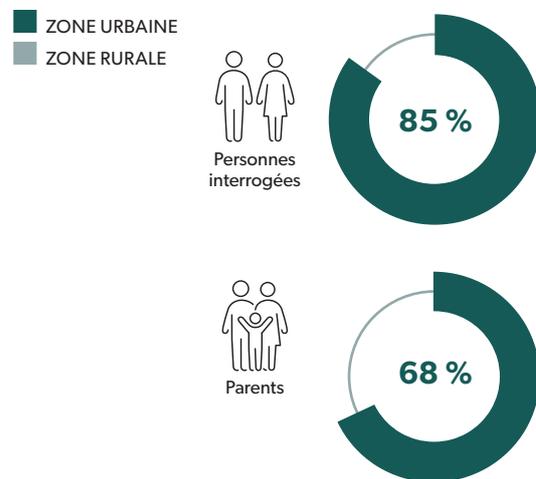
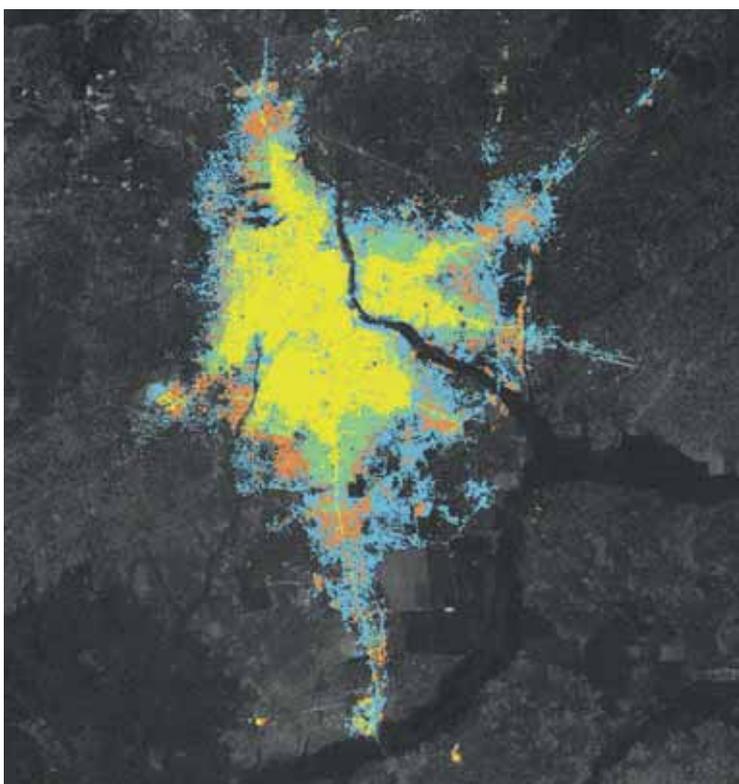


FIGURE 16 CROISSANCE URBAINE, BENIN CITY (NIGÉRIA), 2000

2000 2010 2015 2018



Source : analyse de l'espace urbain de Benin City réalisée conjointement par le PNUD, le Programme opérationnel pour les applications satellitaires de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le Centre de données et d'applications socioéconomiques de la NASA (Global Human Built-up and Settlement Extent) et la Commission européenne (Global Human Settlement Layer). Images satellite : Sentinel, Landsat, Département d'État des États-Unis, Groupe d'information sur l'action humanitaire, NextView License.

L'étude a également examiné si des membres de la famille des personnes interrogées avaient déjà migré à l'étranger (et avaient donc franchi le pas au-delà de la migration rurale dans le contexte du pays). Au total, 43 % des personnes interrogées ont fait état d'un membre de la famille ayant migré soit vers un autre pays africain, soit vers l'Europe, ou les deux, 27 % ayant précisé que le proche en question était parti vers l'Europe et 28 % vers un pays d'Afrique exclusivement (figure 17). Une part importante de ces proches ayant migré envoyait des fonds vers le pays d'origine, avec quelques variantes relatives aux dépenses comptabilisées entre les fonds reçus d'Europe et ceux reçus d'Afrique, comme le montre la figure 18.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'expérience de l'émigration familiale chez les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude correspond aux moyennes enregistrées au sein de la population des différents pays. À cet égard, les données secondaires disponibles sont incomplètes et peu probantes. Néanmoins, les 43 % de personnes interrogées directement concernées par le fait d'avoir des proches émigrés envoyant des fonds dans leur pays d'origine pour aider à couvrir des dépenses diverses, représentent un aspect important de la situation contextuelle au sein de l'échantillon. Dans l'histoire récente, leurs propres parents sont plus susceptibles d'avoir migré d'un milieu rural à un milieu urbain. Les données indiquent que l'idée de la mobilité personnelle est peut-être profondément perçue d'emblée comme une possibilité par ceux qui migrent clandestinement d'Afrique en Europe, et s'explique par les tendances et les expériences récentes observées sur le continent. Même pour ceux n'ayant pas d'expérience directe de la migration familiale, le récit du vécu des autres, amplifié par une fracture numérique toujours plus réduite et par une connectivité croissante qui favorise la prise de conscience des inégalités, mais aussi des possibilités s'offrant aux périphéries de l'économie mondiale, peut également être considéré comme source d'influence.

FIGURE 17 « EST-CE QUE L'UN DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE EST VENU S'INSTALLER EN... ? »

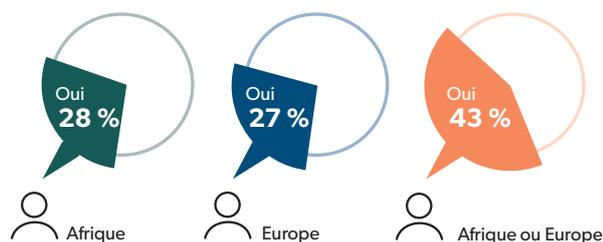
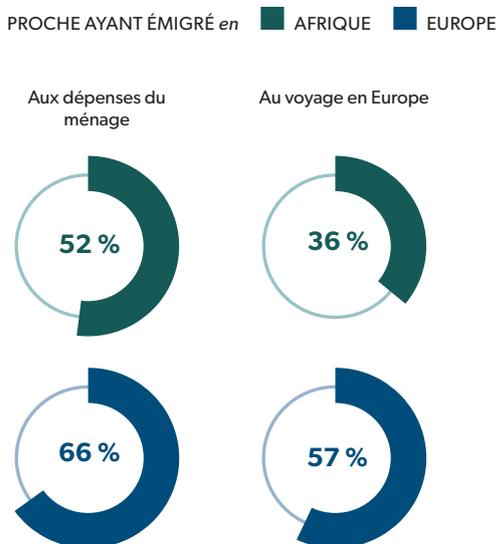


FIGURE 18 CONTRIBUTION FINANCIÈRE D'UN PROCHE ÉMIGRÉ



« Ces dernières années, dans mon village et aux alentours, les bonnes récoltes ont été très rares. Il y a soit trop de pluie, soit pas assez. Les gens n'ont pas assez à manger, ils doivent payer les frais de scolarité, acheter des vêtements... Alors beaucoup de choses dépendent des fonds envoyés par les migrants. »

HOMME âgé de 27 ans, originaire du Mali et résidant désormais en Espagne

1.2 Situation familiale

Les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude étaient issues de ménages comptant en moyenne 10 membres, et avaient en moyenne cinq frères et sœurs. La taille de ces ménages était largement supérieure aux moyennes nationales et, comme le montre la figure 19, plus importante que la moyenne continentale. Cette particularité signifie que la pression démographique et le stress proportionnel supporté par l'économie des ménages peuvent constituer une autre caractéristique importante du contexte de développement influant sur les migrations.

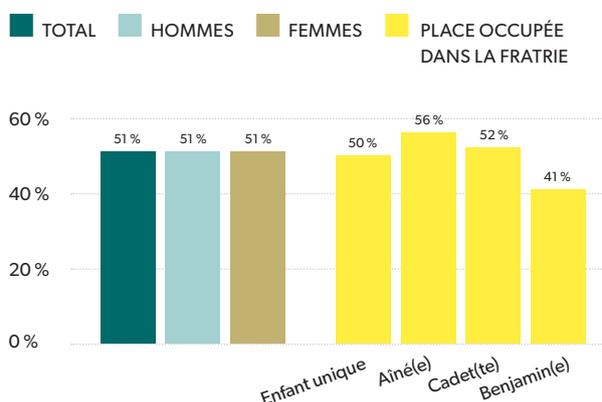
Parmi les enquêtés, 51 % (hommes et femmes confondus) ont affirmé qu'ils contribuaient à l'économie du ménage avant de migrer (figure 20). Cette proportion est identique à celles des personnes qui travaillaient et percevaient un revenu avant leur départ (il en sera question ci-après). Avant de migrer, la plupart des individus composant l'échantillon remplissaient donc déjà des obligations domestiques afin d'aider leur famille à couvrir ses dépenses. Une plus grande proportion d'enfants aînés, notamment en comparaison avec les enfants les plus jeunes de la famille, apportaient une aide financière (soit 15 points de pourcentage de plus).

FIGURE 19 TAILLE DU MÉNAGE DES PERSONNES INTERROGÉES



Ce schéma montre la moyenne pondérée de la taille des ménages. Source : données relatives à la taille moyenne des ménages africains, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population (2018), *Household Size & Composition*, 2018.

FIGURE 20 POURCENTAGE AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉCONOMIE DU MÉNAGE selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES et la PLACE OCCUPÉE DANS LA FRATRIE



1.3 Niveau d'instruction

Les études disponibles indiquent que la majorité des Africains migrant partout dans le monde sont plus instruits que leurs pairs restés dans le pays d'origine⁴⁵. Le processus migratoire lui-même peut inciter les individus à investir dans l'éducation et à acquérir davantage de compétences⁴⁶. Si la plupart des recherches sont centrées sur les migrations en général, le présent rapport vient confirmer la pertinence de cette constatation pour les migrants arrivés en Europe par des voies irrégulières. Parallèlement, on observe une « féminisation » croissante des migrations à l'échelle mondiale⁴⁷. Davantage de jeunes femmes que d'hommes migrent pour des raisons d'éducation⁴⁸. En particulier, un plus grand nombre de femmes titulaires d'un diplôme universitaire dans les pays en développement – notamment africains – ont migré vers les pays développés⁴⁹. Toutefois, la discrimination fondée sur le genre, qui conduit habituellement à des restrictions en matière d'autonomie et de mobilité, peut entraver les possibilités de migration pour de nombreuses femmes. Elle peut même s'inscrire dans la législation nationale, au détriment des femmes désireuses de migrer par les voies légales.

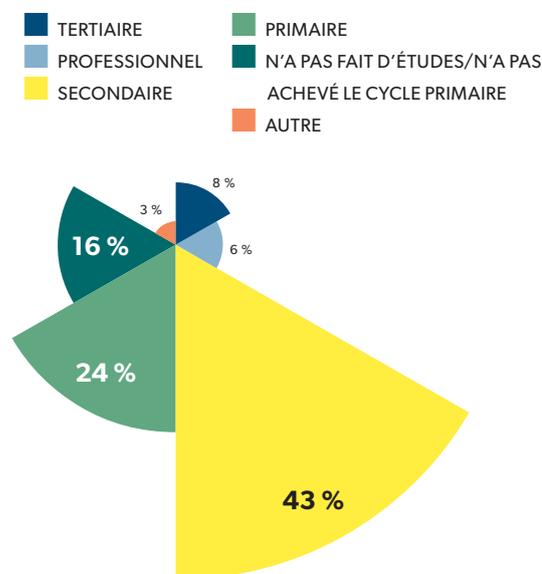
Par exemple, aussi récemment qu'en 2016, 12 pays africains ont interdit aux femmes mariées de faire une demande de passeport sans le consentement de leur mari⁵⁰.

« Mon père est mort et comme je suis l'aîné, ils se sont tous tournés vers moi pour que je les aide. Il a donc fallu que je quitte le Ghana et trouve le moyen de soutenir ma famille. Je cherchais le bon côté des choses. »

HOMME âgé de 40 ans, originaire du Ghana et résidant désormais en Suède

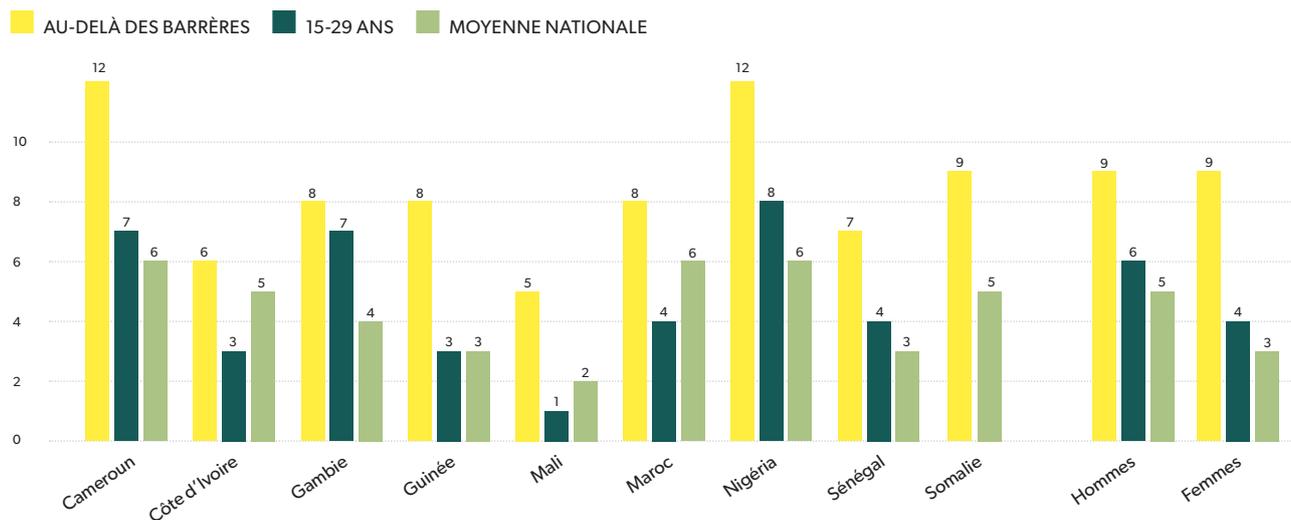
Comme le montre la figure 21, sur la totalité de l'échantillon, seulement 16 % des personnes interrogées n'ont reçu aucune instruction ou n'ont pas achevé le cycle primaire, tandis que 24 % ont terminé le cycle primaire et 43 % le cycle secondaire ; 6 % ont suivi une formation professionnelle et 8 % ont fait des études supérieures. Parmi les migrants clandestins interrogés dans le cadre de la présente étude, ceux issus des principaux pays d'origine, hommes ou femmes, ont reçu en moyenne neuf ans d'instruction (figure 22). Si l'on observe les différences liées à la dimension de genre en ce qui concerne le niveau d'instruction atteint dans les pays d'origine, la parité globale entre les hommes et les femmes constatée dans l'échantillon d'étude révèle que les femmes ont été particulièrement bien instruites par rapport à la moyenne enregistrée dans les pays d'origine⁵¹. De fait, comme le montre également la figure 22, la comparaison indicative des niveaux d'instruction des personnes interrogées avec ceux de la population nationale de plusieurs pays sélectionnés (moyenne nationale et tranche d'âge des 15-29 ans) indique qu'ils sont en moyenne relativement élevés. Les femmes interrogées ont été scolarisées cinq années de plus que leurs semblables au pays, contre trois chez les hommes. Abstraction faite des diplômés de l'enseignement supérieur qui font l'objet des études susmentionnées, les femmes interrogées sont plus instruites que leurs pairs au pays, en comparaison avec les hommes. On peut en déduire que le fait d'avoir reçu une instruction poussée a considérablement élargi les horizons et les aspirations des individus. Une fois de plus, il apparaît que les personnes interrogées ont relativement bénéficié de la trajectoire de développement récemment amorcée par l'Afrique – notamment des progrès importants réalisés sur le continent en matière d'éducation des filles⁵².

FIGURE 21 PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT



NOMBRE MÉDIAN D'ANNÉES D'ÉTUDES comparé à la TRANCHE D'ÂGE DES 15-29 ANS

FIGURE 22 et à la MOYENNE NATIONALE DANS DIFFÉRENTS PAYS



Ces tendances ne sont données qu'à titre indicatif, en particulier pour les pays présentant une faible taille de base dans la base de données relatives à la présente étude. Ce schéma montre les moyennes pondérées des niveaux d'études par sexe, dans neuf pays (calculées à partir des pondérations tirées de l'échantillon de l'étude). Les données sur l'éducation des 15-29 ans n'étaient pas disponibles pour la Somalie.

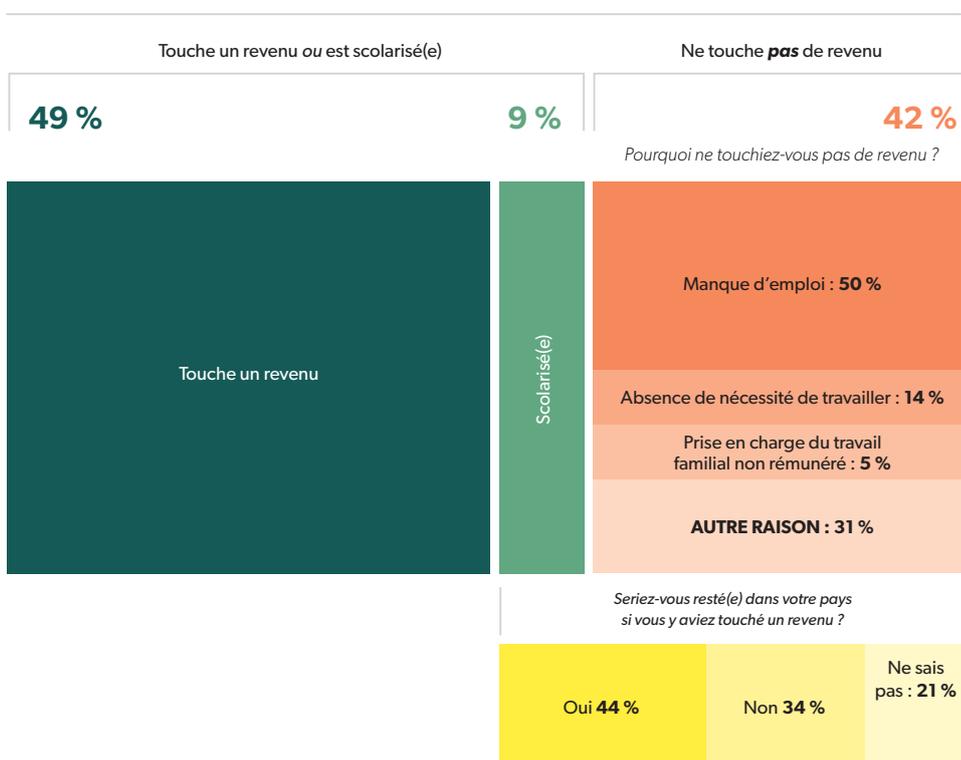
Source : données relatives au nombre médian d'années de scolarisation à l'échelle nationale, PNUD, base de données relatives à l'indice de développement humain, 2018 ; nombre médian d'années d'études chez les 15-29 ans, Enquête démographique et de santé d'USAID (dernières données/dernier rapport de pays disponibles). Données relatives à la Somalie (nombre médian d'années d'études chez les plus de 25 ans) recueillies par le PNUD (2012). *Rapport sur le développement humain en Somalie*.

1.4 Profils professionnels

Dans une certaine mesure, le développement économique, parallèlement à d'autres aspects des progrès réalisés en matière de développement, peut être un facteur de migration. Cela s'explique entre autres par le fait que les migrations internationales sont coûteuses, en particulier celles qui consistent à quitter l'Afrique pour d'autres continents⁵³. Elles supposent de payer le voyage en lui-même et, pour ceux qui empruntent des voies irrégulières, les services d'intermédiaires et de passeurs. Un meilleur accès aux ressources permet aux individus de supporter ces coûts. Les recherches disponibles constatent que les Africains prêts à émigrer et capables de le faire ont en moyenne des revenus plus élevés que ceux qui souhaitent rester au pays ou qui envisagent seulement de migrer⁵⁴.

Parmi les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude, 49 % touchaient un revenu et 9 % étaient scolarisées, les 42 % restants n'entrant dans aucune de ces catégories (figure 23). Celles qui ne percevaient aucun revenu l'ont justifié par un éventail de raisons, dont la plus importante (50 %) est le « manque d'emplois ». Parmi elles (y compris les personnes scolarisées), 34 % – soit 17 % de l'ensemble du groupe – ont également déclaré qu'elles ne seraient pas restées dans leur pays d'origine même si elles y avaient eu un revenu. Pour les deux tiers (66 %) des personnes interrogées, le fait ou la perspective de percevoir un revenu dans le pays d'origine n'a pas constitué un frein à leur décision de migrer.

FIGURE 23 SITUATION FINANCIÈRE dans le PAYS D'ORIGINE

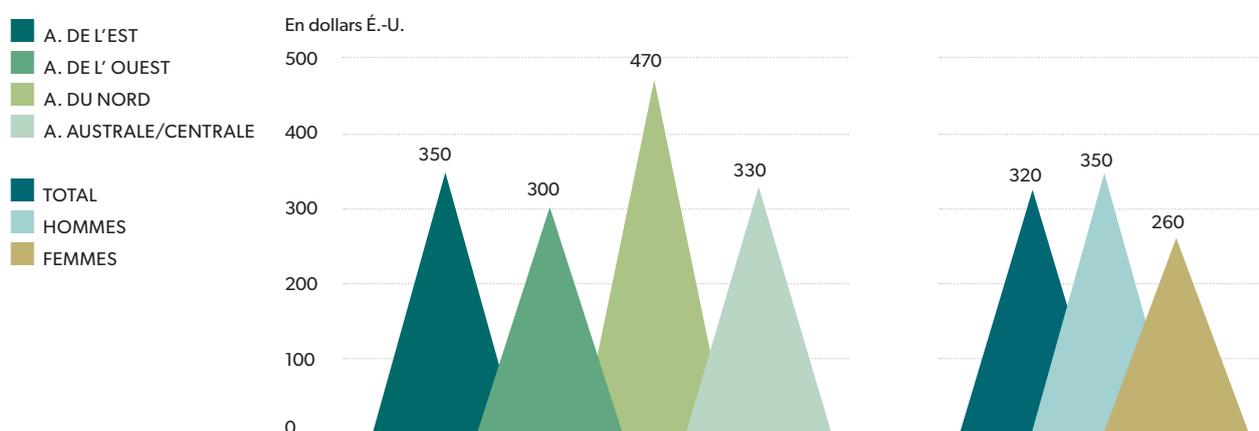


Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

La figure 24 montre le revenu moyen des personnes interrogées qui percevaient un salaire dans leur pays d'origine, ventilé selon la répartition hommes/femmes et la région. À l'image des schémas africains et mondiaux relatifs aux disparités salariales entre les hommes et les femmes, ces dernières gagnaient environ 26 % de moins que les premiers. Selon les régions, le revenu mensuel moyen variait d'une valeur nominale élevée, soit

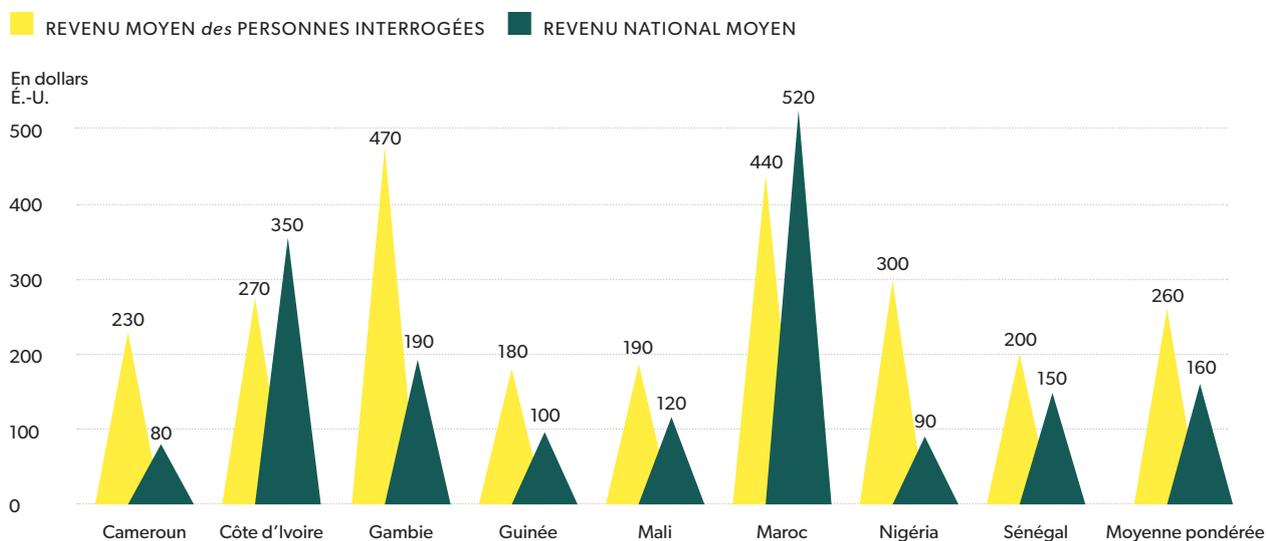
470 dollars des États-Unis en Afrique du Nord, à 300 dollars des États-Unis en Afrique de l'Ouest⁵⁵. Malgré ces écarts constatés dans l'échantillon, la comparaison avec les données nationales disponibles sur les salaires révèle que les personnes interrogées percevaient, dans la plupart des cas, des rémunérations supérieures aux normes du pays, soit 63 % de plus en moyenne (figure 25).

FIGURE 24 **REVENU MENSUEL MOYEN** dans le PAYS D'ORIGINE selon la RÉGION et la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



Ces tendances ne sont données qu'à titre indicatif, en particulier pour les pays présentant une faible taille de base dans la base de données relatives à la présente étude. Les valeurs données ont été arrondies au dixième le plus proche. Les moyennes ont été pondérées selon la région du pays d'origine étudié.

FIGURE 25 **REVENU MENSUEL MOYEN** dans le PAYS D'ORIGINE comparé aux MOYENNES NATIONALES dans DIFFÉRENTS PAYS



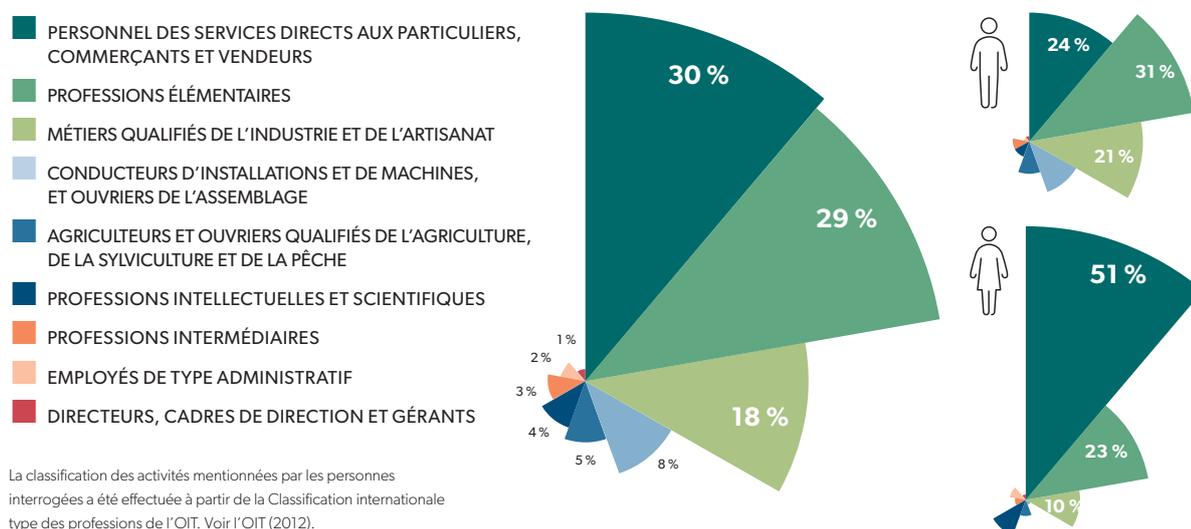
Ces tendances ne sont données qu'à titre indicatif, en particulier pour les pays présentant une faible taille de base dans la base de données relatives à la présente étude. Les valeurs données ont été arrondies au dixième le plus proche. La moyenne pondérée a été calculée pour les huit pays étudiés. Pour permettre la comparaison des salaires mensuels, ceux-ci ont dans un premier temps été ajustés au dollar de 2015 à l'aide des taux implicites de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) afin de les actualiser.

Source : les données sur les salaires en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Mali ont été recueillies par l'OIT (Indicateurs Clés du Marché du Travail, base de donnée relative aux revenus mensuels, consultée en janvier 2019). Les données relatives à la Guinée, au Nigéria et au Sénégal ont été extraites des enquêtes de Wageindicator (Wageindicator.org [en anglais]). Dans le cas du Nigéria, ce sont les données relatives aux salaires les plus élevés pour un employé moyennement qualifié qui ont été utilisées (<https://wageindicator.org/Wageindicatorfoundation/publications> [en anglais]). Les données sur le Cameroun ont quant à elles été tirées de la Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2011 de l'Institut national de la statistique, celles relatives au Maroc, du rapport de 2017 de la banque centrale du Maroc, Bank Al-Maghrib.

Les principales professions exercées par les personnes rémunérées dans leur pays d'origine appartenaient aux catégories suivantes : personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (30 %), professions « élémentaires » ou domestiques (29 %) et métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (18 %) (figure 26). Proportionnellement, deux fois plus de femmes que d'hommes travaillaient dans le secteur des services ou du commerce (51 % contre 24 %, respectivement), et deux fois plus d'hommes que de femmes dans celui de l'industrie et de l'artisanat (21 % contre 10 %, respectivement). La figure 27 montre des résultats mitigés quant à la qualité de l'emploi, 42 % des personnes interrogées déclarant avoir eu des conditions de travail « peu sûres », mais une majorité les jugeant à la fois « stables » et « sûres ». Malgré

ces caractéristiques et les revenus concurrentiels communiqués, 50 % des participant(e)s rémunéré(e)s avaient le sentiment de ne pas gagner suffisamment d'argent, 38 % de gagner assez pour s'en sortir et 12 % de gagner assez pour épargner. Jusqu'à 70 % des personnes interrogées ont affirmé ne pas gagner assez, tandis que seuls 7 % ont indiqué gagner assez pour épargner (figure 28). Considérés conjointement, ces résultats soulèvent des questions essentielles quant à la qualité des emplois et aux possibilités d'épanouissement personnel en Afrique. Il semblerait qu'en dépit d'une relative réussite sur le plan économique dans les contextes locaux, les perspectives sont bien loin de répondre aux aspirations des participant(e)s à l'enquête.

FIGURE 26 PRINCIPALE ACTIVITÉ EXERCÉE dans le PAYS D'ORIGINE



CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL EXERCÉ

FIGURE 27 dans le PAYS D'ORIGINE

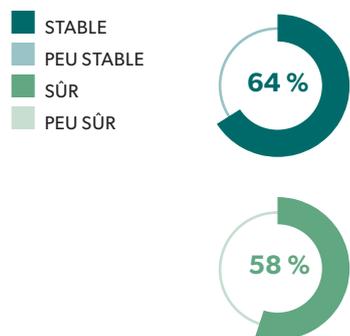
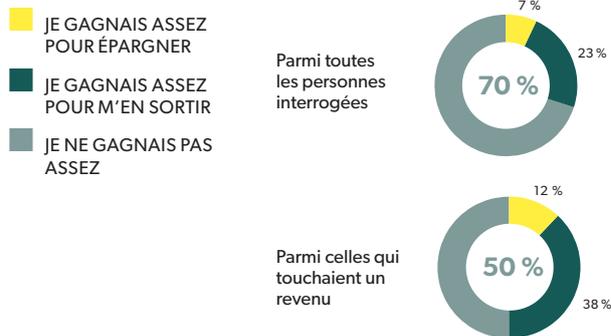


FIGURE 28 BIEN-ÊTRE FINANCIER AVANT DE VENIR en EUROPE



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Le chapitre 1 démontre que les tendances actuelles du développement au niveau macroéconomique, telles que l'urbanisation, les traductions spatiales de la croissance économique, la pression démographique, ainsi que les antécédents de migration familiale, constituent des éléments essentiels de l'histoire des migrations clandestines d'Afrique en Europe. D'autres progrès, tels que ceux réalisés concernant les niveaux d'instruction, notamment chez les filles sur l'ensemble du continent, jouent également un rôle prépondérant. Parmi les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude, 85 % sont issues d'un milieu urbain, soit presque deux fois plus que la moyenne africaine – la mobilité rurale étant par ailleurs très présente au sein de leurs familles. Nombre d'entre elles (43 %) font également état d'un proche ayant migré dans d'autres pays d'Afrique ou en Europe. Les niveaux moyens d'instruction chez les personnes issues des principaux pays d'origine sont supérieurs à ceux de leurs pairs. Cela est d'autant plus vrai chez les femmes, qui comptent cinq années de scolarisation supplémentaires par rapport à leurs semblables appartenant à la même tranche d'âge dans le pays d'origine, contre trois chez les hommes. La majorité des personnes interrogées sont jeunes, de sexe masculin et célibataires. Si l'âge moyen est de 24 ans, presque toutes étaient âgées de moins de 35 ans lorsqu'elles ont migré. La taille des ménages dans le pays d'origine est par ailleurs largement supérieure à la moyenne continentale.

Parmi les personnes interrogées, 51 % contribuaient à l'économie du ménage avant de migrer, et évoquent les obligations familiales comme l'une des raisons les ayant incitées à partir – lesquelles sont abordées plus en détail dans le chapitre 2. Les types d'emplois sont contrastés chez les hommes et les femmes, ces dernières gagnant en moyenne 26 % de moins que leurs congénères masculins dans le pays d'origine. Cependant, pour les 49 % de personnes interrogées qui gagnaient de l'argent à l'époque de leur départ, ces revenus semblent avoir été concurrentiels dans le contexte des principaux pays d'origine (en moyenne 63 % supérieurs à la moyenne nationale), et de nombreux emplois ont été décrits comme sûrs et stables. Pourtant, seuls 38 % ont déclaré gagner suffisamment pour s'en sortir, 50 % ont estimé ne pas gagner assez et 12 % seulement ont affirmé être en

mesure d'épargner. Parallèlement, pour les deux tiers des personnes interrogées, le fait ou la perspective de percevoir un revenu dans le pays d'origine n'a pas constitué un frein à leur décision de migrer. L'étude indique clairement qu'il convient d'avoir une compréhension nuancée des relations entre l'emploi et les facteurs des migrations clandestines qui, pour leur part, ont une incidence sur les mesures destinées à dissuader les candidats à l'émigration par le biais de la création d'emplois dans le pays d'origine.

L'actuelle génération de jeunes Africains représentée dans la présente étude a manifestement bénéficié des récents progrès réalisés en matière de développement. Toutefois, en dépit de ces avantages, elle reste exclue de toute perspective d'émigration par les voies légales. Il apparaît que les personnes se trouvant dans une situation relativement plus favorable en matière d'instruction et d'emploi sont les premières prêtes à prendre le risque de migrer clandestinement en Europe dans l'espoir d'une vie meilleure. L'amélioration du contexte de développement n'a fait qu'aiguiser leur soif de mobilité : leur ambition a grandi plus vite que les possibilités offertes au niveau local. En d'autres termes, leur émigration indique que le développement se met en place, mais pas assez rapidement, avec des bénéfices inégaux et restrictifs.

Le statut socioéconomique respectif des personnes interrogées dans le contexte de leur pays d'origine, le fait qu'elles soient prêtes à migrer en empruntant des voies irrégulières, et la manière déterminante dont les principales tendances du développement au niveau macroéconomique façonnent leurs horizons sont autant de signes indiquant que les migrations clandestines sont l'expression des progrès réalisés en matière de développement. Considérés sous cet angle, les efforts déployés pour les prévenir de façon coercitive ou, à défaut, les contrecarrer, sont discutables, voire irréalistes. Une accélération significative des progrès en matière de développement, bien au-delà des niveaux actuels, de nature telle que des options crédibles soient offertes plus près du pays d'origine aux futures générations de la jeune et dynamique population africaine, est peut-être la seule « solution » viable à long terme. À court terme, ces conclusions révèlent la nécessité de réexaminer les stratégies et les interventions.

**LE STATUT SOCIOÉCONOMIQUE
RESPECTIF DES PERSONNES INTERROGÉES
DANS LE CONTEXTE DE LEUR PAYS
D'ORIGINE, LE FAIT QU'ELLES SOIENT
PRÊTES À MIGRER EN EMPRUNTANT DES
VOIES IRRÉGULIÈRES, ET LA MANIÈRE
DÉTERMINANTE DONT LES PRINCIPALES
TENDANCES DU DÉVELOPPEMENT AU
NIVEAU MACROÉCONOMIQUE FAÇONNENT
LEURS HORIZONS SONT AUTANT DE
SIGNES INDIQUANT QUE LES MIGRATIONS
CLANDESTINES SONT L'EXPRESSION
DES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT. CONSIDÉRÉS SOUS CET
ANGLE, LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR
LES PRÉVENIR DE FAÇON COERCITIVE OU,
À DÉFAUT, LES CONTRECARRER, SONT
DISCUTABLES, VOIRE IRRÉALISTES.**



« En fin de compte, nous aspirons tous aux mêmes choses : une bonne santé, un travail décent, la liberté et la possibilité de saisir les occasions qui se présentent à nous et à notre famille. Et comme beaucoup de gens n'ont pas le sentiment d'avoir accès à ça en Afrique, ils viennent en Europe. »

De 14°41'N 17°26'W à 45°11'N 5°43'E

AZIZ, Sénégal

CHAPITRE 2 : MOTIVATIONS ET RESSORTS

Des millions de jeunes Africains connaissent dans leur pays une situation similaire à celle de la petite minorité de personnes qui décident d'entreprendre clandestinement le périlleux voyage vers l'Europe. Les ressorts de la motivation personnelle de ceux qui partent sont à la fois complexes et négligés par la recherche, malgré une abondance d'études pluridisciplinaires sur les migrations internationales en général.

L'intérêt politique et académique croissant à l'égard des facteurs de migration découle souvent d'un objectif politique visant à faire cesser ce phénomène⁵⁶. L'étude de la question migratoire à travers le prisme du développement humain encourage une perspective plus globale, qui rappelle qu'il est essentiel d'élargir la liberté de chacun de vivre sa vie comme il l'entend pour produire des retombées positives en matière de développement. Cette étude reconnaît donc la mobilité comme l'une des principales expressions ou actions individuelles pouvant être choisies en vue de réaliser un projet de vie⁵⁷. Elle met d'ailleurs l'accent sur l'interaction dynamique entre les décisions personnelles et le contexte socioéconomique dans lequel sont prises ces dernières.

Le présent chapitre exploite les données disponibles afin de mettre en évidence les principales motivations et causes de migration avancées par les personnes interrogées. Les conclusions sont regroupées comme suit : i) un raisonnement aux dimensions multiples ; ii) prise en compte des facteurs économiques ; iii) éléments d'ordre familial ; iv) contexte de gouvernance ; et v) situation personnelle.

2.1 Un raisonnement aux dimensions multiples

Bien que les causes des migrations soient souvent réduites à un unique problème tel que la guerre ou la pauvreté, l'idée selon laquelle la décision de migrer serait le fruit d'une réflexion vraisemblablement multidimensionnelle combinant plusieurs facteurs structurels et individuels est également très répandue dans les études existantes. Lorsqu'on leur demande la raison de leur départ, les migrants citent rarement un élément déclencheur en particulier⁵⁸.

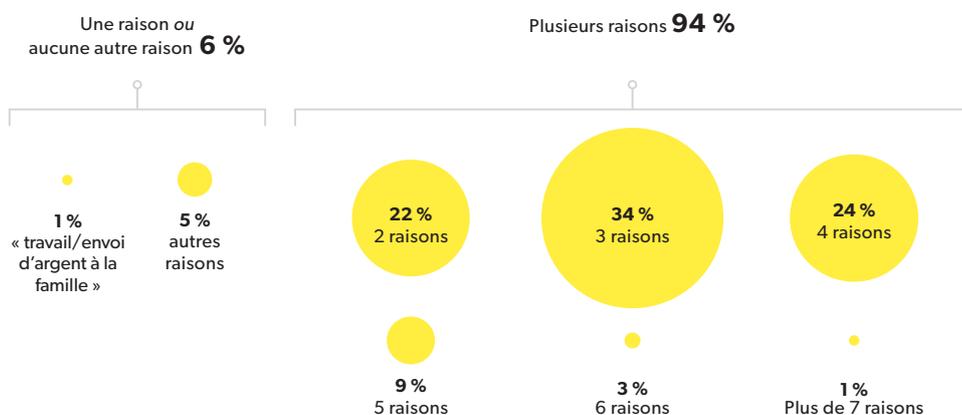
La présente étude confirme que leur raisonnement s'appuie sur plusieurs éléments. Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, les personnes interrogées ont été invitées à répondre à une question à deux volets. Le premier consistait à définir la *principale raison* ayant motivé leur migration⁵⁹. Il leur a ensuite été demandé d'indiquer d'autres facteurs ayant joué un rôle notable dans leur décision de venir en Europe (sans limiter le nombre de facteurs pouvant être sélectionnés). Seuls 6 % n'ont invoqué qu'une seule raison, tandis que 94 % en ont recensé au moins deux (figure 29). Comme l'indiquent les témoignages personnels réunis par l'équipe de recherche qui viennent émailler ce rapport, les facteurs de motivation s'entremêlent et s'influencent volontiers les uns les autres. La convergence précise de ces facteurs reste extrêmement individuelle, la richesse de l'expérience humaine étant source d'innombrables détails et variations. Les interventions politiques doivent néanmoins examiner les données disponibles, et une analyse des diverses raisons avancées contribue à dégager des tendances.

2.2 Prise en compte des facteurs économiques

Dans un contexte d'inégalités mondiales, la perspective de pouvoir transformer la situation économique des proches restés au pays grâce aux envois de fonds est évidemment un facteur et un ressort incontournable des migrations entre l'Afrique et l'Europe. Rien que pour 2017, on estime à 25,3 milliards de dollars les envois de fonds entre l'Europe et les pays d'Afrique subsaharienne, soit 36 % du montant total des envois de fonds reçus⁶⁰. Les envois de fonds vers l'Afrique surpassent l'aide internationale au développement et jouent souvent un rôle vital pour les ménages du continent⁶¹. Ils permettent de faciliter le lissage de la consommation et de couvrir les principaux postes de dépense, notamment l'éducation, la santé et le logement⁶². Il a été démontré que la prédominance des envois de fonds dans les communautés locales constitue un moteur de migration, dans la mesure où plusieurs ménages aspirent aux mêmes avantages que leurs voisins ayant des proches à l'étranger⁶³.

Les données confirment qu'un potentiel transfert de richesse grâce aux envois de fonds constitue un facteur non négligeable des migrations irrégulières entre l'Afrique et l'Europe. Elles font également écho aux études existantes qui désignent la motivation économique comme étant un facteur d'influence primordial, mais rarement unique⁶⁴. S'il est établi que de nombreux migrants sont motivés par une amélioration de leurs perspectives économiques à l'étranger, le *Rapport sur le développement humain 2009* du PNUD signale que « les théories qui s'appuient sur des facteurs purement économiques ne parviennent pas à saisir le cadre social élargi dans lequel les décisions sont prises⁶⁵. » D'autres études confirment que des facteurs tels que les écarts de salaire, bien qu'importants, ne suffisent pas à expliquer les tendances migratoires⁶⁶.

FIGURE 29 NOMBRE DE RAISONS MENTIONNÉES POUR EXPLIQUER LA VENUE en EUROPE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

Comme le montre la figure 30, 60 % des personnes interrogées ont indiqué que le travail/l’envoi d’argent à la famille était la *principale raison* ayant motivé leur venue en Europe. À la question suivante concernant les autres facteurs ayant joué un rôle important dans leur décision de venir en Europe, elles sont encore 21 % à avoir sélectionné les motivations économiques. Au total, 81 % ont donc choisi le travail/l’envoi d’argent à la famille comme *raison principale* ou secondaire de leur venue en Europe.

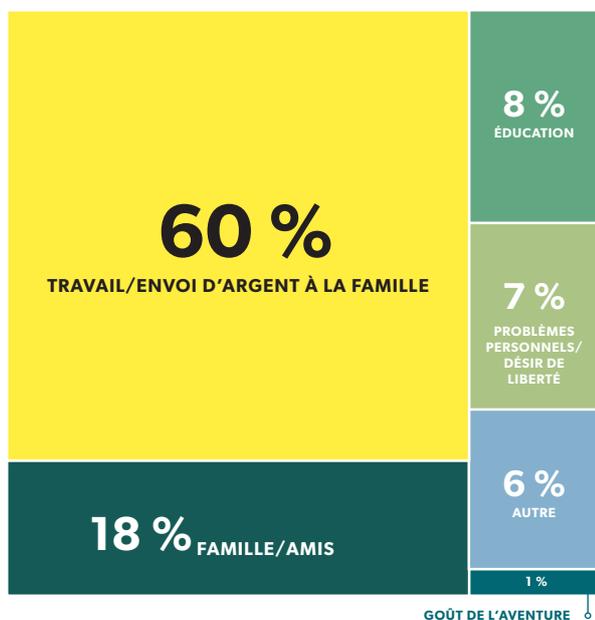
Il est frappant de constater que sur l’ensemble des personnes interrogées, seul 1 % a désigné le travail/l’envoi d’argent à la famille comme étant la *seule* raison du voyage (figure 29). Si l’on en croit ces données, les facteurs économiques sont étroitement liés à d’autres éléments. La figure 30 illustre

également la diversité des autres raisons communément sélectionnées comme *principales* ou *secondaires* ; les conclusions qui ressortent de ces différentes sélections sont analysées tout au long de ce chapitre.

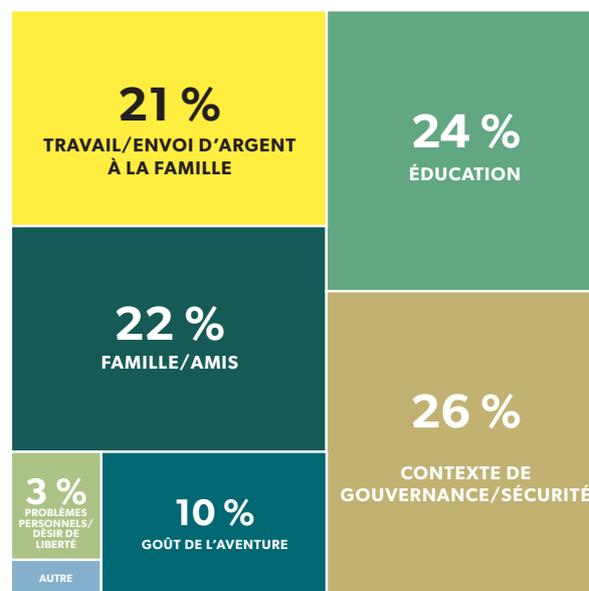
Une comparaison basée sur la dimension de genre révèle que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (de 12 points) à avoir invoqué la famille/les amis comme *raison principale* de leur départ (figure 31). Le travail/l’envoi d’argent à la famille est la principale raison fournie aussi bien par les hommes que par les femmes, mais cette motivation est encore plus prédominante chez les hommes, qui l’ont sélectionnée quatre fois plus souvent que la famille/les amis, contre seulement deux fois plus chez les femmes.

FIGURE 30 RAISONS AYANT MOTIVÉ LA VENUE en EUROPE

« Qu’est-ce qui vous a le plus poussé(e) à venir en Europe ? »



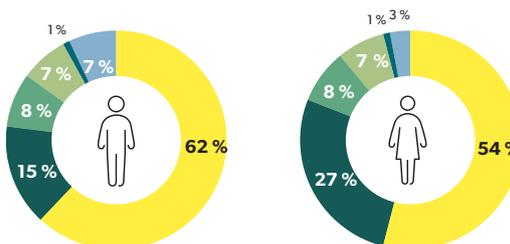
« Y a-t-il autre chose qui vous a poussé(e) à venir en Europe ? »



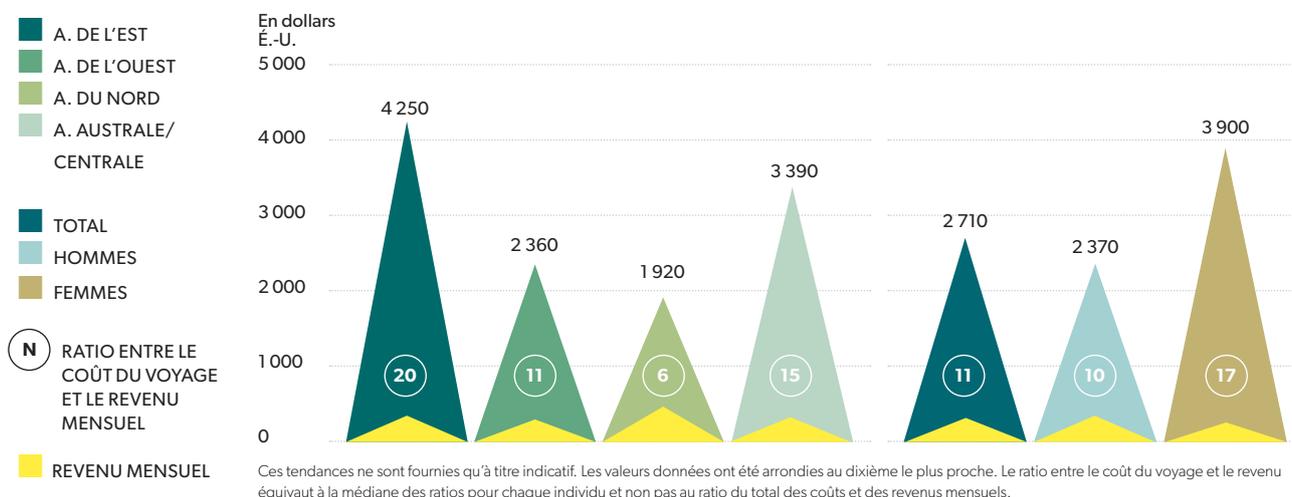
Question à choix multiples. Ce schéma montre le pourcentage d’individus ayant choisi chacune des raisons proposées

FIGURE 31 PRINCIPALE RAISON AYANT MOTIVÉ LA VENUE en EUROPE, selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

- TRAVAIL/ENVOI D'ARGENT À LA FAMILLE
- FAMILLE/AMIS
- ÉDUCATION
- PROBLÈMES PERSONNELS/DÉSIR DE LIBERTÉ
- GOÛT DE L'AVENTURE
- AUTRE



COÛT DU VOYAGE EN EUROPE ET COÛT PAR RAPPORT AU REVENU PERÇU dans le PAYS D'ORIGINE, selon la RÉGION
FIGURE 32 et la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



Le voyage vers l'Europe a représenté pour les personnes interrogées un investissement financier majeur, avec un coût moyen de 2 710 dollars⁶⁷. Les voyages plus longs, au départ de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe/centrale, coûtent plus cher que ceux qui partent d'Afrique du Nord ou de l'Ouest. Les femmes ont payé en moyenne 3 900 dollars, contre 2 370 dollars pour les hommes (figure 32). Selon l'analyse de régression utilisée dans la présente étude, la dimension de genre est un facteur statistiquement déterminant du coût du voyage, les femmes payant généralement 31 % de plus que les hommes⁶⁸. Différents facteurs pouvant expliquer cette variation ont été répertoriés au cours de l'étude. Comme nous le verrons plus loin, le fait que le tarif du voyage varie selon que l'on soit un homme ou une femme peut être révélateur de l'inquiétude face aux risques encourus par les femmes durant le voyage et d'une volonté de payer pour assurer leur protection. Les hommes sont également plus nombreux à avoir travaillé en chemin afin de réduire les coûts. L'analyse de régression révèle en outre que les personnes interrogées qui étaient accompagnées d'enfants dans leur pays d'accueil ont payé leur voyage 18 % plus cher. Les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé sont, tout comme les femmes, nettement plus susceptibles d'avoir versé des sommes plus importantes. Celles ayant au moins suivi des études secondaires ont ainsi payé jusqu'à 39 % de plus que celles n'ayant pas achevé l'école primaire.

En dépit de ces variations, le coût du voyage représente une somme considérable : l'équivalent de 6 à 20 mois de revenu mensuel pour ceux qui travaillaient avant de quitter leur pays d'origine, comme en témoigne la figure 32. Toutefois, comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, 50 % des

personnes interrogées qui percevaient des revenus et 70 % de l'ensemble du groupe estiment qu'elles ne gagnaient pas assez d'argent, et seuls 7 % ont indiqué parvenir à mettre de l'argent de côté. Les sacrifices et l'engagement financier consentis pour permettre le voyage sont révélateurs du retour sur investissement escompté grâce aux nouvelles perspectives offertes par l'Europe.

2.3 Éléments d'ordre familial

Qu'il s'agisse d'influencer la décision de migrer, de financer le voyage ou d'attendre les envois de fonds une fois un proche arrivé à destination, l'étude montre bien le rôle déterminant joué par la famille dans les migrations de l'Afrique vers l'Europe⁶⁹. Les personnes interrogées sont 40 % à avoir désigné la famille/les amis comme raison *principale* ou secondaire ayant motivé leur décision de migrer (figure 30). Il est évident que les éléments d'ordre familial influencent également d'autres raisons sélectionnées, en particulier « travail/envoi d'argent à la famille » et « problèmes personnels/désir de liberté ».

L'inspection des facteurs ayant présidé à la sélection des raisons « famille/amis » et « problèmes personnels/désir de liberté » met en lumière les dynamiques de genre qui ont encouragé la migration chez les sondés. Une analyse plus approfondie des questions ouvertes posées lors des entretiens indique que les femmes ayant sélectionné « famille/amis » avaient souvent pour projet de rejoindre une personne de leur cercle familial ou amical en Europe⁷⁰. Les réponses formulées par les femmes évoquent des problèmes tels que le mariage forcé, les relations violentes, les mutilations génitales féminines et d'autres formes

d’abus sexuels, mais également l’orientation sexuelle. Chez les hommes, les problèmes familiaux/personnels (héritage, notamment) occupaient une place plus importante. Pour les femmes interrogées, les restrictions particulières appliquées à la liberté individuelle des jeunes femmes dans des milieux extrêmement patriarcaux ont joué un rôle crucial dans la décision de migrer.

« J’ai toujours su que j’avais quelque chose de spécial et je ne voulais pas gâcher mon potentiel en restant en Afrique. Rester en Afrique, ça voulait dire soit me marier très jeune, soit tomber enceinte très jeune. Dans les deux cas, ça aurait brisé mes rêves. »

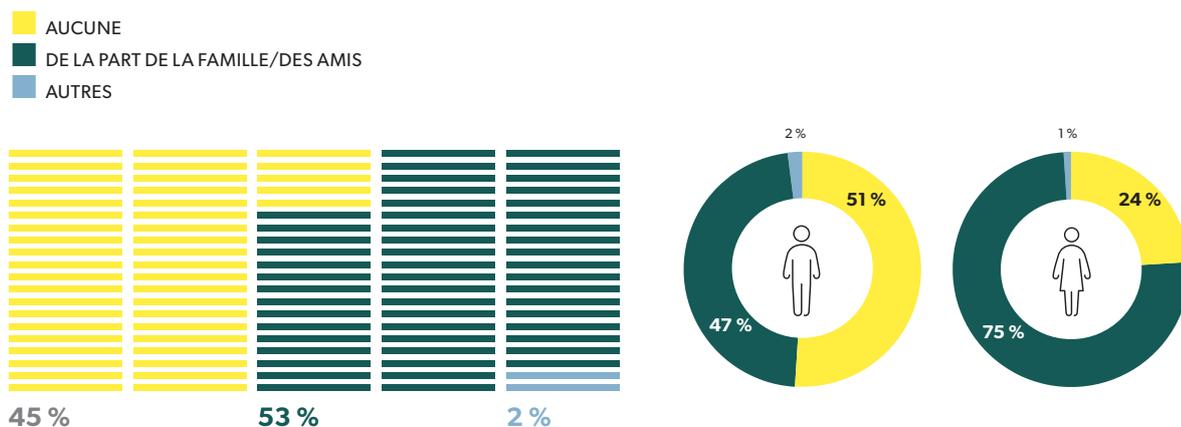
FEMME de 26 ans, originaire du Nigéria et résidant désormais en Italie

Comme nous l’avons évoqué au chapitre 1, si l’expérience de la mobilité par un membre de la famille apparaît de façon générale comme un facteur décisif dans le parcours des migrants interrogés, seuls 27 % d’entre eux avaient un proche en Europe. L’amélioration des contextes de développement a permis à de nouvelles personnes de migrer, et l’expansion des itinéraires utilisés pour le trafic des migrants ces dernières années a contribué à démocratiser les possibilités de migration⁷¹. La proportion de personnes interrogées qui avaient déjà un proche en Europe étant relativement faible, on peut en déduire que ce groupe de migrants clandestins fait partie d’une nouvelle

vague d’Africains suffisamment aisés pour voyager et tenter de s’établir en Europe, sans pour autant être issus d’un environnement privilégié.

C’est un fait établi que les migrants africains qui partent en Europe s’appuient souvent sur leur réseau familial pour les aider à payer le voyage, mais aussi pour les soutenir financièrement une fois qu’ils s’installent dans leur pays d’accueil⁷². Compte tenu du ratio, mis en évidence précédemment, entre le coût du voyage et les revenus moyens, il est évidemment difficile pour la plupart des candidats au départ de financer leur voyage avec leurs seuls revenus. Les données confirment que dans de nombreux cas, des proches et des amis ont en effet contribué financièrement à couvrir le coût du voyage. Ils sont ainsi 53 % à avoir reçu un soutien financier de leur famille ou de leurs amis, tandis que 45 % ont tout payé eux-mêmes (figure 33). Les femmes sont proportionnellement bien plus nombreuses (28 points de plus) que les hommes à avoir bénéficié d’une aide financière, ce qui peut probablement s’expliquer par le pourcentage plus élevé d’entre elles parties rejoindre un(e) proche. L’analyse de régression réalisée dans le cadre du rapport révèle que les femmes sont moins susceptibles d’avoir financé elles-mêmes leur voyage vers l’Europe⁷³. Cette analyse confirme en outre l’importance statistique de l’expérience migratoire des membres de la famille pour les personnes ayant participé à l’étude, celles ayant un proche en Europe étant 13 % plus susceptibles d’avoir reçu un soutien financier pour leur voyage.

FIGURE 33 AIDE FINANCIÈRE REÇUE POUR ENTREPRENDRE LE VOYAGE en EUROPE



Les données font également apparaître un lien entre le niveau d’instruction et le soutien financier reçu en vue du voyage vers l’Europe : 63 % des personnes n’ayant reçu aucune instruction ont payé leur voyage elles-mêmes, contre 37 % des personnes ayant accédé à l’enseignement supérieur (figure 34). L’analyse de régression confirme que les études supérieures jouent un rôle déterminant dans l’obtention d’un soutien financier pour le voyage de la part de la famille ou des amis⁷⁴. Ces observations peuvent refléter l’espoir des contributeurs d’améliorer leurs revenus en investissant dans le capital humain, ou signifier simplement que les personnes au niveau d’instruction plus élevé sont issues de familles disposant de revenus plus confortables, disponibles pour investir dans un avenir meilleur.

Ces constats montrent que migrer est essentiellement une stratégie de subsistance et un processus d’investissement coûteux et impliquant toute la famille dans le but de diversifier les sources de revenu des ménages. L’ampleur de l’engagement financier et le degré d’implication familiale dans la concrétisation du voyage ont une incidence sur l’attitude des personnes interrogées à l’égard d’un éventuel retour, ce que nous étudierons dans le chapitre 4.

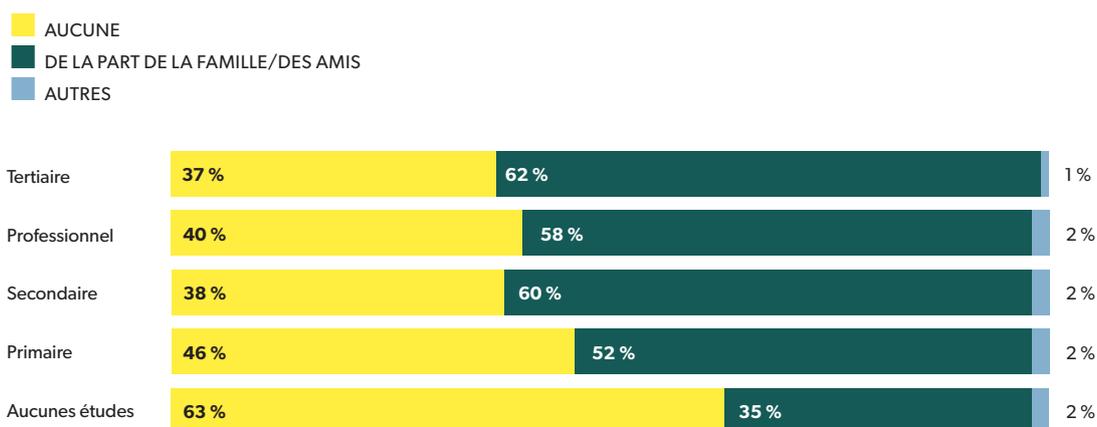
De leur côté, les personnes ayant déclaré avoir payé elles-mêmes leur voyage étaient plus susceptibles de gagner de l’argent dans leur pays d’origine. Certaines ont précisé dans leur témoignage avoir emprunté de l’argent ou vendu des biens familiaux pour contribuer à financer le voyage. Selon l’analyse de régression, le fait de gagner de l’argent avant le départ

constitue un facteur statistiquement important, qui diminue de 16 % la probabilité d’avoir reçu un soutien financier, tandis que les personnes interrogées ayant financé elles-mêmes leur voyage sont plus susceptibles d’être arrivées récemment. Bien que cela ne soit pas explicite dans la présente étude, l’écart entre la faible proportion de personnes interrogées capables d’épargner et le pourcentage de personnes ayant payé elles-mêmes leur voyage implique que celles-ci ont pu recourir à des crédettes extérieures à leur réseau familial afin de couvrir les coûts. Beaucoup ont également trouvé du travail rémunéré durant le voyage à cette fin, les hommes étant proportionnellement presque deux fois plus nombreux que les femmes à déclarer avoir travaillé en chemin (cette statistique n’est pas illustrée)⁷⁵.

« C’est un investissement collectif. On vend de l’or ou des animaux pour permettre à une personne de migrer. Seul un petit pourcentage peut partir. La personne qui migre a la grande responsabilité de subvenir aux besoins de ceux qui restent au pays. »

HOMME de 22 ans, originaire du Sénégal et résidant désormais en France

FIGURE 34 **AIDE FINANCIÈRE REÇUE POUR ENTREPRENDRE LE VOYAGE** en EUROPE selon le PLUS HAUT NIVEAU D’ÉTUDES ATTEINT



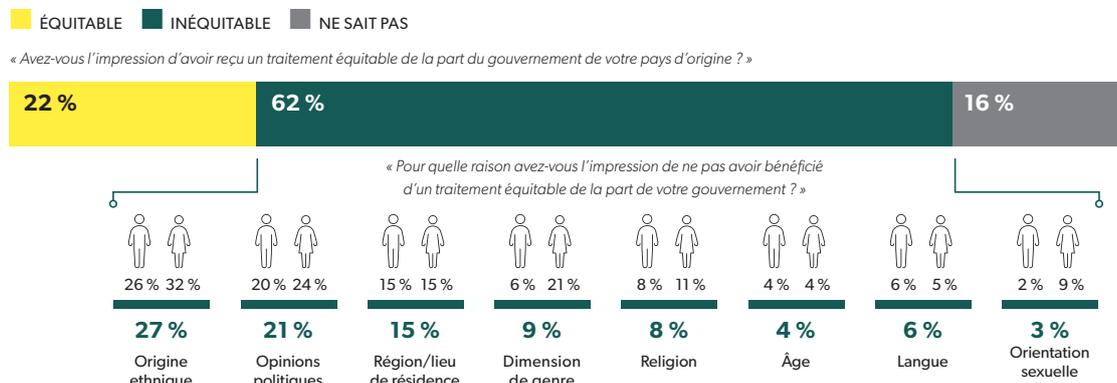
2.4 Contexte de gouvernance

Le contexte de gouvernance dans le pays d'origine apparaît également comme un facteur d'influence majeur chez les participant(e)s à l'étude et se mêle aux considérations d'ordre économique, familial ou autre. Le contexte de gouvernance/sécurité a été sélectionné par 26 % des participant(e)s en tant que raison supplémentaire d'être venu en Europe (figure 30). En réponse à d'autres questions, 62 % ont déclaré avoir reçu un traitement inéquitable de la part de leur gouvernement (figure 35), les raisons citées étant l'origine ethnique (27 %), les opinions politiques (21 %) ou la région de résidence (15 %). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à signaler un traitement inéquitable lié à leur féminité et à leur orientation sexuelle (respectivement 15 points et 7 points de pourcentage de plus que les hommes). Comme le montre la figure 36, 80 % des personnes interrogées affirment qu'elles ne faisaient pas de politique dans leur pays d'origine, et elles sont presque aussi nombreuses à estimer que leur voix n'était pas entendue (ou que le système politique de leur pays ne leur permettait pas d'exercer la moindre influence sur les pouvoirs publics). Ce résultat concorde bien avec le faible niveau de confiance à l'égard des institutions affiché par ailleurs (figure 37). Le pourcentage de personnes déclarant n'avoir « pas du tout » confiance dans les institutions s'élève à 58 % pour le gouvernement national, 51 % pour la police, 42 % pour l'armée et 34 % pour les dirigeants communautaires. Les organisations religieuses sont les institutions qui inspirent le plus confiance aux participant(e)s de l'échantillon de recherche, 51 % ayant déclaré leur accorder une confiance totale. On constate un niveau de mécontentement similaire vis-à-vis de la fourniture de services, les possibilités d'emploi étant jugées complètement insatisfaisantes par 54 % des participant(e)s. Ce pourcentage s'élève à 49 % pour les services de santé, à 44 % pour la sécurité quotidienne et à 40 % pour les perspectives en matière d'éducation (figure 38). Considérés conjointement, ces résultats donnent de sérieuses raisons de penser que les schémas

d'exclusion sociale et le sentiment plus général d'aliénation par rapport aux détenteurs d'obligations de l'État constituent des éléments clés de la vision du monde et de l'expérience des personnes interrogées.

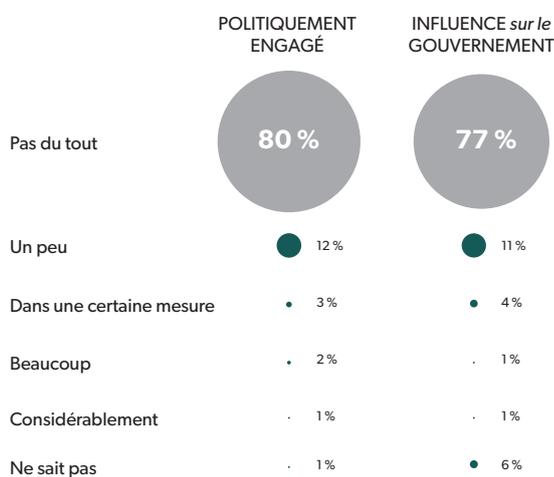
Bien que l'âge n'ait pas été beaucoup cité en réponse à la question concernant la raison des discriminations, il convient de rappeler que les participant(e)s sont globalement jeunes afin d'apprécier leurs perspectives peu réjouissantes à l'égard des problèmes de gouvernance. On peut en déduire que l'expérience générationnelle est essentielle pour comprendre les ressorts des migrations clandestines, une analyse qui concorde avec les progrès limités constatés par ailleurs pour ce qui est de faire véritablement participer les jeunes Africains à la gouvernance⁷⁶. La population africaine est la plus jeune au monde : le continent comptait 226 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) en 2015 et ce chiffre devrait plus que doubler d'ici à 2055⁷⁷. Pourtant, le continent reste obstinément inhospitalier pour les jeunes, que ce soit sur le plan politique, économique, social ou culturel. Malgré certaines avancées dans des domaines essentiels tels que l'éducation des filles, les jeunes femmes se heurtent à des obstacles particuliers, et les inégalités entre garçons et filles coûtent en moyenne 95 milliards de dollars par an à l'Afrique subsaharienne⁷⁸. Aujourd'hui, alors que l'âge médian sur le continent dépasse à peine 18 ans, deux dirigeants africains sur cinq ont plus de 70 ans⁷⁹. Un tel écart d'âge entre gouvernants et gouvernés n'existe nulle part ailleurs, ce qui suscite des inquiétudes quant au degré de compréhension que peuvent avoir les décideurs africains des besoins et des aspirations des jeunes. L'attitude des participant(e)s à l'étude *Au-delà des barrières* révèle des obstacles qui compromettaient selon eux leurs chances et leur inclusion, ainsi qu'un sentiment général d'aliénation ; ces facteurs, combinés à d'autres, les ont poussés à prendre la décision de partir.

FIGURE 35 IMPRESSIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU GOUVERNEMENT dans le PAYS D'ORIGINE



« Pour quelle raison avez-vous l'impression de ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable de la part de votre gouvernement ? » est une question à choix multiples. Le pourcentage d'individus ayant choisi chacune des raisons proposées est indiqué ici.

FIGURE 36 ENGAGEMENT POLITIQUE/INFLUENCE SUR LE GOUVERNEMENT dans le PAYS D'ORIGINE

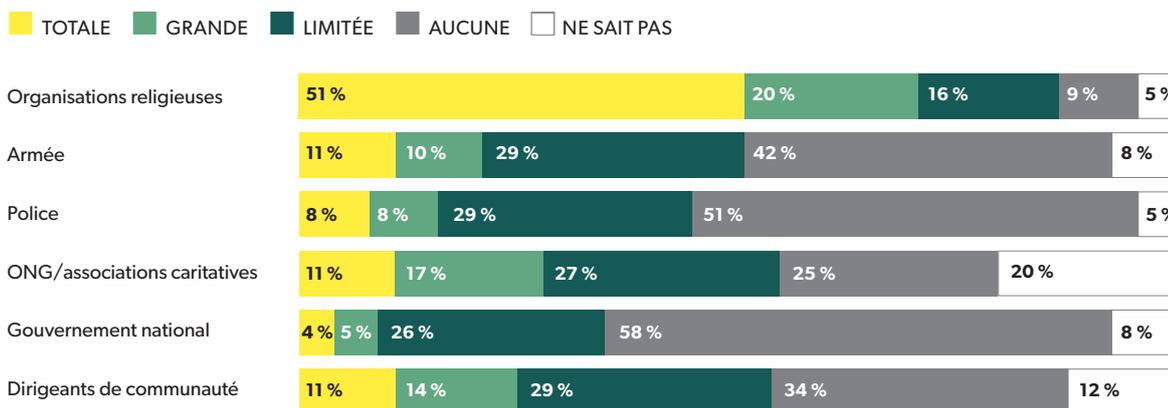


Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

« Je me suis décidé car je ne voyais aucun autre moyen de me sortir d'une vie sans espoir et sans dignité. J'étais triste que mon pays ne nous offre pas, à nous les jeunes, la promesse d'un avenir meilleur, et j'étais déterminé à prendre les choses en main pour avoir un avenir, quel qu'il soit. »

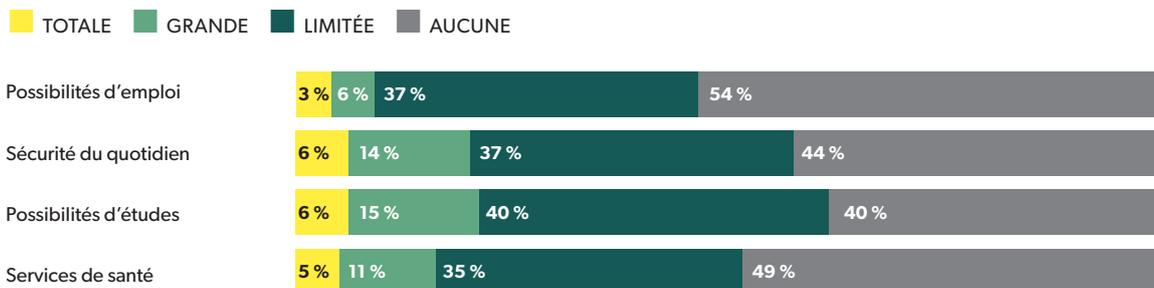
HOMME de 28 ans, originaire du Cameroun et résidant désormais en France

FIGURE 37 CONFIANCE VIS-À-VIS DES INSTITUTIONS du PAYS D'ORIGINE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

FIGURE 38 SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES du PAYS D'ORIGINE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

2.5 Situation personnelle

Ce chapitre a jusqu'ici passé en revue les divers facteurs ayant influencé la décision de migrer et favorisé le processus chez les personnes de l'échantillon. Ces facteurs sont à la base d'un acte de foi ambitieux qui les a poussées à prendre la décision radicale de quitter leur foyer pour partir vers l'inconnu, à savoir une nouvelle vie en Europe. Il ressort de cette analyse que de nombreux Africains peuvent être amenés à migrer en raison des différences perçues ou imaginées entre les perspectives sociopolitiques et économiques offertes par l'Europe et par leur pays d'origine. Il convient de nuancer cette observation en signalant que parmi ceux qui expriment le souhait de migrer, seul un petit nombre met effectivement ce projet à exécution. Selon un récent sondage de l'Afrobareomètre réalisé dans 34 pays d'Afrique, environ un quart des Africains âgés de 18 à 25 ans songeaient « beaucoup » à l'émigration⁸⁰. De toute évidence, ils sont bien loin d'être aussi nombreux à passer à l'acte⁸¹.

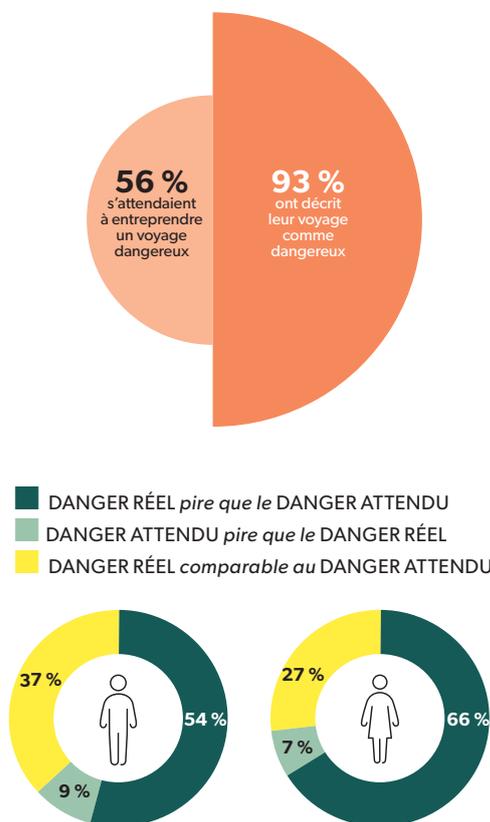
Les théories migratoires soulignent le rôle important des capacités, mais également des aspirations individuelles dans la réalisation de ce projet⁸². S'il est entendu que les candidats au départ doivent être motivés et disposer de ressources financières suffisantes pour migrer, leurs ressources psychologiques (force mentale, résilience et capacité intellectuelle à planifier et organiser méticuleusement le périple) pourraient s'avérer tout aussi essentielles⁸³. Le poids des dimensions existentielle, psychologique et émotionnelle de la migration est de plus en plus reconnu⁸⁴.

Le sens de l'aventure et la disposition à prendre des risques sont également des composantes de ce profil psychologique. Si seuls 11 % de l'échantillon ont invoqué le goût de l'aventure comme raison principale ou secondaire de leur départ (figure 30), on peut en fait considérer que toutes les personnes interrogées se sont avérées prêtes à prendre des risques, dans la mesure où elles ont entrepris ce voyage. Les témoignages personnels et les commentaires réunis au cours de l'étude révèlent que la bravoure et la foi religieuse ont pu nuancer leur attitude face aux risques. Les dangers inhérents au voyage d'une personne migrant par des voies clandestines entre l'Afrique et l'Europe se sont accentués au fil du temps, à mesure que les efforts visant à endiguer les migrations irrégulières s'intensifiaient. Cependant, à peine plus de la moitié des participant(e)s à l'enquête s'attendaient à courir un danger durant le voyage, une proportion qui semble faible compte tenu de la large couverture médiatique des pertes humaines liées aux routes migratoires clandestines (figure 39). En majorité, les personnes interrogées estiment avoir été confrontées à un danger plus grand que ce à quoi elles s'attendaient, et 93 % déclarent avoir été en danger au cours de leur voyage vers l'Europe.

« Nous avons passé trois jours en mer. Il faisait terriblement froid et nous n'avions pas de gilets, pas de couvertures et aucune protection contre les conditions météorologiques extrêmes. Nous avions tous faim et nous disposions de très peu de nourriture. À un moment, j'ai cru que je ne survivrais pas au voyage. Je ne conseillerais même pas à mon pire ennemi d'entreprendre ce périple, car c'est très difficile et risqué.[Mais] je repense parfois au voyage qui m'a amenée ici, et si c'était à refaire, je le referais. »

FEMME de 33 ans, originaire du Cameroun et résidant désormais en France

FIGURE 39 DANGER ATTENDU ET VÉCU AU COURS DU VOYAGE vers L'EUROPE



« Je n'ai pas travaillé [durant le voyage], mais j'ai dû offrir mon corps pour protéger ma fille de 10 ans. »

FEMME de 33 ans, originaire du Cameroun et résidant désormais en France

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir sous-estimé les dangers du voyage, ce qui témoigne peut-être des inégalités hommes/femmes signalées ailleurs en matière d'accès à l'information⁸⁵. Les femmes interrogées ont parfois confié à l'équipe de recherche des expériences d'extorsion et de harcèlement. La proportion de femmes indiquant avoir été confrontées à un danger plus important que prévu est de 12 points supérieure à celle des hommes. Le risque élevé de harcèlement et d'abus sexuel peut être considéré comme un facteur essentiel expliquant cette variation. Les femmes, les filles et les enfants qui empruntent des itinéraires clandestins sont extrêmement vulnérables aux violences sexuelles et sexistes perpétrées par les passeurs, les autres migrants, les autorités des centres de détention, et même par leur communauté d'accueil une fois arrivé(e)s en Europe⁸⁶. La traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle s'est en effet développée dans le contexte des restrictions légales en matière de déplacements, qui sont allées de pair avec un renforcement de l'influence des réseaux de la criminalité

organisée. Les rapports sexuels monnayés sont un autre aspect d'un système plus général d'exploitation et d'abus sexuels auquel les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables lorsqu'elles émigrent clandestinement de l'Afrique vers l'Europe⁸⁷.

S'il ressort de l'étude que les proches des participant(e)s se sont dans la plupart des cas fortement impliqués afin de faciliter les migrations, il n'en reste pas moins que bon nombre de personnes interrogées déclarent ne pas avoir confié leur projet à leurs parents et à leurs frères et sœurs ou à des amis proches. La proportion de participant(e)s ayant tenu leur famille dans l'ignorance quant à leur projet est passée de 28 % chez les migrants arrivés avant 2011 à 46 % chez ceux arrivés après cette date (figure 40). Ces résultats, combinés au nombre de personnes ayant financé elles-mêmes leur voyage, laissent entrevoir l'émergence d'une tendance plus individualiste en ce qui concerne la prévision et la préparation des migrations.

L'étude s'est intéressée aux facteurs qui auraient pu inciter les participant(e)s à renoncer à partir en Europe : 41 % déclarent que rien n'aurait pu les faire reculer ; d'autres indiquent qu'une meilleure situation économique (24 %) ou une meilleure gouvernance/prestation de services (15 %) dans leur pays d'origine les auraient incités à changer d'avis. Seuls 2 % ont répondu qu'ils auraient changé d'avis s'ils avaient su à quel point le voyage serait dangereux, et 1 % s'ils avaient su ce qui les attendait en Europe.

FIGURE 40 **APPUI À LA DÉCISION DE MIGRER vers L'EUROPE, par ANNÉE D'ARRIVÉE**

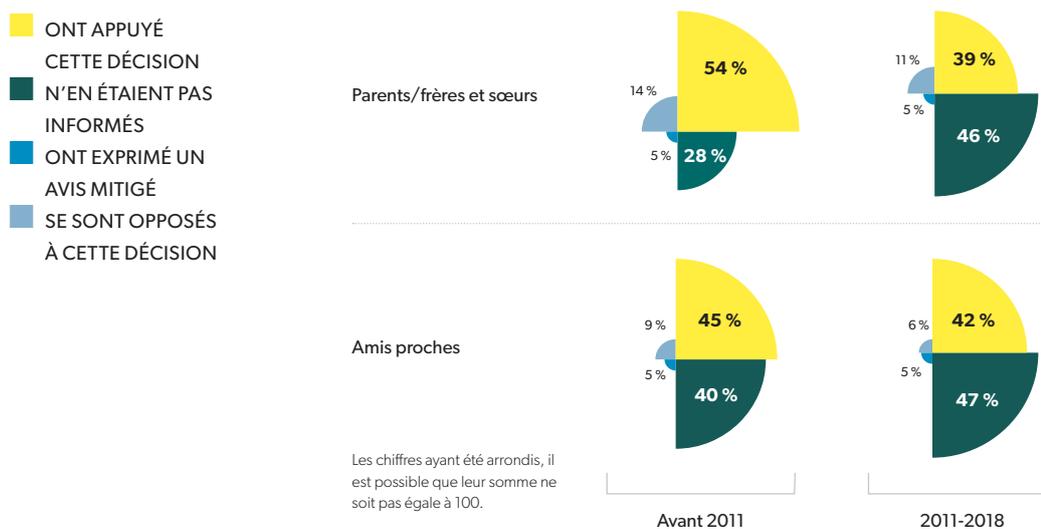
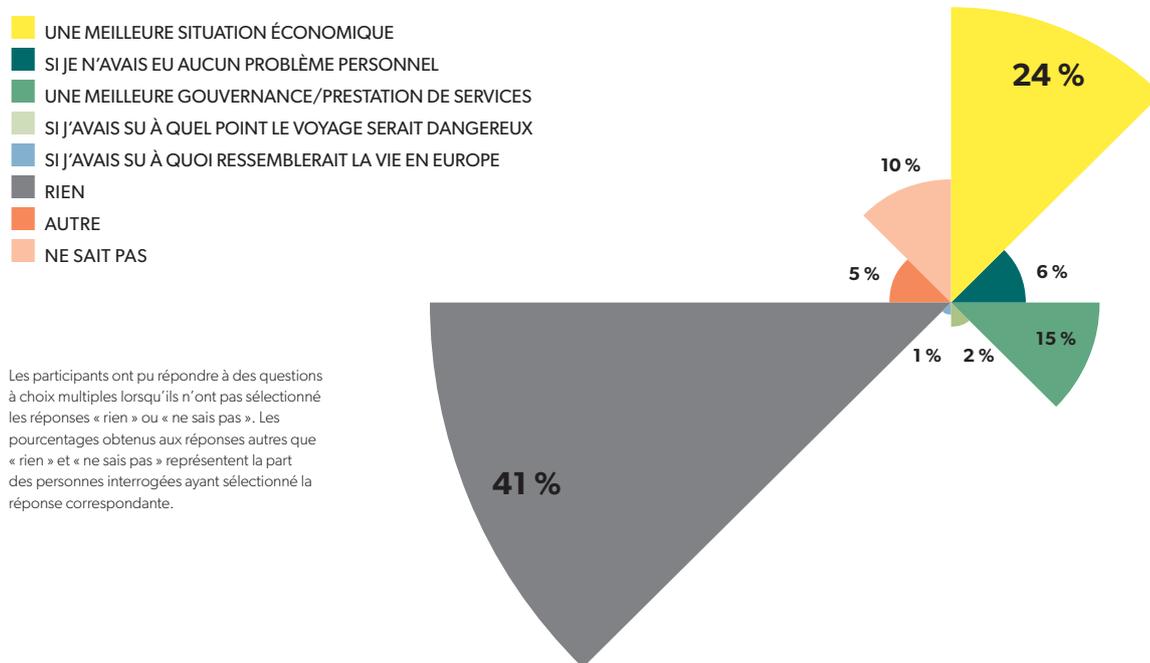


FIGURE 41 « QU'EST-CE QUI VOUS AURAIT FAIT CHANGER D'AVIS CONCERNANT VOTRE DÉCISION DE VENIR EN EUROPE ? »



Dans son roman *Americanah*, l'auteure nigériane Chimamanda Ngozi Adichie évoque la « léthargie pesante du manque de choix » subie par une génération de jeunes « éternellement convaincus que la vie véritable se déroulait dans cet ailleurs, [et qui] étaient aujourd'hui prêts à commettre des actes dangereux, des actes illégaux, pour pouvoir partir, bien qu'aucun d'entre eux ne meure de faim, n'ait été violé, ou ne fuie des villages incendiés, simplement avides d'avoir le choix, avides de certitude⁸⁸ ». Cette présentation littéraire des dynamiques contemporaines qui incitent certains jeunes Africains à émigrer fait écho aux motivations hétérogènes qui ressortent du tableau dressé par la présente étude. Pour les personnes qui entreprennent le voyage, l'occasion perçue de transformer leur vie grâce à l'émigration, en franchissant les barrières qui restreignent leurs aspirations dans leur pays d'origine, et même les barrières érigées encore plus haut pour les empêcher (eux et les autres migrants) de gagner l'Europe, constitue le facteur déterminant, l'objectif étant de prendre le dessus sur les risques et l'incertitude.

« Quand les choses ne vont pas bien et qu'on a le sentiment d'être enlisé, on est bien obligé de partir pour chercher de meilleures perspectives ailleurs, quel qu'en soit le coût. Ce n'est pas une question de choix, c'est une question de survie. Je préférerais encore mourir en quête d'une vie meilleure que rester prisonnier d'une situation à laquelle je ne peux pas échapper. La vie que j'avais au Cameroun était une impasse dans laquelle je me sentais piégé. Quelle différence y a-t-il entre ça et être en prison ? »

HOMME de 29 ans, originaire du Cameroun et résidant désormais en France

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les motivations économiques, étroitement liées à l'accomplissement personnel, ont joué un rôle fondamental dans la migration depuis l'Afrique vers l'Europe des personnes interrogées. Au total, 81 % invoquent le travail/l'envoi d'argent à la famille comme raison principale ou secondaire de leur démarche. L'argument économique n'est toutefois présenté comme la seule raison que par 1 % des participant(e)s à l'enquête. Le chapitre 2 confirme que la décision de migrer est le fruit d'un raisonnement aux dimensions multiples. Seuls 6 % de l'échantillon ont avancé une seule raison, tandis que 94 % ont choisi d'en sélectionner au moins deux.

Au moins 40 % invoquent des raisons liées à la famille/aux amis ou à des problèmes personnels/à leur désir de liberté. Le passage en revue des facteurs ayant donné lieu à ces réponses apporte un nouvel éclairage sur les dynamiques de genre. Les femmes interrogées sont souvent parties rejoindre un membre de leur famille, et leurs témoignages évoquent des problèmes tels que le mariage forcé, les violences conjugales, les mutilations génitales féminines et d'autres formes d'abus sexuels, ainsi que la discrimination en raison de leur orientation sexuelle. Les restrictions particulières appliquées à la liberté individuelle des jeunes femmes dans des milieux extrêmement patriarcaux ont évidemment joué un rôle dans la décision de migrer.

Les réponses aux questions sur le contexte de gouvernance dans le pays d'origine dévoilent un fort sentiment d'exclusion sociale fondée sur l'identité et d'aliénation généré par l'attitude des acteurs de l'État débiteurs d'obligations à leur égard. L'impression de ne pas avoir été entendues et celle d'avoir reçu un traitement inéquitable de la part du gouvernement sont partagées respectivement par 77 % et 62 % des personnes interrogées. Dans l'ensemble, ces dernières se disent également très déçues par la qualité des services proposés. Le fait qu'il s'agisse de personnes globalement jeunes confirme surtout l'existence d'importantes contraintes liées à l'âge quant aux possibilités offertes en Afrique, les jeunes trouvant peu de débouchés qui leur permettent de réaliser leurs aspirations et leurs rêves ou d'accélérer leurs perspectives d'avancement et celles de leur famille dans le contexte de leur pays d'origine. Ces constats envoient un message fort aux gouvernements africains en soulignant l'impérieuse nécessité de bâtir des sociétés plus inclusives, notamment en réduisant l'écart d'âge entre gouvernants et gouvernés sur le continent.

Le coût élevé du voyage révélé par les données met en évidence le déséquilibre entre l'investissement requis et les revenus perçus. L'implication de la famille constitue une aide essentielle à la concrétisation du voyage vers l'Europe, et les conclusions de la présente étude corroborent l'idée selon laquelle la migration constitue une forme d'investissement

visant à diversifier les sources de revenu de la famille. Parmi les personnes interrogées, 53 % ont reçu un soutien financier de la part de leur famille ou de leurs amis ; cette proportion est plus importante chez les femmes, qui ont généralement payé 31 % de plus que les hommes, ce qui témoigne d'inquiétudes fondées quant à la menace de subir des violences sexuelles et sexistes durant le voyage. Les personnes plus instruites sont plus susceptibles d'avoir reçu un soutien financier. Il est par conséquent évident que les politiques qui s'attachent exclusivement à endiguer les migrations compromettent les perspectives des migrants eux-mêmes, mais également celles de leur famille, qu'elles privent d'envois de fonds indispensables. Par ailleurs, bon nombre de personnes interrogées ont déclaré avoir payé elles-mêmes leur voyage, ce qui reflète peut-être une montée de l'individualisme dans la société ainsi que la prépondérance des crédettes privés.

Les personnes interrogées sont 93 % à avoir été confrontées à des dangers au cours de leur voyage, alors que seulement 56 % s'attendaient à ce problème. Néanmoins, 2 % uniquement ont affirmé qu'une plus grande conscience de ces risques les aurait poussées à rester chez elles. En effet, malgré les risques, 41 % des personnes interrogées ont déclaré que rien n'aurait pu les faire renoncer ; d'autres indiquent qu'une meilleure situation économique (24 %) ou une meilleure gouvernance/prestation de services (15 %) au pays les auraient incitées à changer d'avis. L'une des méthodes employées par les partenaires du développement et les gouvernements africains pour décourager les migrations clandestines consiste à mettre en évidence leurs dangers à travers des campagnes de sensibilisation. Compte tenu du niveau apparemment élevé de méconnaissance des risques potentiels du voyage, cette stratégie semble logique. Les résultats présentés ici remettent toutefois en question l'efficacité que l'on peut attendre d'une telle approche. L'étude confirme l'idée selon laquelle les migrants prennent un risque calculé, en comparant les avantages et les inconvénients qu'ils pourraient avoir à partir ou au contraire à rester, compte tenu des conditions dans leur pays d'origine. Migrer représente un investissement dans un avenir meilleur, réalisé par des personnes qui se trouvent déjà sur une trajectoire de développement ascendante ; cela permet de rejeter radicalement les contraintes du pays d'origine pour franchir les barrières symboliques qui les empêchent de se réaliser sur le plan personnel et d'accéder à de meilleures perspectives. Les personnes interrogées, ainsi que leur famille dans de nombreux cas, ont jugé que les avantages potentiels qu'elles auraient à gagner l'Europe éclipsaient largement les défis à relever ou la perspective de la « léthargie pesante du manque de choix » qui, selon elles, les attendaient si elles restaient dans leur pays. Même avec le recul, il semblerait que cela reste valable malgré l'éventail de difficultés affrontées lors de leur arrivée en Europe.



« À la maison, il y avait une règle tacite selon laquelle il n'était pas question que j'aille à l'école. Mon père disait que je devais plutôt me préoccuper d'apprendre à tenir une maison et me préparer au mariage. J'ai toujours su que mon père avait tort et je souhaitais vivement aller à l'école et m'instruire. »

De 3°52'N 11°31'E à 45°11'N 5°43'E

CAROLE, Cameroun



SECTION 2 EN EUROPE



« Cela fait maintenant 12 ans que je suis aux Pays-Bas, sans papiers. Je n'ai pas le droit de travailler, de suivre des études ou d'accéder à un logement décent. En arrivant ici, je voulais devenir footballeur ou enseignant. Aujourd'hui, j'y ai renoncé. C'est comme si je n'existais même pas. Tout est impossible quand on n'a pas de papiers. On est pris au piège et on tombe dans l'oubli. »

De 4°19'S 15°19'E à 52°22'N 4°54'E
ERIC, République démocratique du Congo

CHAPITRE 3 : LA VIE DANS LE NOUVEAU MONDE

Ce troisième chapitre s'intéresse aux parcours des migrants clandestins africains une fois arrivés et vivant en Europe. Quelle qualité de vie attend ces personnes ayant quitté leur pays pour des raisons ne relevant pas de besoins humanitaires ou de protection ? Dans quelle mesure la réalité correspond-elle à leurs aspirations et leurs attentes, au regard de leurs motivations initiales ?

Les témoignages des migrants africains en situation irrégulière sur leur parcours après leur arrivée en Europe sont relativement rares, plus encore peut-être que les informations évoquées précédemment au sujet des facteurs de migration. La législation de l'UE et de ses États membres repose sur le principe selon lequel les migrants en situation irrégulière doivent être rapidement renvoyés dans leur pays. Pourtant, beaucoup finissent par rester durablement en Europe, sans papiers⁸⁹. À l'instar des migrants arrivés légalement, mais ayant dépassé leur durée de séjour autorisé et de ceux ayant vu leur demande d'asile déboutée, ces migrants clandestins embrassent généralement une existence dans l'ombre et la marginalité, privés ou presque de tout accès aux services ou à l'emploi. Les enjeux de cette situation affectent non seulement les individus concernés, mais aussi leurs sociétés d'accueil, à de multiples niveaux.

À la lumière des données recueillies, le présent chapitre 3 analyse ces enjeux ainsi que d'autres aspects des réflexions livrées par les personnes interrogées au sujet de leur vie en Europe. Cette analyse recouvre : i) le parcours de ces migrants sur le marché du travail européen ; ii) le profil de ceux qui perçoivent un revenu ; iii) le rendement de l'investissement ; et iv) leur bien-être matériel et psychologique.

3.1 Expériences sur le marché du travail européen

Malgré la hausse de la demande de main-d'œuvre en Europe, due notamment au vieillissement de la population⁹⁰, le nombre de permis de travail longue durée délivrés aux travailleurs migrants africains est passé de 80 000 en 2008 à 20 000 en 2016⁹¹. Cette baisse peut être interprétée comme un signal révélateur du profond paradoxe entourant le statut global des migrants sur le marché de l'emploi en Europe⁹². Alors que la main-d'œuvre issue de l'immigration profiterait à de nombreux secteurs, le travail des migrants fait souvent l'objet de controverses, ce qui alimente le déséquilibre entre besoins du marché et discours populaire.

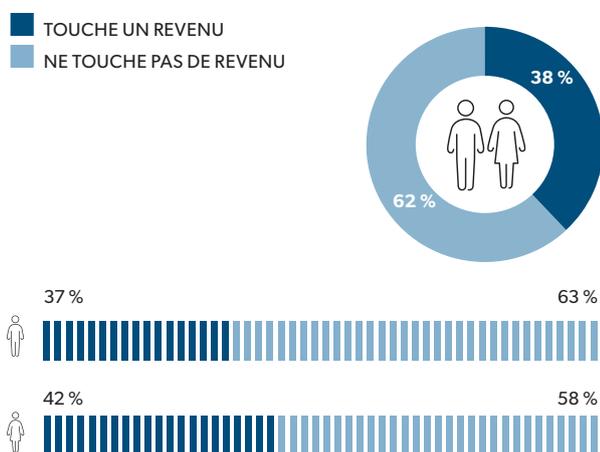
Les migrants travaillant dans les États membres de l'UE sont plus fortement confrontés au chômage et à la précarité de l'emploi, bénéficient de moins bonnes conditions de travail et sont plus susceptibles d'être surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent⁹³. Il a par ailleurs été constaté que les travailleuses migrantes étaient exposées à des difficultés et à des vulnérabilités spécifiques sur le marché du travail⁹⁴. En outre, de nombreuses études confirment que les migrants africains cherchant à intégrer le marché du travail européen sont confrontés à des obstacles d'un genre particulier, tels que celui de la discrimination raciale⁹⁵.

Les circonstances dans lesquelles se trouvent les migrants en situation irrégulière sont en général particulièrement difficiles, puisque les voies dont ils disposent pour accéder à un emploi légal sont, par définition, limitées. En règle générale, la vulnérabilité à laquelle sont exposées ces personnes au cours de leur périlleux voyage vers l'Europe se prolonge donc au-delà de leur arrivée dans le pays d'accueil. En entreprenant une activité génératrice de revenus, quelle qu'elle soit, avant la régularisation de leur situation, ils acquièrent en effet le statut de « travailleurs non déclarés » employés en marge du marché

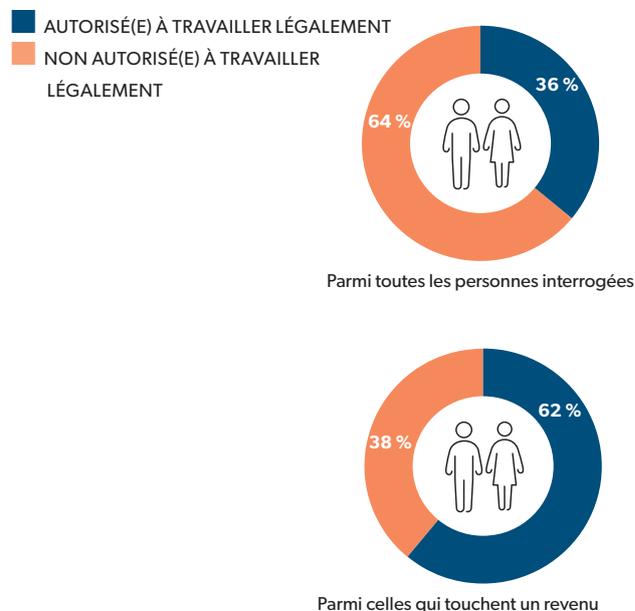
formel de l'emploi, lequel garantit, dans de nombreux pays, l'accès à un salaire minimum, à la sécurité sociale et à d'autres prestations sociales. S'il peut relever d'une complicité entre employeurs et travailleurs, le travail clandestin peut également recouvrir différentes formes d'exploitation et de coercition, comme dans les cas de traite d'êtres humains. Parfois, les migrants eux-mêmes décident ou sont contraints de s'engager dans une activité illégale afin de percevoir un revenu.

Au moment de l'enquête, 38 % des personnes interrogées percevaient un revenu dans leur pays européen d'accueil, le pourcentage étant légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (figure 42). Cette proportion correspond à peu près à la moitié de celle des personnes ayant cité des raisons économiques comme premier ou autre facteur de migration (81 %). Le faible pourcentage de migrants percevant un revenu attire l'attention sur les obstacles juridiques qui empêchent aujourd'hui ceux qui ont rejoint leur pays d'accueil par des voies irrégulières d'intégrer les marchés de l'emploi. Au total, 36 % des personnes interrogées étaient légalement autorisées à travailler (figure 43). L'analyse de régression montre que les migrants détenteurs d'un permis de travail ont 37 %

FIGURE 42 SITUATION FINANCIÈRE en EUROPE



« ÊTES-VOUS AUTORISÉ(E) À TRAVAILLER LÉGALEMENT DANS VOTRE PAYS D'ACCUEIL ? »



plus de chances que les autres de percevoir des revenus en Europe. Si l'on s'intéresse uniquement aux migrants percevant des revenus, on constate que la majorité d'entre eux sont légalement autorisés à travailler. Néanmoins, 38 % travaillent sans y être légalement autorisés. L'analyse de régression révèle que les femmes, les personnes ayant suivi des études supérieures et les personnes arrivées dans le pays d'accueil avec des enfants sont respectivement 7 %, 11 % et 16 % plus susceptibles de pouvoir travailler légalement⁹⁶. Ces résultats révèlent que les personnes interrogées les plus instruites ont relativement plus de facilités à s'installer et que les contextes réglementaires européens sont relativement plus favorables aux femmes et aux enfants⁹⁷.

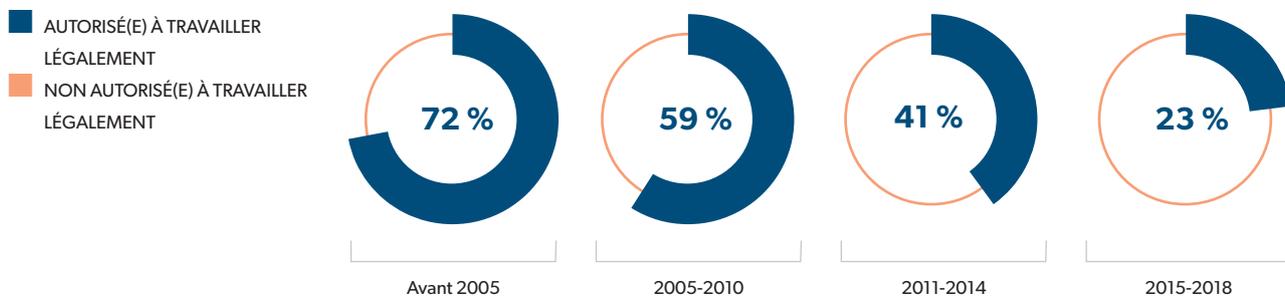
Le pourcentage élevé de migrants travaillant sans y être légalement autorisés révélé par ces données a ensuite été contextualisé au travers de témoignages empiriques. Si une grande partie de ce travail au noir se rapporte à des activités domestiques classiques (voir ci-après), des cas de prostitution, d'exploitation par des groupes criminels organisés et d'engagement dans d'autres activités économiques illégales en guise de tactique de survie sont en outre mentionnés⁹⁸. L'enquête révèle globalement l'insuffisance de voies légales permettant aux migrants africains clandestins de réaliser leurs aspirations une fois arrivés en Europe. Les résultats de l'enquête montrent également que des entreprises de l'économie « officielle » sont prêtes, au même titre que les réseaux criminels, à tirer parti de ce type de main-d'œuvre exclue du marché du travail réglementé. Les différents témoignages recueillis montrent que les actuelles politiques encadrant l'immigration africaine vers l'Europe contribuent à la création d'un contingent d'individus vulnérables à l'exploitation et en proie de puissantes dynamiques socioéconomiques destructrices.

« Il est très stressant de vivre en tant qu'immigré clandestin. On peut se faire renvoyer dans notre pays à tout moment. Cela affecte le mental, le sommeil et les compétences sociales. Être immigré clandestin donne le sentiment d'être prisonnier, même sans être enfermé entre quatre murs. Une fois que ma situation a été régularisée, je me suis senti libéré. J'avais la sensation que tout était possible, sans limites. Rempli d'une énergie nouvelle, je savais que je voulais continuer de me battre pour ceux qui se trouvent dans la même situation que celle où j'avais été. »

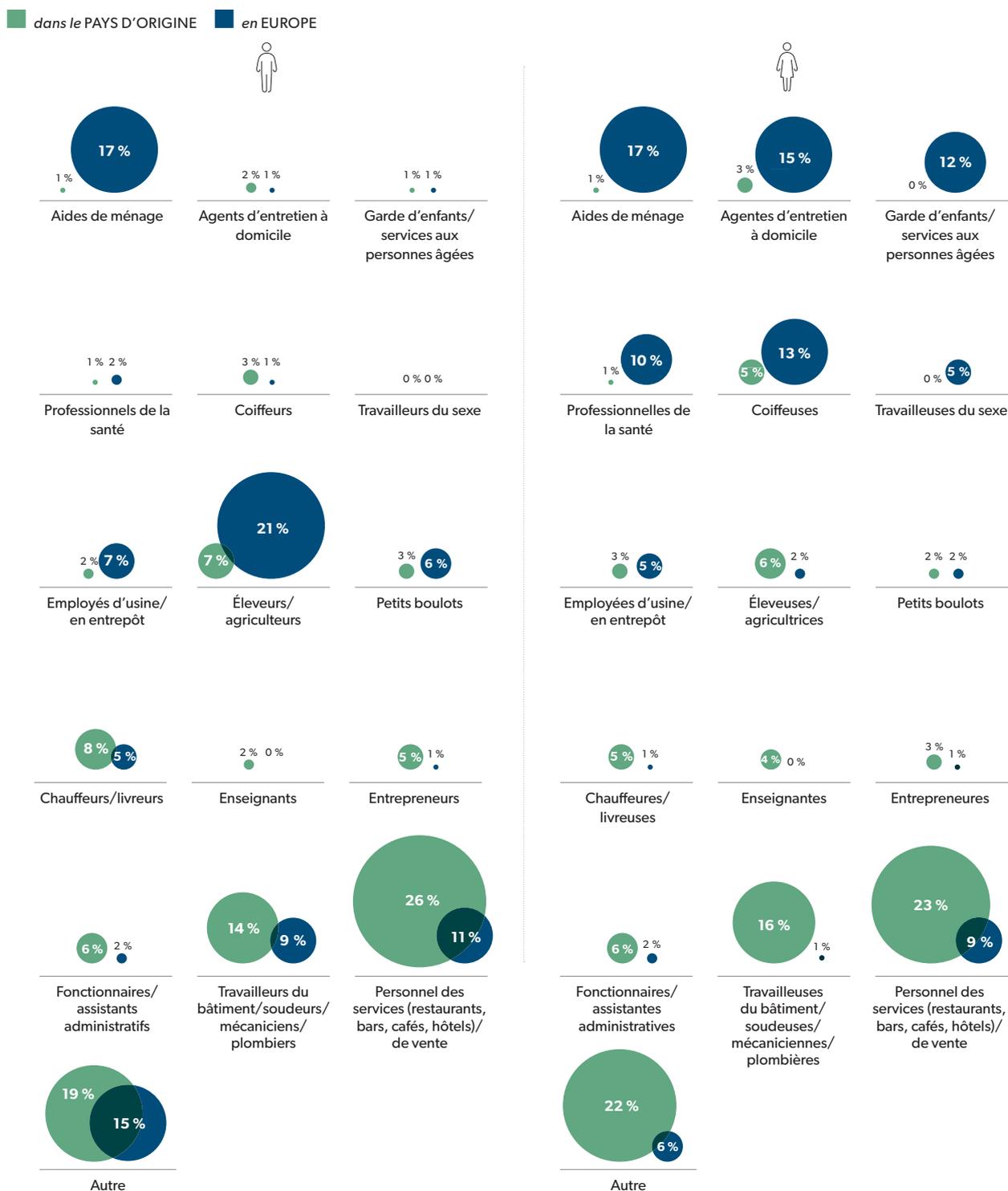
HOMME de 34 ans, originaire de la République démocratique du Congo et résidant désormais aux Pays-Bas

Il est intéressant de noter qu'avec le temps, de nombreuses personnes parmi les sondés ont réussi à obtenir le droit de travailler légalement, en dépit du fait (de leur propre aveu) d'être initialement arrivés en Europe pour des raisons autres qu'humanitaires ou liées à leur sécurité. Les recherches montrent que le dispositif de demande d'asile, qui constitue la voie première vers la régularisation, est de plus en plus saturé et donc susceptible d'être détourné dans le contexte des politiques d'accueil actuelles, qui ne prévoient pas de voies alternatives. Les données recueillies indiquent également que de nombreux migrants peinent durablement à régulariser leur statut, un peu plus du quart de ceux arrivés avant 2005 ayant déclaré n'être toujours pas légalement autorisés à travailler (figure 44). Malgré la volonté de travailler, les obstacles pour y être légalement autorisés peuvent prendre des années à franchir. Certains n'y parviennent jamais.

FIGURE 44 « ÊTES-VOUS AUTORISÉ(E) À TRAVAILLER LÉGALEMENT DANS VOTRE PAYS D'ACCUEIL ? », par ANNÉE D'ARRIVÉE



TYPE D'ACTIVITÉ EXERCÉE (TEL QU'ENONCÉ PAR LA PERSONNE INTERROGÉE) dans le PAYS D'ORIGINE et en EUROPE
 FIGURE 46 EUROPE, selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



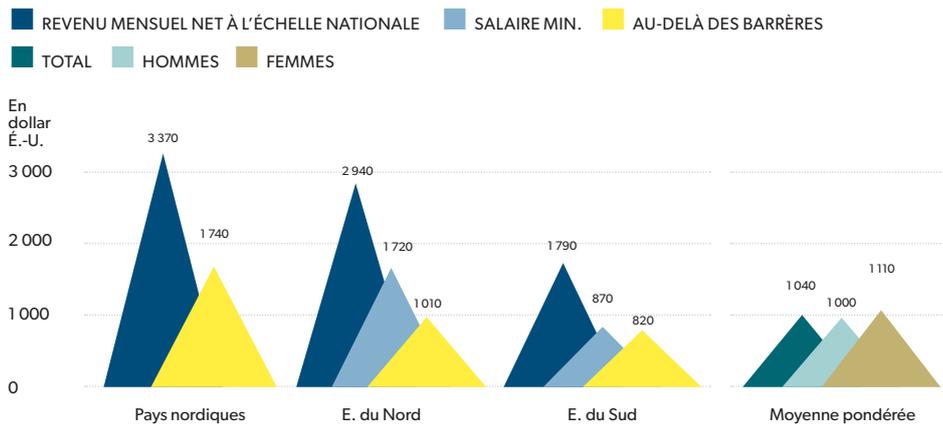
Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

Parallèlement, malgré la claire distinction entre les types d'emploi exercés par les hommes et ceux exercés par les femmes, les femmes immigrées travaillant en Europe gagnent en moyenne 11 % de plus que leurs homologues masculins (figure 47). Il s'agit là d'une avancée majeure en comparaison avec leur situation dans leur pays d'origine, où elles gagnaient en moyenne 26 % de moins que les hommes. Cela montre que les jeunes femmes interrogées sont parvenues, dans une certaine mesure, à surmonter au cours du processus de migration certains obstacles spécifiques liés au genre (en plus des obstacles auxquels font face l'ensemble des migrants, hommes ou femmes). La probabilité plus élevée qu'ont les femmes d'obtenir le droit de travailler légalement peut être considérée comme l'un des facteurs expliquant cette situation. L'analyse de régression montre que les personnes interrogées légalement autorisées à travailler gagnent 79 % de plus que celles travaillant illégalement¹⁰⁰.

Malgré l'inversion frappante de l'écart salarial hommes-femmes, les revenus moyens déclarés sont globalement bas, non seulement au regard des moyennes européennes, mais aussi au regard du salaire minimum légal, dans les pays où il existe. Cet état de fait est en net décalage avec la situation des personnes interrogées dans leur pays d'origine, où beaucoup d'entre elles percevaient des revenus bien supérieurs à la moyenne. Une fois en Europe, les migrants arrivés de longue date sont plus nombreux que les migrants arrivés plus récemment à décrire leur source de revenus comme régulière (figure 48). Ce contraste s'explique sans doute par le fait que les migrants arrivés il y a plus longtemps sont mieux avancés dans leurs démarches en vue d'obtenir le droit de travailler légalement et ont pu consolider avec le temps leur capacité à accéder à une autonomie financière. Néanmoins, un cinquième d'entre eux affirment au contraire qu'un grand nombre d'employeurs et d'autres acteurs européens tirent profit de cette main-d'œuvre souterraine exploitée, parmi laquelle nombre d'Africains se retrouvent piégés, souvent pendant de longues années.

REVENU MENSUEL MOYEN par RÉGION DU PAYS D'ACCUEIL comparé à LA MOYENNE RÉGIONALE

FIGURE 47 et au SALAIRE MINIMUM DU PAYS D'ACCUEIL*, et selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

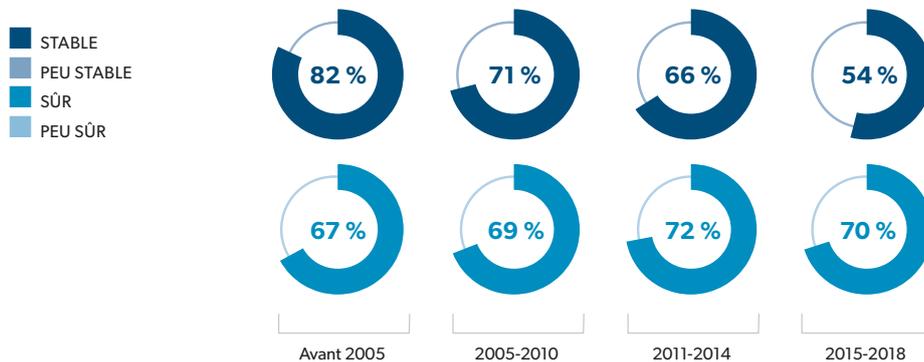


Ces tendances ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les valeurs données ont été arrondies au dixième le plus proche. Sont indiquées les moyennes pondérées par région du pays d'accueil des personnes interrogées dans le cadre de la présente étude.

*Le salaire minimum moyen à l'échelle régionale n'est pas disponible pour tous les pays ; il a seulement été calculé lorsque cela se révélait pertinent et possible.

Source : Commission européenne, base de données « Gains » d'Eurostat. Les dernières données sur les revenus nets disponibles pour le Danemark, la Norvège et la Suède datent de 2015, celles relatives aux autres pays, de 2018. Les salaires minima, lorsqu'ils ont été calculés, datent de 2018.

FIGURE 48 CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL EXERCÉ en EUROPE par ANNÉE D'ARRIVÉE



3.2 Profil des migrants percevant des revenus

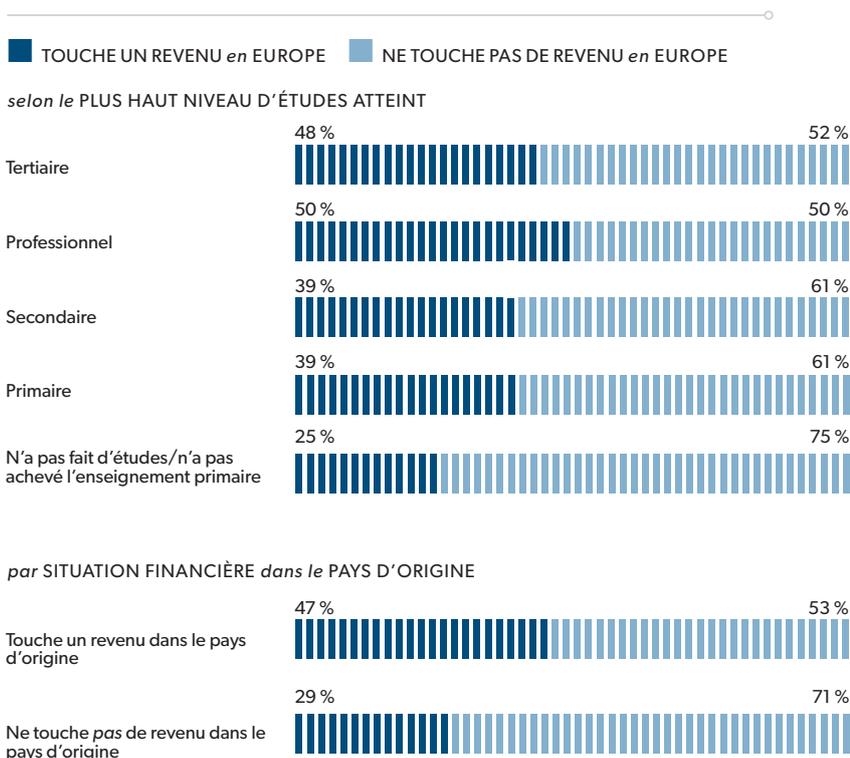
Les personnes interrogées qui perçoivent des revenus en Europe tendent également à avoir un niveau d'instruction plus élevé que celles qui ne perçoivent pas de revenu. Seul un quart des personnes interrogées n'ayant reçu aucune instruction ou n'ayant pas achevé l'école primaire percevaient des revenus, contre 39 % de celles ayant suivi un enseignement primaire et secondaire et 48 % de celles ayant suivi des études supérieures, ce pourcentage s'élevant à 50 % parmi les personnes ayant reçu une formation professionnelle (figure 49). Si 52 % des personnes diplômées de l'enseignement supérieur et 50 % de celles ayant suivi une formation professionnelle ne percevaient tout de même pas de revenu au moment de l'enquête, cette situation est à interpréter en tenant compte du fait que la plupart des personnes interrogées sont en situation irrégulière. De plus, ces chiffres montrent malgré tout qu'un individu ayant un plus haut niveau d'instruction et/ou des compétences professionnelles spécialisées a davantage de chances d'accéder à l'autonomie financière. Cela met également en lumière la sous-exploitation du potentiel humain et professionnel de la population actuelle de migrants africains arrivés en Europe par des voies irrégulières.

Si l'analyse de régression ne décèle pas de lien entre niveau d'études et niveau de revenus, elle confirme néanmoins que l'éducation constitue un déterminant important de la probabilité qu'un migrant perçoive ou non un revenu¹⁰¹.

Parmi les personnes interrogées les plus instruites, une plus grande proportion (18 points de pourcentage de plus) de celles qui percevaient des revenus dans leur pays d'origine en perçoit également en Europe. L'analyse de régression confirme que la situation financière des migrants avant leur départ vers l'Europe constitue un important déterminant sur le plan statistique de leur situation financière une fois arrivés. En d'autres termes, la probabilité qu'un migrant perçoive des revenus en Europe est plus élevée s'il en percevait déjà dans son pays. De même, les personnes ayant déclaré que leur principale raison de venir en Europe était de pouvoir « travailler/envoyer de l'argent dans le pays d'origine » ont une probabilité plus élevée de percevoir des revenus en Europe.

Ces résultats mettent en lumière la persévérance et la motivation de cette catégorie de sondés, ainsi que leurs capacités (en particulier chez les individus les plus instruits et/ou possédant une spécialisation professionnelle) à s'intégrer avec le temps.

SITUATION FINANCIÈRE en EUROPE selon le PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT et la SITUATION FINANCIÈRE dans le PAYS D'ORIGINE



« J'ai la chance d'avoir un bon niveau d'instruction et de formation dont j'ai pu me servir pour devenir écrivain et artiste de scène. Je suis consultant auprès d'ONG travaillant sur les questions liées aux migrations et je fournis aussi des services de traduction. Je passe 3 à 4 jours au centre communautaire pour mettre en place des programmes et activités culturels et pour parler avec les migrants et les réfugiés afin de leur apporter un soutien moral. »

HOMME de 41 ans, originaire du Soudan et résidant désormais aux Pays-Bas

3.3 Rendement de l'investissement

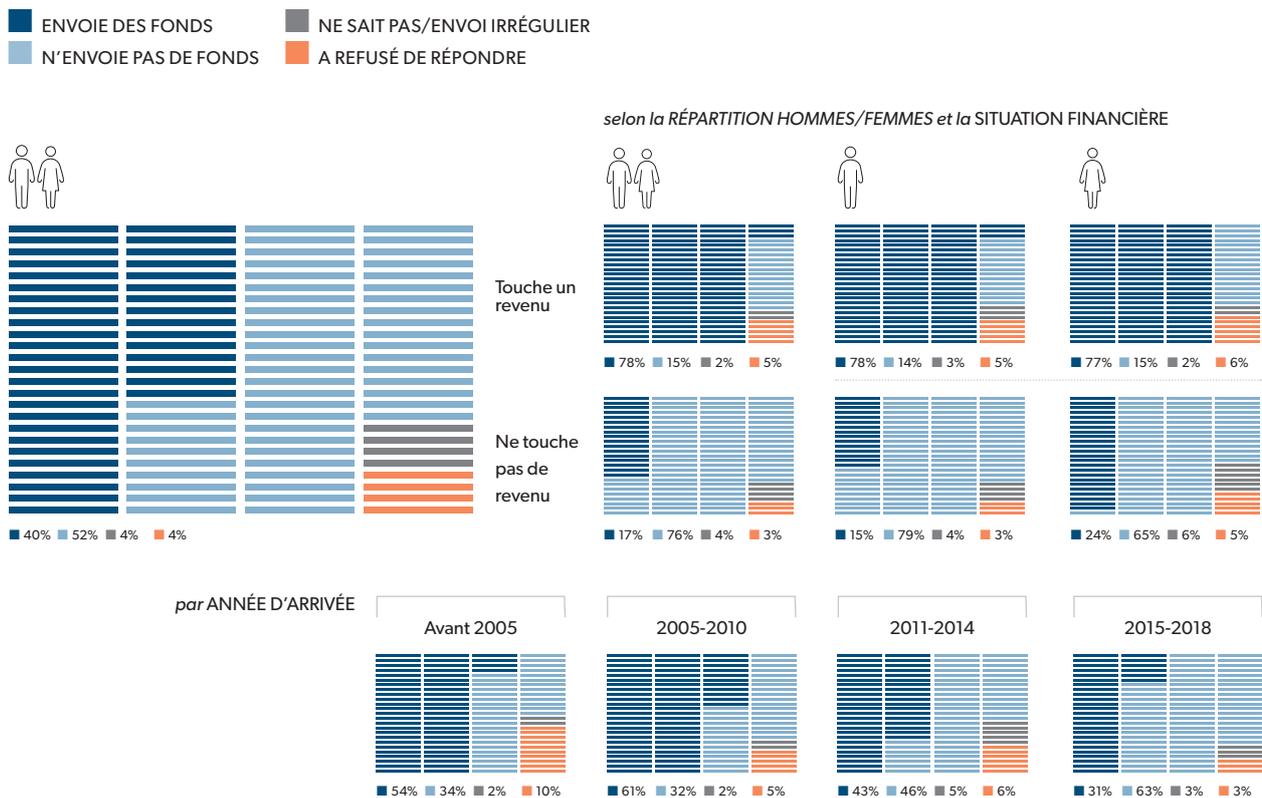
En dépit de leurs vulnérabilités sur le marché du travail européen et des difficultés générales inhérentes à la recherche d'un emploi décent, les migrants sont engagés à honorer l'investissement de leur famille pour financer leur voyage vers l'Europe (pour ceux dont la famille a contribué au voyage, c'est-à-dire la plupart d'entre eux) et attendent un rendement de l'investissement (pour tous, quel que soit l'investissement familial), comme le reflètent clairement les résultats de ce rapport. Parmi ceux qui perçoivent des revenus, 78 % (soit 40 % de l'ensemble) effectuent des transferts d'espèces vers leur pays d'origine (figure 50). Parmi ceux ne percevant pas de revenus, 17 % (24 % des femmes et 15 % des hommes) envoient également des espèces dans leur pays d'origine. Toutefois, plus d'un tiers des migrants arrivés avant 2005 n'en font rien. Une proportion particulièrement élevée de personnes relevant de cette catégorie a refusé de répondre à cette question, peut-être par gêne ou par peur d'avouer qu'elles n'envoyaient pas d'argent aux membres de leur famille restés au pays. Comme nous l'évoquerons plus loin, l'obtention (ou non) d'un rendement de l'investissement de départ détermine la façon dont les migrants interrogés se positionnent vis-à-vis d'un éventuel retour en Afrique.

« J'ai des rêves pour moi, en Europe comme en Afrique. Mais je ne peux pas réaliser ces rêves pour l'instant, car ma famille a des besoins immédiats et pressants. Je dois me contenter de travailler chaque jour et d'envoyer dans mon pays la majeure partie de ce que je gagne. »

HOMME de 27 ans, originaire du Mali et résidant désormais en Espagne

Bien qu'inférieur au salaire minimum du pays d'accueil (comme exposé précédemment), le revenu total moyen que les personnes interrogées perçoivent en Europe reste largement supérieur à celui perçu dans leur pays d'origine en Afrique, quels que soient leur statut (légalement autorisés à travailler ou non), leur région d'accueil et l'ancienneté de leur arrivée en Europe. Celles qui percevaient des revenus en Afrique et en font de même à présent en Europe affichent un revenu mensuel moyen trois fois supérieur à celui qu'elles gagnaient dans leur pays d'origine. Avec un revenu mensuel moyen de 1 020 dollars en Europe, ces personnes ont été en mesure de rembourser

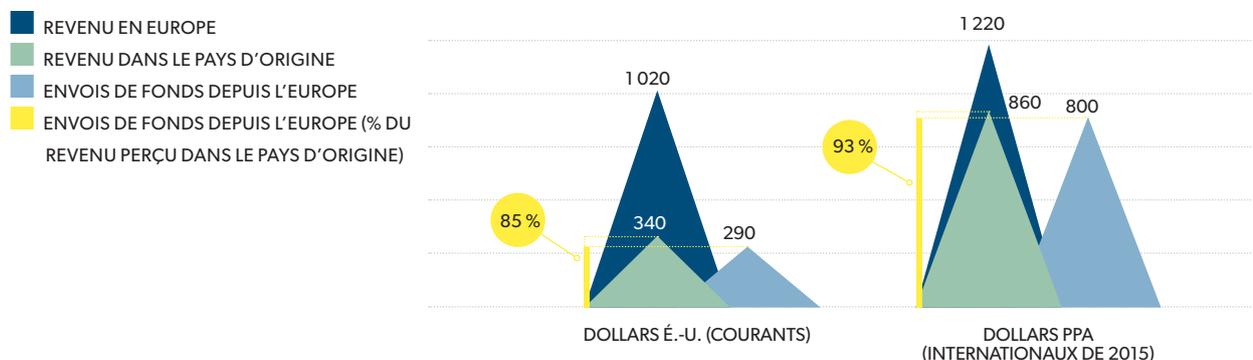
FIGURE 50 ENVOIS DE FONDS DANS LE PAYS D'ORIGINE, selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES, la SITUATION FINANCIÈRE en EUROPE et l'ANNÉE D'ARRIVÉE



le coût de leur voyage dans un délai raisonnable, en tenant compte de leurs dépenses de vie courante. Dans l'ensemble, les fonds qu'elles transfèrent vers leur pays d'origine correspondent quasiment au tiers de leurs revenus en Europe, ce qui représente en termes réels plus de 90 % des revenus mensuels qu'elles percevaient dans leur pays d'origine (figure 51). L'analyse du pouvoir d'achat que représentent les transferts de fonds permet d'extrapoler qu'en moyenne, même en admettant une hausse des revenus réels de 3 % par an dans leur pays d'origine, les personnes interrogées percevant des revenus en Europe mettraient 40 ans à atteindre une assise financière équivalente dans leur propre pays (figure 52)¹⁰². En admettant une hausse salariale de l'ordre de 5 % par an, cette durée serait de 24 ans. Ces calculs ne prennent pas en compte d'éventuelles hausses de revenus en Europe, lesquelles creuseraient encore cet écart.

Bien qu'approximatives (faute d'une analyse plus poussée permettant de comparer le pouvoir d'achat des migrants), ces estimations permettent de montrer que la stratégie des personnes interrogées (et de leur famille, dans la majorité des cas) consistant à investir dans un voyage vers l'Europe en vue d'une diversification des revenus repose manifestement sur un raisonnement économique rationnel. Pour les personnes qui réussissent, l'investissement est susceptible de produire des rendements transformateurs en matière de mobilité sociale, qui représentent un bond générationnel dans le futur, malgré les risques qu'il comporte et les obstacles à surmonter. Cet aspect économique doit éclairer les décideurs publics cherchant à juguler l'immigration irrégulière au moyen de solutions à court terme.

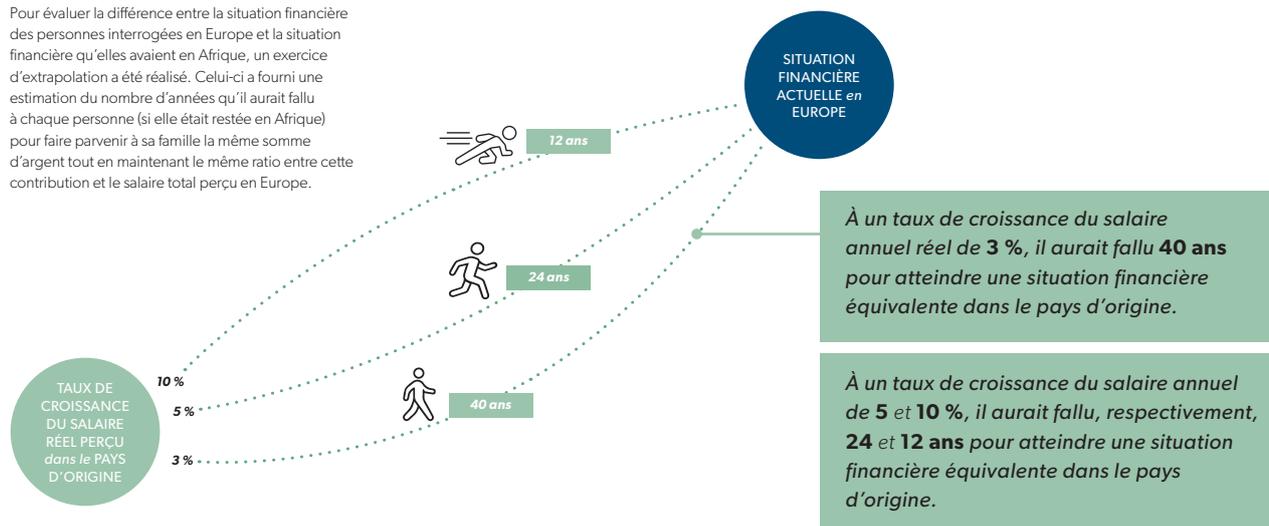
FIGURE 51 REVENU MENSUEL dans le PAYS D'ORIGINE, REVENU MENSUEL en EUROPE et ENVOIS DE FONDS À LA FAMILLE : COMPARAISON



CALCUL DU NOMBRE D'ANNÉES QUI AURAIENT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR PARVENIR À LA MÊME

FIGURE 52 SITUATION FINANCIÈRE qu'en EUROPE

Pour évaluer la différence entre la situation financière des personnes interrogées en Europe et la situation financière qu'elles avaient en Afrique, un exercice d'extrapolation a été réalisé. Celui-ci a fourni une estimation du nombre d'années qu'il aurait fallu à chaque personne (si elle était restée en Afrique) pour faire parvenir à sa famille la même somme d'argent tout en maintenant le même ratio entre cette contribution et le salaire total perçu en Europe.



3.4 Bien-être matériel et psychologique

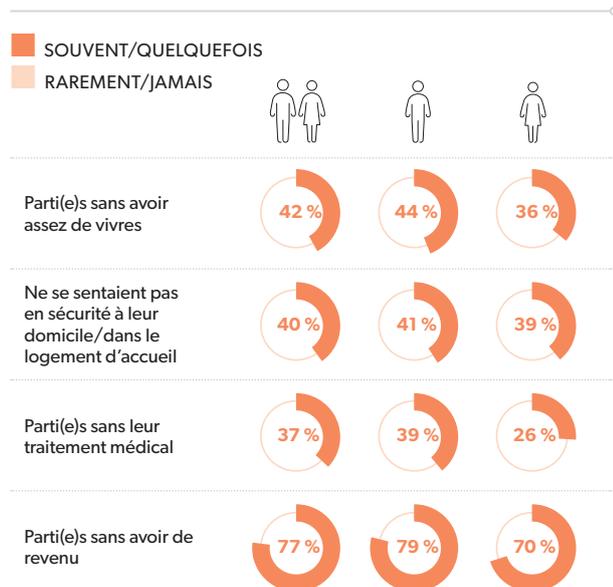
La marginalisation que subissent de nombreux migrants en situation irrégulière dans les villes européennes, rapportée par plusieurs acteurs, notamment les militants des droits de l'homme, entraîne un cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité ainsi qu'un enlèvement durable dans la misère¹⁰³. Les recherches sur le bien-être psychologique des migrants africains en Europe font état d'expériences variées. Selon les résultats d'une étude visant à déterminer l'incidence des migrations sur le niveau de bonheur des migrants internationaux et de leur famille, les migrants d'Afrique subsaharienne rejoignant l'Europe de l'Ouest seraient 144 % plus heureux¹⁰⁴. D'autres études indiquent que les migrants présentent un risque accru de développer des troubles mentaux et de faire face à une détresse psychologique¹⁰⁵. Dans certains pays, des recherches ont montré que les migrants africains se déclarant durablement confrontés à la précarité de l'emploi, à la discrimination, aux préjugés et au rejet sur fond de racisme présentent des niveaux de stress élevés et chroniques¹⁰⁶.

Bien que les personnes interrogées aient joui avant leur départ d'un statut plus confortable, les données montrent que la vulnérabilité associée à la nature de leur voyage semble dans de nombreux cas s'accroître à leur arrivée en Europe. Dans les cas les plus extrêmes, l'expérience de la migration clandestine peut conduire à une situation de misère chronique¹⁰⁷. Les personnes interrogées étaient invitées à décrire leur vécu depuis leur arrivée vis-à-vis de quatre marqueurs spécifiques de dénuement. Ces marqueurs étaient les suivants : « parti(e)s

sans avoir assez de vivres », « ne se sentaient pas en sécurité dans le logement d'accueil », « parti(e)s sans leur traitement médical » et « parti(e)s sans avoir de revenu ». Parmi les personnes interrogées, 77 % étaient parties sans avoir de revenu, 42 % avaient manqué de nourriture, 40 % ne se sentaient pas en sécurité dans leur logement d'accueil, et 37 % étaient parties sans pouvoir poursuivre leur traitement médical (figure 53). Si quasiment toutes ont traversé des périodes difficiles, le fait de partir sans avoir de revenu est le marqueur le plus couramment cité. Les données montrent que ces quatre marqueurs spécifiques de dénuement tendent à affecter plus fortement les hommes que les femmes¹⁰⁸.

Le logement apparaît comme un déterminant majeur de bien-être. Au moment de l'enquête, 36 % des personnes interrogées vivaient dans des camps/centres ou foyers d'accueil, 28 % étaient locataires d'un logement personnel, 11 % étaient sans-abri et 12 % étaient hébergées chez de la famille ou des amis (figure 54). Les femmes semblaient plus nombreuses à bénéficier d'un logement stable. La typologie des hébergements varie d'une région européenne à l'autre, la proportion de migrants vivant en foyer ou à la rue étant bien plus faible dans les pays nordiques que dans les pays du nord ou du sud de l'Europe. La qualité de l'hébergement est également meilleure dans les pays nordiques : 62 % des personnes interrogées résidant dans ces pays sont locataires d'un logement ou hébergées chez de la famille/des amis, contre seulement 42 % dans les pays d'Europe du Nord et 33 % en Europe du Sud. Parallèlement, plus de la moitié des migrants arrivés avant 2011 vivaient dans des logements dont ils étaient locataires, contre 28 % de ceux arrivés entre 2011 et 2014

FIGURE 53 PRIVATIONS SUBIES en EUROPE



« J'ai été à la rue pendant presque quatre ans. La journée, je dormais dehors sur des bancs, dans des parcs. La nuit, j'essayais de trouver des petits boulots de nettoyage. Je passais la majeure partie de mon temps à errer dans les rues, désœuvré. Se retrouver à la rue est l'une des pires choses qui puissent arriver à un être humain. Cela vous affecte au plus profond de vous-même et vous enlève une part de votre humanité. »

HOMME de 41 ans, originaire du Soudan et résidant désormais aux Pays-Bas

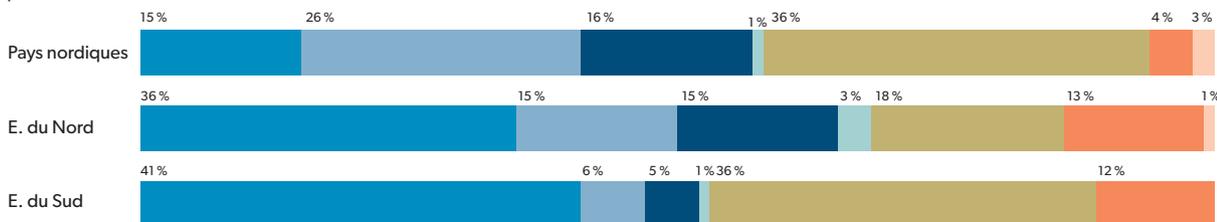
FIGURE 54 **TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ** au MOMENT DE L'ENTRETIEN



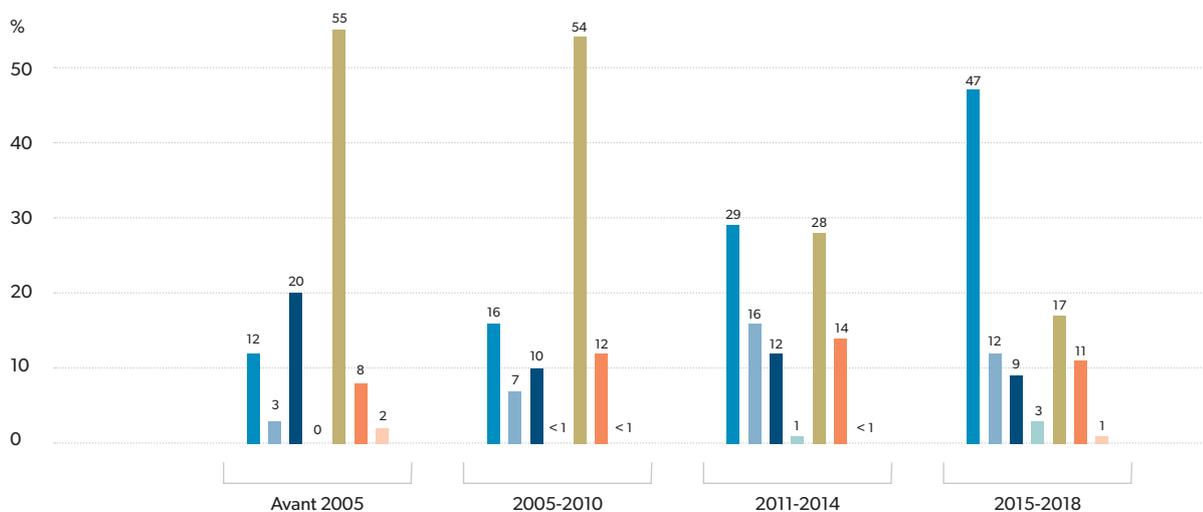
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



par RÉGION



par ANNÉE D'ARRIVÉE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

et 17 % de ceux arrivés entre 2015 et 2018. S'il va de soi que les migrants arrivés de longue date bénéficient de conditions de logement plus stables, on notera que le pourcentage de sans-abri est quasiment équivalent parmi les migrants arrivés entre 2005 et 2010 (12 %) et ceux arrivés entre 2011 et 2014 (14 %). Cette stagnation montre que pour certains, l'expérience de la migration clandestine d'Afrique vers l'Europe entraîne des difficultés durables et parfois insurmontables, pour accéder à une vie stable.

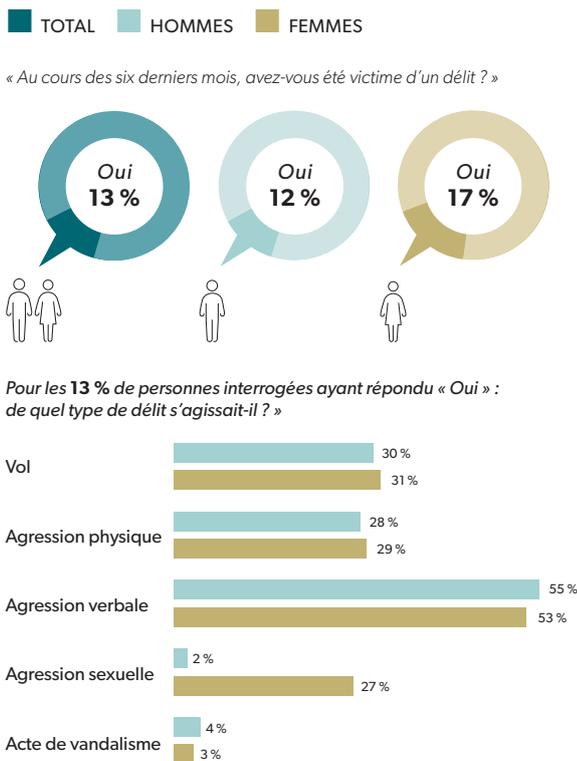
Treize pour cent des personnes interrogées déclarent avoir été victimes de la criminalité au cours des six derniers mois, la proportion de femmes concernées dépassant celle des hommes de 5 points de pourcentage (figure 55). Parmi les femmes concernées, 27 % rapportent des faits d'agression sexuelle, contre seulement 2 % des hommes. D'autres recherches ont montré que la peur d'être déportées ou arrêtées, la barrière de la langue et le manque d'accès à l'information empêchent souvent les femmes de dénoncer les actes de violence, d'exploitation ou d'abus sexuels dont

elles sont victimes¹⁰⁹. Si les femmes sont relativement moins affectées par les privations que les hommes, leur vulnérabilité face aux violences sexuelles et sexistes, intensifiée pendant leur voyage vers l'Europe, ne disparaît pas à leur arrivée. L'agression verbale est le principal acte cité par les personnes interrogées rapportant avoir été victimes de la criminalité au cours des six derniers mois. Ce résultat peut être interprété comme le reflet de l'hostilité des communautés d'accueil envers les migrants, hostilité clairement caractérisée dans plusieurs autres recherches¹¹⁰.

Dans le cadre de l'enquête, les personnes interrogées étaient invitées à indiquer quels services elles avaient utilisés ou souhaité utiliser au cours des six derniers mois. Si plus de 60 % avaient pu accéder à des services de santé, une proportion bien moindre (à peine un quart des personnes interrogées) avait eu accès à d'autres services, tels qu'une assistance juridique ou des conseils en matière de logement ou d'emploi (figure 56). En comparant le souhait d'accéder à certains services et l'accès réel aux services au cours des six derniers mois, les écarts les

EXPÉRIENCES VÉCUES COMME VICTIMES DE LA CRIMINALITÉ en EUROPE, selon la RÉPARTITION

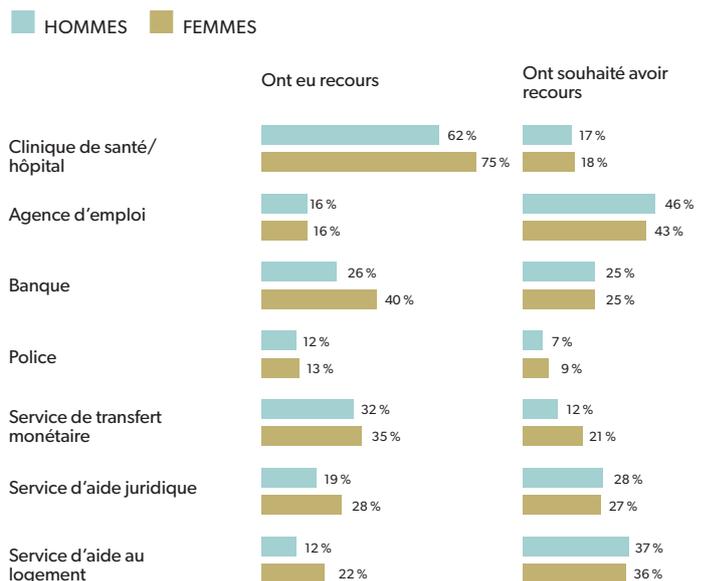
FIGURE 55 HOMMES/FEMMES



Question à choix multiples. Ce schéma montre le pourcentage d'individus ayant signalé avoir été victime d'une infraction quelconque.

SERVICES UTILISÉS AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS,

FIGURE 56 selon la RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

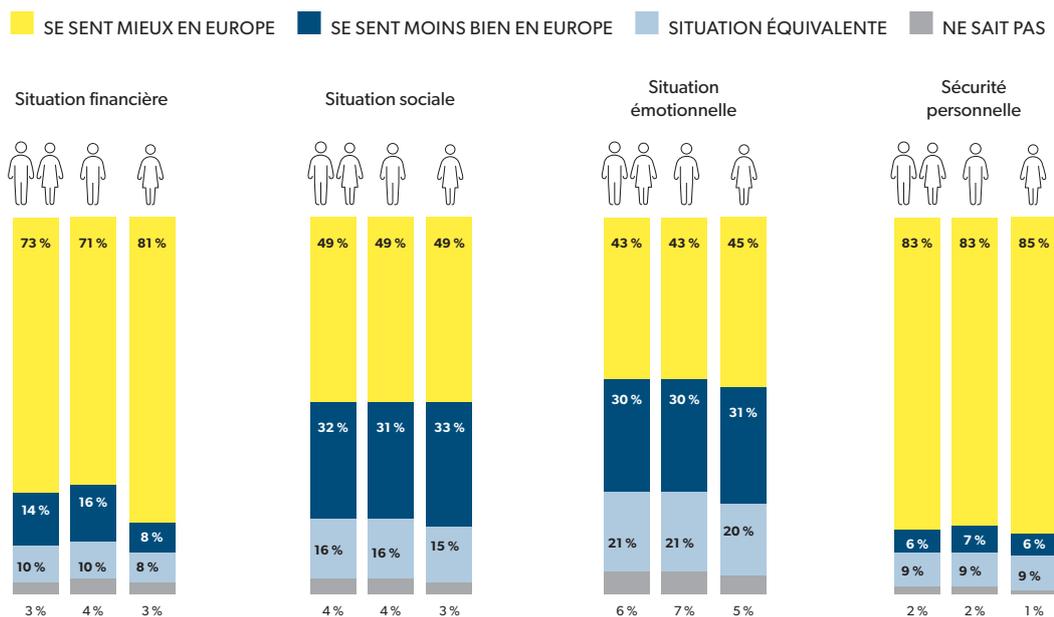


Question à choix multiples. Ce schéma montre le pourcentage d'individus ayant eu recours/ayant souhaité avoir recours à chacun de ces services.

plus marqués concernent le logement et les conseils en matière d'emploi¹¹¹. Beaucoup rapportent également un manque d'accès aux services bancaires ou d'assistance juridique. Ce défaut d'accès des migrants à certains services essentiels susceptibles de favoriser leur autonomie financière est le reflet, à l'échelle individuelle, de l'environnement politique européen général. Là encore, il est intéressant de noter que les femmes interrogées semblent avoir eu davantage de facilité que les hommes à accéder aux services, y compris dans les domaines précités.

Malgré les privations matérielles et autres difficultés rencontrées, les personnes interrogées définissent leur niveau de bien-être comme relativement élevé. En réponse à la question visant à savoir s'ils considèrent leur vie en Europe comme meilleure, moins bonne ou inchangée par rapport à l'Afrique, sur les plans financier, social, affectif et sécuritaire, hommes et femmes confondus déclarent bénéficier de bien meilleures conditions financières et sécuritaires, tout en se montrant plus nuancés sur les aspects social et affectif (figure 57).

FIGURE 57 ÉVALUATION DES ASPECTS DU BIEN-ÊTRE en EUROPE par rapport au PAYS D'ORIGINE



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

Beaucoup éprouvent un sentiment de solitude. Dans l'ensemble, une grande majorité de personnes interrogées déclarent se sentir seules ou avoir le mal du pays « en permanence » ou « parfois » (plus des trois quarts, dans chaque cas), comme l'illustre la figure 58. Pourtant, beaucoup se déclarent confiantes en l'avenir. À la question « Globalement, si vous décidez de rester dans votre pays d'accueil, êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste quant à votre avenir ? », 77 % se déclarent optimistes, sans relation ou presque avec le fait qu'elles perçoivent ou non un revenu (figure 59).

Bien que ces questions soient fondamentalement abstraites et appellent à des réponses susceptibles d'être hautement subjectives, cette prédominance simultanée d'un sentiment de solitude et d'un état d'esprit optimiste peut s'expliquer par les motivations personnelles ou existentielles ayant conduit les personnes interrogées à migrer, qui font l'objet du chapitre 2. L'optimisme peut être perçu comme une manifestation de l'espoir majoritairement exprimé, en dépit des difficultés traversées. Cet état d'esprit peut refléter les démarches proactives, désespérées voire exaltées adoptées par ces migrants pour échapper à « l'oppressante léthargie de l'impuissance » et réaliser leurs aspirations, tel que le suggèrent leurs réponses au sujet de leur motivation. Ces comportements peuvent contraster avec leurs souvenirs et points de vue sur la vie et l'avenir dans leur pays d'origine. Néanmoins, cette attitude courageuse n'épargne pas du sentiment quotidien de solitude inhérent à une rupture avec ses racines, ni de la confrontation à des environnements nouveaux, souvent difficiles. Ces résultats témoignent d'une détermination à affronter les épreuves (tant physiques que psychiques) au nom d'objectifs à plus long terme et d'engagements familiaux.

« En dépit des difficultés, j'ai survécu. Quand j'ai enfin atteint le sol français, en arrivant à Paris via la gare du Nord, j'ai eu un sentiment de bonheur. J'étais heureux, mais surtout plein d'espoir. »

HOMME de 19 ans, originaire de Côte d'Ivoire et résidant désormais en France

FIGURE 58 SENTIMENT DE SOLITUDE et MAL DU PAYS

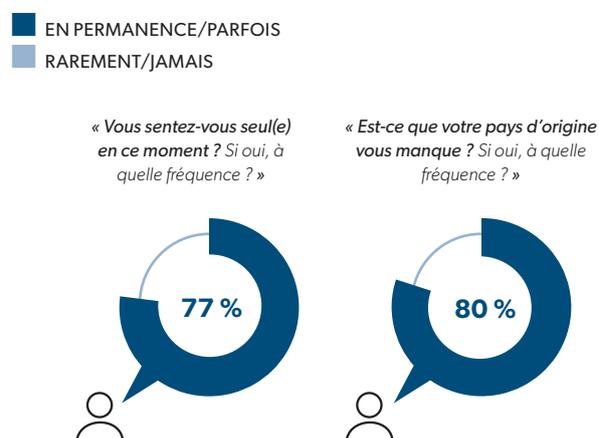
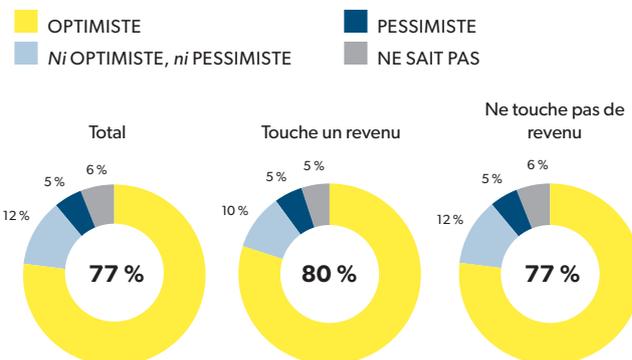


FIGURE 59 « GLOBALEMENT, SI VOUS DÉCIDEZ DE RESTER DANS VOTRE PAYS D'ACCUEIL, ÊTES-VOUS PLUTÔT OPTIMISTE OU PESSIMISTE QUANT À VOTRE AVENIR ? »



PRINCIPALES CONCLUSIONS

À travers les récits des personnes interrogées, le troisième chapitre du présent rapport illustre les fortes répercussions personnelles et socioéconomiques liées à l'absence de voies légales accessibles à ce groupe de migrants qui souhaitent concrétiser leurs aspirations en Europe. Parmi les 38 % de personnes interrogées déclarant percevoir des revenus au moment de l'enquête, 38 % percevaient ces revenus de façon illégale. Les données montrent que les réseaux criminels, mais également les entreprises de l'économie officielle, ne se privent pas de recourir aux services des migrants en situation irrégulière lorsque les voies légales leur sont fermées. Néanmoins, les personnes interrogées sont nombreuses à avoir réussi à obtenir le droit de travailler légalement, bien qu'ayant migré, de leur propre aveu, pour des raisons autres qu'humanitaires ou de protection. Ces expériences montrent que le système de demande d'asile peut s'avérer la seule voie possible pour ces migrants, lorsqu'il n'existe aucune autre voie légale.

Les résultats de l'enquête illustrent également la détermination et la motivation dont font preuve de nombreuses personnes interrogées en vue d'accéder progressivement à une autonomie financière, en particulier celles ayant un plus haut niveau d'instruction ou une spécialisation professionnelle. Les personnes interrogées qui percevaient déjà un revenu dans leur pays d'origine ou qui possèdent un niveau d'instruction plus élevé sont plus nombreuses à percevoir un revenu une fois en Europe. Les personnes interrogées ayant suivi des études supérieures ou une formation professionnelle sont quasiment deux fois plus nombreuses à percevoir un revenu que celles n'ayant pas reçu d'instruction. Beaucoup d'entre elles ne percevaient toutefois pas de revenu au moment de l'enquête. Le profil professionnel des personnes interrogées s'est également fortement dégradé : le pourcentage de celles qui exercent des professions élémentaires (ou domestiques) en Europe comparé au pays d'origine en Afrique est passé de près d'un tiers à plus de la moitié. Ce constat met en évidence la sous-exploitation du potentiel humain et de la

main-d'œuvre des migrants africains clandestins en Europe. Les données indiquent la nécessité de cadres politiques innovants pour tirer plus efficacement parti des compétences des migrants sur le marché du travail européen.

La plupart de ceux qui perçoivent des revenus en Europe déclarent des salaires très inférieurs au salaire minimum de leur pays d'accueil, ainsi que d'autres formes de précarité liée à l'emploi, soulignant davantage l'exploitation qui est faite de leur situation irrégulière. Cet état de fait est en décalage avec leur situation dans leur pays d'origine, où beaucoup percevaient des revenus bien supérieurs à la moyenne. Néanmoins, les données confirment l'engagement des personnes interrogées à honorer l'investissement financier réalisé par leur famille pour leur migration en Europe et à obtenir le rendement attendu de cet investissement, à savoir une mobilité sociale rapide. Parmi ceux qui perçoivent des revenus, 78 % envoient de l'argent dans leur pays d'origine. Selon une analyse du pouvoir d'achat issu des envois de fonds comparé aux revenus des personnes interrogées dans leur pays d'origine, il pourrait leur falloir 40 ans pour atteindre une situation financière équivalente dans leur pays d'origine. Bien qu'approximatives, ces estimations permettent de montrer que la stratégie des personnes interrogées et de leur famille consistant à investir dans un voyage vers l'Europe dans une optique de diversification des revenus repose manifestement sur un raisonnement économique rationnel. Pour les personnes qui réussissent, la migration irrégulière est donc susceptible de produire des rendements transformateurs qui représentent un bond générationnel en avant, malgré tous les risques et les obstacles que cela comporte. Cet aspect économique doit éclairer les décideurs publics cherchant à juguler l'immigration irrégulière au moyen de solutions à court terme.

Parmi les personnes qui se trouvent en Europe depuis le plus longtemps, un tiers déclare ne pas envoyer d'argent à leur famille. Les données indiquent par ailleurs que pour une minorité non négligeable, les

vulnérabilités associées aux conditions de leur voyage n'ont fait que s'accroître à leur arrivée en Europe. Les difficultés auxquelles font face ces personnes pour se construire une vie stable semblent être devenues insurmontables. À la dérive dans certains des pays les plus riches du monde, elles se retrouvent confrontées à diverses formes de dénuement, comme le sans-abrisme de longue durée ou la faim.

Dans l'ensemble, les personnes interrogées déclarent bénéficier en Europe de bien meilleures conditions financières et sécuritaires que dans leur pays, tout en se montrant plus nuancées sur les aspects social et affectif. La solitude et le mal du pays sont des sentiments très largement partagés. Pourtant, la majorité des personnes interrogées, y compris celles ne percevant pas de revenu, se disent confiantes vis-à-vis de leur avenir en Europe, ce qui reflète l'engagement et l'affirmation existentiels inhérents à l'acte de migration.

Les expériences vécues en Europe par les femmes interrogées dans le cadre du présent rapport sont saisissantes. Les différences entre les genres sont très marquées en ce qui concerne les possibilités d'emploi en Europe. Toutefois, les écarts de salaires observés en Afrique entre les hommes et les femmes s'inversent très nettement en Europe, où les femmes gagnent 11 % de plus que les hommes, alors qu'elles gagnent 26 % de moins qu'eux en Afrique. Les femmes interrogées se déclarent confrontées à de plus faibles niveaux de privation, parviennent plus facilement

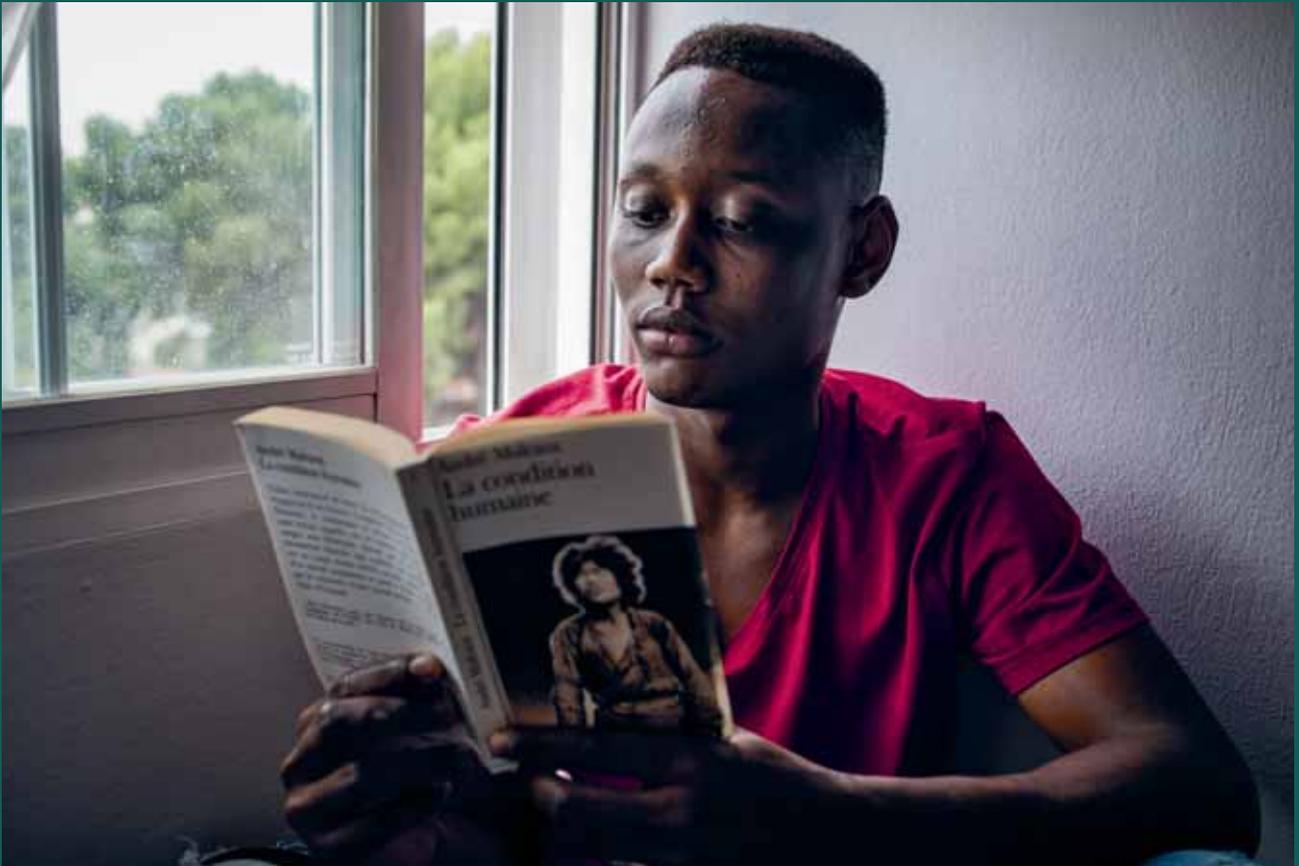
à accéder à différents services et bénéficient de conditions d'hébergement plus stables que leurs homologues masculins. Elles sont statistiquement plus nombreuses à envoyer des fonds dans leur pays, y compris parmi celles ne percevant pas de revenu. Cette réussite relative dans la construction d'une nouvelle vie en Europe tient à plusieurs facteurs mis en évidence dans l'enquête, et notamment au fait que les femmes interrogées sont plus nombreuses à venir en Europe pour rejoindre leur famille et/ou leurs enfants. Par ailleurs, les politiques européennes sont peut-être plus favorables aux femmes migrantes, en particulier lorsqu'elles ont des enfants. Leur niveau d'études relativement plus élevé que celui de leurs pairs dans leur pays d'origine laisse également à penser que les femmes interrogées sont particulièrement motivées, déterminées et conscientes de leurs capacités personnelles. Malgré ces points positifs, il existe des disparités entre les genres en ce qui concerne les expériences de la criminalité. Ainsi, dans les six mois ayant précédé l'entretien, le nombre de victimes était légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En outre, les cas d'agression sexuelle sont beaucoup plus nombreux chez celles-ci. Si les femmes sont celles qui ont fait le plus grand bond parmi les personnes ayant répondu à nos questions, parvenant même à dépasser les barrières liées au genre imposées par les normes patriarcales en vigueur dans leur pays d'origine, et à surmonter l'exploitation subie pendant leur voyage, leur vulnérabilité physique aux actes de violence reste partie intégrante de leur expérience en Europe.



« Je n'ai pas beaucoup à me plaindre de ma vie ici. Parfois je me sens acceptée, d'autres fois je me sens comme une étrangère. Le plus difficile pour moi est de réussir à m'intégrer pleinement dans la société italienne. Mais toutes ces difficultés ne sont que passagères. La vie me destine à de plus grandes choses. Et je sais que je réaliserai mes rêves. »

De 6°19'N 5°36'E à 41°54'N 12°30'E

HELEN, Nigéria



« L'Europe n'est pas comme je l'espérais. Elle est en proie à de nombreux problèmes sociaux. Mais il y a aussi des chances à saisir. J'ai récemment terminé une formation professionnelle. Je parle espagnol et je veux faire des études de sciences politiques. Mon objectif est de rentrer chez moi et de m'investir pour faire changer les choses, afin que d'autres jeunes ne risquent pas leur vie ou ne périssent pas en tentant de gagner l'Europe. »

De 9°41'N 13°32'W à 40°23'N 3°43'W
ALIOU, Guinée

CHAPITRE 4 : ATTITUDES À L'ÉGARD D'UN ÉVENTUEL RETOUR

L'attitude des migrants à l'égard d'un éventuel retour dans leur pays d'origine est l'une des dimensions les moins étudiées du cycle migratoire. Les économistes se sont préoccupés du rôle potentiellement décisif des écarts de salaire entre pays d'origine et pays de destination dans la question du retour pour certaines vagues de travailleurs migrants¹¹². D'autres se sont intéressés aux conditions sociales et institutionnelles dans les pays d'origine et à la manière dont leur perception influence le positionnement des migrants quant à un éventuel retour¹¹³. La décision d'un retour peut être motivée par d'intenses liens émotionnels, familiaux et sociaux et par la représentation ou le souvenir de la terre natale, autant que par des calculs tangibles ou matériels. Certaines études soulignent que les attentes de la famille et de la communauté concernant les bénéfices de la migration peuvent sérieusement influencer la position des migrants sur cette question. L'une d'entre elles observe que la « réussite de l'expérience migratoire » et le sentiment d'avoir atteint les objectifs de la migration déterminent largement la « disposition » à regagner le pays d'origine¹¹⁴. Une tendance semble par ailleurs se dégager : celle d'un nombre croissant d'Africains qui, ayant migré en Amérique du Nord ou en Europe de l'Ouest, reviennent dans leur pays d'origine afin de tirer parti des nouvelles possibilités et de la croissance, en ramenant avec eux les compétences, les perspectives et les réseaux nouvellement acquis. On parle d'« exode inverse des cerveaux » ou de « récupération des cerveaux » pour décrire ce phénomène de retour sur le continent¹¹⁵.

Les données réunies en vue de l'étude *Au-delà des barrières*, présentées et synthétisées ci-dessous, complètent et nuancent les observations déjà formulées concernant les facteurs qui influencent l'attitude et les intentions des migrants clandestins africains de l'échantillon à l'égard d'un éventuel retour.

4.1 Mission accomplie ?

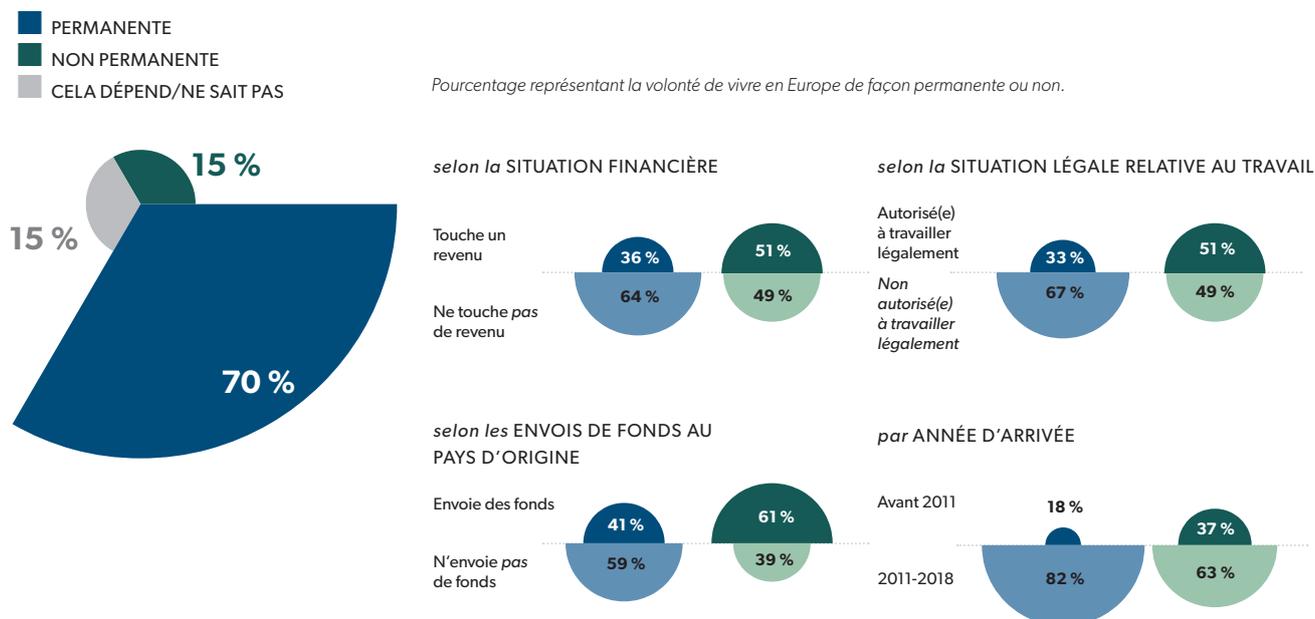
Les participant(e)s à l'étude ont majoritairement (70 %) indiqué vouloir vivre en Europe de façon permanente ; 15 % ne le souhaitent pas, et les 15 % restants n'étaient pas sûrs ou ne savaient pas (figure 60). Aucune différence notable entre hommes et femmes n'a été constatée à cet égard. Parmi les personnes qui souhaitent rester définitivement, 36 % percevaient des revenus au moment de l'entretien, et 33 % étaient légalement autorisées à travailler. À l'inverse, les personnes ne souhaitant pas rester en Europe de façon permanente étaient proportionnellement plus nombreuses à toucher un revenu au moment de l'entretien que celles désirant rester (15 points de pourcentage de plus). Elles étaient également 51 % à avoir le droit de travailler légalement, soit 18 points de plus que les personnes interrogées souhaitant

rester définitivement. L'analyse de régression confirme une relation négative et statistiquement importante (11 %) entre la volonté de vivre en Europe de façon permanente et le fait d'y percevoir des revenus, y compris chez les personnes légalement autorisées à travailler dans leur pays d'accueil¹¹⁶.

Celles qui ne souhaitent pas rester définitivement en Europe étaient proportionnellement plus nombreuses à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine que celles ayant fait part de leur volonté de rester de façon permanente (20 points de plus). Parmi ces dernières, 82 % sont arrivées après 2011, contre 63 % du groupe n'ayant pas l'intention de rester indéfiniment. Les facteurs sociaux dans le pays d'accueil semblent avoir une influence limitée sur l'envie de rester définitivement en Europe. L'analyse de régression révèle que l'appartenance à une association, malgré son influence déterminante sur la participation au marché du travail, ne joue pas un rôle statistiquement important sur les intentions personnelles concernant la volonté de rester en Europe.

Dans l'ensemble, ces observations mettent en évidence au sein de la cohorte la présence d'un groupe à qui le fait d'avoir

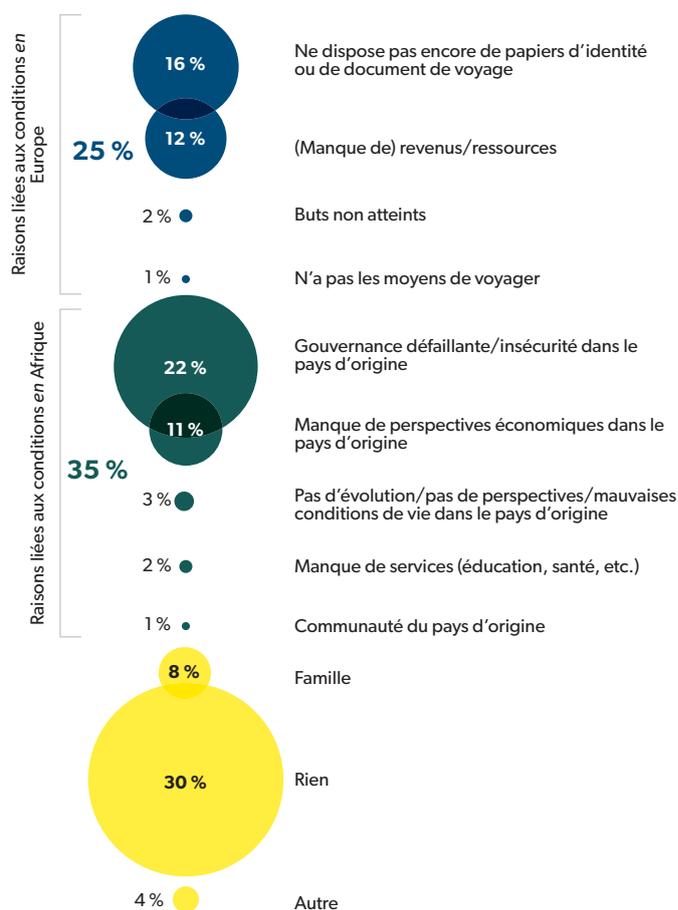
FIGURE 60 « VOUDRIEZ-VOUS VIVRE EN EUROPE DE FAÇON PERMANENTE ? »



« réussi » (à obtenir l'autorisation de travailler légalement, à trouver un emploi et à envoyer de l'argent à la famille) semble donner l'assurance nécessaire pour regagner le pays d'origine avec un sentiment de « mission accomplie ». Inversement, pour ceux qui n'ont pas encore acquis cette stabilité, qu'ils soient arrivés plus récemment ou qu'ils se trouvent encore en difficulté après plusieurs années passées en Europe, la quête n'est pas terminée. Ces résultats indiquent que le voyage vers l'Europe est un investissement à long terme, mais aussi limité dans le temps pour les migrants qui s'en sortent mieux. Ils confirment l'idée, évoquée précédemment, selon laquelle migrer constitue un investissement, et permettent de penser qu'il conviendrait d'envisager sérieusement des politiques autorisant des migrations circulaires (comme nous le verrons dans la dernière partie de ce rapport).

Les personnes interrogées ont également été invitées à indiquer ce qui les empêchait de rentrer chez elles (figure 61) : 35 % invoquent des raisons relatives au contexte général de gouvernance et à la situation économique en Afrique ; 25 % mentionnent diverses raisons liées d'une manière ou d'une autre à l'atteinte insuffisante des objectifs de leur migration vers l'Europe – elles n'ont pas encore de papiers d'identité ou d'argent, par exemple. Les raisons familiales, avancées par encore 8 %, peuvent également être liées au fait de ne pas avoir atteint ses objectifs (mais il peut tout aussi bien s'agir d'une raison de rester pour les personnes qui ont de la famille en Europe). Enfin, 34 % ont répondu que rien ne les en empêchait ou ont invoqué d'autres raisons. Ces réponses montrent clairement que le souvenir du pays d'origine et des facteurs qui ont précisément motivé la décision de migrer conservent une influence sur l'intention de rester en Europe. Ce constat est par ailleurs confirmé par l'analyse de régression, qui révèle une corrélation positive entre la volonté de vivre définitivement en Europe et le sentiment de ne pas avoir été entendu dans le pays d'origine (voir la réponse donnée par les personnes interrogées à la question concernant l'influence qu'elles pensent avoir pu exercer sur le gouvernement dans leur pays d'origine, au chapitre 2). Les personnes participant à l'enquête qui avaient le sentiment de n'avoir aucune influence dans leur pays d'origine sont donc 22 % plus susceptibles de manifester une volonté de rester vivre en Europe que celles qui estiment avoir eu une grande influence. Loin d'attester de l'« exode inverse des cerveaux » décrit dans d'autres études, selon lesquelles les migrants seraient poussés à revenir chez eux afin de contribuer à l'essor du développement, ces résultats tendent au contraire à indiquer que la perception du milieu d'origine continue à décourager ceux qui, dans d'autres circonstances, pourraient souhaiter rentrer.

FIGURE 61 « Y A-T-IL UNE RAISON QUI VOUS EMPÊCHE DE REGAGNER VOTRE PAYS D'ORIGINE EN AFRIQUE ? SI OUI, LAQUELLE ? »



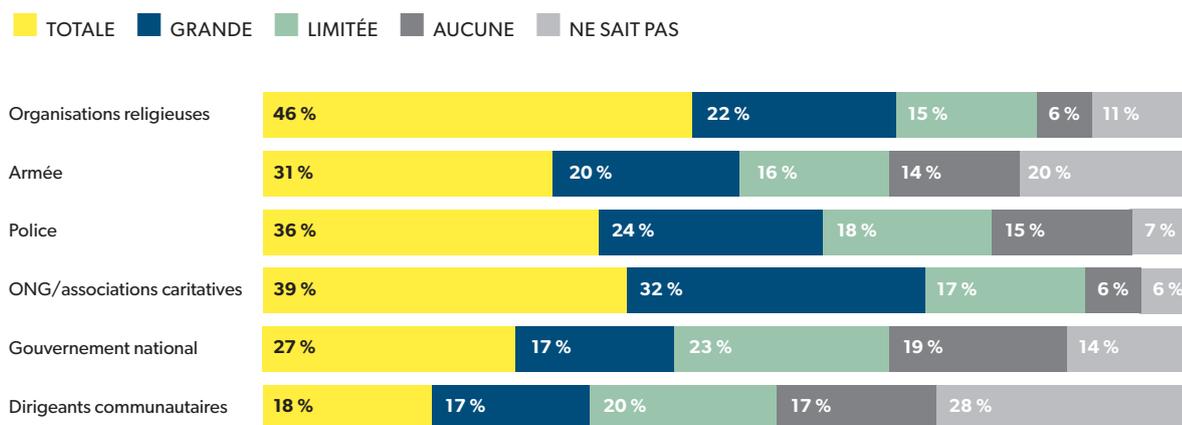
Les participants ont pu répondre à des questions à choix multiples lorsqu'ils n'ont pas sélectionné la réponse « rien ». Les pourcentages obtenus aux réponses autres que « rien » et « ne sais pas » représentent la part des personnes interrogées ayant sélectionné la réponse correspondante. Les résultats agrégés des catégories principales indiquent le pourcentage de personnes ayant sélectionné une quelconque sous-catégorie.

L'attitude à l'égard des institutions européennes semble être le miroir de ce manque de confiance persistant envers la qualité de vie dans leur pays d'origine. Malgré les lacunes des services proposés et les expériences de privation matérielle signalées au chapitre 3, les participant(e)s à l'enquête ont dans l'ensemble une bonne image des institutions européennes, les organisations non gouvernementales (ONG) en tête, suscitant une « grande » confiance ou une confiance « totale » chez 71 % du groupe ; viennent ensuite les organisations religieuses (68 %), l'armée et la police (autour de 50 %), le gouvernement national (44 %), et enfin les dirigeants communautaires à 35 % (figure 62). En parallèle, 42 % des personnes interrogées ont manifesté un faible niveau de confiance à l'égard du gouvernement national de leur pays d'accueil. À titre de comparaison, celles qui affirment accorder un niveau de confiance élevé au gouvernement et à la police de leur pays d'accueil sont presque cinq fois plus nombreuses que celles qui affichent une telle confiance à l'égard de ces mêmes institutions dans leur pays d'origine (voir figure 37, chapitre 2, p. 46). Ces résultats semblent tout autant rendre compte de la persistance du sentiment d'aliénation et de désaffection vis-à-vis des systèmes de gouvernance du pays d'origine (sentiment qui avait contribué à motiver leur départ), que représenter une évaluation factuelle de l'efficacité des institutions européennes. En effet, s'agissant d'évaluer certaines institutions en Europe, un nombre important de participant(e)s a répondu ne pas savoir. Néanmoins, même si elle s'avère partiellement abstraite, la perception du « bon fonctionnement » des institutions européennes par rapport aux institutions africaines peut être considérée comme un élément important du point de vue et du parcours des participant(e)s, et il est possible qu'elle ait une influence sur leur positionnement quant à un éventuel retour.

« En Europe, avec de la volonté et de l'engagement, on finit par réussir. En Afrique, on peut avoir la passion, l'envie, la volonté et l'engagement, mais il n'existe aucun moyen de s'exprimer. Je me trouve donc extrêmement chanceux de vivre dans une société qui a accepté de donner sa chance à un pauvre jeune homme venu du Cameroun. »

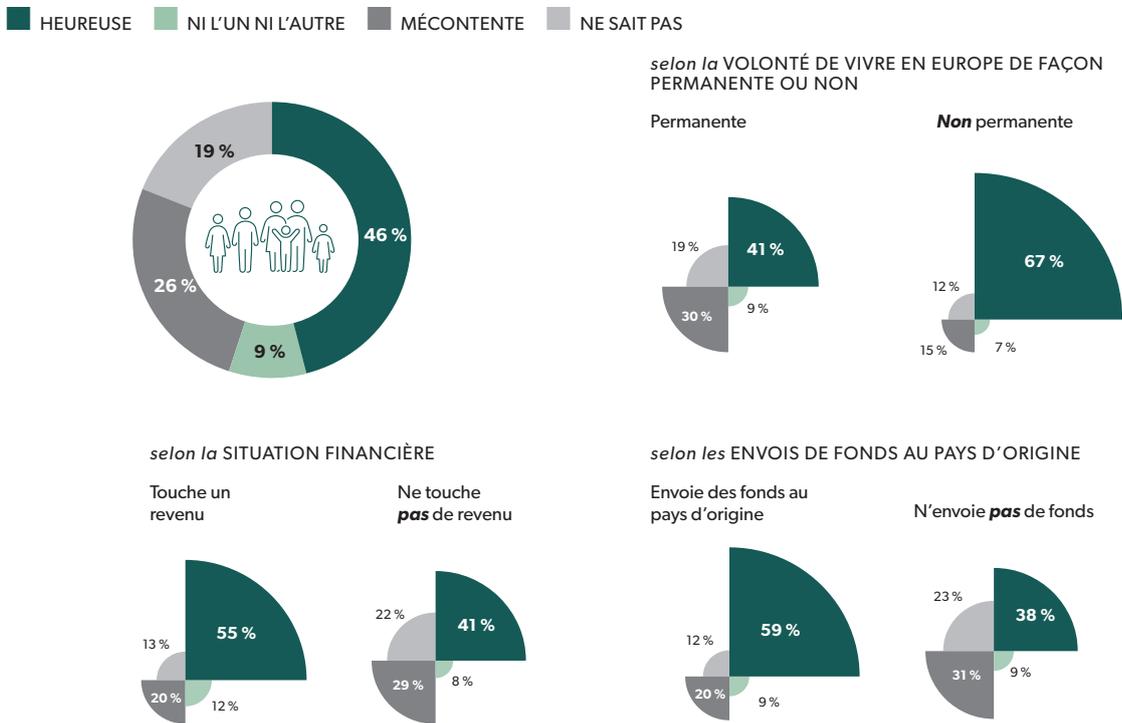
HOMME de 29 ans, originaire du Cameroun et résidant désormais en France

FIGURE 62 **CONFIANCE VIS-À-VIS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES**



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne soit pas égale à 100.

FIGURE 63 « SELON VOUS, SI VOUS RETOURNIEZ DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE DEMAIN, VOTRE COMMUNAUTÉ SERAIT-ELLE HEUREUSE OU MÉCONTENTE ? »



Leur volonté de vivre définitivement en Europe est également liée à l'idée que ces migrants se font de l'attitude de leur communauté d'origine à l'égard de leur retour. Dans l'ensemble, 46 % ont indiqué que leur communauté serait heureuse de les voir rentrer au pays, mais ce chiffre passe à 67 % chez celles et ceux qui ne désirent pas vivre en Europe de façon permanente, contre 41 % chez celles et ceux qui le souhaitent (figure 63). L'analyse de régression confirme que les personnes ayant déclaré que leur communauté se réjouirait de leur retour manifestent une moins grande volonté que les autres de rester définitivement en Europe¹¹⁷.

L'idée que les personnes interrogées se font de la réaction de leur communauté en cas de retour est également influencée par le fait qu'elles perçoivent ou non des revenus et/ou envoient ou non de l'argent dans leur pays d'origine. Parmi celles touchant un revenu, 55 % déclarent que leur communauté serait heureuse de leur retour, contre 41 % de celles qui ne perçoivent pas de revenu. Cinquante-neuf pour cent des participant(e)s envoyant de l'argent à leur famille affirment que leur communauté s'en réjouirait, mais ce pourcentage tombe à 38 % chez les personnes qui n'envoient pas d'argent.

Ces résultats laissent entendre que l'attitude à l'égard d'un éventuel retour est influencée par l'angoisse quant à la réaction de leur communauté d'origine face à leur réussite ou à leur échec en Europe. Les données étudiées dans le chapitre 2 montrent que les migrations constituent un investissement familial, qui passe par la disposition des migrants à prendre des risques importants en vue de retours substantiels. Cette même dynamique devient ainsi un facteur déterminant de la manière dont la réussite et l'échec sont perçus par les migrants et leur famille¹¹⁸. Pour un pourcentage non négligeable de personnes interrogées, il est hors de question de rentrer les mains vides dans le pays d'origine. Les politiques visant à éconduire les migrants grâce à une stratégie de dissuasion mettant l'accent sur les mauvaises conditions méritent d'être révisées à la lumière de ces données.

« J'ai volé de l'argent à la deuxième épouse de mon père. Je préférerais encore mourir plutôt que de retourner en Guinée. »

HOMME de 22 ans, originaire de Guinée et résidant désormais en Espagne

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les migrations irrégulières de l’Afrique vers l’Europe, pour beaucoup de ceux qui sont prêts à en assumer les risques financiers et physiques importants, peuvent représenter un effort limité dans le temps, qui permet de sauter plusieurs générations en matière de mobilité sociale. Si 70 % des personnes interrogées, sans différence notable entre hommes et femmes, ont indiqué qu’elles souhaitent vivre de façon permanente en Europe, celles qui n’ont pas l’intention de rester sont plus susceptibles de percevoir des revenus. Ces dernières sont aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir le droit de travailler légalement et à envoyer de l’argent à leur famille que celles qui désirent rester définitivement. Pour ce groupe, le fait d’avoir « réussi » dans ces domaines semble générer une confiance accrue et inciter davantage à regagner le pays d’origine avec un sentiment de « mission accomplie ». Cette attitude confirme le tableau brossé par l’étude, laquelle dépeint les migrations comme réfléchies, indissociables des possibilités, très risquées et susceptibles d’entraîner des difficultés et des sacrifices.

À l’inverse, les migrants qui n’ont pas encore acquis cette stabilité poursuivent leur quête et n’envisagent pas encore de renoncer à leur expérience en Europe. L’idée qu’ils se font de l’attitude de leur communauté à l’égard de leur éventuel retour influence également leur propre position sur la question : l’analyse de régression confirme que ceux qui déclarent que leur communauté se réjouirait de leur retour se montrent nettement moins enclins que les autres à rester définitivement en Europe. La honte à l’idée de rentrer les mains vides est illustrée de façon poignante : 55 % des personnes interrogées qui perçoivent des revenus et 59 % de celles qui envoient de l’argent à leur famille ont le sentiment que leur communauté se réjouirait de leur retour, contre seulement 41 % et 38 % de celles qui ne gagnent pas d’argent ou n’en envoient pas dans leur pays d’origine, respectivement. L’idée selon laquelle les migrants finiront pas renoncer et repartir si l’on met en place des politiques moins permissives en Europe est contredite par ces observations, qui

indiquent au contraire une logique inverse. Aider les migrants à atteindre leurs objectifs tout en participant légalement et au maximum de leurs capacités au marché du travail européen pourrait davantage les inciter à rentrer chez eux le moment venu et favoriserait des retombées bénéfiques pour tous.

Une fois en Europe, la perception et le souvenir de la vie dans le pays d’origine rappellent les motivations du départ, et continuent de représenter des barrières symboliques empêchant le retour pour 35 % des personnes interrogées. Selon l’analyse de régression, celles qui ont le sentiment de ne pas avoir été entendues ou exercé d’influence sur le gouvernement de leur pays d’origine sont nettement plus susceptibles d’exprimer une volonté de vivre de façon permanente en Europe. Malgré les difficultés rencontrées, les participant(e)s à l’enquête témoignent d’une grande confiance à l’égard des institutions européennes, en particulier au regard de la confiance qu’ils accordent aux institutions de leur pays d’origine. Les personnes qui ont affirmé éprouver un niveau de confiance élevé envers le gouvernement et la police de leur pays d’accueil sont cinq fois plus nombreuses que celles qui affichent une telle confiance à l’égard de ces mêmes institutions dans leur pays d’origine. Ces appréciations peuvent être abstraites, les personnes interrogées ne possédant pas nécessairement une expérience directe d’une bonne partie des institutions jugées dignes de confiance (l’armée, notamment), mais elles montrent que le sentiment d’aliénation généré par l’attitude des acteurs de l’État débiteurs d’obligations à leur égard et par la vie dans le pays d’origine perdue après l’arrivée en Europe. Loin d’attester de l’« exode inverse des cerveaux » décrit dans d’autres études, selon lesquelles les migrants rentreraient chez eux afin de contribuer à l’essor du développement, la présente analyse témoigne de la nécessité de redoubler d’efforts afin d’inciter les jeunes citoyens à un tel retour vers l’Afrique. Il s’agit là d’une dimension essentielle des mesures à prendre aujourd’hui et demain à l’égard de l’immigration clandestine.

LA HONTE À L'IDÉE DE RENTRER LES MAINS VIDES EST ILLUSTRÉE DE FAÇON POIGNANTE [...]. L'IDÉE SELON LAQUELLE LES MIGRANTS FINIRONT PAS RENONCER ET REPARTIR SI L'ON MET EN PLACE DES POLITIQUES MOINS PERMISSIVES EN EUROPE EST CONTREDITE PAR CES OBSERVATIONS, QUI INDIQUENT AU CONTRAIRE UNE LOGIQUE INVERSE. AIDER LES MIGRANTS À ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS TOUT EN PARTICIPANT LÉGALEMENT ET AU MAXIMUM DE LEURS CAPACITÉS AU MARCHÉ DU TRAVAIL EUROPÉEN POURRAIT DAVANTAGE LES INCITER À RENTRER CHEZ EUX LE MOMENT VENU ET FAVORISERAIT DES RETOMBÉES BÉNÉFIQUES POUR TOUS.

37°15'N 7°12'W
CAMP DE MIGRANTS
Lepe (Espagne)





AU-DELÀ DES BARRIÈRES : VUE D'ENSEMBLE

93 % ONT ÉTÉ EN DANGER AU COURS DU VOYAGE

SEULS 2 % DÉCLARENT QU'ILS
AURAIENT RENONCÉ À PARTIR
S'ILS AVAIENT SU CE QUI LES ATTENDAIT
41 % AFFIRMENT QUÉ RIEN N'AURAIT PU
LES CONVAINCRE DE CHANGER D'AVIS

24 ANS ÂGE MOYEN

AU MOMENT
DU VOYAGE
VERS
L'EUROPE

85 % VIENNENT DE MILIEUX URBAINS

C'EST PRESQUE LE
DOUBLE
DE LA MOYENNE
AFRICAINNE

LES PERSONNES INTERROGÉES SONT ISSUES DE FOYERS COMPTANT EN MOYENNE

10 PERSONNES : C'EST LE
DOUBLE DE LA MOYENNE
AFRICAINNE

57 % AVAIENT AU MOINS SUIVI DES ÉTUDES SECONDAIRES AVANT LEUR DÉPART

3 À 5 ANNÉES D'ÉCOLE
DE PLUS QUE LEURS
PAIRS DANS LE PAYS
D'ORIGINE

77 % AVAIENT LE SENTIMENT DE NE PAS ÊTRE ENTENDUES PAR LEUR GOUVERNEMENT

84 % TÉMOIGNAIENT
D'UN FAIBLE NIVEAU DE
CONFIANCE
ENVERS LES INSTITUTIONS
NATIONALES

50 % DES PERSONNES INTERROGÉES SONT PARTIES ALORS QU'ELLES TRAVAILLAIENT

66 % ESTIMENT QUE LE FAIT OU
LA PERSPECTIVE DE PERCEVOIR
DES REVENUS DANS LE PAYS
D'ORIGINE N'A PAS ÉTÉ UN
FACTEUR CONTRAIGNANT
DANS LA DÉCISION DE PARTIR

MAIS 81 % ONT
INVOQUÉ LE
TRAVAIL/L'ENVOI
D'ARGENT À LEUR
FAMILLE
COMME UNE RAISON
DE LEUR MIGRATION

LES MIGRATIONS IRRÉGULIÈRES
REPRÉSENTENT PARFOIS

UN INVESTISSEMENT FAMILIAL

53 % ONT REÇU UN SOUTIEN
FINANCIER DE LEURS PROCHES OU
DE LEURS AMIS AFIN DE COUVRIR
LE COÛT DU VOYAGE

38 % DES PERSONNES INTERROGÉES PERÇOIVENT

DES REVENUS EN EUROPE

PARMI ELLES, 38 % NE SONT PAS LÉGALEMENT AUTORISÉES À TRAVAILLER

78 % DES PERSONNES QUI PERÇOIVENT UN REVENU EN EUROPE

ENVOIENT DE L'ARGENT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

LES ENVOIS DE FONDS REPRÉSENTENT PLUS DE 90 % DES REVENUS RÉELS DANS LE PAYS D'ORIGINE POUR LES PERSONNES QUI TRAVAILLAIENT

LES FEMMES GAGNAIENT

26 % DE MOINS QUE LES HOMMES EN AFRIQUE MAIS 11 % DE PLUS APRÈS LEUR ARRIVÉE EN EUROPE

77 % ONT UNE VISION

POSITIVE

DE LEUR AVENIR EN EUROPE MALGRÉ LES PRIVATIONS ET LA SOLITUDE

11 % SONT

SANS-ABRI

42 % ONT MANQUÉ DE NOURRITURE 77 % SONT PARTIS SANS AVOIR DE REVENU

LES PERSONNES QUI PERÇOIVENT UN REVENU, ENVOIENT DE L'ARGENT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE ET SONT LÉGALEMENT AUTORISÉES À TRAVAILLER SONT PLUS NOMBREUSES À

VOULOIR QUITTER L'EUROPE

LE RETARD DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

MOTIVE LES INDIVIDUS À MIGRER

IL LES DISSUADE ÉGALEMENT DE REVENIR. 35 % CONSIDÈRENT LES CONDITIONS DANS LEUR PAYS D'ORIGINE COMME DES OBSTACLES À LEUR RETOUR.

SECTION 3
CONSÉQUENCES
EN MATIÈRE DE
POLITIQUES ET
PROGRAMMES

CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET PROGRAMMES

La présente étude réunit et analyse les expériences et les points de vue de migrants entrés de manière irrégulière en Europe à la recherche d'une vie meilleure. La contribution qui en résulte vise à s'assurer que les interventions de toutes les parties prenantes sont plus solidement fondées sur des données probantes. Les recherches menées montrent que, bien que les personnes interrogées ne fassent pas partie de la classe privilégiée dans leur pays d'origine, elles avaient tiré des avantages évidents des progrès réalisés en matière de développement en Afrique ces dernières décennies. Leur situation était relativement meilleure que celle de leurs pairs restés au pays, avec des niveaux de revenu et d'études supérieurs à la moyenne. En outre, leurs parcours respectifs ont été influencés par les tendances de développement au niveau macroéconomique, notamment les tendances spatiales de la croissance économique, de l'urbanisation et des migrations elles-mêmes. Pour ces personnes, il semble que la capacité à migrer et la soif de perspectives meilleures, ainsi que le sentiment que ces aspirations ne pourraient pas être réalisées dans leur pays d'origine, aient été renforcés par l'amélioration des contextes de développement.

Il ressort de cette étude que les obstacles aux opportunités ou l'absence de perspectives ont joué un rôle crucial dans les calculs de ces jeunes. En d'autres termes, la migration de ces individus met clairement en évidence le fait que l'Afrique se développe, mais que les progrès accomplis sont trop lents, inégaux, et qu'ils offrent peu de marge de manœuvre. Les données récoltées confirment la thèse proposée par ailleurs, selon laquelle les migrations sont le reflet des avancées réalisées en matière de développement. Cela permet de mieux comprendre la pertinence d'une telle perspective pour ceux et celles qui choisissent aujourd'hui d'entreprendre ce voyage.

L'Afrique est en train de perdre un nombre substantiel de ses habitants les plus ambitieux. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les personnes qui partent mettent en évidence, de manière collective, les aspects positifs associés aux avancées enregistrées en matière de développement sur le continent. Malgré la récente diminution du nombre de migrants en situation irrégulière arrivés en Europe depuis l'Afrique, la proximité géographique et les déséquilibres démographiques, conjugués à des facteurs fondamentaux liés à la structure des économies et au contexte plus large de la gouvernance en Afrique sont autant de facteurs qui doivent appeler à la prudence face aux hypothèses selon lesquelles cette tendance baissière est appelée à s'inscrire dans la durée. Il faut avant tout comprendre que les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement sont eux-mêmes susceptibles d'entraîner une augmentation continue des migrations. D'après les données probantes recueillies au niveau mondial, la plupart des pays africains ont tout juste atteint les niveaux de croissance et de développement auxquels l'émigration commence à s'intensifier¹⁹. L'idée selon laquelle les migrations peuvent être prévenues ou considérablement réduites au moyen d'interventions programmatiques et politiques conçues pour les arrêter est remise en question lorsque l'on observe la dynamique qui unit étroitement migrations et développement.

L'AFRIQUE EST EN TRAIN DE PERDRE UN NOMBRE SUBSTANTIEL DE SES HABITANTS LES PLUS AMBITIEUX. LES PERSONNES QUI PARTENT ILLUSTRENT, COLLECTIVEMENT ET PARADOXALEMENT, LES ASPECTS POSITIFS ASSOCIÉS AUX PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SUR LE CONTINENT.

Une série d'instruments nationaux, régionaux et mondiaux et d'interventions cherchant à réduire les migrations irrégulières de l'Afrique vers l'Europe ont été mis en place ces dernières années, en réponse à la « crise migratoire » perçue²⁰. L'Union africaine, les communautés économiques

« Nombre de nos frères et sœurs ont perdu la vie dans les eaux de la Méditerranée en essayant de venir ici. Et tout ça pour quoi ? Nous sommes en train de perdre les meilleurs et les plus doués d'entre nous, des hommes et des femmes jeunes, qui viennent s'échouer dans les pays européens où leurs talents restent méconnus. Comment peut-on dire que l'Afrique est un continent jeune et que les jeunes sont notre avenir, alors que ceux-ci partent en masse ? »

HOMME âgé de 35 ans, originaire du Togo et résidant désormais en Espagne

régionales de l'Afrique ainsi que l'UE et ses États membres sont activement engagés dans la recherche de solutions face à ce phénomène. Les données présentées dans ce rapport permettent d'évaluer la validité de ces interventions par rapport aux points de vue des migrants irréguliers interrogés.

Deux axes principaux caractérisent la conception des politiques et programmes migratoires actuels. Le financement international destiné au développement a été orienté vers la réduction des migrations irrégulières au moyen de contrôles aux frontières externes de l'UE. Ces initiatives visent à refouler ou à décourager les migrants clandestins avant qu'ils n'atteignent la Méditerranée tout en réprimant le trafic de migrants. Les engagements en faveur des droits de l'homme sont exposés à un risque de violation, avec des conséquences néfastes dans les pays d'origine, sur les itinéraires de transit et en Europe¹²¹. Plus récemment, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme a critiqué le fait de soutenir les gardes-côtes libyens malgré l'accumulation de preuves de violations flagrantes des droits de l'homme, de viol et de torture sur le territoire libyen. Il a appelé tous les États européens à exercer un devoir de diligence en matière de droits de l'homme dans toutes les interventions mises en œuvre pour endiguer les migrations¹²².

Des fonds destinés au développement ont également été mobilisés pour obtenir des engagements en faveur de résultats concrets concernant le retour et la réadmission des migrants. D'autres financements ont été canalisés vers des programmes conçus pour dissuader les candidats à la migration, en mettant l'accent sur la lutte contre les « causes profondes », la création d'emplois et la sensibilisation¹²³. Pourtant, l'hypothèse simpliste selon laquelle la création d'emplois freinera la volonté de migrer est remise en cause par les deux tiers des personnes interrogées dans le cadre de la présente étude et dont la décision de partir n'était pas influencée par le fait ou la perspective de gagner un revenu dans leur pays d'origine. Le rapport risque élevé/retour sur investissement élevé, fonction des disparités économiques entre l'Europe et l'Afrique, soulève d'autres questions quant à l'efficacité de ces interventions. De même, le fait que seuls 1 à 2 % des personnes interrogées aient déclaré qu'elles auraient fait un choix différent en matière de migration si elles avaient été mieux informées des risques du voyage ou des conditions de vie en Europe montre clairement que les interventions axées sur cet aspect sont inadaptées. Au lieu d'ouvrir d'autres perspectives dans le pays d'origine, ces interventions auraient plutôt pour effet de freiner les ambitions.

L'HYPOTHÈSE SIMPLISTE SELON LAQUELLE LA CRÉATION D'EMPLOIS FREINERA LA VOLONTÉ DE MIGRER EST REMISE EN CAUSE PAR LES DEUX TIERS DES PERSONNES INTERROGÉES DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE, ET DONT LA DÉCISION DE PARTIR N'ÉTAIT PAS INFLUENCÉE PAR LE FAIT OU LA PERSPECTIVE DE GAGNER UN REVENU DANS LEUR PAYS D'ORIGINE.

Les données remettent en cause la faisabilité des interventions axées sur la dissuasion brutale et la prévention, ce qui suggère que les décideurs doivent réévaluer les approches adoptées jusqu'à présent. L'instrumentalisation de l'aide internationale au développement au profit d'objectifs purement politiques ne peut pas, dans la réalité, avoir d'effet à long terme sur les facteurs des migrations

africaines irrégulières. En outre, ce type d'interventions limite les envois de fonds ciblés dont le rôle est vital pour les pays bénéficiaires comme source de financement du développement, étant donné que leur montant total dépasse largement l'aide publique au développement. Et cela, sans compter que les approches actuelles font croire à tort aux électeurs européens que ces stratégies seront efficaces à long terme. Il est indispensable de reformuler les réponses politiques et programmatiques aux migrations irrégulières en tenant compte de leur relation structurelle avec les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement. Il est également essentiel de placer au premier plan de la coopération les approches fondées sur les droits et le principe de responsabilité consistant à « ne pas nuire ».

Les limites des politiques européennes élaborées en réponse aux migrations irrégulières sont révélatrices des contraintes croissantes qui pèsent sur les décideurs d'un point de vue politique. La transposition des normes mondiales, comme celles figurant dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, dans le droit national des États membres est loin d'être simple. Bien qu'il soit évident que, dans ce contexte, elles servent des objectifs politiques à court terme, les stratégies de dissuasion qui caractérisent de plus en plus les interventions mises en œuvre par les États membres de l'UE face aux migrations irrégulières vers leur territoire ne font qu'aggraver directement l'angoisse populiste et l'instabilité politique. Ces actions jettent en pâture à la vindicte publique, dans les parcs et les squares des villes européennes, des hommes et des femmes démunis, dont l'origine ethnique est différente de celle du reste de la population, et sur lesquels il est facile, quoique simpliste, de projeter toutes sortes de peurs et de développer des discours hostiles. Compte tenu à la fois des facteurs qui les ont incités à venir en Europe et des obstacles au retour mis en lumière par les données de la présente étude, ces personnes sont, de fait, piégées. La présence de migrants clandestins sans papiers maintenus à long terme dans un vide juridique alimente le cercle vicieux de l'inquiétude sociale et des discours incendiaires. Les dynamiques sociopolitiques destructrices alimentées par les préoccupations des électeurs au sujet des migrations irrégulières prennent chaque année de plus en plus d'ampleur — et devraient continuer sur cette lancée. En effet, la polarisation des débats autour du thème de la migration au niveau des gouvernements européens et de l'UE a parfois contribué, avec d'autres facteurs, à l'impasse politique sur cette question¹²⁴.

Il est évident que de nouvelles approches sont nécessaires, qui s'orienteront plus progressivement vers la mise en œuvre des engagements internationaux. Il est urgent d'adopter des politiques d'avenir qui tiennent compte de différents scénarios, y compris ceux qui prédisent une augmentation substantielle du nombre de migrants dans les années et les décennies à venir. En l'absence de nouvelles approches systémiques des migrations, il faut craindre un effet rebond, avec des migrations

irrégulières échappant à toute gestion et ayant directement des conséquences politiques déstabilisatrices. Il convient de définir un ensemble de stratégies claires et cohérentes destinées à régir les migrations irrégulières, afin de répondre à plusieurs objectifs : en limiter les effets pervers ; obtenir des avancées pour les migrants ainsi que pour la famille et le pays qu'ils ont laissés derrière eux ; et faire en sorte que les économies et les sociétés dans lesquelles ces personnes souhaitent se construire une nouvelle vie tirent profit de leur migration. Le prisme du développement humain adopté dans le présent rapport pour examiner la question des migrations incite à aborder la problématique plus globalement, et le PNUD est fermement convaincu que les solutions « gagnant-gagnant » proposées sont possibles. Celles-ci exigent toutefois un certain courage politique, en Afrique comme en Europe.

**EN L'ABSENCE DE NOUVELLES APPROCHES
SYSTÉMIQUES DES MIGRATIONS, IL
FAUT CRAINDRE UN EFFET REBOND,
AVEC DES MIGRATIONS IRRÉGULIÈRES
ÉCHAPPANT À TOUTE GESTION ET AYANT
DIRECTEMENT DES CONSÉQUENCES
POLITIQUES DÉSTABILISATRICES.**

Ce rapport propose d'établir des priorités en vue de répondre au phénomène des migrations africaines irrégulières vers l'Europe, lesquelles reposent sur les données de l'étude *Au-delà des barrières*. L'accent sera placé sur des solutions pérennes qui appréhendent de manière plus constructive les facteurs sous-jacents, les motivations et les dynamiques globales en jeu. Les réflexions suivantes sont destinées à soutenir les efforts constants déployés par les décideurs en vue d'équilibrer les réponses à court terme apportées aux effets complexes des migrations irrégulières, avec des objectifs politiques à long terme. Ces recommandations s'appuient sur la parole des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, et visent à ouvrir des voies vers la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elles sont classées selon trois catégories de priorités : i) le développement transformateur ou comment élargir les perspectives et les choix en Afrique ; ii) le passage de migrations « incontrôlées » à des migrations « contrôlées » ; et iii) la construction d'un nouveau discours sur les migrations en Europe.

i) Le développement transformateur : élargir les perspectives et les choix en Afrique

Le profil des personnes interrogées dans le cadre de cette étude laisse à penser qu'il appartient aux gouvernements africains de réorienter leur action de manière à offrir aux jeunes des incitations plus attractives, capables de leur permettre de réaliser leurs ambitions au plus près de chez eux. Les gouvernements se doivent à cet égard de revoir leurs orientations et d'explorer de nouvelles opportunités susceptibles d'être perçues de façon positive par les

populations concernées. En effet, les témoignages des 1 970 migrants africains en situation irrégulière analysés dans le cadre de cette étude peuvent être considérés comme un appel collectif lancé à leurs gouvernements respectifs, leur demandant de placer la barre plus haut en matière de créativité et d'ambition, et d'accélérer le rythme de la transformation économique et du développement sociopolitique de l'Afrique. Ces résultats ne seront peut-être pas atteints avant longtemps. Néanmoins, la production de données probantes substantielles et l'assurance qu'une transformation structurelle plus profonde est en cours concernant les perspectives économiques et la gouvernance pourraient modifier les choix de certains jeunes qui, sinon, considéreraient l'émigration comme leur seule chance de mobilité sociale. Ces indicateurs de changement peuvent inciter et inviter les jeunes Africains à « être acteurs du changement qu'ils désirent voir¹²⁵ ». Les réponses aux questions posées dans le cadre de la présente étude portant sur les raisons qui incitent les personnes interrogées à rester en Europe, et les empêchent de retourner dans leur pays d'origine, indiquent que les migrants pourraient revoir leur motivations s'ils étaient plus confiants quant à la trajectoire de l'Afrique et aux effets qu'elle pourrait avoir sur eux-mêmes et sur leur famille.

Pour relever les défis liés aux migrations irrégulières, les gouvernements africains sont appelés à démontrer leur capacité à contribuer à l'édification de sociétés qui offrent aux jeunes Africains la possibilité de canaliser leur énergie et leurs aspirations au service du projet de développement national. À long terme, ces mêmes sociétés devront accélérer leur transformation structurelle. De leur côté, les partenaires mondiaux doivent veiller à ce que les fonds internationaux destinés au développement soient consacrés à des priorités fondamentales et ne soient pas détournés vers la recherche de solutions rapides aux problématiques migratoires axées sur la dissuasion et la prévention. Ces avancées passent par une plus grande cohérence entre les différents domaines d'engagement politique avec l'Afrique. Il est donc fondamental de s'assurer que le partenariat existant entre l'Afrique et l'Europe évolue afin de répondre aux difficultés actuelles.

Exemples de priorités spécifiques :

- **Faire participer les jeunes à la construction de l'avenir.** Il est essentiel de s'attaquer aux systèmes oppressants et gérontocratiques présents en Afrique. L'exclusion multidimensionnelle qui touche actuellement les jeunes Africains, qui représentent la majorité de la population du continent, fait obstacle à leur réalisation personnelle tout en retardant le développement. Un effort sociétal est nécessaire pour provoquer les mutations requises, de la part aussi bien des débiteurs d'obligations au sein des gouvernements que de l'ensemble de la société. Cela stimulera la participation concrète des jeunes du continent et favorisera l'égalité des chances. L'écart d'âge important entre la majeure partie de la population africaine, jeune,

et ses dirigeants doit être comblé. Des progrès effectués en ce sens seraient le signe d'une nouvelle orientation, qui pourrait inciter les jeunes à prendre part au développement transformateur. Le fait de répondre aux priorités des jeunes citoyens peut contribuer à créer un dividende démographique porté par un sentiment de dynamisme, lequel donnera libre cours à la participation, l'influence et l'engagement de ces jeunes et restaurera leur confiance en l'avenir dans leur pays d'origine. L'amélioration et l'équité des services associées à des actions concertées visant à lutter contre la discrimination doivent également être au cœur de ce programme. En outre, l'étude réaffirme la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre les pratiques patriarcales à tous les niveaux, même dans les pays qui sont aux avant-postes en matière de promotion de l'égalité des genres, un sous-groupe particulièrement important de jeunes femmes ayant été identifié parmi les personnes interrogées.

- **Bâtir des économies inclusives.** Le présent rapport a confirmé que les migrations sont le reflet du développement, et plus précisément d'un développement inégal dont les bénéficiaires sont perçus comme étant limités. L'une des priorités essentielles mises en évidence par l'étude vise à améliorer la disponibilité et la qualité des perspectives économiques, et à faire en sorte que la croissance de l'Afrique crée de l'emploi et bénéficie à une majorité, en offrant des possibilités de création de richesses à différents niveaux de l'économie. Nombre des personnes interrogées touchaient un revenu compétitif par rapport aux moyennes dans leur pays d'origine, mais ce revenu n'était « pas suffisant » et « pas suffisant pour épargner ». Le bond économique transformateur qu'effectuent les personnes percevant un revenu en Europe place la barre très haut. Investir dans la production nationale à valeur ajoutée, moderniser les infrastructures, fournir un accès aux marchés, instaurer des environnements favorables aux entrepreneurs et aux petites entreprises, et créer d'autres possibilités d'épargne destinées aux jeunes sont autant de mesures qui doivent être mises au service d'une plus large ambition. Compte tenu du profil urbain de la majorité des personnes interrogées dans le cadre de la présente étude, il est nécessaire de se focaliser sur la mise en œuvre de politiques visant à renforcer l'inclusion et la régénération économiques dans les villes¹²⁶.
- **Lutter contre les obstacles externes à la transformation structurelle.** Bien qu'il incombe aux États africains d'orchestrer leur propre transformation structurelle, les relations avec les partenaires régionaux et internationaux peuvent à la fois soutenir et entraver ce processus. Les relations commerciales inégales et contraignantes alimentent les inégalités à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et freinent le rythme de distribution des perspectives économiques. Aux niveaux régional et

international, il reste beaucoup à faire pour intensifier les progrès du libre-échange en Afrique, comme en témoigne la signature de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine en 2018. L'objectif doit consister à poursuivre l'élargissement des perspectives économiques régionales aux citoyens et aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, et à intensifier les migrations intra-africaines, notamment en investissant dans la cartographie des échanges de main-d'œuvre à l'échelon bilatéral et infrarégional aux fins de la facilitation du processus. Dans une perspective plus large, il est admis de longue date qu'une redéfinition des relations commerciales existantes entre l'Afrique, l'Europe et d'autres partenaires internationaux de premier plan serait porteuse de bénéfices exponentiels en matière de développement¹²⁷. L'ouverture des marchés européens et d'autres marchés mondiaux aux marchandises africaines, et la mise en place active d'incitations visant à accroître localement la valeur ajoutée des principaux produits de base en Afrique engendreraient d'importants avantages matériels par la diversification des perspectives économiques¹²⁸. Par ailleurs, ce programme appelle à la cohérence, et notamment à un appui aux structures de gouvernance qui permettront d'obtenir des résultats en matière de développement défini au sens large. En d'autres termes, il est tout aussi important de s'assurer que les dimensions sociopolitiques de la transformation requise sont facilitées (et non entravées) que de redéfinir les relations économiques. Pour mener à bien ce processus, il est essentiel de s'attaquer au problème des flux financiers illicites et de procéder au rapatriement des capitaux exportés de façon illégale. Les contributions des partenaires internationaux de développement doivent être redirigées en vue de soutenir les priorités stratégiques qui, de manière globale, permettront de mener le type de transformations structurelles, politiques, économiques et sociales évoquées précédemment. Il est crucial de viser l'élargissement, et non la limitation des choix ou des possibilités.

ii) Passer d'une migration « incontrôlée » à une migration « contrôlée »

Le fait que le marché du travail européen ait volontiers recours à la main-d'œuvre migrante irrégulière et bon marché, comme le montrent les données, contredit la position de fermeté généralement exprimée par les politiques nationales. En parallèle, le volume des transferts de fonds en espèces depuis l'Europe à destination de l'Afrique génère ses propres structures incitatives attractives. Il convient de redéfinir le partenariat entre l'Afrique et l'Europe afin de répondre directement à ces réalités. Dans le monde entier, il existe déjà des accords favorisant la mobilité de la main-d'œuvre qui aident les entreprises à répondre à leurs besoins saisonniers et à long terme dans les secteurs où l'offre de main-d'œuvre nationale est insuffisante. Ces accords sont avantageux pour les secteurs nationaux concernés et permettent également aux travailleurs migrants d'acquérir des compétences et une expérience qui ne sont pas

disponibles dans leur propre pays, de toucher des revenus plus élevés et d'envoyer des fonds valablement acquis à leur famille restée au pays¹²⁹. Le Pacte mondial sur les migrations et le Plan d'action conjoint de La Valette (PACV) affirment tous deux le souhait de développer les filières légales de la migration¹³⁰. Malgré l'existence de ces orientations stratégiques établies, la volonté politique d'étudier de nouvelles réglementations qui apporteraient une réponse aux migrations irrégulières en Europe est visiblement limitée à l'heure actuelle, pour le moins du point de vue européen¹³¹. Pourtant, une perspective fondée sur des données probantes, éclairée par le présent rapport, montre qu'il est nécessaire de mieux définir les voies légales que devraient emprunter les nombreuses personnes déterminées à quitter leur pays en quête d'un avenir meilleur. Les décideurs publics seraient bien avisés de suivre cette direction. Le fait de garantir aux migrants en situation irrégulière qui sont déjà en Europe l'accès à des moyens de subsistance sûrs et productifs peut contribuer à atténuer les répercussions sociales et politiques, au lieu de les aggraver, et démontrer que les gouvernements maîtrisent la situation. De fait, le développement de filières légales permettrait effectivement au système mondial de se mettre en phase avec la réalité, et d'ancrer les cadres politiques dans le XXI^e siècle.

Exemples de priorités spécifiques :

- **Faciliter les migrations circulaires entre les pays européens et africains.** Il est nécessaire de développer une nouvelle génération de filières légales définies dans des accords bilatéraux et/ou régionaux. Celles-ci doivent reposer sur les modèles qui, selon l'étude, sont les plus efficaces, à savoir un processus de migration circulaire prévoyant l'arrivée en Europe puis le retour dans le pays d'origine après une période définie durant laquelle les revenus générés par les migrants auront été partagés avec leurs proches restés au pays sous la forme d'envois de fonds. Ces accords doivent être étayés par une analyse et une réflexion concernant les secteurs qui connaissent des pénuries susceptibles de s'aggraver, et portant notamment sur l'évolution du marché du travail compte tenu de divers facteurs tels que le vieillissement des populations. Cela permettrait ainsi de garantir que ces accords sont fondés sur le marché et peuvent être facilement présentés comme tels. Ces accords doivent à la fois reposer sur les droits de l'homme et tenir compte de la problématique femmes-hommes, en s'appuyant sur les normes, directives et principes applicables de l'Organisation internationale du Travail¹³². En situation de pénuries avérées, cette offre rotative de main-d'œuvre dont la situation aura été régularisée aurait également l'avantage d'endiguer l'économie clandestine et l'exploitation qui prospèrent actuellement en raison de l'absence de réglementation. Diffusés à grande échelle, en Afrique comme en Europe, ces nouveaux cadres seraient le signe d'une nouvelle ère de coopération en matière de migration. Ils pourraient améliorer les investissements destinés à sécuriser le retour

des personnes qui ne relèvent pas de ces accords, avec le plein appui des gouvernements des pays de départ et d'arrivée, ce qui présenterait de multiples avantages pour tous les acteurs concernés.

- **Créer des voies de régularisation à l'intention des migrants africains en situation irrégulière déjà présents en Europe.** Il est urgent de s'intéresser aux droits et aux besoins des migrants sans papiers vivant déjà en Europe, même si les cadres de coopération à long terme n'ont pas encore été finalisés. Les migrants qui ne parviennent pas à demander l'asile et qui ne sont pas renvoyés à leur arrivée doivent avoir la possibilité de sortir de la précarité et de la rue, notamment grâce à des mécanismes qui les autorisent à travailler et à accéder aux services correspondant à leurs besoins¹³³. En leur donnant la possibilité d'échapper à l'emprise de l'économie clandestine, il est possible de les prémunir contre les risques d'abus et d'exploitation et de restreindre ainsi leur exposition à la criminalité dont ils pourraient être victimes¹³⁴. Par ailleurs, la régularisation de ces travailleurs ferait augmenter les recettes fiscales des gouvernements. La visibilité ainsi donnée aux contributions que les migrants apportent aux sociétés qui les accueillent peut aider à établir des ponts et à instaurer la confiance à leur égard au sein de ces sociétés.

iii) Construire un nouveau discours sur les migrations en Europe

Il est de plus en plus admis que la mondialisation et la croissance économique de ces dernières décennies n'ont pas offert les mêmes chances à tous dans les nations les plus riches du monde, et ce, à plusieurs égards. Les fractures socioéconomiques et géographiques au sein des pays, tout comme l'aliénation ressentie par nombre de citoyens exclus des processus politiques et éloignés des centres de décision, ont été mises en évidence dans toute l'Europe, en particulier depuis la crise financière mondiale de 2008. Paradoxalement, cette aliénation trouve un écho parmi les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude en ce qui concerne le manque de participation et d'inclusion dans leur pays d'origine. C'est dans ce contexte que peuvent être examinées les inquiétudes de certains citoyens préoccupés par la perte apparente de contrôle de l'État à leurs frontières, telle que mise en lumière par la « crise migratoire », par l'évolution des identités nationales et le changement culturel, ainsi que par d'autres éléments perçus comme des menaces pour leur mode de vie. En parallèle, il est intéressant de rappeler que si l'angoisse suscitée par les migrations a enflammé l'extrême droite, d'autres réactions compatissantes se sont élevées dans toute l'Europe. Les voix exprimées par les organisations non gouvernementales, les associations et les mouvements civils pour soutenir les migrants et les réfugiés sont souvent reléguées au second plan dans l'espace public.

La participation démocratique à la conception d'approches politiques de la migration, fondée sur un débat constructif avec les citoyens, peut tracer la voie pour définir les types de migration dont les sociétés européennes ont besoin, aujourd'hui et demain. Cet engagement citoyen pourrait aider à apaiser les inquiétudes et les angoisses souvent associées aux changements démographiques et aux perturbations visibles entraînées par les lacunes des politiques actuelles. Il est indispensable de faire évoluer progressivement le discours sur les migrations africaines irrégulières vers l'Europe, et sur les migrations en général, afin de pouvoir mettre en place de nouvelles approches visant à les contrôler.

Exemple de priorités spécifiques :

- **Participation publique visant à faire émerger un nouveau discours sur les migrations.** Les citoyens européens sont en droit de recevoir des informations exactes sur le contexte global des tendances migratoires mondiales. Les aspects fréquemment négligés qui mériteraient, selon cette étude, d'être examinés plus en profondeur concernent notamment : l'évolution des besoins du marché du travail en Europe, les informations relatives aux expériences vécues par les personnes qui migrent, les effets mesurés des différents types de politique migratoire, ainsi que les liens passés et présents qui unissent généralement un pays d'accueil donné au pays d'origine des migrants. La diffusion à grande échelle d'informations pertinentes et accessibles sur ces aspects liés aux migrations aiderait les citoyens à se forger un avis éclairé sur le type de migration le plus avantageux pour leur pays, permettant ainsi une véritable appropriation démocratique des résultats des politiques. Dans le même temps, il convient de renforcer les mécanismes visant à engager la responsabilité des personnes qui diffusent des propos haineux et de fausses informations, comme le prévoient les mesures convenues à l'objectif 17 du Pacte mondial sur les migrations. Il est probable que la question migratoire demeure un important sujet politique ces prochaines années, mais il convient de la traiter avec plus de mesure afin qu'elle ne soit pas constamment cantonnée à des positions extrêmes. Les décideurs doivent investir dans la création de plateformes d'échange entre les citoyens, les autorités, les responsables politiques, la société civile, la communauté scientifique, les médias et les migrants eux-mêmes. Il est essentiel de mettre en place des espaces permettant aux citoyens issus de tous milieux de débattre et d'interagir en dehors des tribunes médiatiques polarisées. La boucle de rétroaction dynamique continue ainsi créée entre les parties prenantes qui travaillent ensemble à l'élaboration de stratégies satisfaisantes pour tous contribuera à instaurer un débat plus constructif. Il est urgent d'apporter une réponse aux différentes opinions citoyennes issues de ces nouvelles stratégies participatives. Cette réponse doit être fondée sur des données probantes, comme celles qui sont présentées dans le présent rapport concernant les dynamiques actuelles des migrations vers l'Europe.

ANNEXES

ANNEXE 1**VUE D'ENSEMBLE DES INSTRUMENTS POLITIQUES
RÉGISSANT LES MIGRATIONS DE L'AFRIQUE VERS L'EUROPE****Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières : objectifs**

- 1) Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits
- 2) Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine
- 3) Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration
- 4) Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats
- 5) Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples
- 6) Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent
- 7) S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire
- 8) Sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus
- 9) Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants
- 10) Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales
- 11) Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée
- 12) Veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires pour assurer des contrôles, des évaluations et une orientation appropriés
- 13) Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange
- 14) Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire
- 15) Assurer l'accès des migrants aux services de base
- 16) Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale
- 17) Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues
- 18) Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences
- 19) Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays
- 20) Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants
- 21) Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable
- 22) Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis
- 23) Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Source : Assemblée générale des Nations Unies (2019). Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2018 : Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

ANNEXE 2

ANALYSE DE RÉGRESSION

Une analyse de régression à variables multiples (c'est-à-dire atténuant les caractéristiques standard) du processus de migration irrégulière entre l'Afrique et l'Europe a été menée concernant les 1 970 personnes interrogées dans le cadre de la présente étude. Ce faisant, les points de vue des pays aussi bien d'origine que de destination ont été pris en compte pour étudier différentes facettes du processus de migration irrégulière entre l'Afrique et l'Europe, et pour déterminer s'il existait des différences systématiques entre les personnes interrogées concernant six variables de résultat.

Il convient de rappeler que l'échantillon était constitué de 1 970 migrants africains adultes (18 ans ou plus) qui ont emprunté des filières irrégulières pour venir en Europe et qui y vivaient depuis au moins six mois au moment de l'enquête. Aux dires des personnes interrogées, leur principale motivation était liée au développement.

Analyse empirique

Les régressions ont été estimées à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires ou d'un modèle de probabilité linéaire, en fonction du caractère respectivement continu ou binaire de la variable dépendante. Chaque variable de résultat est estimée comme suit :

$$Y_{ipd} = a + bX_{ipd} + u_p + v_d + e_{ipd}$$

Y_{ipd} étant la variable de résultat relative au migrant i issu du pays p , à destination du pays d , tandis que X_{ipd} représente les caractéristiques individuelles et les facteurs socioéconomiques. u_p et v_d sont les effets fixes liés au pays d'origine (de naissance) et au pays d'accueil, respectivement, qui atténuent toutes les caractéristiques agrégées qui varient entre les pays d'origine et de destination. Tous les modèles intègrent les effets fixes liés au pays d'origine et au pays d'accueil afin de tenir compte de toutes les variations communes aux personnes originaires d'un même pays. En particulier, les effets fixes liés au pays d'origine atténuent les facteurs agrégés (à long terme) d'incitation à la migration comme la taille de la population, le niveau de développement ou d'autres facteurs socioéconomiques (dans le cas présent, la catégorie de référence est le Nigéria). Les effets fixes liés au pays de destination atténuent le facteur des systèmes d'accueil des migrants dans les pays d'accueil et les facteurs socioéconomiques agrégés dans un pays d'accueil donné (dans le cas présent, la catégorie de référence est l'Italie). En outre, les effets fixes liés au point de départ (c'est-à-dire le dernier pays où les migrants ont séjourné avant de quitter l'Afrique, la catégorie de référence étant « autre ») et au point d'arrivée (c'est-à-dire le premier pays par lequel les migrants sont entrés en Europe, la catégorie de référence étant l'Italie) sont intégrés à l'une des spécifications de chaque modèle afin d'atténuer les variations pouvant exister d'une personne interrogée à l'autre en fonction de l'itinéraire emprunté. Des vérifications de la fiabilité ont été réalisées en exécutant

les mêmes spécifications de chaque modèle atténuant les effets fixes liés au pays d'origine (celui où les personnes interrogées ont grandi) à la place des effets fixes liés au pays de naissance. Les conclusions sont parfaitement cohérentes avec les résultats exposés dans le présent rapport.

Les facteurs de régression de l'élément X_{ipd} comprennent les caractéristiques démographiques et socioéconomiques individuelles d'origine ; elles sont incluses dans tous les modèles en tant que variables de contrôle standard. En l'espèce, les variables démographiques de contrôle standard sont le sexe ; l'âge ; l'âge au carré ; le plus haut niveau d'études atteint (la catégorie de référence étant « n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire ») ; la situation maritale avant le départ pour l'Europe ; le fait qu'un membre de la famille de la personne ait précédemment migré vers l'Europe ou non ; le fait que les enfants de la personne vivent avec elle dans le pays d'accueil ou non ; le nombre de frères et sœurs ; la place occupée dans la fratrie ; le fait que la personne ait grandi dans un milieu rural ou urbain ; et le temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois).

Par ailleurs, les modèles intègrent des variables de contrôle standard relatifs à la façon dont les personnes interrogées ont été contactées, aussi bien par l'intermédiaire d'une organisation non gouvernementale (ONG)/de partenaires locaux ou d'autres personnes interrogées que dans des espaces publics (la catégorie de référence étant « ONG/partenaire local »), et relatifs aux caractéristiques de leur processus migratoire, par exemple le fait qu'ils soient arrivés par voie maritime ou terrestre (la catégorie de référence étant la voie aérienne).

Des variables de contrôle supplémentaires ont été intégrées dans différentes spécifications, en fonction du modèle empirique spécifique. Tous les facteurs de régression inclus dans chaque modèle figurent dans les tableaux de résultats, de même que les résultats de leurs effets associés pour chaque spécification.

Spécifications des modèles

Modèle 1 : Le coût du voyage en Europe

Le modèle 1 étudie les facteurs déterminants du coût autodéclaré du voyage irrégulier vers l'Europe. Le coût

est exprimé sous forme de logarithme et sert de valeur de substitution pour représenter le prix que les participant(e)s à la présente étude ont déclaré avoir payé aux passeurs.

Modèle 2 : La migration en tant qu'investissement

Le modèle 2 étudie le processus migratoire sous le prisme de l'investissement en ciblant les différences systématiques entre les personnes interrogées qui ont déclaré avoir reçu une aide financière de la part de leur famille ou de leurs amis pour migrer vers l'Europe. La variable dépendante est codée 1 si la personne interrogée a reçu une aide et 0 en l'absence d'aide.

Modèle 3 : Les facteurs déterminants de la participation au marché du travail du pays d'accueil

Le modèle 3 consiste en une série de modèles visant à analyser les principaux facteurs déterminants de la participation au marché du travail dans le pays d'accueil. Le modèle 3.1 étudie notamment les facteurs déterminants liés au fait d'être légalement autorisé à travailler dans le pays d'accueil. La variable dépendante est codée 1 si la personne est légalement autorisée à travailler dans le pays d'accueil et 0 en l'absence d'autorisation. Le modèle 3.2 étudie les différences entre les personnes qui touchent un revenu (qu'elles soient légalement autorisées à travailler ou non) et celles qui ne touchent pas de revenu dans le pays d'accueil (marge extensive). La variable dépendante est codée 1 si la personne interrogée touche un revenu et 0 en l'absence de revenu. Le modèle 3.3 étudie la marge intensive parmi les personnes qui touchent un revenu dans le pays d'accueil en utilisant le niveau de revenu (logarithme) comme variable dépendante.

Modèle 4 : Les attitudes à l'égard d'un éventuel retour

Le modèle 4 est employé pour comprendre les attitudes des participant(e)s à l'égard d'un éventuel retour en examinant si des différences systématiques existent entre les personnes disposées à vivre de manière permanente en Europe et celles qui ne le sont pas. La variable dépendante est codée 1 si la personne est disposée à vivre de manière permanente en Europe et 0 dans le cas contraire (personnes qui ne sont pas disposées à vivre de manière permanente en Europe et personnes qui ne sont pas sûres/pour lesquelles cela dépend).

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

p < 0,01

p < 0,05

p < 0,1

MODÈLE 1

Variable dépendante : (logarithme) coût du voyage en Europe

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,365	0,422	0,374	0,381	0,407	0,332	0,311
Âge	0,113	0,108	0,114	0,114	0,111	0,115	0,094
Âge au carré	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002	-0,001
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,061	0,138	0,056	0,073	0,062	0,059	0,092
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,296	0,407	0,294	0,289	0,288	0,277	0,264
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,396	0,490	0,392	0,413	0,409	0,397	0,390
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	-0,115	-0,081	-0,117	-0,121	-0,132	-0,117	-0,119
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	0,050	-0,013	0,045	0,034	0,044	0,059	0,065
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	0,164	0,225	0,159	0,150	0,151	0,194	0,177
Nombre de frères et sœurs	-0,000	0,016	-0,000	0,000	-0,002	-0,004	0,000
Place occupée dans la fratrie	0,004	-0,005	0,003	-0,000	0,001	0,008	0,007
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain	0,160	0,141	0,157	0,183	0,185	0,206	0,127
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	-0,000	-0,000	-0,000	-0,001	-0,001	-0,001	-0,000
Niveau de sécurité dans le pays d'origine : 1 = non sûr, 0 = sûr	0,030	0,082	0,031	0,048	0,036	0,028	-0,002
Temps nécessaire pour préparer le voyage en Europe : 0 = quelques jours, 1 = quelques semaines, 2 = quelques mois, 3 = un ou deux ans, 4 = plus de deux ans	0,051	0,058	0,048	0,054	0,042	0,046	0,049
Le/la participant(e) a précédemment tenté de venir en Europe par des moyens légaux : 1 = oui, 0 = autre	-0,035	-0,008	-0,030	-0,024	-0,009	-0,014	-0,042
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	-0,009	0,017	-0,012	0,017	0,011	-0,017	-0,093
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	1,498	1,235	1,497	1,477	1,505	2,230	1,526
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,057	0,002	0,064	0,076	0,071	0,070	0,070
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,218	0,171	0,214	0,265	0,249	0,227	0,267
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,099	0,228	0,098	0,080	0,080	0,117	0,122
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	-0,092	-0,097	-0,095	-0,082	-0,084	-0,081	-0,094
Touchait un revenu avant de partir pour l'Europe : 1 = oui, 0 = autre			0,022				
A travaillé pendant le voyage en Europe : 1 = oui, 0 = autre				-0,105			
Nombre de semaines travaillées pendant le voyage en Europe					0,002		
Niveau de risque réel du voyage = assez dangereux (catégorie de référence = très dangereux)							-0,143
Niveau de risque réel du voyage = peu dangereux (catégorie de référence = très dangereux)							0,033
Niveau de risque réel du voyage = pas dangereux du tout (catégorie de référence = très dangereux)							-0,174
Niveau de risque attendu du voyage = assez dangereux (catégorie de référence = très dangereux)							-0,059
Niveau de risque attendu du voyage = peu dangereux (catégorie de référence = très dangereux)							-0,069
Niveau de risque attendu du voyage = pas dangereux du tout (catégorie de référence = très dangereux)							0,026
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

MODÈLE 1

Variable dépendante : (logarithme) coût du voyage en Europe

Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Constante	4,977	4,568	4,963	4,975	4,994	4,906	5,376
Observations	898	914	893	867	869	885	860
Coefficient de détermination	0,347	0,221	0,348	0,351	0,351	0,353	0,365

MODÈLE 2.1

Variable dépendante : aide financière pour entreprendre le voyage (1 = a reçu une aide, 0 = autre)

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,133	0,221	0,133	0,118	0,126	0,129
Âge	0,005	0,006	0,005	0,018	0,010	0,006
Âge au carré	-0,000	-0,000	-0,000	-0,000	-0,000	-0,000
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,039	0,133	0,041	0,049	0,033	0,043
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,103	0,222	0,108	0,105	0,101	0,116
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,072	0,170	0,074	0,073	0,079	0,073
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	0,004	-0,006	-0,002	0,013	0,022	0,013
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	0,127	0,122	0,129	0,128	0,135	0,128
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	-0,023	0,011	-0,021	-0,022	-0,027	-0,034
Nombre de frères et sœurs	0,007	0,005	0,007	0,005	0,008	0,006
Place occupée dans la fratrie	-0,005	-0,010	-0,006	-0,003	-0,007	-0,003
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
Niveau de sécurité dans le pays d'origine : 1 = non sûr, 0 = sûr	0,036	0,088	0,035	0,023	0,036	0,036
Temps nécessaire pour préparer le voyage en Europe : 0 = quelques jours, 1 = quelques semaines, 2 = quelques mois, 3 = un ou deux ans, 4 = plus de deux ans	-0,011	-0,003	-0,011	-0,010	-0,012	-0,013
Le/la participant(e) a précédemment tenté de venir en Europe par des moyens légaux : 1 = oui, 0 = autre	0,042	0,035	0,048	0,045	0,045	0,036
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	0,035	0,020	0,037	0,040	0,034	0,006
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	-0,171	-0,003	-0,170	-0,164	-0,151	-0,222
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,029	-0,010	-0,029	-0,046	-0,011	-0,032
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,055	0,040	-0,056	-0,060	-0,044	-0,040
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,010	0,135	-0,009	-0,008	0,011	0,014
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	0,020	0,025	0,022	0,021	0,019	0,024
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain			0,070			
Touchait un revenu avant de partir pour l'Europe : 1 = oui, 0 = autre				-0,163		
Milieu dans lequel le père du participant/de la participante a grandi : 1 = rural, 0 = urbain					-0,065	
Milieu dans lequel la mère du participant/de la participante a grandi : 1 = rural, 0 = urbain					0,104	
Situation financière du père du participant/de la participante au moment du départ : 1 = touchait un revenu, 0 = autre						0,026
Situation financière de la mère du participant/de la participante au moment du départ : 1 = touchait un revenu, 0 = autre						-0,031
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Constante	0,367	0,257	0,357	0,243	0,268	0,346
Observations	1 278	1 302	1 275	1 270	1 199	1 214
Coefficient de détermination	0,284	0,157	0,288	0,305	0,295	0,287

MODÈLE 3.1

Variable dépendante : légalement autorisé(e) à travailler dans le pays d'accueil (1 = oui, 0 = autre)

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,071	0,022	0,068	0,074
Âge	0,031	0,024	0,030	0,029
Âge au carré	-0,000	-0,000	-0,000	-0,000
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,019	0,039	0,017	0,019
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,054	0,060	0,052	0,047
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,114	0,097	0,112	0,107
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	0,019	0,033	0,019	0,015
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	0,048	0,04	0,045	0,04
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	0,160	0,193	0,161	0,163
Nombre de frères et sœurs	-0,007	-0,007	-0,007	-0,008
Place occupée dans la fratrie	-0,003	-0,006	-0,003	-0,003
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain	0,075	0,104	0,074	0,073
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	0,003	0,003	0,003	0,003
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	0,136	0,171	0,135	0,131
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	-0,457	-0,095	-0,454	-0,436
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,047	-0,094	-0,046	-0,032
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,068	-0,087	-0,066	-0,059
Manière dont le participant a été contacté = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,01	-0,058	-0,009	-0,004
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	-0,054	-0,063	-0,056	-0,041
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à la famille/aux amis : 1 = oui, 0 = autre	-0,114	-0,117	-0,115	-0,111
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à des problèmes personnels/au désir de liberté : 1 = oui, 0 = autre	-0,107	-0,185	-0,107	-0,103
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à l'éducation : 1 = oui, 0 = autre	0,018	0,046	0,017	0,017
A reçu une aide financière pour entreprendre le voyage en Europe : 1 = oui, 0 = autre			0,021	0,017
Est membre d'une association/organisation dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre				0,096
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON
Constante	-0,079	-0,125	-0,083	-0,107
Observations	1 335	1 360	1 335	1 335
Coefficient de détermination	0,397	0,201	0,397	0,405

MODÈLE 3.2

Variable dépendante : situation en matière de revenu dans le pays d'accueil (1 = touche un revenu, 0 = autre)

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,044	0,013	0,044	0,047	0,017	0,024
Âge	0,036	0,047	0,036	0,026	0,024	0,023
Âge au carré	-0,001	-0,001	-0,001	-0,000	-0,000	-0,000
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,066	0,070	0,066	0,060	0,060	0,062
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,083	0,108	0,084	0,078	0,064	0,058
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,143	0,142	0,143	0,138	0,100	0,094
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	0,011	-0,038	0,011	0,007	-0,001	-0,007
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	0,088	0,075	0,088	0,088	0,066	0,059
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	0,096	0,107	0,096	0,098	0,041	0,046
Nombre de frères et sœurs	-0,010	-0,013	-0,010	-0,009	-0,007	-0,007
Place occupée dans la fratrie	-0,002	-0,001	-0,002	-0,002	-0,001	-0,001
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain	0,024	0,010	0,024	0,021	-0,003	-0,002
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	0,002	0,003	0,002	0,002	0,001	0,001
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	0,158	0,167	0,159	0,155	0,106	0,103
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	-0,479	-0,322	-0,480	-0,479	-0,300	-0,284
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,040	-0,050	-0,040	-0,030	-0,024	-0,005
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,011	0,017	0,011	0,015	0,035	0,044
Manière dont le participant a été contacté = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,052	0,125	0,052	0,048	0,057	0,065
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	0,050	0,150	0,050	0,056	0,071	0,086
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à la famille/aux amis : 1 = oui, 0 = autre	-0,021	-0,011	-0,020	-0,016	0,022	0,024
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à des problèmes personnels/au désir de liberté : 1 = oui, 0 = autre	-0,051	0,021	-0,051	-0,055	-0,008	-0,005
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à l'éducation : 1 = oui, 0 = autre	-0,030	-0,032	-0,030	-0,017	-0,041	-0,042
A reçu une aide financière pour entreprendre le voyage en Europe : 1 = oui, 0 = autre				-0,006		
Touchait un revenu avant de partir pour l'Europe : 1 = oui, 0 = autre				0,137		
Légalement autorisé(e) à travailler dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre					0,382	0,367
Est membre d'une association/organisation dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre						0,116
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Constante	-0,500	-0,674	-0,498	-0,407	-0,472	-0,504
Observations	1 321	1 346	1 321	1 313	1 317	1 317
Coefficient de détermination	0,318	0,210	0,318	0,334	0,402	0,413

MODÈLE 3.3

Variable dépendante : (logarithme) revenus en Europe

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,096	0,116	0,093	0,077	0,034	0,026
Âge	0,056	0,051	0,056	0,055	0,033	0,034
Âge au carré	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,000	-0,000
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	-0,112	0,081	-0,115	-0,106	-0,089	-0,086
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,082	0,239	0,079	0,077	0,043	0,047
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	0,161	0,199	0,157	0,160	0,107	0,109
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	0,067	-0,078	0,065	0,072	-0,005	0,000
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	-0,024	-0,092	-0,028	-0,014	-0,097	-0,100
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	0,187	0,353	0,187	0,192	0,116	0,114
Nombre de frères et sœurs	0,021	0,011	0,021	0,020	0,019	0,019
Place occupée dans la fratrie	-0,024	-0,049	-0,024	-0,023	-0,010	-0,010
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain	0,017	-0,046	0,015	0,016	0,005	0,007
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	0,003	0,003	0,003	0,003	0,001	0,001
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	0,152	0,268	0,152	0,156	0,096	0,093
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	-0,586	0,370	-0,583	-0,580	-0,164	-0,178
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,106	-0,284	-0,106	-0,116	-0,129	-0,131
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,076	-0,128	-0,075	-0,082	-0,032	-0,035
Manière dont le participant a été contacté = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	0,051	0,164	0,051	0,047	0,025	0,024
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	-0,076	0,145	-0,077	-0,072	-0,008	-0,016
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à la famille/aux amis : 1 = oui, 0 = autre	-0,212	-0,138	-0,215	-0,229	-0,088	-0,095
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à des problèmes personnels/au désir de liberté : 1 = oui, 0 = autre	-0,546	-0,283	-0,546	-0,534	-0,474	-0,478
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à l'éducation : 1 = oui, 0 = autre	-0,021	0,092	-0,022	-0,012	-0,043	-0,046
A reçu une aide financière pour entreprendre le voyage en Europe : 1 = oui, 0 = autre			0,021			
Touchait un revenu avant de partir pour l'Europe : 1 = oui, 0 = autre				0,038		
Légalement autorisé(e) à travailler dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre					0,778	0,785
Est membre d'une association/organisation dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre						-0,048
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Constante	4,757	5,053	4,753	4,778	4,722	4,736
Observations	482	490	482	479	481	481
Coefficient de détermination	0,514	0,237	0,514	0,518	0,625	0,626

MODÈLE 4

Variable dépendante : disposé(e) à vivre de manière permanente en Europe (1 = oui, 0 = autre)

VARIABLES

Sexe : 1 = féminin, 0 = masculin	0,012	0,041	0,014	0,017	0,008	0,016	0,019	0,017
Âge	-0,001	-0,007	-0,001	0,004	0,001	0,005	0,005	0,006
Âge au carré	0,000	0,000	0,000	-0,000	0,000	-0,000	-0,000	-0,000
Plus haut niveau d'études atteint = primaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	-0,045	0,020	-0,044	-0,045	-0,044	-0,031	-0,033	-0,033
Plus haut niveau d'études atteint = secondaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	-0,045	0,025	-0,043	-0,038	-0,043	-0,023	-0,023	-0,021
Plus haut niveau d'études atteint = tertiaire (catégorie de référence = n'a pas fait d'études/n'a pas achevé l'enseignement primaire)	-0,030	0,042	-0,029	-0,023	-0,027	0,006	0,007	0,009
Situation matrimoniale : 1 = marié(e), 0 = célibataire ou non marié(e)	-0,085	-0,074	-0,085	-0,087	-0,085	-0,079	-0,076	-0,074
Membre de la famille vivant en Europe : 1 = oui, 0 = autre	-0,046	-0,069	-0,045	-0,049	-0,046	-0,037	-0,035	-0,033
Enfants dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre	-0,030	-0,012	-0,031	-0,034	-0,031	-0,021	-0,017	-0,019
Nombre de frères et sœurs	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001
Place occupée dans la fratrie	-0,012	-0,012	-0,013	-0,013	-0,012	-0,012	-0,012	-0,012
Milieu dans lequel le/la participant(e) a grandi : 1 = rural, 0 = urbain	0,095	0,053	0,096	0,103	0,093	0,103	0,106	0,105
Temps écoulé depuis l'arrivée en Europe (en mois)	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,000	-0,000	-0,000
Mode d'arrivée en Europe = voie terrestre (catégorie de référence = voie maritime)	-0,112	-0,140	-0,111	-0,108	-0,106	-0,094	-0,090	-0,090
Mode d'arrivée en Europe = voie aérienne (catégorie de référence = voie maritime)	0,002	0,226	0,001	0,004	-0,003	-0,050	-0,066	-0,068
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = dans un espace public (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,028	-0,025	-0,028	-0,027	-0,031	-0,026	-0,026	-0,032
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = autre (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,060	-0,056	-0,061	-0,061	-0,061	-0,051	-0,054	-0,057
Manière dont le/la participant(e) a été contacté(e) = sur recommandation d'autres personnes interrogées (catégorie de référence = ONG/organisation partenaire)	-0,064	0,009	-0,064	-0,058	-0,062	-0,056	-0,056	-0,059
« Dans quelle mesure le système politique de votre pays d'origine vous permettait-il d'influer sur l'action du gouvernement ? » 1 = dans une très grande mesure, 2 = dans une grande mesure, 3 = dans une certaine mesure, 4 = dans une faible mesure, 5 = en aucune mesure	0,056	0,062	0,055	0,057	0,055	0,056	0,057	0,056
« Selon vous, si vous retourniez dans votre pays d'origine demain, votre communauté serait-elle heureuse ou mécontente ? » 1 = heureuse, 0 = autre	-0,091	-0,114	-0,091	-0,087	-0,089	-0,086	-0,083	-0,082
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée au travail/à l'envoi d'argent à la famille : 1 = oui, 0 = autre	0,050	0,069	0,051	0,047	0,049	0,060	0,056	0,051
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à la famille/aux amis : 1 = oui, 0 = autre	0,060	0,043	0,060	0,064	0,056	0,061	0,054	0,055
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à des problèmes personnels/au désir de liberté : 1 = oui, 0 = autre	-0,027	0,018	-0,027	-0,024	-0,025	-0,026	-0,030	-0,032
La principale raison ayant motivé la venue en Europe est liée à l'éducation : 1 = oui, 0 = autre	-0,039	-0,034	-0,038	-0,048	-0,042	-0,017	-0,015	-0,013
A reçu une aide financière pour entreprendre le voyage en Europe : 1 = oui, 0 = autre					-0,009			
Touchait un revenu avant de partir pour l'Europe : 1 = oui, 0 = autre					-0,078			
(logarithme) Touche un revenu dans le pays d'accueil							-0,008	
Touche un revenu en Europe : 1 = oui, 0 = autre							-0,132	-0,117
Légalement autorisé(e) à travailler dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre							-0,048	-0,046
Est membre d'une association/organisation dans le pays d'accueil : 1 = oui, 0 = autre								-0,035
Effets fixes liés au pays de naissance	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays d'accueil	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes liés au pays de départ	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Effets fixes liés au premier pays d'arrivée	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Constante	0,663	0,585	0,665	0,596	0,630	0,549	0,550	0,565
Observations	1 148	1 170	1 148	1 141	1 148	1 131	1 128	1 128
Coefficient de détermination	0,143	0,103	0,143	0,153	0,145	0,157	0,158	0,159

ANNEXE 3**CALCUL DU NOMBRE D'ANNÉES QUI AURAIENT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR PARVENIR À LA MÊME SITUATION FINANCIÈRE QU'EN EUROPE**

Une analyse a été menée afin de comparer les salaires réels dans le pays d'origine avec la valeur réelle des envois de fonds effectués vers le pays d'origine, et le ratio entre les envois de fonds effectués et les salaires en Europe. Cette analyse permet ainsi d'estimer les différences entre la situation financière des personnes interrogées en Europe et celle qu'elles avaient dans leur pays d'origine en Afrique.

L'analyse a notamment consisté à extrapoler le nombre d'années qui auraient été nécessaires pour permettre aux personnes interrogées, si elles étaient restées en Afrique, de faire parvenir à leur famille la même somme d'argent tout en maintenant le même ratio entre cette contribution et leur salaire total perçu en Europe, c'est-à-dire leur situation financière actuelle.

L'analyse portait sur les personnes qui touchaient un revenu aussi bien dans leur pays d'origine qu'en Europe.

Afin de limiter les inexactitudes dues à l'inflation, aux conversions de devises et aux souvenirs parfois imprécis des personnes interrogées, l'analyse a porté uniquement sur les participant(e)s étant arrivés entre 2010 et 2018 et ayant déclaré gagner plus de 5 dollars par mois.

Les personnes interrogées originaires de la Somalie et du Soudan du Sud ont été exclues de l'analyse en raison de l'incohérence des données relatives aux taux de change et aux taux implicites de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA).

Comme dans le reste du présent rapport, toutes les valeurs réelles tirées de l'analyse ont été arrondies à la décimale la plus proche et doivent être interprétées comme des indicateurs de tendance plutôt que comme des valeurs absolues.

En prenant 2015 comme année de référence, les variables, formules et calculs suivants ont d'abord servi à convertir les valeurs en dollars réels de 2015¹³⁵. Pour le pays d'origine p à la date du départ pour l'Europe d :

$RevA_d^p$ = revenu mensuel dans le pays d'origine (déclaré en dollar É.-U.)

TC_d^p = taux de change de la devise locale pour 1 \$ ou 1 €

PPA_d^p = taux implicite de conversion de la parité de pouvoir d'achat (devise locale par rapport au dollar international)

$I_d^{É.-U.}$ = **taux réel d'inflation aux États-Unis**

$RevE$ = revenu mensuel actuel dans le pays d'accueil (déclaré en euros)

$Envois$ = envois de fonds mensuels actuels effectués vers le pays d'origine (déclarés en euros)

Pour convertir le salaire perçu dans le pays d'origine en dollars réels de 2015, celui-ci est d'abord converti dans la devise locale du pays d'origine à l'aide du taux de change en vigueur au moment du départ pour l'Europe, puis converti en dollars réels à l'aide des taux implicites de conversion de la PPA pour la même période.

Enfin, les données sur la PPA dépendant du dollar des États-Unis, l'analyse tient compte du taux d'inflation aux États-Unis pour convertir la valeur en dollars réels de 2015.

La formule suivante a été appliquée :

$$[1] \text{ Revenu (\$ de 2015)} = \frac{\text{Rev}_d^p * E_d^{p:\$}}{\text{PPA}_d^c} * I_d^{\text{É.-U.}} ; \text{ selon laquelle}$$

$$I_d^{\text{É.-U.}} = \frac{\text{IPC}_{2015}^{\text{É.-U.}}}{\text{IPC}_d^{\text{É.-U.}}} \text{ et l'IPC est l'indice des prix à la consommation.}$$

Une procédure similaire est appliquée pour calculer la valeur réelle des envois de fonds effectués en dollars de 2015 :

$$[2] \text{ Envois (\$ de 2015)} = \frac{\text{Envoi} * E_{2018}^{d:\text{€}}}{\text{PPA}_{2018}^d} * I_{2018}^{\text{É.-U.}}$$

On extrapole ensuite le nombre d'années qui seraient nécessaires pour permettre de contribuer à l'envoi de fonds d'une valeur réelle identique au ménage tout en maintenant le ratio entre la contribution au ménage et le salaire total équivalent à celui perçu en Europe, c'est-à-dire jusqu'à ce que le revenu réel soit égal à :

$$\text{Revenu (\$ de 2015)}^* = \text{Envoi (\$ de 2015)} * \frac{\text{RevE}}{\text{Envoi}}$$

Dans l'hypothèse d'une croissance annuelle du revenu réel c , le nombre d'années n , nécessaires pour atteindre $\text{Revenu (\$ de 2015)}^*$ est calculé comme suit :

c = taux de croissance du revenu réel (taux hypothétiques de 3,5 et 10 %)

n = nombre d'années

$$n = \frac{\log(\text{Revenu (\$ de 2015)}^*) - \log(\text{Revenu (\$ de 2015)})}{\log(1+c)}$$

ANNEXE 4

VUE D'ENSEMBLE DES INSTRUMENTS POLITIQUES RÉGISSANT LES MIGRATIONS DE L'AFRIQUE VERS L'EUROPE

Des processus, des partenariats, des pactes, des conventions et des lois ont été mis en place pour régir les migrations de l'Afrique vers l'Europe. Certains de ces instruments sont propres à l'Afrique, d'autres sont propres à l'Europe, et certains ont été créés dans le cadre d'une coopération entre les deux continents, en complément de processus de portée mondiale comme le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Une synthèse chronologique non exhaustive des principaux instruments figure ci-dessous¹³⁶.

Instruments africains

- La Convention de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969 est la première convention sur les réfugiés au monde à avoir été adoptée au niveau régional.
- Le Traité instituant la Communauté économique africaine de 1991, également appelé Traité d'Abuja, est le premier cadre juridique à avoir soutenu la libre circulation des personnes en vue de promouvoir le développement et l'intégration régionale en Afrique.
- Le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique (révisé) et la Position africaine commune sur la migration et le développement ont tous deux été adoptés par l'Union africaine en 2006.
- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté une Approche commune sur la migration en 2008, qui fixe des priorités en vue d'améliorer la libre circulation dans la CEDEAO.
- La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, également appelée Convention de Kampala, a été adoptée en 2009.
- L'Initiative de la Commission de l'Union africaine contre la traite des êtres humains (AU COMMIT) mise en place en 2009 est une campagne à l'échelle du continent axée sur la protection des victimes de la traite des êtres humains, la poursuite des trafiquants et la prévention.
- Le Cadre régional de politique migratoire de l'Autorité intergouvernementale pour le

développement (IGAD) a été adopté en 2012 par le Conseil des ministres de l'IGAD. Il préconise une gestion globale des migrations dans la région.

- Le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'Action (2018-2030) de l'Union africaine est un document stratégique visant à aider les États membres et les communautés économiques régionales à gérer les migrations. Le cadre définit huit piliers thématiques, pour lesquels il formule des recommandations fondées sur les tendances et les dynamiques actuelles en matière de migration : la gouvernance migratoire ; la migration de la main-d'œuvre et l'éducation ; l'engagement de la diaspora ; la gouvernance frontalière ; la migration irrégulière ; le déplacement forcé ; la migration interne ; et le commerce et la migration. Le Cadre promeut également la coordination et la coopération avec l'Union européenne (UE) concernant l'élaboration de politiques pour la participation des diasporas et la lutte contre le trafic de migrants.
- L'Observatoire africain des migrations et du développement (OAMD) a été créé en juillet 2018 par des dirigeants africains et vise à soutenir la coordination et l'harmonisation des politiques migratoires nationales en Afrique.

Instruments européens

- Les accords de réadmission de l'UE, qui sont signés entre l'UE et les pays non membres de l'UE, facilitent et orientent le retour des migrants en situation irrégulière depuis les pays de l'UE vers leur pays d'origine ou de transit. Le premier accord de réadmission a été signé avec Hong Kong en 2001.
- L'Approche globale de la question des migrations et de la mobilité (AGMM), établie en 2005 et mise à jour en 2012, est le cadre global de l'UE en matière de politique migratoire et d'asile.
- Les partenariats pour la mobilité, qui existent depuis 2008, sont l'un des principaux instruments associés à l'AGMM. Ces partenariats visent à améliorer les résultats en matière de migrations et de développement, à lutter contre les migrations irrégulières et à organiser et faciliter la mobilité des ressortissants de pays tiers.

- Le règlement Dublin III, qui est entré en vigueur en juillet 2013, permet de déterminer le pays de l'UE responsable de l'examen d'une demande d'asile. Selon ce règlement, toute demande d'asile introduite dans l'UE doit être traitée par un seul État membre de l'UE, qui en sera seul responsable.
- La directive « accueil » de 2013 de l'UE établit des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale.
- L'agenda européen en matière de migration adopté en mai 2015 vise à répondre à la question de la gestion des migrations à court, moyen et long termes, dans les domaines de l'asile, des frontières, de la migration irrégulière et de la migration légale.
- Le mécanisme de relocalisation d'urgence, qui est un plan sur deux ans adopté en septembre 2015, a été créé pour instaurer une responsabilité partagée entre les États membres de l'UE. Il permet de relocaliser les demandeurs d'asile depuis la Grèce et l'Italie vers d'autres pays de l'UE.
- La déclaration UE-Turquie, signée en mars 2016, vise à limiter les mouvements de réfugiés de la Turquie vers l'UE. En vertu de l'accord, la Turquie, en échange de 3 milliards d'euros et de l'engagement de l'UE de faciliter les déplacements sans visa pour les citoyens turcs, aiderait à contrôler les frontières des Balkans et accepterait le retour de migrants entrés en Europe par son territoire.
- La Déclaration de Malte, adoptée par les dirigeants de l'UE en février 2017, est axée sur des mesures visant à endiguer le flux migratoire depuis la Libye vers l'Italie. Ces interventions consistent notamment à soutenir les gardes-côtes nationaux libyens et d'autres entités concernées en les formant et en les équipant, à démanteler le modèle économique des passeurs et à améliorer les capacités d'accueil de la Libye.
- Le partenariat Afrique-UE sur la migration, également appelé Processus de Tripoli, a été établi en 2007 et vise à créer de plus importantes et de meilleures perspectives d'emploi dans les pays africains. Il s'inscrit dans le cadre de l'approche globale de la question des migrations et de la mobilité de l'UE.
- Le processus de Khartoum, une plateforme politique créée en 2014 par l'Union africaine et l'UE, ainsi que par 37 États des deux continents, vise à améliorer la coopération et le dialogue en matière de mobilité et de migration. Le processus de Khartoum cible en particulier la lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains.
- Le Plan d'action conjoint de La Valette a été adopté à la suite du Sommet de La Valette de 2015 et vise à lutter contre les causes profondes du déplacement forcé et des migrations irrégulières, améliorer la protection des migrants et des demandeurs d'asile, endiguer les migrations irrégulières, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains et renforcer la coopération en matière de réadmission, retour et réintégration, entre autres priorités.
- L'alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables a été proclamée par les Nations Unies en septembre 2018 avec pour objectifs le renforcement du partenariat économique, des investissements et des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'UE. Elle vise à créer des perspectives pour les Africains dans leurs propres pays afin d'aider à trouver des solutions à la problématique de la migration irrégulière.
- Le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes des migrations irrégulières et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (également appelé « fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique ») a été mis en place en novembre 2015 ; ce mécanisme est l'une des réalisations phares du Sommet de La Valette. Le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique vise à améliorer la stabilité et la gestion des migrations, notamment en remédiant aux causes profondes des migrations irrégulières, des déplacements forcés et des phénomènes de déstabilisation. Il finance entre autres des programmes visant à améliorer la gestion des migrations, à renforcer la résilience en matière de sécurité alimentaire et à soutenir la gouvernance globale, la sécurité et le développement ainsi que l'État de droit dans les pays africains.

Instruments de coopération entre l'Union européenne et l'Afrique

- Le Plan d'action du Caire, adopté en 2000, vise à s'attaquer aux causes profondes des migrations et à lutter contre le racisme et la xénophobie.
- Le processus de Rabat, lancé en juillet 2006, fédère 55 gouvernements africains et européens, la CEDEAO et la Commission européenne autour d'un objectif commun, à savoir le renforcement de la coopération et du dialogue sur la gestion des migrations, les migrations et le développement, et la protection internationale.

NOTES DE FIN

1. Déclaration du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, lors de l'événement « La route vers Marrakech » sur les migrations, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2018-09-26/road-marrakech-remarks>.

Introduction

2. Parmi les 258 millions de migrants, on compte 150,3 millions de travailleurs migrants, 4,8 millions d'étudiants, 25,4 millions de réfugiés enregistrés, 124,8 millions de femmes et 36,1 millions d'enfants. Voir OIM, 2018: 9. Voir aussi Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, « International Migration Stock », disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.asp>.
3. OIM, 2018: 20.
4. « Cette augmentation a été particulièrement marquée entre 2012 et 2015, principalement en raison du conflit syrien. Le nombre total comprend 25,4 millions de réfugiés, 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et 3,1 millions de demandeurs d'asile ». Voir OIM, 2018: 28.
5. PNUD, 2009.
6. PNUD, 2009: 46.
7. Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018. Le Centre pour les migrations mixtes du Conseil danois pour les réfugiés définit la migration mixte comme : « Des mouvements de population transfrontaliers, y compris de réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, de victimes de la traite d'êtres humains et de personnes aspirant à une vie meilleure et à des perspectives plus favorables. Poussées par une multitude de facteurs, les personnes composant les flux migratoires mixtes présentent différents statuts juridiques et des vulnérabilités diverses. Bien qu'elles aient droit à la protection prévue par la législation internationale relative aux droits de l'homme, elles sont exposées à de multiples violations de leurs droits tout au long de leur voyage. Les populations des flux migratoires mixtes empruntent des voies migratoires et des modes de déplacement similaires. Elles voyagent souvent de manière clandestine en étant entièrement ou partiellement aidées par des passeurs. » Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018: 9.
8. OIM, 2019.
9. De nombreux observateurs réfutent la terminologie de « crise », avançant qu'elle met l'accent sur l'impact de quelques centaines de milliers de personnes qui arrivent sur les côtes européennes au détriment de millions de personnes déplacées et de migrants à l'échelle mondiale. Par exemple, voir Hovil et Cette, 2017. D'autres décrivent la crise des réfugiés comme « n'ayant jamais été une crise basée sur les chiffres, mais comme une crise politique et une crise de confiance ». Voir l'entretien avec Alexander Betts dans Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018: 86.
10. Sur les 30 000 disparitions et décès de migrants clandestins signalés par l'OIM sur la période 2014-2018, plus de 17 000 sont survenus en Méditerranée. Voir OIM, 2019.

11. En témoigne la petite armée de soupes populaires, d'enseignants et d'autres professionnels ayant apporté leur soutien dans les camps de Calais ; les citoyens de Bruxelles qui ont ouvert les portes de leurs habitations pour offrir des abris pendant la saison hivernale ; les Venligboerne (association de voisins amis) qui ont proposé des trajets en voiture, des vêtements et de la nourriture aux migrants qui traversaient le Danemark à pied ; et les efforts héroïques de sauvetage en mer de pêcheurs en Grèce et en Italie.
12. L'OIM, 2018: 10, a constaté que « 11 des 17 objectifs de développement durable (ODD) comprenaient des cibles ou des indicateurs directement liés aux migrations. La cible 10.7 appelle les pays à " faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ", tandis que d'autres abordent des sujets liés à la migration, tels que les transferts de fonds et la traite d'êtres humains. En outre, de nombreuses autres cibles sont indirectement liées à la migration, qui se révèle être un thème transversal ». Le Programme 2030 repose sur le principe central de ne « laisser personne de côté » et appelle de fait à la prise en compte de tous les migrants dans la mise en œuvre des ODD. Pour prendre connaissance de la liste complète des ODD, consultez la page relative aux objectifs de développement durable, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.
13. Voir le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/A/RES/73/195>. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières intègre de nombreuses recommandations du *Rapport sur le développement humain 2009* du PNUD, ainsi que les recommandations du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, celles, de longue date, du Forum mondial sur la migration et le développement. Voir PNUD, 2009, et <https://gfmd.org>. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières découle de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016. Ce document appelle à conclure deux pactes mondiaux visant à mettre en œuvre une action plus efficace et mieux coordonnée à l'échelle mondiale (un pacte traitant des migrations, l'autre des réfugiés). Voir la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr-fr/declaration-de-new-york-pour-les-refugies-et-les-migrants.html?query=d%C3%A9claration%20new%20york%20r%C3%A9fugi%C3%A9s%20migrants>. Le Pacte mondial sur les réfugiés a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018.
14. Le Secrétaire général des Nations Unies accueille le Pacte mondial sur les migrations à l'occasion de l'Assemblée générale du 19 décembre 2018 – SG/SM/19416-GA/12114-DEV/3384, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/press/en/2018/sgsm19416.doc.htm>.
15. L'initiative « Nouvelle façon de travailler » est un programme visant à promouvoir une meilleure coordination et une plus grande synergie entre les différents acteurs de l'espace humanitaire, comme le préconise le Programme d'action pour l'humanité, lancé à Istanbul lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de mai 2016. Voir <https://www.agendaforhumanity.org/initiatives/5358>.
16. Parshotam, 2018 ; Crawley, 2018.
17. Nwabuzo et Schaefer, 2018.
18. Commission de l'Union africaine, 2018: 20-21. Les migrations intra-africaines, qui reposent sur d'importants facteurs historiques, ainsi que sur des facteurs contemporains, concernaient 12,5 millions de personnes en 2000, contre 19,4 millions en 2017. CNUCED, 2018: 43. Les trois principaux pays de destination dans le cadre des migrations intra-africaines sont l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Nigéria. L'Éthiopie, le Kenya et le Soudan du Sud accueillent également de larges communautés de réfugiés originaires d'autres pays africains. CEA, 2017: 6. Pour approfondir le contexte historique, consulter Abebe, 2017.
19. OIM, 2017a: 1. Voir aussi Migali *et al.*, 2018: 21.
20. En Europe, le nombre total de nouveaux arrivants venus d'Afrique a augmenté de 15 % entre 2014 et 2016. OIM, 2017a.
21. Selon la Commission européenne, la connectivité numérique est l'une des dix tendances qui façonnent actuellement les flux migratoires dans le monde. Voir Centre européen de stratégie politique, 2017.
22. CNUCED, 2018, xxi. Selon l'OIM, 2011: 54, « il n'existe pas de définition claire et universellement acceptée de la migration irrégulière. Du point de vue des pays de destination, il s'agit de l'entrée, du séjour ou du travail dans un pays, impliquant que le migrant n'a pas les autorisations nécessaires ou les documents requis selon la réglementation sur l'immigration pour entrer, résider ou travailler dans un pays donné. Du point de vue des pays d'origine, une migration est considérée comme irrégulière lorsqu'une personne franchit une frontière internationale sans détenir de passeport ou de document de voyage en cours de validité ou qu'elle ne répond pas aux exigences administratives relatives à la sortie du territoire ». Le

cadre juridique de la deuxième loi de l'Union européenne sur la migration irrégulière est axé sur la prévention et l'application des politiques d'immigration et s'appuie sur le principe fondamental selon lequel les États membres ne peuvent tolérer la présence d'un migrant dont la situation est irrégulière. Voir Delvino, 2018: 4. Certaines personnes utilisent aussi le terme « immigrant clandestin » pour désigner un migrant en situation irrégulière ; un terme à forte connotation négative. Voir Kostas, 2017. D'autres, dans une volonté de dépasser les problématiques sémantiques, ont adopté une autre terminologie (par exemple, « migration non autorisée »). Voir Hiltner, 2017.

23. King, 2012: 3.
24. La première, *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs*, s'est penchée sur le phénomène de l'extrémisme violent en Afrique. Voir PNUD, 2017.
25. King, 2012: 27 ; Boyd et Grieco, 2003.
26. Dans le présent rapport, la notion d'égalité entre les genres fait référence aux différences et aux relations de pouvoir entre les femmes et les hommes ; aux stéréotypes quant aux comportements que les femmes et les hommes devraient adopter ; et aux vulnérabilités fondées sur le genre, y compris en lien avec la sexualité.
27. ONU-Femmes, 2013.
28. Le large ensemble de données recueillies sur la cohorte totale de 3 069 individus justifie une étude et un examen approfondis, sous des angles différents, notamment en comparant le point de vue des groupes primaires et secondaires. Le PNUD rendra ces données accessibles en vue de recruter des chercheurs pour accomplir cette tâche, ainsi que des tâches annexes. Les réponses textuelles ont été analysées afin d'identifier les participants qui ont été victimes de la traite d'êtres humains dans leur pays d'origine ; ceux-ci ont été écartés de l'échantillon et intégrés aux 1 099 autres personnes. Les victimes de traite, si elles sont reconnues comme telles, bénéficient de droits légaux conformément aux protocoles de la Convention de Palerme et peuvent ainsi être considérées comme étant en situation irrégulière uniquement par rapport aux voies de migration qu'elles empruntent et non vis-à-vis de leur statut légal à l'arrivée.
29. L'échantillon en boule de neige désigne un procédé d'échantillonnage non aléatoire dans lequel les sujets actuels de l'étude recrutent les futurs sujets parmi leurs connaissances.
30. L'un des problèmes liés à l'utilisation du terme « migrant en situation irrégulière », et qui révèle les limites des interventions politiques, est qu'il occulte la grande diversité d'expériences, de

profils et, probablement, de perspectives. Ce terme englobe plusieurs catégories de migrants africains en situation irrégulière. On peut citer les individus arrivés légalement, mais dont le visa a expiré, ceux qui ont tenté l'aventure, mais n'y sont pas parvenus ; ceux qui sont arrivés dans le pays de destination, mais sont retournés chez eux ; et ceux qui sont si bien installés qu'ils n'apparaissent pas dans les réseaux des partenaires de recherche avec lesquels le PNUD collabore pour identifier les personnes à interroger.

31. Les réponses « ne sait pas » et « refuse de répondre », ainsi que les autres données manquantes n'ont pas été prises en compte dans l'analyse descriptive si elles formaient moins de 4 % du total des réponses à la question concernée.

Principales caractéristiques et profil de l'échantillon de recherche

32. Les pays européens concernés par la recherche sont sélectionnés en fonction des données secondaires disponibles sur le nombre de ressortissants africains présents illégalement sur leur sol. Voir Eurostat, Asile et gestion des migrations, disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/asylum-and-managed-migration/data/database>
33. Région nordique : Suède, Danemark, Norvège, Finlande. Région du nord : Autriche, Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni. Région du sud : Grèce, Italie, Espagne.
34. Les calculs du PNUD s'appuient sur la base de données du HCR relative à la situation en Méditerranée, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean>
35. Les régions d'origine sont classées en fonction des groupements régionaux des communautés économiques régionales de l'Union africaine auxquels adhère le pays en question.
36. La répartition hommes-femmes au sein de l'échantillon reflète les proportions, par sexe, de ressortissants de pays tiers présents illégalement en Europe, qui ont été utilisées comme indicateurs pour définir la répartition réelle. Voir Eurostat, *Third-country nationals found to be illegally present — annual data (rounded)*, disponible en anglais à l'adresse suivante : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=migr_eipre&lang=en. Le rapport disproportionné entre les hommes et les femmes qui arrivent en Europe, largement mis en avant par les médias traitant de la « crise » migratoire, a même poussé certains analystes à formuler des inquiétudes quant à l'émergence d'un « problème masculin » en Europe. Voir *The Economist*, 2016.

Chapitre 1 : La vie dans le pays d'origine

37. La part d'Africains pauvres est passée de 56 % en 1990 à 43 % en 2012. Toutefois, en raison de la croissance démographique, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, passant de 280 millions en 1990 à 330 millions en 2012. Voir Beegle *et al.*, 2016. Depuis 1999, le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne a augmenté de 75 % pour atteindre 144 millions en 2012. Voir UNESCO, 2015b: 3.
38. Hug *et al.*, 2018. Voir également les données de la Banque mondiale sur l'espérance de vie à la naissance, disponibles à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sp.dyn.le00.in>
39. Voir Flahaux et de Haas, 2016. Voir également Clemens, 2014, et Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018.
40. Clemens, 2014 ; Martin-Shields *et al.*, 2017. Les comparaisons historiques et transfrontalières ont révélé que les nouvelles trajectoires de développement alimentent, dans une certaine mesure, les migrations et que les taux d'émigration à partir des pays à faible revenu commenceront à décroître uniquement lorsque le revenu par habitant de ces pays atteindra celui des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.
41. Dans les zones rurales, les personnes souhaitant migrer à l'international font face à des obstacles plus importants. Toutefois, l'étude de la FAO a mis au jour une exception à cela : le cas du Malawi, où 74 % des ménages dont l'un des membres a migré à l'international sont situés en zone rurale. Voir FAO, 2017, et Flahaux et de Haas, 2016.
42. INED, 2014. Voir également Hagen-Zanker, 2008.
43. Alkire et Jahan, 2018.
44. Les calculs du PNUD s'appuient sur la base de données des indicateurs du développement dans le monde. Voir Banque mondiale, Population urbaine (% du total), disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sp.urb.totl.in.zs>
45. Commission européenne, 2018.
46. Beine, Docquier et Rapoport, 2001.
47. Martin, 2008. Pour de plus amples informations sur le débat autour de la féminisation des migrations, voir également Donato et Gabaccia, 2016.
48. Voir OIM, 2018 ; OIM, 2008 ; INSTRAW, 2009 ; et DESA, 2015b.
49. Banque mondiale, 2018 ; OIM, 2003.
50. En 2016, 32 pays interdisaient aux femmes mariées d'initier une demande de passeport sans l'accord de leur mari, dont 12 pays africains (Algérie, Bénin, Botswana, Cameroun, Égypte, Gabon, Malawi, Mali, Ouganda, République du Congo, Seychelles, Soudan). Voir Banque mondiale, 2015. La discrimination à l'égard des femmes dans les institutions et normes sociales réduit l'émigration des femmes « en limitant leur accès aux perspectives, aux ressources et au pouvoir, en particulier la discrimination au sein de la famille et la restriction des libertés civiles ». Voir Ferrant et Tuccio, 2015: 248.
51. L'UNESCO, 2015a: 3, a révélé qu'en 2015 aucun pays d'Afrique subsaharienne n'avait atteint la parité dans l'enseignement primaire et secondaire.
52. L'Indice de parité entre les sexes, qui mesure l'égalité des genres dans l'éducation, constate une tendance manifeste de réduction des inégalités entre filles et garçons dans les taux bruts de scolarisation primaire d'une majorité de pays africains, alors que dans nombre d'entre eux, une situation largement défavorable aux filles au départ était observée. Parmi les pays ayant enregistré des avancées importantes dans la réduction des inégalités entre les sexes figurent le Bénin, le Burkina Faso et le Maroc. Cependant, l'Afrique reste le continent le plus mal placé en matière de parité : sur les 18 pays dans le monde qui enregistrent moins de 90 filles scolarisées pour 100 garçons, 13 se situent en Afrique subsaharienne. UNESCO, 2015a.
53. Shimeles, 2018.
54. Une étude récente a montré que plus de la moitié des Africains (54 %) qui ont commencé à prendre des mesures concrètes pour émigrer ont un emploi, tandis que 16 % sont en recherche d'emploi et 30 % sont économiquement inactifs. Voir Natale *et al.*, 2018: 17. Une étude réalisée en 2011 à Athènes auprès de plus de 500 migrants originaires de sept pays d'Afrique subsaharienne a révélé un taux d'emploi élevé au moment du départ. Voir Papadopoulos et Fratsea, 2015.
55. La moyenne des revenus en Afrique est calculée sur la base du revenu des personnes interrogées arrivées entre 2010 et 2018 et ayant déclaré gagner plus de 5 dollars/mois, ceci afin de limiter les erreurs pouvant être dues à l'inflation, aux conversions de devises et aux souvenirs parfois imprécis des personnes interrogées. (La même approche est appliquée pour analyser le coût du voyage, abordé au chapitre 2.) Tout au long du présent rapport, toutes les valeurs monétaires ont été arrondies à la décimale la plus proche et doivent être interprétées comme des indicateurs de tendance plutôt que comme des valeurs absolues.

Chapitre 2 : Motivations et ressorts

56. Frouws et Horwood, 2019.
57. PNUD, 2009.
58. Frouws et Horwood, 2019 ; Migali *et al.*, 2018 ; OIM, 2017b.
59. Comme expliqué dans l'introduction, les réponses à cette question ont permis de catégoriser les personnes interrogées dans le cadre du présent rapport et ainsi de porter un regard analytique sur les individus dont le départ n'a pas été principalement motivé par des raisons humanitaires.
60. Calculé en s'appuyant sur la base de données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds, 2017. Ces chiffres ne prennent pas en compte les envois de fonds informels, qui sont susceptibles de gonfler les chiffres. Voir Banque mondiale, *Migration and Remittances Data*, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>
61. Banque africaine de développement, 2018: xvi.
62. Ratha *et al.*, 2011.
63. Mbaye, 2013.
64. Giménez-Goméz *et al.*, 2017.
65. PNUD, 2009: 13.
66. Shimeles, 2010.
67. Les coûts moyens sont calculés en prenant en compte les personnes arrivées entre 2010 et 2018. Les coûts sont présentés en valeurs nominales exprimées en dollars (telles qu'indiquées par les personnes interrogées). Ces coûts sont bien placés par rapport à d'autres sources. Voir par exemple HCR, 2017, et Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, 2014. Ces moyennes doivent être considérées en tenant compte des différentes années d'arrivée au sein de l'échantillon. Les données mondiales suggèrent que plus les politiques relatives aux migrations et à l'asile se durcissent, plus le coût du trafic de migrants augmente. Voir Brenner *et al.*, 2019.
68. Tous les résultats de la régression liés au coût du voyage en Europe renvoient au modèle 1.
69. Il est important de préciser que la définition de « famille » à laquelle il est couramment fait référence est celle d'une famille nucléaire d'une perspective eurocentrique, alors que les familles en Afrique peuvent prendre d'autres formes (familles patriarcales, ménages dirigés par une femme, mariages polygames, etc.). Voir König et de Regt, 2010.
70. Cela fait écho à d'autres recherches disponibles qui suggèrent que les femmes voyageant au sein de flux migratoires mixtes sont plus susceptibles de migrer pour des raisons familiales, notamment aux côtés d'hommes de la famille qui exercent une influence sur la prise de décision. Une récente étude de l'OIM a montré qu'à peine la moitié des femmes prenaient seules la décision de migrer et beaucoup déclaraient que leur partenaire était le décisionnaire principal. Il a été démontré que les femmes migrantes et réfugiées arrivant en Italie étaient bien plus susceptibles que les hommes de migrer pour des raisons familiales ou amicales (38 % contre 18 %). Un grand nombre de ces femmes ont déclaré avoir migré pour fuir des violences au sein de leur famille, pour rejoindre un partenaire ou en raison d'un mariage forcé. Voir OIM, 2016. Voir également Castagnone *et al.*, 2015.
71. Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018.
72. González-Ferrer *et al.*, 2013. Les données et rapports nationaux permettent d'évaluer dans quelle mesure les migrations peuvent être intégrées dans « une dynamique familiale riche et plus vaste dans laquelle des familles mutualisent les risques et les avantages en finançant la migration de certains de leurs membres » afin d'aider à diversifier leurs sources de revenus.
73. Les femmes sont 12 % moins susceptibles que les hommes de migrer sans soutien financier (modèle 2).
74. Tous les résultats de la régression liés au soutien financier reçu pour un voyage en Europe sont tirés du modèle 2. Ce modèle montre que les personnes ayant atteint au moins le niveau d'enseignement secondaire étaient 11 % plus susceptibles de recevoir un soutien financier pour leur voyage que celles n'ayant pas fait d'études ou n'ayant pas achevé l'enseignement primaire. Le modèle révèle également que les personnes arrivées plus tôt étaient davantage susceptibles de recevoir un soutien financier pour leur voyage. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes arrivées il y a dix ans étaient 11 % plus susceptibles d'avoir reçu un soutien financier pour leur voyage que celles arrivées il y a un an.
75. Les témoignages laissent à penser que ces activités étaient principalement des travaux domestiques, souvent non rémunérés et exercés dans des conditions difficiles.
76. Dibeh *et al.*, 2018.
77. DESA, 2015b.

78. PNUD, 2016: 4.
79. *The Economist*, 2017.
80. Appiah-Nyamekye et Selorney, 2018. Voir Afrobaromètre, 2019.
81. Les interrogations hypothétiques sur les raisons pour lesquelles tant d'autres personnes ne migrent pas méritent également d'être approfondies. King, 2012.
82. de Haas, 2011.
83. UNICEF, 2017.
84. Voir King, 2012.
85. Voir « Women on the Move — Drivers, Choices and Risks », Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018: 60-62.
86. *Ibid.* Les hommes peuvent eux aussi être victimes de violences sexuelles et sexistes, bien que ces cas soient généralement moins bien documentés.
87. Voir par exemple Fondation Heinrich Böll, 2018. L'ampleur de l'exploitation et des violences sexuelles commence à être étudiée en détail, et les différents niveaux de violence et d'atrocités associés à divers itinéraires et lieux sont désormais reconnus. Voir par exemple Grotti *et al.*, 2018 ; Schlein, 2017 ; Merkle *et al.*, 2018 ; Mission d'appui des Nations Unies en Libye et HCDH, 2018 ; et Benavides, 2018.
88. Adichie, 2013: 276. Dans le cas des jeunes Africains décrits dans le roman d'Adichie, la migration se fait vers les États-Unis.
- Chapitre 3 : La vie dans le nouveau monde**
89. Delvino, 2018.
90. OCDE et UE, 2014.
91. Voir Eurostat, Permis délivrés pour la première fois par raison, durée de validité et nationalité, disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/product?code=migr_resfirst
92. Landau et Kihato, 2018: 2.
93. Voir Eurostat, *Migrant integration statistics — labour market indicators*, disponible en anglais à l'adresse : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migrant_integration_statistics_%E2%80%93_labour_market_indicators. Voir également Quintini, 2011.
94. Williams, 2012.
95. Nwabuzo et Schraeder, 2018. Voir Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2018 ; Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2017 ; Clark *et al.*, 2018.
96. Résultats tirés du modèle 3.1. Le modèle montre aussi que les personnes ayant grandi en zone rurale, ayant passé plus de temps en Europe ou ayant adhéré à des clubs sociaux ou à des organisations dans leur pays d'accueil étaient plus susceptibles d'être légalement autorisées à travailler, contrairement à celles ayant invoqué « la famille/les amis » comme raison principale de leur venue en Europe.
97. Par exemple, voir l'article 21 de la directive 2013/33/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale (refonte), disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013L0033&from=FR>
98. L'économie criminelle autour des migrations irrégulières a été documentée dans d'autres secteurs, notamment en lien avec la traite des êtres humains et, dans certains pays, avec les profits illicites générés par l'administration des centres d'accueil pour migrants. Voir Brenner *et al.*, 2019, qui fournit des preuves montrant que la traite d'êtres humains à l'échelle mondiale peut générer des rendements allant de 5 à 35 milliards de dollars. Voir également Al Jazeera, 2018.
99. D'autres recherches soulignent la surqualification des travailleurs migrants en Europe. Une étude avance notamment que les migrants africains en particulier font souvent l'objet d'une déqualification et d'une rétrogradation importantes lorsqu'ils intègrent le marché du travail européen, en raison du peu de perspectives qui s'offrent à eux. Voir Castagnone *et al.*, 2015.
100. Résultats tirés du modèle 3.3. Le modèle établit aussi une corrélation positive entre le niveau de revenu et le fait d'avoir un membre de la famille en Europe. Le même lien s'observe entre le niveau de revenu et le fait d'avoir des enfants en Europe. Cependant, le modèle constate une corrélation négative entre le niveau de revenu et une venue en Europe motivée principalement par des « problèmes personnels/un désir de liberté ». Le modèle ne considère pas le niveau d'éducation ni une venue en Europe principalement liée « au travail/à l'envoi d'argent à la famille » comme des facteurs déterminants du niveau de revenu.
101. Les résultats exposés dans la présente sous-section sont tirés du modèle 3.2. Outre les résultats présentés ici, le modèle établit également une corrélation positive entre la situation financière et le fait d'avoir de la famille en Europe, d'être arrivé plus tôt ou d'avoir adhéré à des clubs sociaux ou à des organisations.

102. Pour une explication détaillée des calculs, voir l'annexe 3.
103. Vanderbruggen *et al.*, 2014.
104. Voir figure 3.1 dans Hendriks *et al.*, 2018: 50.
105. Pannetier *et al.*, 2017 et Hinds, 2018.
106. Berg, 2015.
107. Voir également UNICEF et OIM, 2017 ; voir HCR, 2015.
108. En outre, on constate d'importantes variations régionales, avec des environnements une fois encore plus favorables dans les pays nordiques où les entretiens ont eu lieu pour ce qui est des quatre « marqueurs de dénuement ».
109. OIT, 2003.
110. OSCE, 2018. Voir également Rankin, 2018.
111. Dans les pays nordiques, une plus forte proportion de personnes interrogées a déclaré utiliser plus fréquemment des services bancaires et de transfert de fonds que leurs pairs dans d'autres régions.

Chapitre 4 : Attitudes à l'égard d'un éventuel retour

112. Voir par exemple Dustmann, 2003.
113. Cassarino, 2004.
114. Bonifazi et Paparusso, 2019.
115. Haidara, 2013. Voir également Chacko, 2007.
116. Tous les résultats présentés dans la section 4.1 sont tirés du modèle 4. Le modèle montre que la longévité en Europe joue un rôle dans la volonté des personnes de vivre de manière permanente sur le continent, mais, après avoir atténué le facteur lié à la situation financière, les effets de la longévité ne sont plus statistiquement significatifs. Ceci démontre la corrélation entre la situation financière et la longévité abordée au chapitre 3, ainsi que l'importance relative de la situation financière dans la volonté de vivre de manière permanente en Europe. Le modèle constate également que les personnes mariées avant leur départ sont moins susceptibles de vouloir rester de manière permanente en Europe, manifestant leur intention de retrouver leur famille dans leur pays d'origine. D'un autre côté, les migrants issus de zones rurales sont plus susceptibles d'exprimer une volonté de vivre de manière permanente en Europe.
117. La différence est d'environ 8 % (modèle 4).
118. Thème abordé dans d'autres ouvrages spécialisés ; voir par exemple Bauwens, 2017. Voir également Schulman, 2018, et Loftsdóttir, 2019.

Section 3 : Conséquences en matière de politiques et programmes

119. L'analyse de la relation transnationale entre le stock d'émigrés (nombre de personnes nées dans un pays, mais résidant dans un autre pays, exprimé en pourcentage de la population totale) et l'indice de développement humain réalisée par l'équipe de recherche ayant contribué au projet « Au-delà des barrières » révèle une relation en U inversé évidente entre ces facteurs au niveau des différents pays. De plus, l'analyse a montré que la plupart des pays africains ont tout juste atteint les niveaux de développement auxquels l'émigration commence à s'intensifier. Voir également Martin-Shields *et al.*, 2017:1 ; et Clemens, 2014.
120. L'annexe 4 offre un aperçu des nouveaux instruments politiques mis en place.
121. Akkerman, 2018. La volonté des États de cibler les acteurs de l'aide humanitaire qui réalisent des opérations de recherche et de sauvetage et fournissent des vivres et des abris a suscité un intérêt particulier de la part des observateurs des droits de l'homme, comme le montre le rapport *Sauver des vies n'est pas un crime* de la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, paru en 2018. Les conditions dans lesquelles vivent les migrants en situation irrégulière et les réfugiés détenus dans les centres d'accueil officiels et non officiels à travers toute l'Europe, et en particulier dans le nord de la France et sur les îles grecques, sont extrêmement problématiques. Voir Taub, 2016.
122. Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme des Nations Unies, 2018.
123. Voir Parlement européen, 2016, et Funk *et al.*, 2017: 3.
124. Voir Kostaki, 2018.
125. Comme indiqué dans le chapitre 4, tout porte à croire que les Africains ont été incités à retourner dans leur pays d'origine et à contribuer au développement national à la suite de messages favorables de la part du gouvernement (rappelant le « retour des cerveaux » qui était attendu à une certaine période). Voir Chacko, 2007, et Haidara, 2013.
126. La complexité des processus de développement et le besoin de solutions plus rapides et plus durables pour parvenir à une transformation structurelle mettent en relief la nécessité d'adopter des approches innovantes. Le PNUD pilote notamment des initiatives stratégiques en s'appuyant sur de nouvelles idées issues des domaines des sciences de la complexité, des innovations avant-gardistes et de l'intelligence

collective en vue d'accélérer les impacts du développement. Parmi ces initiatives, on peut compter le Réseau de laboratoires nationaux d'accélération. Celui-ci vise à développer des approches interdisciplinaires et des solutions non linéaires affluant dans les efforts collectifs de divers partenaires et puisant dans les perspectives locales et les connaissances des personnes placées au plus près du problème et des réponses. Ces laboratoires émergeront et renforceront les solutions de développement, en créant un partenariat d'acteurs vaste et dynamique qui contribuera à la mobilisation des connaissances, des ressources et des expériences. Ils sont en outre pensés pour intensifier le rythme des progrès en matière de développement tout en favorisant l'inclusion et le dynamisme.

127. Kohnert, 2007. Voir également Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, 2015.
128. Voir Die Welt, 2018 ; Barbière, 2016 ; et Lopes, 2018. La phase actuelle de renégociation de l'accord post-Cotonou entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est l'occasion idéale pour réaliser un tel recadrage. Cependant, les informations laissent à penser que les discussions n'ont toujours pas abouti s'agissant des questions relatives aux migrations et des efforts déployés par l'UE pour respecter ses engagements en matière de retours et de réintégration pris dans le cadre de l'accord suggèrent que les perspectives des décideurs sont régies par des priorités à court terme plutôt qu'à long terme. Voir EURACTIV, 2017.
129. Cela est notamment le cas de l'accord de mobilité de la main-d'œuvre signé entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et 12 pays insulaires du Pacifique. Cet accord est complété par le programme relatif aux travailleurs saisonniers, lequel facilite la mobilité des travailleurs intérimaires depuis les pays insulaires du Pacifique afin de faire face aux pics d'activité saisonniers dans différents secteurs, tels que l'hôtellerie et le tourisme, le logement, l'élevage et l'horticulture. Depuis 2012, plus de 16 000 travailleurs saisonniers venus de neuf pays insulaires du Pacifique ont pris part à ce programme. Gouvernement australien, ministère des Affaires étrangères et du Commerce, 2018.
130. Les mécanismes spécifiques évoqués dans le cadre de l'objectif 5 du Pacte mondial (« Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples ») fournissent des informations complémentaires. La Commission européenne a souligné l'importance des « partenariats pour la mobilité » entre l'UE et les pays tiers comme moyen de gestion efficace des migrations. La Commission européenne demande également la réalisation d'efforts plus soutenus « pour tirer parti du lien entre migration et développement et réorienter l'aide vers un renforcement des partenariats avec les pays tiers en vue de soutenir le développement des capacités entrepreneuriales et des institutions ». Voir Centre européen de stratégie politique, 2015:5.
131. En effet, même s'agissant de la réinstallation des réfugiés, les experts ont noté une baisse sans précédent du nombre de places en 2017 et 2018. Ils appellent à un renforcement des voies légales pour aider les réfugiés à atteindre leur destination en toute sécurité, ainsi qu'à une meilleure protection (par exemple, réinstallation, visas humanitaires et regroupement familial) des personnes ayant connu un déplacement forcé ou ayant fui des conflits violents et d'autres catastrophes. Voir l'essai « Lethal choices — The Rising Death Toll of Mixed Migration » dans Horwood, Forin et Frouws (dir.), 2018: 68-72. Voir également Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2015.
132. Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/A/RES/73/195>
133. Delvino, 2018: 13.
134. Voir Quintini, 2011, et Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2007.

Annexe 3 : Calculs comparant le pouvoir d'achat des salaires en Afrique et en Europe

135. Sources de données des variables utilisées dans les calculs – PPA (taux de conversion inclus) : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, consultée en janvier 2019. Opérations de change (FX) – taux 2010-2014 : Centre de Groningue pour la croissance et le développement, 2013. Penn World Table 8.0 : taux de change, monnaie nationale/dollars des États-Unis (marché + estimé), 2011 ; taux 2015-2017 : UNCTADstat, base de données des tendances économiques, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx> ; taux 2018 : Exchange-Rates.org, accessible à l'adresse suivante : <https://www.exchange-rates.org/MajorRates/ByRegion/F> Indice des prix à la consommation – Banque fédérale de Saint-Louis, Division de la recherche économique, Indice des prix à la consommation : Total de tous les éléments pour les États-Unis, indice 2015 = 100, annuel, non corrigé des variations saisonnières, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://fred.stlouisfed.org>.

Annexe 4 : Vue d'ensemble des instruments politiques régissant les migrations de l'Afrique vers l'Europe

136. Parmi les sources consultées figurent : Abebe, 2017 ; Collett et Le Coz, 2018 ; Fox, 2018 ; Hovil et Cette, 2017 ; Kasozi, 2017 ; Nshimbi et Moyo, 2016 ; Toaldo et Barana, 2016 ; ainsi que les informations disponibles directement auprès de l'Union africaine, la Commission européenne, l'IGAD et d'autres institutions régionales.

BIBLIOGRAPHIE

- Abebe, T. T., 2017. « Migration Policy Frameworks in Africa », *The Africa Report*, n° 2, décembre 2017. Institut d'études de sécurité, Pretoria, Afrique du Sud.
- Adichie, C. N., 2013. *Americanah*, Alfred A. Knopf, New York, États-Unis.
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2015. *Legal entry channels to the EU for persons in need of international protection: a toolbox*, mars 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://fra.europa.eu/en/publication/2015/legal-entry-channels-eu-persons-need-international-protection-toolbox>
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2017. *Second European Union Minorities and Discrimination Survey: Being Black in the EU*, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Vienne, Autriche.
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2018. *Fundamental Rights Report 2018*, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/fundamental-rights-report-2018>
- Ahmed, M. et Gough, K., 2018. « African Migration to Europe Is Not a Crisis. It's an Opportunity », Center for Global Development, 12 février 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cgdev.org/blog/african-migration-europe-not-a-crisis-its-an-opportunity>.
- Akkerman, M., 2018. *Expanding the Fortress: The Policies, the Profiteers and the People Shaped by EU's Border Externalisation Programme*, mai 2018. Institut transnational et Stop Wapenhandel, Amsterdam, Pays-Bas.
- Al Jazeera, 2018. « Italy: The Mafia and the Migrants », Al Jazeera, 28 juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.aljazeera.com/programmes/peopleandpower/2018/06/italy-mafia-migrants-180627143634282.html>.
- Alkire, S. et Jahan, S., 2018. « The New Global MPI 2018: Aligning with the Sustainable Development Goals », septembre 2018. PNUD, New York, États-Unis.
- Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, 2016. « Concise Overview of the Dublin III Regulation ». Freshfields Bruckhaus Deringer, janvier 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://aadh.fr/wp-content/uploads/2016/03/CONCISE-SUMMARY-Dublin-III.pdf>.
- Appiah-Nyamekye, J. et Selormey, E., 2018. « African Migration: Who's Thinking of Going Where? », Afrobaromètre, juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.afrobarometer.org/blogs/african-migration-whos-thinking-going-where>
- Autorité intergouvernementale pour le développement, 2012. « IGAD Regional Migration Policy Framework », IGAD, juillet 2012. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://migration.igad.int/wp-content/uploads/2017/02/Regional-Migration-Policy-Framework1.pdf>

- Baizán, P. et González-Ferrer, A., 2016. « What drives Senegalese migration to Europe? The role of economic restructuring, labour demand, and the multiplier effect of networks », *Demographic Research*, vol. 35, article 13, août 2016, p. 339-380.
- Banque africaine de développement, 2018. *Perspectives économiques en Afrique 2018*, janvier 2018. Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale, 2015. *Women, Business and the Law 2016: Getting to Equal*, septembre 2015. Banque mondiale, Washington, D.C., États-Unis.
- Banque mondiale, 2018. *Moving for Prosperity: Global Migration and Labor Markets*, juin 2018. Banque mondiale, Washington, D.C., États-Unis.
- Barbrière, C., 2016. « L'accord post-Cotonou confronté à la crise migratoire », EURACTIV, 12 décembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/laccord-post-cotonou-confronte-a-la-crise-migratoire/?_ga=2.138149552.1233571908.1570176801-2049396947.1570176801
- Bauwens, D., 2017. « Migrants in Italy: 'Shame Is Keeping Us Here' », IPS News, 12 décembre 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.ipsnews.net/2017/12/migrants-italy-shame-keeping-us/>
- Beegle, K., Christiaensen, L., Dabalen, A. et Gaddis, I., 2016. *La pauvreté dans une Afrique en essor*, mars 2016. Banque mondiale, Washington, D.C., États-Unis.
- Beine, M., Docquier, F. et Rapoport, H., 2001. « Brain Drain and Economic Growth: Theory and Evidence », *Journal of Development Economics*, vol. 64, février 2001, p. 275-289.
- Benavides, L., 2018. « As Spain's Immigration Rises, More Women Arrive with Experiences of Sex Abuse », *NPR*, 2 novembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.npr.org/2018/11/02/663022755/as-spains-immigration-rises-more-women-arrive-with-experiences-of-sex-abuse>.
- Berg, L., 2015. « Like Aliens in Germany », Fondation Alexander von Humboldt. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.humboldt-foundation.de/web/kosmos-view-onto-germany-104-1.html>.
- Bonifazi, C. et Paparusso, A., 2019. « Remain or Return Home: The Migration Intentions of First Generation Migrants in Italy », *Population, Space and Place*, vol. 25, n° 2, mars 2019, p. 21-74.
- Boyd, M. et Grieco, E., 2003. « Women and Migration: Incorporating Gender into International Migration Theory », Institut des politiques migratoires, 1^{er} mars 2003. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.migrationpolicy.org/article/women-and-migration-incorporating-gender-international-migration-theory>
- Brenner, Y., Frouws, B. et Horwood, C., 2019. « Taking root. The complex economics of the global smuggling economy », Centre pour les migrations mixtes, 18 janvier 2019. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.mixedmigration.org/articles/taking-root-the-complex-economics-of-the-global-smuggling-economy/>
- Carling, J., 2005. « Trafficking in Women from Nigeria to Europe », Institut des politiques migratoires, 1^{er} juillet 2005. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.migrationpolicy.org/article/trafficking-women-nigeria-europe>
- Cassarino, J., 2004. « Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited », *International Journal on Multicultural Studies*, vol. 6, n° 2, décembre 2014, p. 253-279.
- Castagnone, E., Nazio, T., Bartolini, L. et Schoumaker, B., 2015. « Understanding Transnational Labour Market Trajectories of African-European Migrants: Evidence from the MAFE Survey », *International Migration Review*, vol. 49, n° 1, juillet 2018, p. 200-231.
- Centre européen de stratégie politique, 2015. « Legal Migration in the EU: From Stop-Gap Solutions to a Future-Proof Policy », *note stratégique du Centre européen de stratégie politique*, n° 2, 30 avril 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/epsc/publications/strategic-notes/legal-migration-eu_en
- Centre européen de stratégie politique, 2017. *Ten Trends Shaping Migration*, Commission européenne, décembre 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/epsc/sites/epsc/files/epsc_-_10_trends_shaping_migration_-_web.pdf
- Centre pour les migrations mixtes, 2018. « MMC Interviews Gerald Knaus: "Invasion? What Invasion?" », Centre pour les migrations mixtes, 29 novembre 2019. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.mixedmigration.org/articles/mmc-interviews-gerald-knaus-invasion-what-invasion/>
- Chacko, E., 2007. « From Brain Drain to Brain Gain: Reverse Migration to Bangalore and Hyderabad, India's Globalizing High Tech Cities », *GeoJournal*, vol. 68, n° 2, mai 2007, p. 131-140.

- Clark, K., Garratt, L., Li, Y., Lympelopoulou, K. et Shankley, W., 2018. « Local Deprivation and the Labour Market Integration of New Migrants to England », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, juillet 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1481000>
- Clemens, M., 2014, « Does Development Reduce Migration? », *document de travail*, n° 359, mars 2014, Center for Global Development, Washington, D.C., États-Unis.
- Collett, E. et Le Coz, C., 2018. « After the Storm: Learning from the EU Response to the Migration Crisis », Institut des politiques migratoires, juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.migrationpolicy.org/research/after-storm-eu-response-migration-crisis>
- Commission de l'Union africaine, 2018. *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018-2030)*, décembre 2018. Commission de l'Union africaine, Département des affaires sociales de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie.
- Commission européenne, 2001. « EU-Hong Kong Readmission Agreement Concluded », communiqué de presse, novembre 2001. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-01-1638_en.htm
- Commission européenne, 2015. « The European Union's Cooperation with Africa on Migration », fiche d'information, 22 avril 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4832_en.pdf
- Commission européenne, 2018. « New perspectives on African migration », EU Science Hub, juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/new-perspectives-african-migration>
- Commission européenne, 2019. *Un agenda européen en matière de migration*, avril 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/communication_on_the_european_agenda_on_migration_fr.pdf
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2017. *Analyse de situation – Schémas, ampleur et tendances des migrations africaines*, projet de rapport préparé par la Réunion régionale de consultation sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Addis-Abeba), octobre 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SocialDevelopment/Global-Compact-Migration-2017/situational-analysis-migration-report_french.pdf
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2018. *Le développement économique en Afrique – Rapport 2018. Les migrations au service de la transformation structurelle*, mai 2018. Nations Unies, New York, États-Unis.
- Crawley, H., 2018. « Why Understanding the Relationship between migration and inequality may be the key to Africa's development », plateforme Development Matters de l'OCDE, octobre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://oecd-development-matters.org/2018/10/30/why-understanding-the-relationship-between-migration-and-inequality-may-be-the-key-to-africas-development/>
- Czaika, M. et de Haas, H., 2013. « The Effectiveness of Immigration Policies », *Population and Development Review*, vol. 39, n° 3, septembre 2013, p. 487-508.
- de Haas, H., 2011. « The Determinants of international migration », *document de travail DEMIG*, n° 2, mars 2011. International Migration Institute, Oxford, Royaume-Uni.
- Delvino, N., 2018. *The European Union and migrants with irregular status: Opportunities and Limitations in EU Law and Policy for European Local Authorities Providing Assistance to Irregular Migrants*, rapport pour l'Initiative municipale sur les migrants en situation irrégulière en Europe (C-MISE), novembre 2018. COMPAS, Oxford, Royaume-Uni.
- DESA, 2015b. « Youth Population Trends and Sustainable Development », *Population Facts*, n° 2015/1, mai 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/YouthPOP.pdf>
- Dibeh, G., Fakh, A. et Marrouch, W. *et al.*, 2018. « Labor Market and Institutional Drivers of Youth Irregular Migration: Evidence from the MENA Region », *document de réflexion*, n° 11 903, octobre 2018. Institut d'études du travail (IZA), Bonn, Allemagne.
- Die Welt*, 2018. « EU-Africa Free Trade Will Create More Imbalances, Say Critics », *Die Welt*, 9 août 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.dw.com/en/eu-africa-free-trade-will-create-more-imbalances-say-critics/a-45018168>
- Donato, K.M. et Gabaccia, D., 2016. « The Global Feminization of Migration: Past, Present, and Future », Institut des politiques migratoires, 1^{er} juin 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.migrationpolicy.org/article/global-feminization-migration-past-present-and-future>

- Dustmann, C., 2003. « Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration », *European Economic Review*, vol. 47, n° 2, avril 2003, p. 353-369.
- Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, 2015a. *Les femmes dans le monde, 2015 : des chiffres et des idées*, octobre 2015. DESA, New York, États-Unis.
- EURACTIV, 2017. « L'accord post-Cotonou confronté à la crise migratoire », EURACTIV, 1 décembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/laccord-post-cotonou-confronte-a-la-crise-migratoire/?_ga=2.138149552.1233571908.1570176801-2049396947.1570176801
- Ferrant, G. et Tuccio, M., 2015. « South-South Migration and Discrimination Against Women in Social Institutions: A Two-way Relationship », *World Development*, vol. 72, août 2015, p. 240-254.
- Flahaux, M. et de Haas, H., 2016. « African Migration: Trends, Patterns, Drivers », *Comparative Migration Studies*, vol. 4, n° 1, janvier 2016, p. 1-25.
- Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2007. *Employment and Working Conditions of Migrant Workers*, mai 2017. Eurofound, Bruxelles, Belgique.
- Fondation Heinrich Böll, 2018. « The Invisible Women of Europe's Migration Crisis », Fondation Heinrich Böll, 15 août 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://sn.boell.org/en/2018/08/15/invisible-women-europes-migration-crisis>
- Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies, 2017. *In Search of Opportunities: Voices of Children on the Move in West and Central Africa*, juillet 2017. UNICEF, New York, États-Unis.
- Fox, B., 2018. « L'impasse sur la migration assombrit les relations entre l'UE et l'Afrique », EURACTIV, 31 août 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://www.euractiv.fr/section/migrations/news/impasse-on-migration-clouds-eu-africa-relations/?_ga=2.176315045.1233571908.1570176801-2049396947.1570176801
- Frouws, B. et Horwood, C., 2019. « Drivers Revisited. Why People Migrate », Centre pour les migrations mixtes, 30 janvier 2019. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.mixedmigration.org/articles/drivers-revisitedwhy-people-migrate/>
- Frouws, B. et Van Selm, J., 2018. « Making the Non-binding Bind: A critical analysis of the Global Compact for Migration », Centre pour les migrations mixtes, décembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.mixedmigration.org/articles/making-the-non-binding-bind-a-critical-analysis-of-the-global-compact-for-migration/>
- Funk, M., McNamara, F., Pardo, R. et Rose, N., 2017. « Tackling irregular migration through development – a flawed approach? », *document de réflexion du Centre de politique européenne*, mai 2017. Centre de politique européenne, Bruxelles, Belgique.
- Giménez-Goméz, J.M., Walle, Y.M. et Zergawu, Y.Z., 2017. « Trends in African Migration to Europe: Drivers Beyond Economic Motivations », *document de réflexion*, n° 330, décembre 2017. Center for European Governance and Economic Development Research, Göttingen, Allemagne.
- Goff, L., 2012. « Climate-Induced Migration from Northern Africa to Europe: Security Challenges and Opportunities », *The Brown Journal of World Affairs*, vol. 18, n° 2, printemps-été 2012, p. 195-213.
- González-Ferrer, A., Kraus, E., Baizán, P., Beauchemin, C., Black, R. et Schoumaker, B., 2013. « Factors of Migration between Africa and Europe: Assessing the Role of Resources, Networks and Context. A Comparative Approach », *document de travail MAFE*, n° 22, février 2013. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A126737/datastream/PDF_01/view
- Gouvernement australien, ministère des Affaires étrangères et du Commerce, 2018. « Pacific Agreement on Closer Economic Relations (PACER) Plus », ministère des Affaires étrangères et du Commerce, 20 décembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://dfat.gov.au/trade/agreements/not-yet-in-force/pacer/pages/pacific-agreement-on-closer-economic-relations-pacer-plus.aspx>
- Grotti, V., Malakasis, C., Quagliariello, C. et Sahraoui, N., 2018. « Shifting Vulnerabilities: Gender and Reproductive Care on the Migrant Trail to Europe », *Comparative Migration Studies*, vol. 6, n° 23, juillet 2018, p. 1-18.
- Guterres, A., 2018. « Welcoming Global Compact for Migration, Secretary Says Leadership Will Be Crucial in Bringing Agreement to Life, Avoiding Myths », déclaration du Secrétaire général des Nations Unies António Guterres, Nations Unies, décembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/press/en/2018/sgsm19416.doc.htm>

- Hagen-Zanker, J., 2008. « Why Do People Migrate? A Review of the Theoretical Literature », *document de travail n° 2008/WP002*, Maastricht Graduate School of Governance, 18 janvier 2008. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://mpr.ub.uni-muenchen.de/28197/1/2008WP002>
- Haidara, A., 2013. « No Place Like Home », *Africa Renewal*, Nations Unies, août 2013. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/africarenewal/magazine/august-2013/no-place-home>
- Hauck, V., Knoll, A. et Canagas, A.H., 2015. « EU Trust Funds — Shaping More Comprehensive External Action? », *note d'information du Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM)*, n° 81, novembre 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://ecdpm.org/wp-content/uploads/Briefing_Note_81_EU_Trust_Funds_Africa_Migration_Knoll_Hauck_Cangas_ECDPM_2015.pdf
- Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, 2017. *Mixed Migration Trends in Libya: Changing Dynamics and Protection Challenges*, juillet 2017. HCR, Genève, Suisse.
- HCR, 2015. « Europe : le HCR est préoccupé par des informations sur des violences sexuelles contre des femmes et des enfants réfugiés », résumé des déclarations du porte-parole du HCR, Melissa Fleming, 23 octobre 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2015/10/562dede0c/europe-hcr-preoccupe-informations-violences-sexuelles-contre-femmes-enfants.html>
- Hendriks, M., Burger, M.J., Ray J. et Esipova, N., 2018. « Do International Migrants Increase their Happiness and That of Their Families by Migrating? », dans Helliwell, J.F., Layard, R. et Sachs, J.D. (dir.), *World Happiness Report 2018*, mars 2018. Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), New York, États-Unis.
- Henley, J., 2018. « Sharp Rise in Proportion of Migrants Dying in Mediterranean, says UN », *The Guardian*, 3 septembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/world/2018/sep/03/sharp-rise-in-proportion-of-migrants-dying-in-mediterranean-says-un>
- Hiltner, S., 2017. « Illegal, Undocumented, Unauthorized: The Terms of Immigration Reporting », *The New York Times*, 10 mars 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.nytimes.com/2017/03/10/insider/illegal-undocumented-unauthorized-the-terms-of-immigration-reporting.html>
- Hinds, R., 2018. « A Family Belong Together »: *Refugees' Experiences of Family Reunification in Ireland*, mars 2018. Conseil irlandais pour les réfugiés, NASC et Oxfam, Dublin et Cork, Irlande.
- Horwood, C., Forin, R. et Frouws, B. (dir.), 2018. *Mixed Migration Review 2018: Highlights, Interviews, Essays, Data*, novembre 2018. Centre pour les migrations mixtes, Genève, Suisse.
- Hovil, L. et Cette, L., 2017. *Tackling the root causes of human trafficking and smuggling from Eritrea: The need for an empirically grounded EU policy on mixed migration in the Horn of Africa*, novembre 2017. Initiative internationale en faveur des droits des réfugiés, Londres, Royaume-Uni.
- Hug, L., Sharrow, D., Zhong, K. et You, D., 2018. *Levels & Trends in Child Mortality: Report 2018*, septembre 2018. UNICEF, New York, États-Unis.
- Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, 2014. *Smuggled Futures: the dangerous path of the migrant from Africa to Europe*, rapport de recherche, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, mai 2014. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2014/05/2014-crime-1.pdf>
- Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, 2015. « Illicit Migration to Europe: Consequences of Illegal Fishing and Overfishing in West Africa », Global Initiative, 8 mai 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalinitiative.net/illicit-migration-to-europe-consequences-of-illegal-fishing-and-overfishing-in-west-africa/>
- Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies, 2009. « The feminization of international labour migration », *document de travail*, n° 1, 2009, p. 7. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies, Saint-Domingue, République dominicaine.
- Institut national d'études démographiques, 2014. « Final Report Summary — MAFE (Migration between Africa and Europe) », CORDIS, juin 2014. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://cordis.europa.eu/result/rcn/57723_en.html
- Kasozi, J., 2017. « The refugee crisis and the situation in Sub-Saharan Africa », *document d'orientation*, n° 16, juin 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://oegfe.at/wp-content/uploads/2017/06/OEGfE_Policy_Brief-2017.16.pdf

- Kastner, K., 2010. « Moving relationships: Family ties of Nigerian migrants on their way to Europe », *African and Black Diaspora*, vol. 3, n° 1, janvier 2010, p. 17-34.
- King, R., 2012. « Theories and typologies of migration: An overview and a primer », série de documents de travail Willy Brandt sur les migrations internationales et les relations ethniques 12:3, 2012. Université de Malmö, Malmö, Suède.
- Kohnert, D., 2007. « African Migration to Europe: Obscured Responsibilities and Common Misconceptions », *document de travail*, n° 49, juin 2007. Institut allemand d'études mondiales et régionales, Hambourg, Allemagne.
- Kolda, M., 2017. « Les pays d'Afrique de l'Ouest sensibilisent la population aux risques de migration irrégulière des enfants et des jeunes », OIM, 17 novembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iom.int/fr/news/les-pays-dafrique-de-louest-sensibilisent-la-population-aux-risques-de-migration-irreguliere>
- Kostaki, I., 2018. « EU tries to avoid deadlock over migration policy reform », *New Europe*, 5 décembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.neweurope.eu/article/eu-tries-to-avoid-deadlock-over-migration-policy-reform/>
- Kostas, S., 2017. « Irregular vs. illegal migration: setting the definitions. An overview of European practice », *Slovenský národopis*, vol. 65, n° 4, avril 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.uet.sav.sk/files/sn.2017.4.04.pdf>
- König, R. S. et de Regt, M., 2010. « Family Dynamics in Transnational African Migration to Europe: An Introduction », *African and Black Diaspora: An International Journal*, vol. 3, n° 1, janvier 2010, p. 1-15.
- Landau, L.B. et Kihato, C.W., 2018. « The Future of Mobility and Migration within and from Sub-Saharan Africa », *Foresight Reflection Paper*, juin 2018. Centre européen de stratégie politique, Bruxelles, Belgique.
- Loftsdóttir, K., 2019. « "Europe is finished": migrants' lives in Europe's capital at times of crisis », *Social Identities*, vol. 25, n° 2, mars 2019, p. 240-253.
- Lopes, C., 2018. « Le potentiel inexploité du commerce entre l'UE et l'Afrique », *Project Syndicate*, 22 octobre 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.project-syndicate.org/commentary/europe-africa-economic-partnership-potential-by-carlos-lobes-4-2018-10/french?barrier=accesspaylog>
- Maroukis, T. et Triandafyllidou, A., 2013. « Mobility partnerships: a convincing tool for the EU's global approach to migration? », ELIAMEP, *document de politique*, n° 76, 26 février 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.eliamep.gr/wp-content/uploads/2013/05/mobilitypartnerships-marouki-triandafyllidou-ne-jdi-feb131.pdf>
- Martin, J., 2008. « Migration, globalisation and gender: Some key lessons », *OECD Observer*, n° 267, mai-juin 2008. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/2613/Migration,_globalisation_and_gender:Some_key_lessons.html
- Martin-Shields, C., Schraven, B. et Angenendt, S., 2017. « More Development — More Migration? The "Migration Hump" and its Significance for Development Policy Co-operation with Sub-Saharan Africa », *document d'information*, n° 20, octobre 2017. German Development Institute, Bonn, Allemagne.
- Mbaye, L. M., 2013. « "Barcelona or die": Understanding illegal migration from Senegal », *document de réflexion de l'IZA*, n° 7 728, novembre 2013. Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn, Allemagne.
- Merkle, O., Reinold, J. et Siegel, M., 2018. « Corruption, Gender and Migration », Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte anti-corruption, mars 2018. OCDE, Paris, France.
- Migali, S., Natale, F., Tintori, G., Kalantaryan, S., Grubanov-Boskovic, S., Scipioni, M., Farinosi, F., Cattaneo, C., Benandi, B., Follador, M., Bidoglio, G., McMahon, S. et Barbas, T., 2018. *International Migration Drivers*, septembre 2018. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Mission d'appui des Nations Unies en Libye et HCDH, 2018. *Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya*, HCDH, 20 décembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf>
- Nadeau, B.L., 2018. « "Migrants are more profitable than drugs": how the mafia infiltrated Italy's asylum system », *The Guardian*, 1^{er} février 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/news/2018/feb/01/migrants-more-profitable-than-drugs-how-mafia-infiltrated-italy-asylum-system>
- Natale, F., Migali, S. et Münz, R., 2018. « Many more to come?: Migration from and within Africa », avril 2018. Union européenne, Bruxelles, Belgique.

- Nshimbi, C. C. et Moyo, I., 2016. « Visible and Invisible Bordering Practices: The EU-African Migration Conundrum and Spatial Mobility of Borders », *World Journal of Science, Technology and Sustainable Development*, vol. 13, n° 4, octobre 2016, p. 300-314.
- Nwabuzo, O. et Schraeder, L., 2018. *Racism and Discrimination in the Context of Migration in Europe*, Commission européenne, 31 mars 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/librarydoc/racism-and-discrimination-in-the-context-of-migration-in-europe-1>
- OCDE et UE, 2014. *Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail, document d'orientation*, septembre 2014. OCDE et UE, Paris (France) et Bruxelles (Belgique).
- OIM, 2003. *World Migration Report 2003: Managing Migration – Challenges and Responses for People on the Move*, juin 2003. OIM, Genève, Suisse.
- OIM, 2008. *État de la migration dans le monde 2008 : Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation*, juin 2008. OIM, Genève, Suisse.
- OIM, 2011. *Glossary on Migration, International Migration Law Series*, n° 25, juillet 2011, p. 54. OIM, Genève, Suisse.
- OIM, 2016. *Study on Migrants' Profiles: Drivers of Migration and Migratory Trends*. OIM, Rome, Italie.
- OIM, 2017a. « African Migration to Europe: How Can Adequate Data Help Improve Evidence-based Policymaking and Reduce Possible Misconceptions? », *Data Briefing Series*, n° 11, novembre 2017, p. 7. OIM, Genève, Suisse.
- OIM, 2017b. *Enabling a Better Understanding of Migration Flows (and its Root-Causes) from Nigeria towards Europe, rapport d'étude documentaire*, avril 2017, p. 43. OIM, Genève, Suisse.
- OIM, 2017c. « *Migration Policy Practice* », vol. VII, n° 2, avril-septembre 2017, p. 46. OIM, Berlin, Allemagne.
- OIM, 2018. *Global Migration Indicators 2018*. IOM Global Migration Development Analysis Centre, Berlin, Allemagne.
- OIT, 2012. *International Standard Classification of Occupations (ISCO-08): Structure, group definitions and correspondence tables*, OIT, mai 2012. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_172572.pdf
- ONU-Femmes, 2013. *Gender on the Move: Working on the migration-development nexus from a gender perspective*, décembre 2013. ONU-Femmes, Saint-Domingue, République dominicaine.
- ONU Info, 2018. « U-turns on Global Compact “reflect poorly” on countries concerned: senior UN migration official », ONU Info, 27 novembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://news.un.org/en/story/2018/11/1026791>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2017. « Evidence on Internal and International Migration Patterns in Selected African Countries ». FAO, Rome, Italie.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2015a. *État des lieux par région : Afrique (subsaharienne) – Rapport de l'UNESCO sur la science, vers 2030*, UNESCO, mars 2015. Disponible à l'adresse suivante : https://fr.unesco.org/Rapport_UNESCO_science/Afrique
- Organisation internationale des migrations, 2019. « Un rapport de l'OIM fait état de 30 000 décès et disparitions liés à la migration irrégulière entre 2014 et 2018 », *communiqué de presse*, janvier 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iom.int/fr/news/un-rapport-de-loim-fait-etat-de-30-000-deces-et-disparitions-lies-la-migration-irreguliere>
- Organisation internationale du Travail, 2003. *Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Migrant Workers - An Information Guide*, OIT, 2003. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Instructionmaterials/WCMS_116358/lang-en/index.htm
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2018. *Xenophobia, Radicalism, and Hate Crime in Europe*, OSCE, 14 septembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.osce.org/odihr/395336?download=true>
- Pannetier, J., Lert, F., Jauffret Roustide, M. et du Lou, A. D., 2017. « Mental health of Sub-Saharan African migrants: the gendered role of migration paths and transnational ties », *SSM—Population Health*, vol. 3, juin 2017, p. 549-557.
- Papadopoulos, A. G. et Fratsea, L., 2015. « Facets of African immigrants' mobility in Greece: Between transnationalism and integration », Université Harokopio d'Athènes, janvier 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/317598462_Facets_of_African_immigrants'_mobility_in_Greece_Between_transnationalism_and_integration

- Parlement européen, 2016. *Growing Impact of EU Migration Policy on Development Cooperation, note d'information du service de recherche du Parlement européen*, octobre 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/589815/EPRS_BRI\(2016\)589815_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/589815/EPRS_BRI(2016)589815_EN.pdf)
- Parlement européen et Conseil européen, 2013. « Directive 2013/33/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 », EUR-Lex, 26 juin 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32013L0033>
- Parshotam, A., 2018. « Sliding Towards Disaster: Migration in European-African Relations », Fondation Heinrich Böll, octobre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://za.boell.org/2018/10/08/sliding-towards-disaster-migration-european-african-relations>
- PNUD, 2009. *Rapport mondial sur le développement humain 2009 – Lever les barrières : mobilité et développement humains*, octobre 2009. New York, États-Unis.
- PNUD, 2016. *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 : accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, août 2016. PNUD, New York, États-Unis.
- PNUD, 2017. *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique. Moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs*, septembre 2017. PNUD, New York, États-Unis.
- Prestiani, S., 2016. « The externalisation of European borders: steps and consequences of a dangerous process », *Open Migration*, 12 juillet 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://openmigration.org/en/analyses/the-externalisation-of-european-borders-steps-and-consequences-of-a-dangerous-process/>
- Pîrvu, R. et Axinte, G., 2012. « Return — Migration — Reasons, Consequences and Benefits », *Annales de l'université de Petroșani, département Économie*, vol. 12, n° 4, décembre 2012, p. 193-202.
- Quintini, G., 2011. « Over-Qualified or Under-Skilled: A Review of Existing Literature », *document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 12, septembre 2011. OCDE, Paris, France.
- Rankin, J., 2018. « People of African descent face “dire picture” of racism in EU », *The Guardian*, 28 novembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/world/2018/nov/28/people-of-african-descent-face-dire-picture-of-racism-in-eu>
- Rapporteuse spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, 2018. *Sauver des vies n'est pas un crime*, soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 6 août 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/A/73/314>
- Ratha, D., Mohapatra, S., Özden, C., Plaza, S., Shaw, W. et Shimeles, A., 2011. *Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique : envois de fonds, compétences et investissements*, avril 2011. Banque mondiale, Washington, D.C., États-Unis.
- Saghir, J. et Santoro, J., 2018. *Urbanization in Sub-Saharan Africa: Meeting Challenges by Bridging Stakeholders*, Centre pour les études stratégiques et internationales, 12 avril 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.csis.org/analysis/urbanization-sub-saharan-africa>
- Schlein, L., 2017. « UNICEF: Women, Children Migrating from N. Africa to Europe Suffer Severe Abuse », *VOA News*, 28 février 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.voanews.com/a/unicef-says-women-children-migrating-from-north-africa-to-europe-suffer-severe-abuse/3743622.html>
- Schulman, S., 2018. *Destination Europe: Homecoming: What happens when migrants end up back where they started*, The New Humanitarian, *rapport spécial*, 18 juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.irinnews.org/special-report/2018/06/18/Europe-migration-homecoming>
- Service européen pour l'action extérieure, 2018. « UNGA: EU and Africa work together to manage migration », SEAE, 26 septembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://eeas.europa.eu/topics/development-and-cooperation/51161/unga-eu-and-africa-work-together-manage-migration_en
- Shaw, W., 2007. « Migration in Africa: a review of the economic literature on international migration in 10 countries », avril 2007. Groupe d'étude des perspectives de développement de la Banque mondiale, Banque mondiale, Washington, D.C., États-Unis.

- Shimeles, A., 2010. « Migration Patterns, Trends and Policy Issues in Africa », *Banque africaine de développement, document de travail*, n° 119, décembre 2010, p. 38. Groupe de la Banque africaine de développement, Tunis, Tunisie.
- Shimeles, A., 2018. « Foresight Africa Viewpoint — Understanding the patterns and causes of African migration: some Facts », *Brookings*, janvier 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2018/01/18/foresight-africa-viewpoint-understanding-the-patterns-and-causes-of-african-migration-some-facts/>
- Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme des Nations Unies, 2018. « Oral Update of the United Nations High Commissioner for Human Rights on Libya Pursuant to Human Rights Council Resolution 34/38 », trente-septième session du Conseil des droits de l'homme, 20 mars 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=22880&LangID=E>
- Taub, A., 2016. « The Humanitarian Crisis in Calais is a symptom of the EU's biggest failure », *Vox*, 8 mars 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.vox.com/2016/3/8/11180232/jungle-calais-refugee-camp>
- The Economist, 2016. « Oh, Boy: Are Lopsided Migrant Sex Ratios Giving Europe a Man Problem? », *The Economist*, 16 janvier 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.economist.com/europe/2016/01/16/oh-boy>
- The Economist, 2017. « Africa's ageing leaders don't know when to quit », *The Economist*, 7 décembre 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2017/12/07/africas-ageing-leaders-dont-know-when-to-quit>
- Think Tank du Parlement européen, 2015. « EU Readmission Agreements: Facilitating the Return of Irregular Migrants », Parlement européen, 24 avril 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_BRI%282015%29554212
- Toaldo, M. et Barana, L., 2016. « The EU's migration policy in Africa: five ways forward », Conseil européen des relations internationales, 8 décembre 2016. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.ecfr.eu/article/commentary_the_eus_migration_policy_in_africa_five_ways_forward
- Trilling, D., 2018. « The irrational fear of migrants carries a deadly price for Europe », *The Guardian*, juin 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/jun/28/migrants-europe-eu-italy-matteo-salvini>
- UNESCO, 2015b. *EFA Global Monitoring Report 2015. Gender and EFA 2000-2015: Achievements and Challenges*, avril 2015. UNESCO, Paris, France.
- UNICEF et OIM, 2017. *Harrowing Journeys: Children and youth on the move across the Mediterranean sea, at risk of trafficking and exploitation*, septembre 2017. UNICEF et OIM, New York, États-Unis, et Genève, Suisse.
- UNICEF et REACH, 2017. *Children on the move in Italy and Greece*, juin 2017. New York, États-Unis, et Genève, Suisse.
- Vanderbruggen M., Phelps, J., Kovats, A. et Pollet, K., 2014. « Point of No Return: The Futile Detention of Unreturnable Migrants », Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, janvier 2014. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.ecre.org/point-of-no-return-the-futile-detention-of-unreturnable-migrants/>
- Vespe, M., Natale, F. et Pappalardo, L., 2017. « Data sets on irregular migration and irregular migrants in the European Union », *Migration Policy Practice*, vol. vii, n° 2, avril-septembre 2017, p. 26-33. OIM, Berlin, Allemagne.
- Williams, F., 2012. « Converging variations in migrant care work in Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 22, n° 4, septembre 2012, p. 363-376.
- Yahya, M., 2017. « Africa's Defining Challenge », PNUD, 7 août 2017. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/blog/2017/8/7/africa_defining_wchallenge.html





BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE